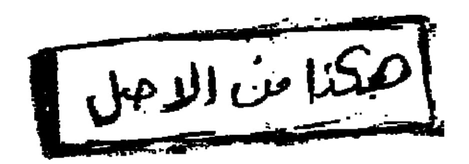


LE MONDE ÉCONOMIE
■ La Russie chaotique
■ 8 pages d'annonces classées
▼La croissance arrive enfin en % 1,5 — 1991 92 93 94 95 96 97* — * Estimation prévue

Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16247 – 7 F — MARDI 22 AVRIL 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

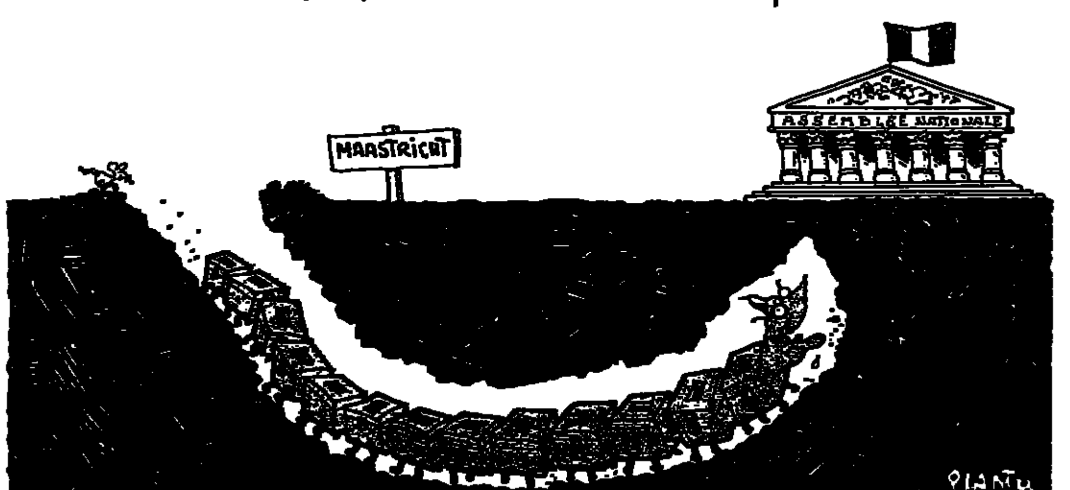
M. Chirac dissout au nom de l'Europe

● « Moins d'impôt, moins d'Etat », promet le président, qui juge nécessaire de disposer d'une nouvelle majorité pour la mise en place de l'euro ● L'initiative présidentielle est un « aveu d'échec » pour le gouvernement, estime M. Jospin ● M. Hue (PCF) se félicite de l'« évolution positive » du PS sur l'Europe

LE PRÉSIDENT de la République devait annoncer à la télévision et à la radio, lundi 21 avril, à 20 heures, sa décision de dissoudre l'Assemblée nationale. Jacques Chirac a consulté, dans la matinée, le premier ministre, Alain Juppé, et les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, René Monory et Philippe Séguin. La date retenue pour le premier tour des élections législatives anticipées serait bien le 25 mai.

Dans son intervention, qui devait durer une dizaine de minutes, le chef de l'Etat devait d'abord justifier ce recours à la dissolution. Il devait insister sur trois points : la poursuite du rythme du changement – *« moins d'impôt, moins d'Etat »* pendant cinq ans –, le souci d'aborder l'Europe en position de force lors des échéances monétaires, et le rassemblement autour des *« valeurs de la République »*, en dénonçant implicitement les thèmes défendus par le Front national.

La droite fera une campagne commune sous la direction conjointe de Patrick Stefanini pour le RPR et de Renaud Donnedieu de Vabres pour l'UDF. Un déjeuner de la majorité, élargi à de nouvelles personnalités, comme Nicolas Sarkozy, devait être organisé, mardi, à Matignon, avant que M. Juppé ne s'adresse aux députés sortants de la majorité. A gauche, le PS et le PCF sont décidés à se mettre d'accord sur quelques *« grandes orientations »* communes. Dimanche, à « 7 sur 7 », Lionel Jospin a durci les conditions qu'il met à la création de l'euro, refusant que cela se traduise par une rigueur accrue. Robert Hue, pour le PCF, a salué, lundi matin, cette *« évolution positive »*.



Deux dossiers économiques embarrassent le gouvernement. Le premier est celui de la Sécurité sociale. De très bonne source, on confirme, en effet, que son déficit est sur une pente de 50 milliards de francs en 1997, soit un niveau identique à celui de 1996. Le second est celui du projet de loi de finances pour 1998, qui devra prévoir un dispositif renforcé d'économies budgétaires. Les marchés financiers français s'inscrivaient en forte baisse, lundi matin. Après quelques minutes de transactions, la Bourse de Paris cédait 1,36 % tandis que les taux d'intérêt remontaient sensiblement. Le franc, enfin, cédait du terrain face à la monnaie allemande, à 3,3745 francs pour un deutschemark, son cours le plus bas depuis un mois.

Lire pages 6, 7 et 8

La justice israélienne renonce à inculper M. Nétanyahou

LA JUSTICE a renoncé, dimanche 20 avril, faute d'éléments suffisamment solides, à inculper le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, dans un scandale qui secoue le pays. *« Il y a une suspicion d'un acte délictueux, mais il n'y a pas de preuves suffisantes »*, a déclaré le procureur général. Le premier ministre a reconnu qu'il avait commis une *« erreur de jugement »* en nommant, en janvier, un obscur avocat, Roni Bar-On, au poste prestigieux de procureur général. Il aurait agi sous la pression d'Arié Déri, le chef du parti ultra-religieux Shass, qui souhaitait se laver de vieilles accusations de corruption.

Le chef de l'opposition travailliste, Shimon Pérès, a néanmoins appelé M. Nétanyahou à présenter sa démission.

Lire page 2 et notre éditorial page 15

Les vétérans de la consommation

LE CENTRE de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc) s'est penché sur *« le pouvoir d'achat et le rôle économique des plus de 50 ans »*. Dans un rapport rendu public lundi 21 avril, il met en évidence le potentiel encore peu exploité de cette catégorie de consommateurs, et annonce l'émergence du marché des plus de 80 ans. Le pouvoir d'achat des quinquagénaires et de leurs aînés est plus élevé de 30 % en moyenne que celui des moins de 50 ans. Leur poids dans l'économie ne cessera de croître.

Le Credoc estime que la prise en charge de personnes âgées dépendantes pourrait permettre la création d'au moins 50 000 emplois.

Lire page 9

Quand M. Le Pen « dit les choses si clairement » à un journaliste américain

NEW YORK
de notre correspondante

« Jusqu'à quel point le Front national est-il dangereux ? » Pour trouver la réponse à cette question, dans le cadre d'un numéro spécial du *New Yorker* consacré à l'Europe – en kiosque cette semaine –, l'envoyé spécial du prestigieux magazine américain est allé voir Jean-Marie Le Pen, qui l'a reçu le 19 mars chez lui, dans sa maison de Saint-Cloud, puis Bruno Mégret, qui lui a accordé un entretien à la mairie de Vitrolles. Les propos des deux dirigeants du Front national n'ont manifestement pas rassuré le journaliste, Philip Gourevitch.

L'auteur s'étonne, par exemple, que M. Le Pen *« se sente incompris : il dit les choses si clairement. A un moment, il m'a demandé :* "Que faut-il que je fasse pour ne pas être raciste ? Epouser une Noire ?" *Puis il a ajouté, avec un sourire :* "Avec le sida, si possible ?" *»* Interrogé par le *New Yorker* sur ses célèbres remarques à propos des chambres à gaz, Jean-Marie Le Pen ne cherche pas à esquiver : *« Les chambres à gaz n'ont rien à voir avec l'antisémitisme*, dit-il. *Rien à voir. Quand je dis que les chambres à gaz sont un détail de l'histoire de la deuxième guerre mondiale, c'est évident. C'est une évidence. Si vous prenez un livre de mille pages sur la deuxième guerre mondiale, vous aurez quatre pages sur la déportation, et, dans ces quatre pages, six lignes sur les chambres à gaz. »* Le chef du Front national dénonce *« cette tactique qui consiste en ce que Leo Strauss appelait la* reductio ad Hitlerum *: tout lier, à jamais, aux nazis, aux juifs. Tous les problèmes tournent autour de cela. C'est une dialectique que je n'accepte pas. Ce qui m'intéresse, c'est l'avenir, pas ce qui s'est passé il y a au moins cinquante ans »*. En tout état de cause, *« si l'idéologie nationale et patriotique est la base du nazisme, alors Nétanyahou est un super-Hitler »*.

Bruno Mégret, quant à lui, pense que le Front national *« est destiné »* à gouverner la France. Il se déclare *« totalement persuadé »*, même si cela peut prendre sept ans, *« qu'il serait parfaitement possible d'organiser le rapatriement d'au moins trois millions d'immigrés dans leurs pays d'origine »*. Cela permettrait à la France d'économiser les deniers publics, cela *« résoudrait le problème de l'identité nationale menacée, le problème de la sécurité, améliorerait la cohésion nationale et apporterait certainement une solution au chômage »*.

L'hebdomadaire new-yorkais analyse aussi *« la crise »* française, sorte *« d'état objectif évoqué à la "une" des journaux et dans les conversations »*, qui englobe notamment *« un sentiment insidieux d'abandon par les partis traditionnels, de gauche comme de droite »*. Et, note le *New Yorker*, *« Le Pen attend ce moment »* depuis que *« la Libération a mis un terme à la* "révolution nationale" *du régime de Vichy »*.

Le *New Yorker* se penche enfin sur la question de l'attitude des médias français à l'égard du Front national. M. Le Pen dénonce à ce propos *« la dictature de la pensée unique »* qui veut que *« l'on ne dialogue pas avec le Front national, on lui tape dessus »*. *« Et qui est derrière cela ?* poursuit-il. *Les communistes, les trotskistes, les maoïstes. Ils ont peur qu'on prenne leur place. »* Et cette pensée, relève le journaliste, *« le fait éclater de rire »*.

Sylvie Kauffmann

■ Bulgarie : victoire anticommuniste

Les Forces démocratiques unies ont remporté, samedi 19 avril, la majorité absolue au Parlement lors des élections législatives anticipées. p. 4

■ Un diplomate à la tête de l'Inde

Le ministre des affaires étrangères, Inder Kumar Gujral, a été nommé premier ministre. p. 3

■ Explosion du marché des satellites

Les marchés de la télécommunication et de la télévision directe provoquent des commandes records de satellites. p. 16

La révolution du rugby



FRANÇOIS PIENAAR

CAPITAINE de l'équipe des Springboks championne du monde en 1995, François Pienaar, devenu entraîneur-joueur des Saracens de Londres, explique au *Monde* pourquoi le jeu développé dans le championnat de l'hémisphère Sud, le Super 12, est en train de révolutionner le rugby.

Lire page 21

L'impérialisme monétaire américain

LA DOMINATION écrasante des Etats-Unis dans les domaines militaire et économique se double-t-elle d'un impérialisme monétaire ? N'a-t-il pas suffi d'une hausse minime (0,25 %) des taux directeurs de la banque centrale américaine, à la fin du mois de mars, pour déstabiliser l'ensemble des marchés financiers internationaux ? La Maison Blanche oriente-t-elle comme bon lui semble les cours des actions, des obligations et des devises à Tokyo, Paris et Francfort ? Est-elle cette main invisible qui dirige l'action des opérateurs des marchés financiers, dont on dit volontiers qu'ils sont devenus les maîtres du monde et qu'ils peuvent, par leurs achats ou par leurs ventes, faire et défaire les gouvernements de tous les pays de la planète ?

Il y a deux ans, le dollar tombait à son plus bas niveau historique face à la monnaie japonaise. La Maison Blanche fut à l'époque accusée d'être responsable de l'envolée du yen, qui avait pour effet d'asphyxier les entreprises nippones exportatrices et l'économie de l'archipel. Par leurs déclarations ambiguës, les officiels américains auraient délibérément entretenu le mouvement de baisse du billet vert, ils auraient sciemment utilisé l'arme du change afin de faire plier Tokyo dans les négociations commerciales engagées dans le secteur automobile.

Depuis deux ans, l'administration américaine a changé de discours. Elle ne cesse d'affirmer, par la voix de Robert Rubin, son secrétaire d'Etat au Trésor, son attachement à « un dollar fort ». Conséquence ou coïncidence ? En vingt-quatre mois, le billet vert a regagné 60 % de sa valeur face au yen et près de 30 % face aux devises européennes. Le virage à 180 degrés opéré par la Maison Blanche sur sa politique de change peut surprendre. Washington serait-il devenu altruiste au point de préférer le bien-être monétaire des Européens et des Japonais à celui de ses propres constructeurs automobiles qui pestent contre l'envolée du billet vert ? A l'évidence, non. Mais une hausse du dollar va aujourd'hui dans le sens de la défense des intérêts économiques vitaux de l'Amérique.

Pierre-Antoine Delhommais

Lire la suite page 15



■ Corruption à Gaz de France

Cinq salariés de GDF ont été mis en examen pour corruption, escroquerie ou abus de biens sociaux. p. 10

■ L'Opéra de Paris plus populaire

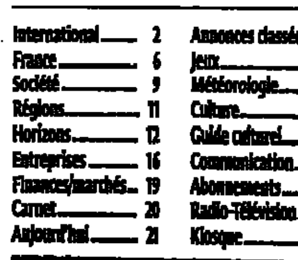
Le spectacle « Brundibar », joué à la Bastille, est exemplaire de la politique mise en œuvre par le nouveau service culturel. p. 25

■ Un enfant déchiré

Réclamé par son père biologique, retiré de sa famille adoptive, Lionel vit dans un foyer. p. 12

■ Tracé du TGV Est

L'emplacement des futures gares et la construction de nouvelles voies suscitent de vives polémiques. p. 11



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 422 - 7,00 F

ISRAËL La justice a renoncé, dimanche 20 avril, faute de preuves suffisamment solides, à inculper le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, compromis dans un scandale politico-judiciaire sans précédent dans l'Etat juif. *« Il y a suspicion d'un acte délictueux mais il n'y a pas de preuves suffisantes »*, a annoncé le procureur général, Eliakim Rubinstein. Le ministère public s'apprête en revanche à inculper le parlementaire Arié Déri, chef du parti Shass. ● M. NÉTANYAHOU a aussitôt déclaré, dans une adresse radio-télévisée, qu'il avait fait *« une erreur de jugement »*, mais pas commis d'*« acte illégal »*. Il a accusé les travaillistes d'être à l'origine du scandale et de n'avoir toujours pas accepté le verdict des urnes. ● SHIMON PÉRÈS, l'ancien premier ministre travailliste, n'en a pas moins appelé M. Nétanyahou à *« remettre sa démission »* *(lire aussi notre éditorial page 15).*

La justice accorde le bénéfice du doute à Benyamin Nétanyahou

Le procureur estime ne pas avoir de « preuves suffisantes » pour engager des poursuites contre le premier ministre dans l'affaire du « Bibigate ». Le chef du parti ultra-religieux Shass devrait, en revanche, être inculpé. Les travaillistes demandent la démission du chef du gouvernement

JÉRUSALEM
de notre envoyé spécial

Eliakim Rubinstein a levé les dernières incertitudes dimanche 20 avril dans la soirée. « *Après un examen approfondi des faits et après avoir hésité*, a indiqué le procureur général et conseiller juridique du gouvernement, lors d'une conférence de presse, *nous sommes parvenus à la conclusion que nous ne disposons pas suffisamment de preuves tangibles – conformément au degré d'évidence requis par la loi – pour que des poursuites soient engagées contre le premier ministre.* » « *Dans ces conditions*, a-t-il ajouté, *je recommande que son dossier soit clos.* »

Benyamin Nétanyahou était suspecté par la presse et par la police de s'être livré à un marchandage : il aurait promis de lever certaines poursuites pour corruption engagées contre le chef d'un parti de sa coalition, le Shass, – grâce à la nomination d'un obscur avocat, Roni Bar-On, au poste de conseiller juridique du gouvernement – en échange de son soutien politique.

« J'AI EU TORT »

Saisis du rapport d'enquête de la police recommandant des poursuites contre le premier ministre, son directeur de cabinet, son ministre de la justice et le chef du Shass, M. Rubinstein et le procureur d'Etat Edna Arbel avaient annoncé vendredi que leur conviction était faite, mais qu'ils attendraient dimanche pour la rendre publique. La première chaine de télévision, celle-là même par qui le « Bibigate » avait vu le jour, avait cependant assuré, quelques heures plus tard, que M. Nétanyahou ne serait vraisemblablement pas inquiété. Dimanche, la presse était à l'unisson. Dans son éditorial, le *Yedioth Aharonot* estimait que « *corrompre ou se livrer à des combines politiciennes ne sont pas considérés comme des faits suffisamment graves* » pour perdre le pouvoir en Israël, et qu'il faut au moins être responsable d'échecs cinglants « *en politique étrangère, en matière de défense ou en économie* ».

Dopé par le quitus accordé par la justice, le premier ministre s'est aussitôt adressé au pays. « *Le fait est que je n'ai commis aucun crime ; c'est ce qui vient d'être confirmé. Cette affaire est désormais derrière nous* », a-t-il dit au cours d'une allocution télévisée. Il a néanmoins fait quelques concessions. « *J'ai eu tort*, a-t-il admis ; *j'ai commis une erreur, mais pas un délit. J'en suis désolé et je vais m'employer à la réparer. Je vais tirer les leçons de cette affaire.* »

Fidèle à sa réputation de lutteur, M. Nétanyahou a saisi l'occasion pour mettre en cause l'opposition travailliste, régulièrement accusée, au cours des dernières semaines, d'être à l'origine d'un complot de l'*establishment* israélien dirigé contre lui. « *Nos adversaires doivent également changer*, a-t-il exigé. *Il faut qu'ils acceptent une fois pour toutes le verdict des urnes (...). Ils sont contre moi parce qu'ils sont hostiles à ce que nous faisons. Ils refusent d'accepter que nous construisions Har Homa* [la colonie en travaux dans la partie orientale de Jérusalem, à l'origine des troubles des dernières semaines avec les Palestiniens], *que nous défendions l'unité de Jérusalem, que nous nous opposions vigoureusement à un Etat palestinien et que nous conservions le Golan.* »



Le premier ministre ne sort pourtant pas indemne de cette affaire rocambolesque. Muets pendant les heures les plus critiques du « Bibigate », les « barons » du Likoud ne se sont pas montrés plus empressés, sur les écrans ou sur les ondes, pour se féliciter de son épilogue provisoire, sinon définitif. Le dossier, d'ailleurs, n'est pas encore totalement classé.

Alors que le premier ministre a toujours repoussé les affirmations de la presse – les qualifiant même de « *non-sens* », en assurant qu'elles témoignaient une nouvelle fois d'une hostilité à son égard – l'enquête de la police et les avis rendus par les procureurs en accréditent une partie non négligeable.

Si le ministre de la justice, Tzahi Hanegbi, et Roni Bar-On – qui avait démissionné deux jours après sa nomination devant le tollé qu'elle suscitait – semblent également tirés d'affaire, selon les propos du procureur général, il n'en va pas encore de même avec le directeur de cabinet du premier ministre, Avigdor Lieberman, qui devrait faire l'objet d'informations complémentaires. Le procureur Rubinstein a également estimé que les présomptions de chantage retenues contre le chef du parti Shass, Arié Déri, étaient suffisamment fortes pour justifier des poursuites.

Gilles Paris

Les travaillistes accusent

L'opposition travailliste n'entend pas relâcher sa pression. Elle devait adresser à la Cour suprême, lundi 21 avril, un appel contre la décision émise par les procureurs Edna Arbel et Eliakim Rubinstein de ne pas poursuivre Benyamin Nétanyahou pour fraude et prévarication dans l'affaire dite du « Bibigate ». Dimanche, l'ancien premier ministre Shimon Pérès a invité son successeur à démissionner et demandé l'organisation de nouvelles élections. « *Ce serait dans l'intérêt du pays. Il est inconcevable d'imaginer que M. Netanyahou puisse faire comme si de rien n'était, compte tenu des lourdes accusations portées contre lui et dont la seule faiblesse réside dans le fait qu'elles ne peuvent être avérées en justice* », a-t-il assuré.

Les déboires d'Arié Déri, le « Prince des pieux sépharades »

JÉRUSALEM
de notre envoyé spécial

PORTRAIT

Depuis maintenant six ans, le « petit génie » de la vie politique israélienne joue à cache-cache avec la justice

On a chanté et dansé devant le domicile du père spirituel du parti Shass, le rabbin Ovadia Yossef, dimanche soir 20 avril, dans le quartier ultra-orthodoxe de Har Nos, à Jérusalem. « *Arié Déri est un juste. Il n'a fait que de bonnes choses, il a créé des dizaines d'écoles. Il illumine le monde.* » Des dizaines de fidèles sont venus scander ces slogans et dénoncer un « *procès communiste* ». En dépit de l'absence de l'intéressé, mis en cause quelques instants auparavant par le procureur général Eliakim Rubinstein, et du vieux rabbin, souffrant, la fête aurait été bon enfant, si elle n'avait pas donné à quelques ultras l'occasion de s'en prendre vigoureusement à une équipe de la première chaîne de télévision, la première à avoir évoqué un « Bibigate ».

On ne s'attaque pas impunément au chef politique du Shass. Au début du mois, dans le stade Yad Eliahou de Tel Aviv, huit mille inconditionnels étaient venus crier son prénom, « *Arié, Arié* », malgré le « Bibigate » et les investigations toujours plus pressantes de la police. Cela fait six ans, maintenant, que le « *Prince des pieux sépharades* », les juifs nord-africains émigrés massivement après la décolonisation, joue à cache-cache avec la justice, qui le soupçonne de corruption et de détournement de fonds.

Arié Makhlouf Déri est né au Maroc, à Méknès, en 1959. Il n'a pas encore dix ans quand sa famille décide de « monter » vers Israël. Ses parents l'envoient dans une *yeshiva* ultra-orthodoxe, où il étudie religieusement jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. A seize ans, il devient le précepteur de l'un des fils du rabbin Ovadia Yossef, maître à penser des sépharades.

En 1983, un nouveau parti, inspiré par le rabbin, voit le jour à la faveur des élections municipales de Jérusalem : les Gardiens sépharades de la Torah. Le mouvement prospère sur le terreau du ressentiment accumulé par les Nord-Africains envers les Ashkénazes, les juifs d'Europe, qui dominent le petit monde de l'ultra-orthodoxie. Arié Déri a pour mission de faire de la modeste formation municipale une force nationale. En 1984, le Shass glane quatre sièges à la Knesset et l'étudiant devient alors durablement le « *petit génie* » de la vie politique israélienne.

AU PAS DE COURSE

Car les coalitions, inévitables pour les travaillistes comme pour le Likoud, démultiplient les capacités des formations de second rang. Le jeune homme fait ses classes au pas de course. Directeur de cabinet du président en titre du Shass, Itzhak Péretz, ministre de l'intérieur, il frappe ses interlocuteurs par son agilité tactique. A vingt-neuf ans, en 1988, il devient à son tour ministre de l'intérieur et s'affranchit, à l'occasion, de son cercle partisan et rigoriste.

En 1990, Arié Déri est l'un des instigateurs du sabordage du gouvernement d'union nationale. Contraint par une autre éminence du Shass, le rabbin Elazar Menahem Shach, de rallier le camp nationaliste d'Itzhak Shamir, il jette son parti deux ans plus tard dans les bras des travaillistes, lors des élections de 1992. Puis en 1996, il redécouvre les charmes du Likoud.

Mais entre-temps le ministre de l'intérieur fait l'apprentissage du soupçon. Est-ce un hasard ? L'agacement que crée sa rouerie politique coïncide avec le début des déboires judiciaires. On l'accuse, dès 1990, d'avoir utilisé de l'argent public au profit des écoles religieuses. Le *Yédiot Aharonot* évoque la propriété de villas luxueuses ; on commence à se détourner de lui dans les couloirs de la Knesset. Il vient de perdre avec le « Bibigate » un rempart précieux : son propre avocat, Dan Avi-Itzhak. C'est sur le témoignage, controversé, de ce dernier que la police s'est appuyée pour recommander aux procureurs de poursuivre le premier ministre, son directeur de cabinet, le ministre de la justice et... Arié Déri.

G. P.

Une décision qui risque de renforcer l'intransigeance du premier ministre

JÉRUSALEM
de notre correspondant

ANALYSE

« Voilà un homme qui, en dix mois de pouvoir, a ramené Israël dix ans en arrière »

Pénalement épargné, politiquement coupable. Benyamin Nétanyahou l'a reconnu quelques minutes à peine après le verdict de non-lieu pour « *insuffisance de preuves* » prononcé dimanche 20 avril par le parquet : « *J'ai commis une erreur, pas un délit.* » C'est maintenant à l'opinion publique israélienne d'apprécier. A elle de juger si le premier ministre a agi dans les limites acceptables de « *la seule démocratie du Proche-Orient* », lorsqu'il a nommé le 10 janvier un obscur avocat de ses amis au troisième poste hiérarchique de la justice du pays, pour complaire à un allié politique inculpé de corruption.

A elle de décider si, comme l'y invite M. Nétanyahou, « *toute cette affaire est maintenant derrière nous* ». Car si les plus hautes instances pénales ont estimé, dimanche, qu'il serait impossible de les démontrer « *au-delà du doute raisonnable* » face à un tribunal, les faits demeurent. Ils sont sans précédent, et même dans le cadre d'un système de gouvernement qui a toujours laissé un large espace aux marchandages concoctés par les coalitions, ils laisseront un goût amer dans la bouche de tous ceux qui rêvent de moraliser un peu plus la vie politique israélienne. Le « *Bibigate* », qu'on appelle plus banalement « *l'affaire Bar-On* » en Israël, n'est certainement pas terminé. Du point de vue de ses conséquences politiques, il ne fait sans doute que commencer.

Toujours combatif et prenant grand soin de se montrer sûr de lui surtout lorsqu'il ne l'est plus, M. Nétanyahou a cru pouvoir affirmer dimanche soir que sa coalition tiendrait le choc. Quid d'un Nathan Sharansky, ministre du commerce, qui jurait naguère que le gouvernement n'aurait « *plus le droit d'exister* » s'il y avait « *ne serait-ce que 10 % de vrai* » dans cette affaire ? Le retrait de l'ancien refuznik soviétique et de sa formation « *russe* » suffirait à faire tomber le gouvernement. Quid du rabbin Arié Déri, chef du parti sépharade ultra-orthodoxe Shass, l'homme par qui le scandale est arrivé et qui risque de se retrouver une nouvelle fois inculpé, cette fois-ci pour tentative de chantage et d'extorsion ? La sortie de son parti, elle aussi, suffirait à elle seule à renvoyer les électeurs aux urnes.

Nul doute que l'opposition travailliste, qui, comme l'a justement souligné M. Nétanyahou, « *n'a toujours pas digéré sa défaite électorale* », va peser de tout son poids sur ces deux hommes et leurs formations. Les travaillistes et leurs alliés de la gauche Meretz veulent retourner aux urnes le plus vite possible, ce qui est bien naturel. Mais si le sort devait leur être favorable sur ce point, auraient-ils pour autant la moindre chance d'emporter la conviction des électeurs face à M. Nétanyahou ? Cela reste à voir.

Certes, en dix mois d'exercice du pouvoir, l'homme qui promettait « *un gouvernement d'excellence* » a perdu coup sur coup, sur pression des tribunaux, son premier garde des sceaux, Yaakov Neeman – contraint à la démission un mois après sa nomination, pour subornation de témoin –, puis le conseiller juridique de son gouvernement, Roni Bar-On – piteusement poussé dehors quarante-huit heures après sa nomination. Aujourd'hui, son second ministre de la justice, Tsahi Hanegbi, et son directeur de cabinet, Avigdor Lieberman, le plus fidèle de ses lieutenants, n'échappent à l'inculpation de prévarication que pour insuffisance de preuves. Nombre de conseillers personnels ont aussi été nommés puis retirés par M. Nétanyahou sur pression de son propre parti, en raison de leur passé ou de leur insignifiance.

« BIBI-LES-GROS-BRAS »

Né à Tel Aviv il y a presque quarante-huit ans, grandi et formé aux Etats-Unis dans une famille d'intellectuels de la droite sioniste la plus dure, qui se réclame de Zeev Jabotinsky – un homme admiré en son temps par Benito Mussolini et combattu par Ben Gourion – M. Nétanyahou, estime l'essayiste Daniel Ben Simon, « *est un revanchard dangereux* ». Analyse confirmée par le commentateur Hémi Shalev : « *L'homme est un outsider qui n'a aucune confiance dans l'establishment israélien, d'où ces innombrables conseillers (...) qui semblent parfois sortis tout droit d'un mauvais film des Monty Python.* » Convaincu que les institutions de l'Etat – armée, police, justice, services de renseignement –, la presse, l'Université et l'intelligentsia en général sont gangrenées par « *l'idéologie bêlante* » des travaillistes qui ont fondé et développé Israël, « *Bibi-les-gros-bras* », comme l'appellent ici les humoristes, n'écoute que ses proches et fonce tête baissée dans tous les pièges les plus grossiers.

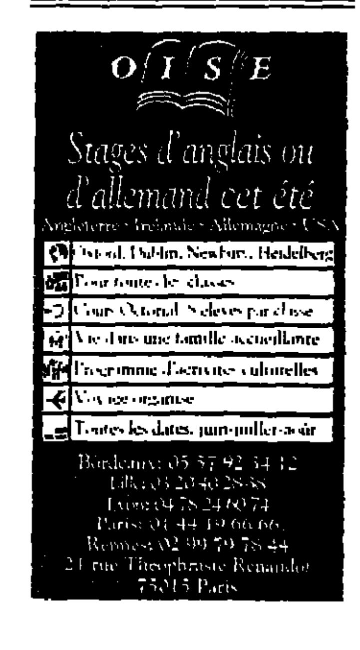
Erreurs d'aiguillage ou exécution soigneusement pensée d'une stratégie du pire, destinée à détruire un processus de paix régulièrement décrit comme « *une dangereuse braderie de la terre d'Israël* » ? En dix mois de pouvoir, l'homme qui avait promis aux Israéliens, « *la paix dans la sécurité* » a dynamité tous les fondements d'une politique qui aurait pu permettre un jour de réaliser ce rêve. Le processus de négociations avec les Palestiniens est moribond, les affrontements sont redevenus quotidiens, les brutalités de l'armée et des colons également, et les attentats et tentatives d'attentats ont repris. Désespérés de voir jamais aboutir les discussions – suspendues depuis deux mois – avec un homme qui rejette a priori leur droit à l'autodétermination et à la souveraineté, une forte proportion d'Arabes des territoires occupés soutiennent à nouveau le recours à la violence.

Candidat à la succession de Shimon Pérès à la direction travailliste, l'ancien général Ehoud Barak résume la situation : « *Voilà un homme qui, en dix mois de pouvoir, a ramené Israël dix ans en arrière.* » Se sentant floué, le monde arabe modéré, qui commençait à normaliser doucement ses relations avec l'Etat juif, reparle de boycottage. Les marchés d'Asie s'éloignent, les investisseurs étrangers désertent, et l'Europe, premier partenaire économique d'Israël, grogne. Même Bill Clinton, « *le président le plus sioniste qui se soit jamais vu à la Maison Blanche* », comme disait l'an dernier le magazine libéral *Jerusalem Report*, commence à se demander si « *Bibi l'Américain* » veut vraiment la paix avec ses voisins, ou s'il en est resté à la vieille doctrine d'acier de Jabotinsky selon laquelle « *les Arabes seront à jamais l'ennemi d'Israël* ».

M. Nétanyahou a évoqué dimanche une sorte de complot ourdi contre son gouvernement, « *non pas à cause de prétendus délits, mais parce* [qu'il veut] *construire Har Homa* – la nouvelle colonie juive à Jérusalem-Est, qui a mis le dernier feu aux poudres –, *parce* [qu'il est] *opposé à un Etat palestinien et parce* [qu'il refuse qu'Israël se retire] *du Golan* » syrien.

Ces quelques mots en forme de contre-attaque démontrent que l'ancien commando des unités spéciales, qui a succédé au Prix Nobel de la paix, Shimon Pérès, l'an dernier, est loin d'avoir dit son dernier mot.

Patrice Claude



Le nouveau premier ministre indien, Inder Kumar Gujral, a prêté serment

Diplomate, il est à l'origine du rapprochement de New Delhi avec ses voisins

Inder Kumar Gujral, soixante-dix-sept ans, a prêté serment, lundi 21 avril, en tant que nouveau premier ministre indien après avoir été nommé à ce poste, la veille, par le président Sharma. Ancien ministre des affaires étrangères, il a conduit, ces derniers mois, l'Inde vers un rapprochement avec ses voisins.

UN DIPLOMATE vient de remplacer un paysan à la tête de la plus grande des démocraties : Inder Kumar Gujral, soixante-dix-sept ans, ministre des affaires

PORTRAIT

« Je donnerai au peuple un gouvernement honnête et qui s'occupe de la pauvreté »

étrangères du gouvernement sortant et ancien ambassadeur à Moscou, est devenu, dimanche 20 avril, premier ministre de l'Inde en remplacement de Deve Gowda, fermier de basse caste du sud du pays.

M. Gujral a prêté serment lundi et dispose de deux jours pour prouver devant le Parlement que son gouvernement dispose d'une majorité suffisante. Cela ne devrait pas poser de problèmes, le Parti du Congrès ayant accepté de renouveler à la coalition du front uni un « soutien sans participation ».

Né en 1919 à Jhelum, qui se trouve aujourd'hui en territoire pakistanais, Inder Kumar Gujral a fait toutes ses études à Lahore. Cultivé et polyglotte, docteur ès-lettres, ce Pendjabi portant bouc et moustache participa à la lutte contre le colon britannique dans les années 40, ce qui lui valut d'être battu par la police du gouvernement de Sa Majesté et d'être emprisonné en 1942. Après la partition de l'empire des Indes, en 1947, il émigra en Inde avec toute sa famille.

A l'origine, bien qu'associé à un mouvement emmené par le Parti du Congrès du Mahatma Gandhi et de Nehru, Gujral est plus proche de la mouvance communiste indienne. Il rejoindra cependant le Congrès dans les années 50 et après s'être lancé un temps dans les affaires, il va grimper peu à peu dans la hiérarchie du parti. Responsable de la municipalité de New Delhi, il devient ensuite un proche conseiller d'Indira Gandhi qui lui confiera plusieurs postes ministériels, notamment ceux de l'habitat et des affaires parlementaires.

Mais, en 1975, quand Mme Gandhi déclare l'état d'urgence au mépris des règles les plus élémentaires d'une démocratie dont s'enorgueillissent les Indiens, il va se brouiller avec l'ancien premier ministre. Celle-ci lui offre cependant un « placard » prestigieux : le poste d'ambassadeur à Moscou, à un moment où l'Inde entretient avec l'URSS d'étroits rapports politiques et militaires. C'est donc dans la capitale soviétique que M. Gujral fourbira ses premières armes de diplomate et se taillera la réputation qui est aujourd'hui la sienne.

Même après la chute du gouvernement d'Indira Gandhi, I. K. Gujral sera reconduit dans ses fonctions d'ambassadeur et finira, plus tard, par quitter le Congrès pour se joindre aux « dissidents » du parti Janata. Quand Rajiv Gandhi perd les élections de 1989, il devient pour la première fois le chef de la diplomatie indienne sous le règne du premier ministre V. P. Singh et sera renommé au même poste l'année dernière, à l'issue des élections qui porteront le Front Uni et Deve Gowda au pouvoir.

Dix mois passés à la tête du ministère des affaires étrangères ont permis à M. Gujral de démontrer, une fois de plus, et avec brio, ses talents de négociateur. Il a été l'architecte d'un rapprochement de l'Inde avec ses voisins au terme d'une diplomatie imaginative et, à certains égards, visionnaire. Tant et si bien que l'on parle désormais en Inde d'une « doctrine Gujral ». Pour les pays de l'Asie du Sud, l'Inde a en effet été souvent perçue – à juste titre – comme un « big brother » envahissant, un pouvoir régional sur de lui et dominateur qui, à plusieurs reprises dans le passé, l'a conduit à dicter ses conditions aux nations plus petites et plus faibles de la région. La « doctrine Gujral » va à l'encontre de cette tendance. Dans un récent discours prononcé au Sri Lanka, M. Gujral s'est prononcé pour une politique de compromis avec ses voisins en affirmant que toute négociation ne repose pas forcément sur l'espoir d'une *« réciprocité »*.

Le bilan d'I. K. Gujral est impressionnant : signature d'un traité avec le Népal à propos d'un barrage controversé sur la rivière Mahakali, signature d'un traité similaire avec le Bangladesh, mettant ainsi fin à un vieux contentieux à propos du partage des eaux du Gange, reprise du dialogue avec le Pakistan après trois ans de silence diplomatique entre les deux rivaux du sous-continent. Les négociations entre New Delhi et Islamabad, dont les relations restent empoisonnées par la question du Cachemire, risquent fort peu d'aboutir prochainement à une vraie réconciliation entre ces deux pays qui se sont affrontés par trois fois en un demi-siècle. Mais la reprise de ce dialogue témoigne sans nul doute d'un nouveau climat.

Les milieux politiques et économiques indiens ont salué positivement la nomination de M. Gujral, qui a permis de mettre fin à trois semaines de crise. *« Je donnerai au peuple un gouvernement honnête et qui s'occupe des problèmes de base de la pauvreté »*, a-t-il déclaré, se présentant comme un *« homme humble »*. M. Gujral devra maintenant s'efforcer de maintenir l'unité d'une coalition hétérogène affaiblie parfois par ses dissensions internes. L'ex-ministre des affaires étrangères déclarait récemment que l'ancien gouvernement avait commis des *« erreurs »* : *« Nous étions comme des poissons venant de diverses rivières. Nous pouvons tirer les leçons du passé »*, a-t-il promis.

Bruno Philip

Changement dans la continuité

La nomination d'Inder Kumar Gujral au poste de premier ministre a permis de mettre fin à trois semaines de crise. Le 30 mars dernier, le Parti du Congrès avait retiré son soutien à la coalition minoritaire de treize partis dirigée par le chef du gouvernement, Deve Gowda. Des élections auraient pu constituer une solution à cette impasse. Mais personne ne les souhaitait, à l'exception des nationalistes hindous du Parti du peuple indien (BJP), qui auraient pu encore accroître leur représentation à la Chambre.

La démission de M. Gowda, dont le Congrès exigeait le départ, a conduit le parti des Nehru-Gandhi à renouveler son soutien au front uni. Le premier ministre change mais le « front » reste au pouvoir, et la composition du nouveau gouvernement reste la même que celle du cabinet sortant. A une exception de taille : le très libéral ministre des finances, M. Chindamabaram n'est pas reconduit dans ses fonctions. M. Gujral s'attribue ce portefeuille et conserve celui de ministre des affaires étrangères.

M. Kabila veut « recruter 100 000 hommes » pour « jeter le diable dehors » au Zaïre

A Lubumbashi, devant des milliers de personnes enthousiastes le chef de l'Alliance a de nouveau exigé le départ du pouvoir du président Mobutu Sese Seko

LUBUMBASHI
de notre envoyé spécial

Depuis six jours, Lubumbashi attendait l'apparition de Laurent-Désiré Kabila. Du chef de l'Alliance

REPORTAGE

Si le président zaïrois ne démissionne pas, « la guerre continuera jusqu'à Kinshasa »

des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) la population n'avait vu qu'un cortège composé d'un véhicule 4 x 4 vert bouteille aux vitres fumées, de deux camionnettes chargées de jeunes gens casqués et armés et d'un nombre variable de limousines allemandes.

Arrivé lundi 14 avril dans la capitale de la province du Shaba – qui a repris son nom de Katanga – M. Kabila avait trouvé le temps de rencontrer Nelson Mandela en Afrique du Sud, de donner son consentement à la signature d'un contrat minier, de démonétiser 60 % des coupures en circulation... mais pas de s'adresser aux Katangais.

CONTRÔLE DISCRET

Le grand meeting, plusieurs fois annoncé, plusieurs fois reporté, a eu lieu samedi 19 avril dans un stade que l'on appelle encore par habitude Mobutu Sese Seko. L'enceinte fait penser aux vieux stades britanniques avec une tribune d'honneur (pour l'Alliance et ses invités) et des gradins en terrasse (pour la foule) séparés de la pelouse par une grille créant ainsi un immense espace vide entre l'orateur et son public. L'entourage de M. Kabila est très soucieux de sa sécurité et une précédente tentative de réunion publique prévue sur une place de la ville avait été annulée par les responsables de la garde rapprochée du dirigeant « congolais ». Mais ce dernier est également soucieux de sa popularité et, quelques minutes après son arrivée dans le stade, la foule a été autorisée à se répandre sur la pelouse.

En attendant ce moment, le meeting a pris l'allure d'une grande fête provinciale avec défilé de majorettes ; la fanfare de la Gécamines, la société minière de la province, a fait assaut de décibels avec un orchestre de rumba ; sur de vieux matelas de mousse grisâtre, des jeunes gymnastes ont fait des cabrioles pendant qu'un groupe de danseurs comiques amusaient la foule. Plusieurs délégations avaient déployé des banderoles proclamant chacune leur appartenance : association des Nwembus, des Lubakats (dont est originaire M. Kabila), des Lundas, des Tshokwes. A l'entrée des tribunes, il semble que les militaires de l'Alliance aient exercé un contrôle discret sur le texte des banderoles, ce qui pourrait expliquer l'absence des partis politiques, dont certains avaient pourtant annoncé leur venue.

Tout au long de la réunion le service d'ordre est resté discret, ne serait-ce que par nécessité. Ils n'étaient qu'une cinquantaine de militaires, armés de pistolets mitrailleurs, pour canaliser une foule de 10 000 à 15 000 personnes, parfois turbulentes, tâche dont ils se sont acquittés avec une modération et une efficacité surprenantes.

Saluées par des vivats, la 4 x 4 verte et son escorte ont déposé M. Kabila au pied de la tribune où l'attendaient l'archevêque catholique, les dirigeants de la Gécamines et la quasi-totalité du gouvernement provisoire de l'Alliance. Tout au long de la semaine, les commissaires étaient arrivés par avion, utilisant leur base arrière de Goma. La fanfare de la Gécamines a joué tant bien que mal *La Congolaise*, l'hymne de l'indépendance qu'elle n'avait pas répété depuis des lustres, et le nouveau gouverneur du Katanga, Gaëtan Kakudji, revenu il y a quelques mois d'un long exil en Belgique, a présenté le chef de l'Alliance à la foule.

Petit homme massif, presque cubique, M. Kabila s'est collé derrière son pupitre et a parlé plus de deux heures sans note, sans manifester de signes de fatigue. Le chef de l'AFDL s'est exprimé en swahili après avoir donné le choix à la foule entre la langue véhiculaire de la région et le français.

TON MARTIAL

Ce long discours a d'abord été consacré à rassurer la population sur la volonté du mouvement armé d'obtenir le départ de M. Mobutu. M. Kabila a adopté un ton martial pour réaffirmer que, sans ce départ, *« la guerre continuerait jusqu'à Kinshasa »*, qu'il fallait *« recruter 100 000 hommes »* pour les forces de l'Alliance et la police afin de *« jeter le diable dehors »*. M. Kabila a affirmé qu'il ne négocierait avec M. Mobutu que *« les conditions de sa sécurité dans son village »* et qu'il lui ferait *« déposer par écrit sa démission »*. Ces exhortations et ces menaces ont provoqué l'enthousiasme de la foule.

En revanche, les longues explications sur la nécessité de suspendre l'activité des partis politiques et les critiques à l'encontre des dirigeants de l'opposition légale n'ont pas suscité la même unanimité. M. Kabila s'est employé à démontrer l'inanité de la stratégie adoptée par Etienne Tshisekedi, chef de l'Union démocratique pour le progrès social (UDPS) qui compte de nombreux partisans, particulièrement parmi les étudiants de l'université de Lubumbashi.

IMBROGLIO MONÉTAIRE

Finalement, le chef de l'AFDL a répondu aux interpellations des jeunes qui s'étaient progressivement massés au pied de la tribune. A gauche de l'orateur, un groupe de commerçants de diverses origines, mais que la population désigne par le vocable de « Libanais » sans y mettre beaucoup d'affection, a été pris à partie. Dans la matinée, un certain nombre de magasins de la ville étaient en effet restés fermés à la suite de l'imbroglio monétaire qui avait vu se succéder la démonétisation des coupures de 100 000, 500 000 et 1 million de nouveaux zaïres – les « prostates » – et la suspension provisoire de cette mesure.

Au cours des derniers mois, ces billets ont été déversés sur le Katanga par le pouvoir de Kinshasa qui n'avait pas réussi à les imposer dans le reste du pays. Leur retrait est insupportable pour les salariés, minoritaires mais nombreux, qui ont perçu leur traitement en « prostates ». Mais leur maintien en circulation affaiblit considérablement le zaïre face au dollar. Les dirigeants de l'Alliance ont finalement retenu la première de ces deux considérations, mais les commerçants qui craignent de se retrouver avec une masse de billets inconvertibles en devises refusent de les accepter et, pour ne pas affronter directement la foule et les militaires de l'Alliance, ont préféré garder portes closes.

Aux invectives à l'égard des « Libanais » qui essayaient de faire bonne figure sous l'orage, Laurent-Désiré Kabila a répondu : *« On ne peut mettre tous les commerçants dans le même sac. On ne peut pas dire qu'il y a des Libanais et des Congolais. Chaque cas doit être étudié. »* Il s'est même fait provocateur à l'égard de la foule : *« Ces gens sont venus sous Mobutu, mais sous Mobutu, vous ne vous en preniez pas à eux, alors pourquoi maintenant ? »* A la sortie du meeting, la nuit tombante, la foule continuait de conspuer les Européens en réclamant à la fois leur départ et la réouverture des commerces.

Thomas Sotinel

Hwang Jang-yop, l'ancien dignitaire nord-coréen, a été accueilli à Séoul

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Le transfuge nord-coréen Hwang Jang-yop, ancien théoricien de l'idéologie d'autosuffisance (*Juche*) de Pyongyang, est arrivé dimanche 20 avril sur une base militaire au sud de Séoul. Accompagné de son collaborateur Kim Duk-hong, l'ex-dignitaire du régime du Nord séjournait depuis le 18 mars aux Philippines après avoir fait défection à Pékin cinq semaines plus tôt. La télévision sud-coréenne a retransmis en direct l'arrivée des deux transfuges alors que les mesures de sécurité autour de l'aéroport étaient draconiennes. Dans un geste historique, M. Hwang et son adjoint ont levé trois fois les mains et crié hourra en sortant de l'avion.

Invité à s'exprimer devant la presse, M. Hwang a pour la première fois expliqué publiquement les motifs de son acte, confirmant dans un long discours la version qu'il en avait donnée par écrit lors de son séjour à Pékin. *« La Corée du Nord est devenue un étrange mélange de socialisme, de féodalisme moderne et de militarisme »*, a-t-il reconnu. M. Hwang a fustigé la fermeture du régime, ses politiques erronées et son obstination à vouloir réunifier la péninsule par la force : *« Ce pays qui s'est un jour vanté d'être le paradis des travailleurs socialistes mendie aujourd'hui du pain. »*

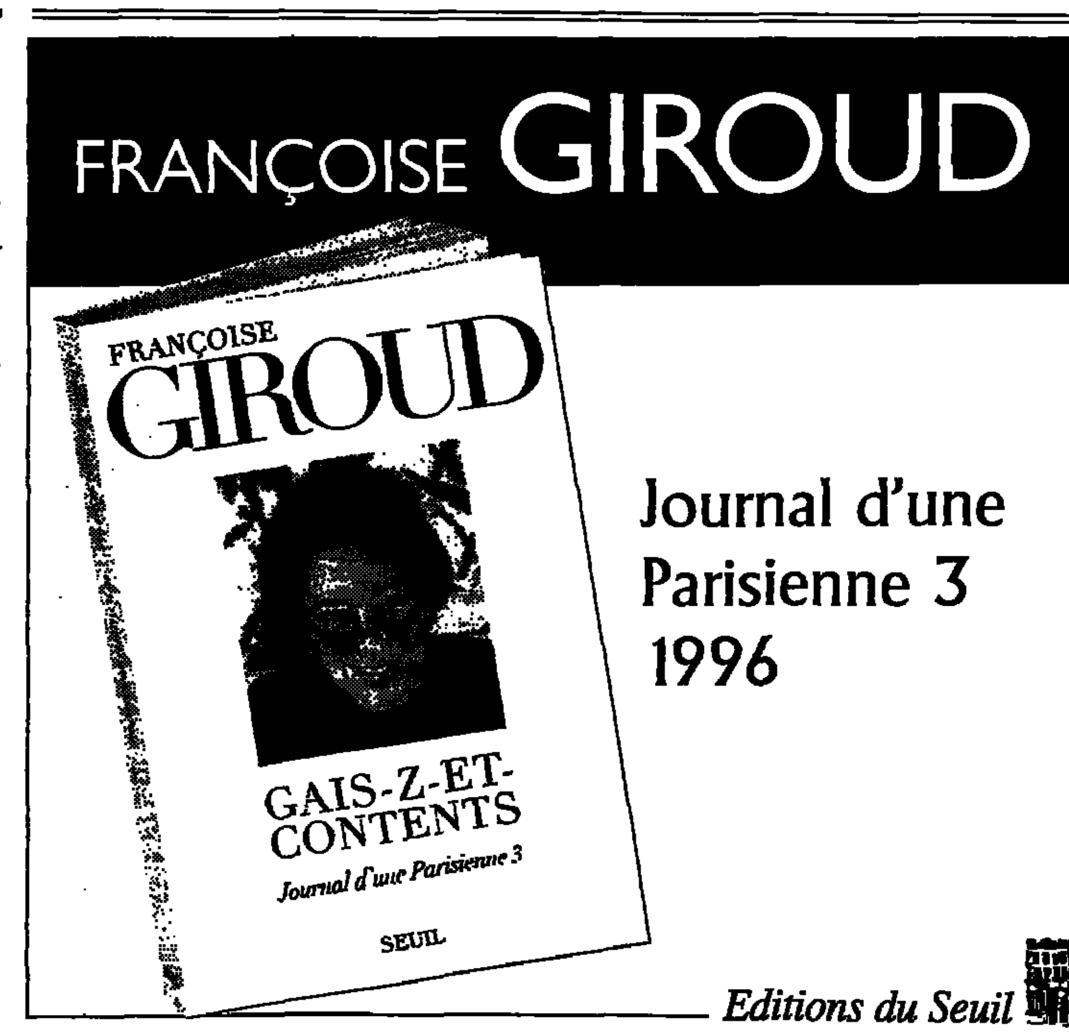
Visiblement ému, M. Hwang a fait part de sa détresse devant cette situation et du choix difficile d'abandonner les siens. *« Je suis venu en Corée du Sud avec la conviction que c'est la seule manière d'éviter la guerre avec mes frères du Sud. »* L'ancien théoricien de Pyongyang a ensuite appelé les autorités du Nord *« à abandonner leur ligne révolutionnaire contre le Sud et à s'engager sur la voie de l'ouverture et des réformes »*. M. Hwang s'est également déclaré honteux des fautes qu'il a commises dans le passé. *« Je passerai le reste de ma vie à réparer ce mal et consacrerai mes dernières forces à la réunification pacifique de notre nation. »*

« CRIMINEL DE GUERRE »

Hwang Jang-yop et Kim Duk-hong ont été acheminés après leur prestation vers un endroit de haute surveillance pour le fameux « debriefing ». Les informations stratégiques sur le fonctionnement du régime que M. Hwang devrait fournir aux experts sud-coréens, – malgré leur insistance, les Américains n'y seront pas officiellement présents –, font l'objet de beaucoup de spéculations. En milieu de semaine, le quotidien philippin *Philippine Star* révélait, en citant des fuites des renseignements philippins, la prétendue vente par M. Hwang à la Chine d'informations vitales sur les missiles Nodong II et III développés par Pyongyang. A Séoul, c'est surtout la « liste de Hwang » qui occupe les esprits : celui-ci aurait dans ses bagages les noms de 50 000 agents nord-coréens, anciens et actuels, en Corée du Sud. Quoique minoritaires, des voix se sont élevées pour exiger de Hwang des excuses sur son rôle passé : *« Criminel de guerre et artisan de l'idéologie du Juche, Hwang doit apporter ses excuses à notre peuple »* a déclaré le chef d'un parti d'opposition conservateur, le Parti libéral démocrate uni.

Au même moment, les laborieux pourparlers à New York entre Américains et représentants des deux Corées illustraient la difficulté de parvenir à un accord de paix dans la péninsule. Pour la deuxième fois en trois jours, les délégués nord-coréens ont suspendu, samedi 19 avril, les discussions au motif qu'ils attendaient des instructions de Pyongyang.

Brice Pedroletti



Le processus électoral est compromis au Mali

BAMAKO. *Le premier tour des législatives au* Mali, dont l'organisation a été contestée par l'opposition, a été remporté par l'Adema (Alliance pour la démocratie au Mali, au pouvoir), qui a enlevé 24 des 147 sièges de la future Assemblée, contre aucun pour l'opposition. Pour protester contre la mauvaise organisation du scrutin – reconnue par les autorités maliennes –, quatorze partis de l'*opposition* demandent son annulation. Ils ont également annoncé leur intention de *boycotter les autres scrutins prévus : la présidentielle* en mai et des municipales en juin. Ils ont retiré leurs neuf candidats à la présidence, laissant seul en lice le président sortant, Alpha Oumar Konaré (Adema). Accusé de vouloir se maintenir illégalement au pouvoir, le président Konaré, dont le mandat arrive à expiration le 8 juin, avait dissous l'Assemblée nationale début mars *pour que les élections* puissent se tenir dans les temps voulus, mais le processus électoral *semble remis en question* et le pays guetté par la paralysie politique. – *(AFP.)*

Echanges de tirs à la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan

MOSCOU. Les échanges de tirs qui ont lieu les 19 et 20 avril à la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan ont fait une cinquantaine de morts et de blessés des deux côtés, selon des militaires azerbaïdjanais cités dimanche par l'agence russe Interfax. Selon une source militaire à Bakou citée par l'agence, les forces azerbaïdjanaises *ont été la cible* de tirs arméniens au cours de la nuit de samedi à dimanche à la frontière nord-ouest de l'Azerbaïdjan, dans la région de Kazakh et de Taouze, et à la frontière sud-est du Nagorny Karabakh, territoire azerbaïdjanais majoritairement peuplé d'Arméniens. Ces derniers incidents n'ont pas été officiellement confirmés. Samedi matin, des échanges de tirs avaient déjà eu lieu dans les mêmes régions, faisant plusieurs victimes, selon les deux ex-Républiques soviétiques, qui s'accusent mutuellement d'être à l'origine de ces tirs. – *(AFP.)*

Vuk Draskovic a été désigné candidat de l'opposition à la présidence de Serbie

BELGRADE. L'écrivain Vuk Draskovic, cinquante ans, a été désigné, samedi 19 avril, candidat de l'opposition serbe à l'élection présidentielle prévue avant la fin de l'année, a annoncé son parti, le Mouvement serbe de renouveau *(SPO). La candidature de M. Draskovic a* été approuvée par le comité directeur du SPO, au nom de la coalition d'opposition Ensemble qui regroupe le SPO, le Parti démocrate de Zoran Djindjic et l'Alliance civique de Mme Vesna Pesic. Un accord signé début février par ces trois partis confiait au SPO le choix du candidat de la coalition à l'élection présidentielle, en conditionnant toutefois sa participation à la libéralisation des médias et à l'adoption d'une *nouvelle loi électorale. Le président Milosevic, réélu en 1992*, ne peut pas en principe briguer un troisième mandat, selon la Constitution. – *(AFP.)*

EUROPE

■ ***SUISSE : un Serbe de Bosnie*** *jugé* pour crimes de guerre a été acquitté, vendredi 18 avril, par un tribunal militaire suisse siégeant à Lausanne. Cet homme avait été désigné en mai 1995 à Genève par d'autres demandeurs d'asile comme l'un des tortionnaires du camp d'Omarska, dans le nord-ouest de la Bosnie-Herzégovine. Après son arrestation, le tribunal pénal international de La Haye avait demandé à la Suisse de le juger, ce qui constituait une première dans les annales *judiciaires helvétiques. Le tribunal a conclu que le doute devait* profiter à l'accusé et lui a alloué 100 000 francs suisses d'indemnité pour le préjudice subi. – *(Corresp.)*

ASIE

■ **HONGKONG : les premiers soldats chinois** ont fait leur entrée discrète à Hongkong lundi 21 avril, en uniforme mais sans armes, à soixante-dix jours de la rétrocession effective à la Chine de cette colonie britannique. Il s'agit de quarante membres d'une avant-garde de l'Armée populaire de libération chargée de la préparation matérielle de l'arrivée de la garnison qui prendra la relève des dernières troupes britanniques le 30 juin à minuit. – *(AFP.)*

Les anticommunistes remportent une nette victoire aux législatives en Bulgarie

Le nouveau gouvernement aura la tâche difficile d'enrayer la déroute économique

La Bulgarie, où les ex-communistes étaient restés au pouvoir presque sans interruption depuis sept années, a connu, samedi 19 avril, sa première alternance politique nette. Les élections législatives anticipées ont été largement remportées par une coalition de partis de centre droit, emmenée par l'Union des forces démocratiques (UFD). A sa tête, Ivan Kostov est pressenti pour devenir le prochain premier ministre.

SOFIA
de notre envoyé spécial

« Cette nuit, les Bulgares peuvent faire la fête, mais demain ils devront se mettre à l'œuvre car il faudra beaucoup de courage pour surmonter la crise. » Commentant les premiers résultats annonçant la victoire des Forces démocratiques unies (FDU, coalition de centre droit dont la principale composante est l'Union des forces démocratiques) *aux élections législatives* anticipées de samedi 19 avril, le président Petar Stoïanov paraissait à la fois soulagé par le succès de l'ancienne opposition et inquiet *quant à l'avenir du pays. La population* non plus n'avait pas réellement l'esprit à la fête. A Sofia, ils n'étaient qu'une poignée de sympathisants à s'agiter dans la nuit de samedi à dimanche devant le massif palais, où l'état-major des FDU, entouré de militants, de quelques personnalités et de journalistes, a eu la confirmation d'une victoire que tout le monde pressentait.

Ce jour pourtant fera date. Pour la première fois depuis sept ans, les FDU disposeront en effet de la majorité absolue au Parlement. Cette victoire, d'une ampleur toutefois inférieure à ce que prédisaient les *sondages, a été saluée par le président* Stoïanov comme *« une preuve de maturité politique »* pour la démocratie bulgare renaissante.

« Ce résultat correspond à un changement profond des attitudes politiques des Bulgares », estime pour sa part la sociologue Mira Yanova. *« Il y a quelques mois encore, le Parti socialiste* [PSB] *semblait impossible à déboulonner »*, rappelle cette responsable de l'institut de sondage MBMD. Les héritiers du *parti communiste* occupaient la majorité absolue des sièges au Parlement, avaient la main haute sur le pouvoir économique par le biais des gigantesques entreprises publiques, et, à l'exception de la brève parenthèse du gouvernement UFD de Filip Dimitrov en 1991-1992, ils avaient dirigé ou participé à tous les gouvernements bulgares au cours des sept *dernières années.*

Samedi, moins d'un électeur sur quatre a accordé sa confiance au PSB. Les Bulgares, dont le salaire moyen officiel ne dépasse pas 100 francs par *mois* (cinq fois moins qu'il y a quelques mois), lui ont ainsi fait payer le prix de la déroute économique que le pays connaît actuellement. Cette hémorragie de suffrages a notam*ment bénéficié* aux socialistes réformateurs de la Gauche européenne.

LES QUATRE PRIORITÉS DE L'UFD

Conformément à la Constitution, le chef de l'Etat devrait donc *charger* les Forces démocratiques de choisir en leur sein le futur premier ministre lors de la réunion du nouveau Parlement d'ici à deux semaines. Le favori est le président de l'UFD, Ivan Kostov. *« Ce serait un choix logique »*, a *commenté* le président Stoïanov, membre de cette même formation. La route est d'autant plus libre que le chef de l'actuel gouvernement intérimaire, le maire de Sofia, Stefan Sofianski, ne veut pas poursuivre cette expérience malgré sa popularité et les premiers résultats économiques encourageants obtenus depuis sa nomination en février.

Premier ministre pressenti et désireux de l'être, M. Kostov a dressé, lors de la soirée électorale, les grandes lignes *de ce qui ressemble* fortement à un programme de *gouvernement* axé autour de quatre priorités. En premier lieu, a-t-il expliqué en substance, la Bulgarie devra respecter ses engagements internationaux, principalement *le douloureux* plan de réformes économiques conçu avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale en échange de 1,2 milliard de dollars de prêts. Tranchant avec *les atermoiements* des socialistes, M. Kostov a affirmé sa détermination pour parvenir à intégrer l'Union européenne et l'OTAN. La lutte contre la corruption endémique dans ce pays serait renforcée. Enfin, thème remis à *l'ordre du jour sept* ans après la chute de la dictature de Todor Jivkov, les dossiers constitués par la police politique de l'ancien régime pourraient être ouverts.

Avant de passer aux actes, M. Kostov devra gagner une autre bataille sur le front politique : réussir à former un gouvernement respectant l'alchimie d'une coalition qui s'était déchirée par le passé. Certes, l'ancienne opposition a mûri. *Mais les difficultés qui* attendent la nouvelle majorité pour redresser la barre économique mettront sa cohésion à l'épreuve. En demandant samedi soir de faire preuve de *« courage »* et *« d'abnégation »*, le président Stoïanov pensait sans doute autant à la population qu'à ses « amis » politiques.

Christophe Châtelot

Majorité absolue au Parlement

***L'Union des forces démocratiques (UFD, centre droit) et ses alliés,* regroupés au sein de la coalition des Forces démocratiques unies (FDU), disposeront de la majorité absolue au Parlement bulgare, avec 137 sièges sur un total de 240, selon des résultats partiels après dépouillement de 99 % des bulletins. Les FDU ont obtenu plus de 52 % des voix. *Le Parti socialiste bulgare (PSB) a recueilli de son côté* 22,17 % des suffrages, obtenant 58 sièges, contre 125 dans la précédente assemblée. Le PSB devient la principale force d'opposition au Parlement.**

Trois petites formations ont franchi le seuil des 4 % des voix pour entrer au Parlement : l'Union pour le salut national (monarchistes et minorité turque, créditée de 7 % des voix), la Gauche européenne (socialistes réformateurs, 6 % des suffrages), et le Business Bloc de Bulgarie (mouvement populiste, 5 % selon les résultats partiels). Le taux de participation a été de 58,3 %.

Les partis non serbes gagnent les élections en Slavonie

L'ADMINISTRATION PROVISOIRE de *l'ONU en Slavonie* et *la commission électorale* croate à Zagreb ont annoncé, samedi 19 avril, que les partis non serbes avaient remporté les élections locales et régionales des 13 et 14 avril à Vukovar, la principale ville de Slavonie orientale.

Cette région est le dernier territoire croate *tombé aux mains des Serbes indépendantistes* qui s'étaient rebellés en 1991 contre Zagreb à n'être pas encore repassé sous le contrôle de Zagreb. Ce scrutin était considéré comme une étape importante dans la perspective du retour de cette région sous l'autorité de Zagreb, qui doit intervenir au plus tard en janvier 1998, quand s'achèvera l'actuelle administration par l'ONU.

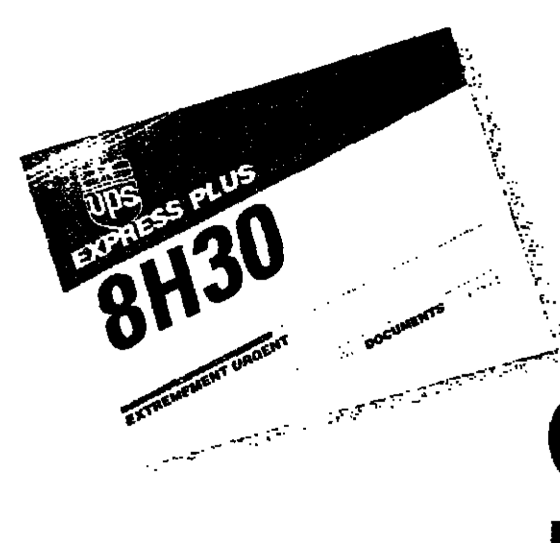
Les Croates qui ont fui ou ont été chassés de Vukovar ont davantage voté que les Serbes qui y vivent, avec 15 650 votes contre 14 136. Les réfugiés ont voté depuis le territoire contrôlé par les autorités croates. *Le Parti* indépendant démocratique serbe (SDSS), parti unique des Serbes de Slavonie orientale dirigé par Vojislav Stanimirovic, a remporté 46,99 % des voix à Vukovar. Mais le parti du président croate Franjo Tudjman (HDZ) a recueilli 40,32 %, et les indépendants décrits par l'ONU comme *« non Serbes »* 12,69 %.

UN TAUX DE PARTICIPATION DE 85 %

En dehors de Vukovar, le HDZ (Communauté démocratique croate) a remporté plus de 50 % des voix dans quinze localités et était en tête dans une seizième. Le SDSS a, de son côté, *gagné plus de 50 % des voix dans onze municipalités.*

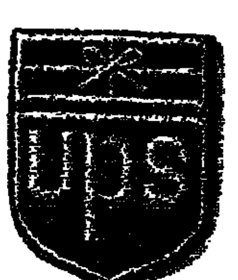
L'administrateur transitoire de l'ONU en Slavonie orientale, Jacques Klein, a estimé, samedi, que les élections dans cette région de Croatie sous le contrôle des Serbes indépendantistes avaient été un *« succès »* et qu'il devait pouvoir les valider *« d'ici mardi »*. A l'issue d'un entretien avec le président croate Franjo Tudjman, l'administrateur de l'ONU s'est notamment félicité d'un taux de participation de 85 % qu'il a qualifié d'*« énorme »*. *« Les gens ont participé, ils ont voté pour la démocratie, ils ont voté pour l'honnêteté, ils ont voté pour leur propre avenir. Nous n'avons pas eu un seul incident, et le plus important... nous avons à présent un pouvoir régional légitime »*, a déclaré M. Klein.

Selon l'administrateur, le prochain problème à résoudre en Slavonie orientale est celui des personnes déplacées. Des dizaines de milliers *de Croates ont été chassés de Slavonie lorsque* les sécessionnistes serbes en avaient pris le contrôle en 1991. En 1995, de nombreux réfugiés serbes y avaient afflué après la conquête par l'armée croate de la Krajina. – *(AFP.)*



N'EST-CE PAS FORMIDABLE
QUE CE SOIT LE COLIS
QUI ATTENDE VOTRE CLIENT
PLUTOT QUE LE CONTRAIRE ?

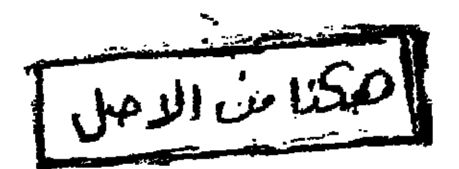
Le service Express Plus UPS vous garantit une livraison avant 8 h 30 le lendemain matin...
Avant même que la journée commence.

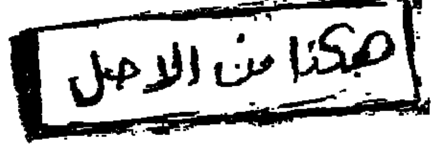


http://www.ups.com

Pour en savoir plus sur les services UPS, appelez le 0 800 877 877 (appel gratuit).

C'est comme si c'était fait.





remportent
atives en Bulgarie

Le chef du Parti travailliste britannique apparaît de plus en plus sûr de sa victoire

Tony Blair mène une campagne électorale soigneusement préparée

Lors d'une journée marathon de campagne électorale, jeudi 17 avril à Edimbourg, Tony Blair s'est montré sûr de lui et de sa prochaine victoire. Même si l'avance du Parti travailliste sur les conservateurs tend à se réduire, l'écart de quatorze points qui les sépare encore dans les sondages lui permet d'envisager une confortable majorité d'environ cent cinquante sièges à la Chambre des communes après le scrutin du 1er mai.

EDIMBOURG
de notre envoyé spécial

L'équipe de conseillers de Tony Blair avait préparé soigneusement le thème de la campagne. Le chef du Parti travailliste allait attaquer le gouvernement sur la santé et la protection sociale. Pour enfoncer le clou, un grand meeting était prévu dans la salle de concert de la métropole écossaise, qui est également la ville natale de « Tony ». Le matin, après sa conférence de presse quotidienne à son quartier général de la tour Millbank, à proximité de Westminster, et avant de s'envoler pour l'Ecosse, M. Blair a effectué, avec son épouse, Cherie, et la députée travailliste de la circonscription, une visite très médiatisée à l'hôpital Saint Thomas voisin.

ÉLECTIONS

Il y a visité rapidement le pavillon des cancéreux. Bill Daniel, un octogénaire, l'attendait dans le couloir pour lui raconter qu'il avait voté labour toute sa vie. Un ingénieur lui a dit que son projet de réforme du NHS (la sécurité sociale britannique) n'était que *« promesse creuse. Je suis déçu par l'absence de substance derrière des mots vagues. Comment pourrez-vous réformer le NHS avec quelques manipulations de la gestion ? »* Tony, le sourire aux lèvres, a continué d'expliquer que, même s'il n'y avait pas beaucoup d'argent dans sa corbeille de promesses électorales, c'était l'intention qui comptait et que les économies sur une bureaucratie hypertrophiée par les tories allaient permettre de faire bouger certaines choses.

C'est l'idée qu'il a reprise devant le personnel médical. Révoltés par les coupes sombres effectuées dans les services, les médecins ne sont guère convaincus par le projet travailliste. Les 100 millions de livres d'économies de fonctionnement préconisées ont été qualifiées par le président de l'ordre des médecins de *« franchement pathétiques »*. Kathleen Freiham, une assistante sociale, avait profité de la pause pour venir à l'écoute bien qu'elle n'ait *« aucun respect pour les politiciens »*. Après avoir écouté M. Blair promettre de faire mieux sans pouvoir s'en donner les moyens financiers – de peur d'être accusé par les tories de vouloir augmenter les impôts –, elle était à moitié convaincue : *« On n'a pas le choix, mais j'aurais voulu qu'il annonce une hausse des impôts en faveur de la sécu. »*

Il faut dire toutefois que, même si l'argent manque, les arguments de M. Blair ont fait mouche chez les médecins et les infirmières comme, quelques heures plus tard, devant les militants d'Edimbourg : il a dénoncé la privatisation rampante, la bureaucratie, les gaspillages. Il faut aller de l'avant, ne pas regarder avec nostalgie en arrière – vers les années 70 où le Labour était au pouvoir –, travailler ensemble. Toutefois, *« je n'ai pas de baguette magique, je ne pourrai refaire en dix-huit jours ce que les tories ont défait pendant dix-huit ans »*.

SUR LE PODIUM

Arrivé à Edimbourg dans la soirée, Tony pose pour la photo en bras de chemise. Il veut rappeler qu'il avait été barman à Paris en tirant à la pression quelques pintes d'une bière brassée spécialement pour lui, la Traquair Blair's Brew, avant de rencontrer les militants. Les travaillistes veulent éviter le terme de *« rallye »* qui leur rappelle celui, désastreux, organisé quelques jours avant les élections de 1992 : le ton triomphaliste du leader du Labour de l'époque, Neil Kinnock, avait refroidi de nombreux électeurs potentiels.

La salle avait été bien chauffée quand Tony est apparu sur le podium. Dans son discours bien préparé, il a répété ses arguments sur le NHS à une heure de grande écoute télévisée, accusant le gouvernement de M. Major d'avoir *« la permission de tuer la sécu »*. *« C'est nous qui l'avons créée*, s'est-il écrié, *ne les laissons pas la détruire. »* Puis, soudain, il s'est mis à improviser, abandonnant son programme pointilliste et minimaliste pour entrer dans le domaine des idées. Le micro, il sait s'en servir et hausse le ton pour convaincre huit cents personnes conquises d'avance. M. Blair avait sans doute compris que, bien plus qu'une machine ultra rodée, le supplément d'âme, la spontanéité, réelle ou supposée, peuvent aussi convaincre. Peut-être aussi prend-il de plus en plus confiance en lui au fur et à mesure de la campagne, devant les sondages qui continuent de le favoriser, et le peu d'impact sur l'opinion de ses gaffes face à celles de l'adversaire. *« Les tories ramènent le débat au degré zéro, ils tentent d'anesthésier les électeurs en prétendant que rien ne sépare les deux camps et qu'il vaut mieux voter pour le diable que l'on connaît. Moi, je vais vous dire quelles sont ces différences »*, s'est-il exclamé avant d'insister sur les divergences les plus marquantes.

Puis il s'est échauffé : *« Nous voulons changer la philosophie qui est derrière le gouvernement de notre nation. Je crois dans une politique fondée sur les valeurs dans lesquelles nous croyons, la justice alliée au progrès. »* Reprenant le ton moraliste tiré du christianisme social qui soufend sa philosophie politique, il a ajouté : *« Nous ne sommes pas des individus isolés les uns des autres, nous faisons partie d'une société, d'une communauté fondée sur la décence, la compassion, l'aide à ceux qui en ont besoin. » « Le Labour, ce n'est plus le passé, c'est l'avenir* (...) *Nous pouvons faire mieux que les tories. »*

Ce leitmotiv a été repris en musique en clôture par le groupe D : Ream, auteur d'une chanson à succès devenue l'hymne de la campagne des travaillistes : *« Les choses ne peuvent qu'aller mieux ! »* Il était temps de reprendre l'avion. Il était minuit quand les autocars ont rejoint Londres. La journée avait duré plus de quinze heures.

Tony Blair se sent de plus en plus sûr de lui. *« Il lui suffit seulement de continuer à respirer jusqu'au 1er mai, et l'affaire est dans le sac »*, ironisait un passager de l'avion du probable prochain premier ministre britannique. Car, en dépit de tous les efforts de l'état-major tory – dont la dernière trouvaille est une affiche montrant un tout petit Tony assis sur les genoux d'un menaçant chancellier Kohl comme la poupée d'un ventriloque –, M. Major ne parvient toujours pas à décoller dans les sondages. Au début d'avril, l'avance exceptionnelle du Labour s'était tassée, faisant espérer aux conservateurs une embellie tant attendue.

Mais les bonnes nouvelles économiques ont été noyées sous la cacophonie du parti et du gouvernement sur l'Europe. Conséquence : la semaine aura été exécrable pour M. Major et, selon les sondages, le Labour a stabilisé son avance aux environs de quatorze points. D'ici aux élections, en sillonnant le pays, Tony Blair va s'efforcer de maintenir une marge qui l'assurerait d'une confortable majorité d'environ cent cinquante sièges et d'éviter les vagues qui pourraient le faire trébucher sur les marches du pouvoir.

Patrice de Beer

Alertes à la bombe dans cinq gares de Londres

Scotland Yard a fait fermer, lundi matin 21 avril, cinq gares ferroviaires de Londres à la suite d'alertes à la bombe. Selon un porte-parole de la police britannique, ces gares (King's Cross, Charing Cross, Paddington, St-Pancras, plus la station de métro de Baker Street), empruntées chaque matin par des milliers d'usagers, ont été évacuées à la suite de coups de téléphone parvenus aux autorités et *« comportant des menaces »*. Les quatres principaux aéroports de Londres étaient également paralysés.

Ces dernières semaines, l'Armée républicaine irlandaise a juré de désorganiser les transports routiers et ferroviaires dans tout le pays à l'approche des élections législatives. Le Sinn Fein, aile politique de l'IRA, a assuré, dimanche, lors de son congrès annuel, qu'il est prêt à *« faire affaire et trouver accord »* avec le futur gouvernement britannique issu des élections du 1er mai, qu'il a décrites comme *« une nouvelle opportunité »* pour la paix en Irlande du Nord.

Secousses à la tête du pouvoir péruvien

Sur fond de crise des otages à Lima, le ministre de l'intérieur et le chef de la police ont été contraints de démissionner

LIMA
de notre correspondante

Quatre mois après les faits, l'affaire des otages retenus par un commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) à la résidence de l'ambassade du Japon à Lima, a fait ses premières victimes politiques au sein du pouvoir péruvien. Les généraux Juan Briones Davila et Antonio Ketin Vidal, respectivement ministre de l'intérieur et chef de la police, ont été poussés à la démission, samedi 19 avril, par le président Alberto Fujimori. Le général Briones, qui était un vieux collaborateur de M. Fujimori, a assuré qu'il assumait *« la responsabilité politique »* de n'avoir pu empêcher l'action du commando guévariste. Quant au général Ketin Vidal, qui s'était rendu célèbre en arrêtant, en octobre 1992, sans violence et après des mois d'enquête, Abimaël Guzman, numéro un du Parti communiste-Sentier lumineux, et son état major, il a déclaré abandonner la direction de la police en raison des *« mises en cause systématiques »* de cette institution.

Ces départs inattendus sont à rapprocher de l'enlisement que connaissent les négociations pour mettre fin à la crise des otages qui entre dans son cinquième mois. Les réunions entre gouvernement, médiateurs de la commission, dite des garants, et chefs du commando piétinent. En dépit de confidences faisant état de *« progrès »*, chacun semble camper sur ses positions, le président Fujimori refusant toujours la libération des prisonniers que le MRTA réclame en échange de celle des otages.

« LUTTE SILENCIEUSE »

Bien que les autorités de Lima aient toujours pris soin d'agir dans la plus grande discrétion, ce blocage n'a pas réussi à totalement masquer les divergences qui agitent les cercles dirigeants péruviens sur la façon de gérer la crise. Il était ainsi de notoriété publique que, contrairement à certains de ses collègues, le chef de la police aujourd'hui limogé s'opposait à toute solution de force pour libérer les otages. La récente expulsion de Lima du numéro deux du Comité international de la Croix-Rouge est venue également rappeler que l'unanimité ne règnait toujours pas entre les différents protagonistes du drame.

Au délicat problème des otages, sont venus s'ajouter les sévices dont a été victime un agent féminin du service de renseignement de l'armée de terre (SIE), torturée par ses collègues qui la soupçonnaient d'être à l'origine de fuites à la presse. La découverte du corps d'un autre agent féminin du SIE, ainsi que les agressions à répétition dirigées contre plusieurs personnalités de l'opposition n'ont rien fait pour calmer la situation. Aux yeux des autorités, ces derniers incidents ne seraient que l'expression d'une criminalité ordinaire, mais l'opposition y voit plutôt des manœuvres d'intimidation d'un pouvoir en difficulté.

Depuis le 5 avril 1992, date à laquelle le président Alberto Fujimori avait pris en main tous les pouvoirs, jamais le régime n'avait connu de telles turbulences. Les dernières affaires ont déclenché une tempête à Lima, l'opposition exigeant la démission du gouvernement et celle des deux piliers du régime que sont le conseiller présidentiel, Vladimiro Montesinos, chef *de facto* de tous les services de renseignement du pays, et le commandant en chef de l'armée, le général Nicolas Hermoza.

Pour beaucoup, la mise sur la place publique des tortures au sein du SIE, de même que la récente publication, dans une émission de télévision, de la feuille d'impôt de M. Montesinos – en 1995 il a déclaré au fisc un revenu mensuel moyen de quelque 270 000 francs d'origine incertaine – sont le reflet d'une féroce lutte de pouvoir qui agiterait les cercles dirigeants péruviens.

Le président Fujimori, qui s'appuie de plus en plus sur les services secrets et sur l'armée, n'en serait-il pas devenu l'otage ? se demande brutalement la classe politique péruvienne. L'hebdomadaire indépendant *Caretas* affirmait ainsi récemment que le *triumvirat* formé par le président Fujimori, son controversé conseiller Montesinos et le général Hermoza était en voie de dissolution. La même analyse était faite par le directeur adjoint du journal pro-gouvernemental *Expreso*, qui décrit *« l'étonnante et préoccupante hypothèse selon laquelle les actes de barbarie causés par le service de renseignement ont eu lieu dans le contexte d'une lutte silencieuse mais acharnée entre Vladimiro Montesinos et un secteur important de l'armée, à la tête duquel se trouverait le général Nicolas Hermoza »*.

Nicole Bonnet

COLAS

1996 : Bénéfice net (part du groupe) de 400 MF (+ 3 %)

Le Conseil d'Administration de Colas, réuni le 17 avril 1997 sous la présidence d'Alain Dupont, a arrêté les comptes de l'exercice 1996.

CHIFFRES CLES CONSOLIDÉS :

(en millions de francs)	1996	1995
Chiffre d'affaires économique	19 354	19 240
Capacité d'autofinancement	1 053	1 065
Résultat net	408	404
Résultat net (part du Groupe)	400	390

EN 1996, LA PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ À L'INTERNATIONAL A COMPENSÉ LA BAISSE D'ACTIVITÉ EN FRANCE :

Le chiffre d'affaires économique s'est élevé à 19,4 milliards de francs contre 19,2 milliards en 1995. L'activité en métropole a reculé de 5 %, celle de l'international progressant de 11 %, grâce notamment aux acquisitions de Colas en Irlande, en Allemagne et de nouvelles sociétés en Hongrie.

En 1996, 8 milliards de francs, soit 41 % du chiffre d'affaires total, ont été réalisés à l'international et outre-mer et se répartissent entre l'Europe (hors France) 37 %, l'Amérique du nord 37 %, l'Afrique, l'Asie, l'Océan Indien et les Dom-Tom 26 %.

RÉSULTAT NET (PART GROUPE) + 3 % :

Colas a enregistré une progression de 3 % du résultat net consolidé (part du groupe) qui s'établit à 400 millions de francs contre 390 millions en 1995. La capacité d'autofinancement, qui a atteint 1 053 millions de francs, s'est ajoutée aux produits de l'augmentation de capital et de l'emprunt obligataire de 500 millions chacun réalisés fin 1996, pour financer en grande partie le programme d'investissements nets d'un montant de 2,1 milliards.

Le bénéfice net de Colas SA, société mère, s'est élevé à 256 millions de francs contre 201 millions en 1995, soit une progression de 27 %.

DIVIDENDES :

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale, qui se réunira le 9 juin 1997, de distribuer un dividende net de 25 francs par action, soit avec l'avoir fiscal une rémunération globale de 37,50 francs par action, identique à l'an passé, mais se rapportant à un capital augmenté de 13,3 %.

PERSPECTIVES 1997 :

Pour 1997, il est raisonnable d'anticiper un recul du marché routier français moins marqué qu'en 1996 s'il n'y a pas de gel des crédits. A l'international, les perspectives de la majorité des filiales en Amérique du Nord, dans l'Océan Indien et en Asie sont bonnes car évoluant dans un contexte plus favorable.

L'acquisition de Screg, qui conforte la position du Groupe, leader mondial de la construction et de l'entretien des routes, permettra le développement en France de synergies pour la production de matériaux routiers. De plus, l'offre de produits et procédés spéciaux se trouve encore élargie.

Les développements par croissance externe à l'international se poursuivront. Début 1997, 50 % de la société finlandaise Valtatie Oy ont été acquis ainsi que les actifs de la société S.W.T.D. en Grande-Bretagne.

Avec Screg (dont l'activité et le résultat n'ont pas été intégrés dans les comptes consolidés en 1996), le chiffre d'affaires consolidé pourrait être en 1997 de l'ordre de 25 milliards de francs.

Des escroqueries ternissent l'image des jeux télévisés italiens

ROME
de notre correspondant

L'émotion étranglait la voix de Mara Venier, dimanche après-midi 20 avril, lorsque cette présentatrice vedette de la RAI uno a ouvert son programme « Domenica in ». Une semaine auparavant, une sombre escroquerie était en effet venue ternir cette émission populaire, lors d'un jeu au cours duquel 100 millions de lires (300 000 francs) étaient à gagner. L'un des vingt concurrents sélectionnés dans l'annuaire par un haut fonctionnaire du ministère des finances répondait aux questions par téléphone. A la première, pas de problème. A la seconde, Marco Mastroianni répond encore du tac au tac. Cette fois, non seulement la réponse n'a rien à voir avec la question mais correspond effectivement à une question qui en dernière minute... a été supprimée.

Mara Venier, en direct, s'étonne, puis comprend. Le candidat devait être au courant du questionnaire avant le jeu. Le pot aux roses est découvert et l'enquête révèle que le fonctionnaire des finances Umberto Baldini est à l'origine du trucage. En larmes, il avouera tout. Il n'en est d'ailleurs pas à son coup d'essai. A trois reprises déjà, le 12 janvier (180 millions de lires), le 9 février (80 millions) et le 9 mars (80 millions), il a utilisé, à son profit, ses fonctions de garant du bon fonctionnement de ce jeu. *« Je l'ai fait*, a-t-il dit, *pour de l'argent. Parce que c'est humain de céder à la tentation devant tant d'argent à gagner facilement. Le comble est que tout cet argent, je ne l'ai pas encore encaissé. »*

Ce 13 avril, le mécanisme devait fonctionner comme les autres fois. Trois quarts d'heure avant le jeu, Umberto Baldini prenait connaissance des questions et des réponses. Il ne lui restait plus qu'à sortir discrètement, trouver un téléphone public et communiquer les réponses à un intermédiaire qui les transmettait au concurrent. Cette fois, le candidat était, selon ses propres termes, *« stupide, un crétin »* qui n'a même pas écouté la question avant d'y répondre, et les 100 millions de lires à partager en trois se sont évanouis...

En janvier, le tirage de la tranche spéciale de l'Epiphanie de la loterie nationale avait déjà donné lieu à un scandale. Quatre boules sur les dix n'étaient pas descendues dans l'une des sept sphères. Le tirage avait été validé, puis annulé, et les numéros gagnants remplacés par ceux sortis lors des prix de consolation. Mais les montants n'étaient pas les mêmes : 2 milliards de lires (près de 700 millions de francs) pour le premier prix, et cette affaire n'a toujours pas connu son épilogue.

Michel Bôle-Richard

Panda



32 900F

si votre voiture a plus de 8 ans.



Elle est bien aussi en rouge.

Version présentée Panda 41 900F Prix Net ou 32 900F Prime Qualité Fiat de 9 000F déduite pour la reprise de votre voiture de plus de 8 ans. Tarif Prix Net au 28.10.96. AM 97.

TRANSPARENCE FIAT

DABLE
OLIS
CLIENT
'RAIRE ?



DISSOLUTION Jacques Chirac *devait annoncer, lundi soir 21 avril,* à la télévision, la dissolution de l'Assemblée nationale et l'organisation d'élections législatives anticipées afin de permettre au gouvernement de prendre les décisions nécessaires pour assurer l'entrée de la France dans l'Union monétaire européenne. ● LA GAUCHE a confirmé qu'elle pense parvenir à un accord sur quelques *« grandes orientations »*. Lionel Jospin a durci les conditions qu'il met à la création de l'euro, en expliquant qu'elle ne doit pas se faire au prix d'une rigueur accrue. Il entend dénoncer l'échec de la majorité *sortante* et refuser *« l'ultralibéralisme »* *(lire page 7)*. ● LA DROITE doit trancher, mardi, les dernières candidatures en litige entre le RPR et l'UDF. Alain Juppé s'exprimera mardi, en tant que chef de la majorité, devant les députés sortants de ces deux formations *(lire page 8)*.

Jacques Chirac demande aux Français les moyens de poursuivre son action

Le président de la République devait justifier, lundi soir, la dissolution de l'Assemblée nationale par la nécessité d'aborder en position de force l'entrée dans la monnaie unique européenne, la décision, prise au printemps 1998, devant être préparée dès maintenant

UNE SÉRIE DE RENDEZ-VOUS, une liste de numéros de téléphone. Comme le veut la Constitution, le chef de l'Etat a reçu, lundi matin à l'Elysée, le premier ministre, le président du Sénat, et le président de l'Assemblée nationale, pour leur annoncer officiellement sa décision de prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale. Tous trois avaient été prévenus, ce week-end, *de cette entrevue. Alain Juppé* a fait son entrée, le premier, à 9 h 45 dans la cour du palais de l'Elysée, suivi, à 10 heures, de René Monory et, une demi-heure plus tard, de Philippe Séguin. Par courtoisie républicaine, Jacques Chirac a souhaité confirmer personnellement sa décision à plusieurs personnalités politiques, *dont les chefs de parti* de la majorité et de l'opposition, l'ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, et d'anciens premiers ministres comme Raymond Barre et Edouard Balladur.

Les dés sont jetés. Son intervention télévisée de lundi soir, sur laquelle le chef de l'Etat travaillait depuis plusieurs jours, a été « bouclée » ce week-end avec ses *plus proches* collaborateurs, retenus à l'Elysée jusque tard dans la soirée de dimanche. D'une petite dizaine de minutes, cette déclaration a pour unique et écrasante fonction de justifier, auprès de l'opinion, le recours à la dissolution et de lancer la campagne des législatives. C'est donc la « deuxième étape » de son septennat que Jacques Chirac devait ouvrir. Le chef de l'Etat devrait d'abord insister sur sa volonté de poursuivre le rythme du changement, engagé par le gouvernement de M. Juppé. *Il* pourrait donner quelques pistes de réflexion, relatives à l'allègement de la dépense publique et à la modernisation de l'Etat, qui passe, notamment par une nouvelle phase de décentralisation et de déconcentration.

Le deuxième point de cette intervention concerne l'Europe, qui devrait être l'un des arguments essentiels de la campagne. Il n'y pas de temps à perdre si l'on veut aborder l'échéance européenne en position de force, estime M. Chirac. Enfin, dans une troisième partie, le chef de l'Etat devrait appeler les Français à se rassembler autour des *« valeurs de la République »* et à renforcer la cohésion de la nation, menacée par les idées du Front national.

La réforme, l'Europe, le respect des valeurs républicaines : telle est la trilogie de la campagne lancée lundi soir. A la hâte, il a fallu couper court aux informations lancées la semaine dernière, et fort inopportunes politiquement, sur un éventuel virage libéral. Un premier communiqué de l'Elysée a ainsi indiqué, samedi après-midi, qu'aucune *« mission »* n'avait été chargée de travailler sur une réorientation de la politique économique du gouvernement. Cette mise au point visait directement le secrétaire général adjoint de l'Elysée, Jean-Pierre Denis, proche d'Alain Madelin et personnellement favorable à ce « virage » libéral.

Le chef d'Idées-Action avait, pour sa part, publiquement prévenu, quelques heures auparavant : *« Si cette dissolution peut faire progresser le débat, redonner un peu confiance aux gens et faire aborder l'avenir avec un peu plus d'optimisme : vive la dissolution et le débat ! Si c'est une dissolution de convenance et qui ne sert à rien, alors, adieu la dissolution ! »* Ultime pression de quelqu'un qui est sûr de son influence ou bras d'honneur d'un combattant *qui sent sa bataille perdue ?* Dimanche soir, M. Madelin a en tout cas pu s'entretenir longuement de ce sujet, dans une grande brasserie du boulevard Saint-Germain, où il partageait la table de François Léotard, président de l'UDF, de Gérard Longuet, ancien président du Parti républicain, et de l'ancien balladurien, Nicolas Sarkozy. Sans être ostentatoire, la rencontre entre les trois hommes, réputés pour leur attachement au libéralisme, n'était manifestement pas destinée à rester secrète. Ils avaient pris place à droite de la porte d'entrée à tambour, *autour* une table légèrement en retrait.

« TENIR SON RANG »

La campagne, on y a pensé très fort au colloque organisé samedi par la Convention libérale, européenne et sociale (CLES), présidée par Charles Millon, ministre de la *défense* et *« chiraquien »* de l'UDF. MM. Madelin et Denis y sont d'ailleurs passés quelques instants, sans toutefois prendre la parole. L'argumentation de M. Millon ressemblait, à s'y méprendre, à un avant-propos de déclaration présidentielle : *« La France s'est engagée résolument, depuis maintenant deux ans, dans une politique de réforme,* a observé M. Millon (...), *mais nous nous rendons compte aujourd'hui qu'il faut aller beaucoup plus loin. Il y a urgence pour que la France soit au rendez-vous européen et puisse y tenir tout son rang. (...)Remettre de l'ordre dans la maison, accélérer l'effort, rassembler nos forces, ce sont les trois conditions pour que la France soit à l'heure au rendez-vous de l'Europe, le rendez-vous de son avenir et de son destin. »*

A Matignon, on n'a pas attendu l'annonce officielle de la dissolution pour lancer la machine de campagne. M. Juppé a rencontré longuement le chef de l'Etat, samedi, et s'est à nouveau entretenu, au téléphone avec lui, dimanche. Le directeur de son cabinet, Maurice Gourdault-Montagne, a fait de même avec les collaborateurs de Jacques Chirac. Pendant ce temps, Patrick Stefanini, secrétaire général adjoint du RPR et conseiller auprès *du chef du gouvernement* – il devrait être directeur de la campagne législative pour le parti néogaulliste comme il avait été directeur de la campagne présidentielle de M. Chirac –, arpentait le 18e arrondissement de Paris. Il a rencontré les électeurs jusqu'à minuit.

Et les députés ? Dans l'hémicycle, lundi matin, ils étaient une quinzaine pour continuer la discussion du projet de loi relatif à la cohésion sociale, texte symbolique de la campagne présidentielle de M. Chirac. Ils ont repris le débat à l'article 12 du projet. Dans la Constitution, l'article 12 est celui qui autorise le chef de l'Etat à dissoudre l'Assemblée...

Récit du service France

La droite conserverait la majorité selon la Sofres

Une enquête réalisée par la Sofres, les 18 et 19 avril, auprès de mille **électeurs et publiée par *Le Figaro* lundi 21 avril, indique que des élections législatives anticipées permettraient à la majorité RPR-UDF de conserver un net avantage. Elle obtiendrait 318 sièges, soit une perte de plus de 150 circonscriptions par rapport à l'actuelle législature, mais aurait une marge confortable d'une quarantaine de sièges par rapport à la majorité absolue, qui s'établit à 278 sièges.**

Toutefois, cette enquête témoigne surtout des incertitudes du scrutin qui s'annonce. 40 % des électeurs déclarent qu'ils peuvent encore changer *d'avis dans les* semaines qui viennent. En outre, *si 54 % des* personnes interrogées pronostiquent une victoire de la droite (contre 31 % un succès de la gauche), 45 % seulement souhaitent le succès de l'actuelle majorité, contre 40 % qui désirent celui de la gauche.

Le gouvernement pense que des mesures de rigueur sont inévitables

L'HISTOIRE BÉGAIE... Un peu comme Pierre Mauroy qui, en 1983, à la veille des municipales, niait l'imminence de mesures d'austérité, le gouvernement répète qu'aucun plan *de redressement* n'est *en gestation.*

Le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, et le ministre délégué au budget, Alain Lamassoure, se sont ainsi refusés à confirmer que la récente « note de perspective » de la direction du budget (*Le Monde* du 18 avril) prévoit dans l'un de ses scénarios – le plus pessimiste – des déficits publics atteignant 3,8 % du produit intérieur brut (PIB) en *1997* et *4,5 %* en *1998. Faisant allusion* à ce même document, le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, a, de son côté, qualifié de *« bobard »* l'information selon laquelle les déficits de la Sécurité sociale pourraient atteindre 47 milliards de francs en 1997 et 58 milliards en 1998.

Le Monde est cependant en état de confirmer qu'une note confidentielle, contenant ces prévisions (mais aussi d'autres scénarios, moins alarmistes), a bel et bien été transmise à l'Elysée et à Matignon. Ce document permet de se faire une idée précise des difficultés *économiques qui se profilent, et éclaire,* au moins pour partie, les raisons pour lesquelles le chef de l'Etat s'est résolu à prononcer la dissolution.

Pour 1997, la direction du budget estime que les déficits publics pourraient déraper, au maximum, de 0,8 point de PIB par rapport à ce qui était prévu. Cette dérive serait imputable pour moitié aux comptes de l'Etat et pour moitié aux comptes sociaux. Dans le cas du budget de l'Etat, la prévision, qui ne prend pas en compte le gel de 10 milliards de francs d'économies annoncé dès le début de l'année par le gouvernement, n'a rien d'inquiétant. Les services de Bercy ont pour habitude de recenser tous les risques potentiels de dérapage. D'ici à la fin de l'année, le premier ministre a donc largement le temps de prendre les mesures d'économies complémentaires pour que la menace ne se vérifie pas.

LA DÉGRADATION DES COMPTES SOCIAUX

En revanche, pour les comptes sociaux, la prévision de dérapage a toutes les chances de se concrétiser, ce qui apparaîtrait comme un échec majeur du gouvernement. D'abord, l'accord survenu le 21 décembre 1996 entre les partenaires sociaux pour se partager les 13 milliards de francs d'excédents du régime d'assurance-chômage en 1997 a évidemment modifié la prévision officielle de déficits publics.

Par ailleurs, les comptes de la Sécurité sociale sont plus détériorés que prévu. A l'automne 1996, le gouvernement avait annoncé un déficit prévisionnel de *30 milliards* de francs pour 1997, mais, dès cette époque, le chiffre avait été « normé » : autrement dit, dans sa version publique, l'estimation avait été abaissée, pour ne pas inquiéter l'opinion. Ensuite, l'activité économique ayant été décevante, les recettes ont été plus faibles que prévu. Au total, le gouvernement table donc maintenant sur un *déficit* qui pourrait être à peine inférieur à 50 milliards de francs en 1997.

Or la nouvelle loi de financement de la Sécurité sociale impose que le Parlement soit saisi dès que les avances à la Sécurité sociale, notamment celles de la Caisse des dépôts, dépassent certains seuils. Ce qui pourrait advenir dès le mois de septembre. Avec ce dossier, le gouvernement est donc placé dans une situation d'urgence, et des mesures de redressement rapides sont inévitables.

Le second casse-tête a trait à la préparation du budget de 1998. Si la direction du Budget prévoit, *en effet*, une *remontée des déficits* publics, c'est que le gouvernement n'a toujours pas trouvé une recette pouvant se substituer aux 37,5 milliards de francs apportés, en 1997, par la « soulte » de France Télécom. Certes, l'idée chemine de prélever une partie des 60 milliards de francs de fonds propres des Caisses d'épargne, mais le subterfuge pourrait ne pas être compatible avec les normes de comptabilité européennes ; de surcroît, ce prélèvement ne pourrait guère dépasser la dizaine de milliards de francs. Dans tous les cas de figure, le budget de 1998 sera donc particulièrement austère.

Compte tenu des arbitrages douloureux qui se profilent, le chef de l'Etat a-t-il donc pensé qu'il valait mieux organiser les législatives avant plutôt qu'après ? A tout le moins, cela a pesé dans la balance.

Laurent Mauduit

Un mois de mai chargé

La campagne électorale sera forcément courte. Elle va se dérouler au cours d'une période où les retraités sont souvent en déplacement et pendant laquelle *sont organisés de nombreux* voyages pour le troisième âge. Le calendrier festif et sportif du mois de mai réduira aussi le nombre de jours utiles pour les candidats.

- **Samedi 27 avril :** finale du challenge de rugby Yves du Manoir.
- ***Jeudi 1er mai (férié) :*** Fête du travail. Début d'un « pont » de quatre jours.
- **Mercredi 7 au lundi 19 mai :** Festival international du film de Cannes, dont ce sera le 50e anniversaire.
- **Jeudi 8 mai (férié) :** commémoration de la victoire des Alliés et Ascension. Nouveau « pont » de quatre jours.
- **Samedi 10 mai :** finale de la Coupe de France de football, qui *opposera Guingamp* à *Nice au* Parc des Princes.
- **Lundi 19 mai (férié) :** Pentecôte.
- **Samedi 25 mai :** Fête des mères. Elle n'est pas fériée mais occasionne souvent des déplacements en province.
- **Lundi 26 mai :** début du tournoi de tennis de Roland-Garros, qui s'achèvera le dimanche 8 juin.
- **Samedi 31 mai :** finale du championnat de France de rugby au Parc des Princes.
- **Dimanche 8 juin** : finale du simple messieurs du tournoi de tennis de Roland-Garros.

Une décision dictée par une fausse habileté et par une vraie crise

OU BIEN Jacques Chirac a changé d'avis et admis que la dissolution de l'Assemblée nationale peut être motivée par la seule convenance du président de la République. Ou bien *il n'a pas changé d'avis : seule une* crise peut justifier de renvoyer avant terme les députés devant les électeurs, et il faut donc croire à une crise jusqu'à présent dissimulée ou passée inaperçue. Toute la difficulté de l'exercice auquel M. Chirac devait se livrer, lundi 21 avril à 20 heures, à la télévision, résidait dans ce paradoxe : se contredire en annonçant une dissolution de pur « confort » – celui-ci serait-il ennobli par l'invocation des échéances européennes – ou s'avouer dépassé par une équation financière et politique impossible à résoudre.

ANALYSE

Une initiative de pur « confort » qui pourrait s'avérer à grand risque

L'habileté peut-elle suffire à justifier une initiative politique de cette ampleur ? Ce serait une innovation, pas tout à fait inattendue, cependant, de la part de l'élève de Georges Pompidou qu'est M. Chirac. En 1972, le président de la République d'alors, voulant se prémunir contre les élections législatives de mars 1973, que la renaissance du Parti socialiste et la perspective d'un accord avec le Parti communiste français rendaient périlleuses pour *la droite*, avait pris un prétexte déjà européen – l'élargissement du Marché commun à la Grande-Bretagne, à l'Irlande et au Danemark – pour organiser un référendum. Le but à peine caché était de casser l'Union de la gauche, le PS étant favorable à l'Europe et le PCF hostile. Le coup avait manqué : *le « oui » l'avait emporté*, mais les électeurs avaient massivement boudé les urnes et, bien qu'en désaccord sur le référendum en avril – les communistes appelant à voter « non », les socialistes à s'abstenir –, les deux partis de gauche avaient signé, en juin 1972, un programme commun de gouvernement.

Si elle peut être rangée parmi les prérogatives présidentielles, l'habileté n'est donc pas assurée du succès. Il incombe au chef de l'Etat de mettre les Français dans son jeu. Dans le cas présent, il dispose de plusieurs atouts. Le premier d'entre eux est le passage à vide du Parti socialiste et de son premier secrétaire, bousculés par la mobilisation contre le Front national, qui a déphasé le « peuple de gauche » et ses dirigeants ; pris de court dans un processus d'élaboration d'un programme *qui* se trouve immobilisé au stade du « projet » général ; gênés par les embûches que n'a pas encore surmontées Robert Hue dans son entreprise de « mutation » du PCF. En outre, le choix de Lionel Jospin de procéder à un large renouvellement des candidats socialistes aux élections législatives, avec notamment un tiers de femmes, risque, du fait de l'accélération du calendrier, de transformer un avantage en handicap : ces candidats manqueront de temps pour *se faire connaître des électeurs.*

UNE MAJORITÉ CONFORTABLE

Le deuxième atout principal de la droite est en effet, pour des élections anticipées, le nombre de ses sortants. L'avance de quarante sièges que lui attribue, pour les élections à venir, le sondage de la Sofres publié lundi par *Le Figaro* n'est rien d'autre que la résultante de cette donnée numérique. Depuis quatre ans, les quatre cent quatre-vingts députés de la « vague » de 1993 se sont employés principalement à s'enraciner dans leurs circonscriptions. Comme le dit Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, *même si la majorité* devait perdre cent cinquante sièges, elle serait encore la majorité.

De ce point de vue, la brièveté de la campagne sera décisive, d'autant plus *qu'elle intervient durant* un mois de mai sautant de « pont » en « pont » et qui offrira aux Français de nombreux sujets de distraction médiatiques, du sport au cinquantième Festival de Cannes. Après avoir envisagé de retenir le délai le plus long possible entre la dissolution et le scrutin, soit quarante jours au terme de la Constitution, le chef de l'Etat pourrait opter pour une durée moins longue, afin d'épargner le mois de juin en fixant le premier tour au 25 mai et le second *au 1er juin. Les précédents* de 1968, 1981 et 1988 lui fourniront les justifications nécessaires pour un temps de campagne court, à condition d'oublier que le général de Gaulle avait choisi au contraire, en 1962, le délai maximum.

Cette dissolution doublement en clin d'œil – on la fait parce qu'on *joue gagnant et on va vite* –, manière de se prévaloir de sa propre malice, ne doit pas masquer l'essentiel : si M. Chirac malmène le calendrier institutionnel, alors que sa pente naturelle serait plutôt, selon ses familiers, de « laisser le blé lever », c'est parce qu'il a tout lieu de craindre que la récolte, s'il attendait *qu'elle vienne* à maturité, ne soit sinistrée par la grêle. Le libre choix présidentiel a toutes les allures d'un cache-misère : les prévisions relatives aux comptes sociaux *et au* budget de l'Etat sont des plus *noires ; le chômage n'a aucune* chance de régresser au rythme actuel d'activité de l'économie ; les investigations judiciaires menacent de cerner le pouvoir à la fin de l'année.

La dissolution « de confort » ressemble donc à un leurre, qui pourrait finalement nuire à celui qui y a recours. En fait de parole donnée au peuple et d'habileté face à une opposition dont l'impréparation serait ainsi mise à nu, M. Chirac pourrait être taxé de n'offrir aux Français que le passif de la campagne et de l'élection présidentielles de 1995, ainsi que des choix gouvernementaux qui en ont été la conséquence. Le dérapage des comptes sociaux peut difficilement être mis au compte des gouvernements précédents ou de la conjoncture après l'ambitieux plan de réforme de la *Sécurité* sociale imaginé et appliqué depuis novembre 1995 par Alain Juppé. Le premier ministre ne peut pas davantage être tenu pour innocent du creusement du déficit de l'Etat.

C'est bien l'action du pouvoir chiraquien que les électeurs vont être appelés à juger, autant que son avenir qu'ils sont invités à assurer. Le risque pris par le chef de l'Etat est à la mesure des périls qu'il doit conjurer.

Patrick Jarreau

Formation bac+4 5 ans
bilingue français-anglais
commerce-gestion

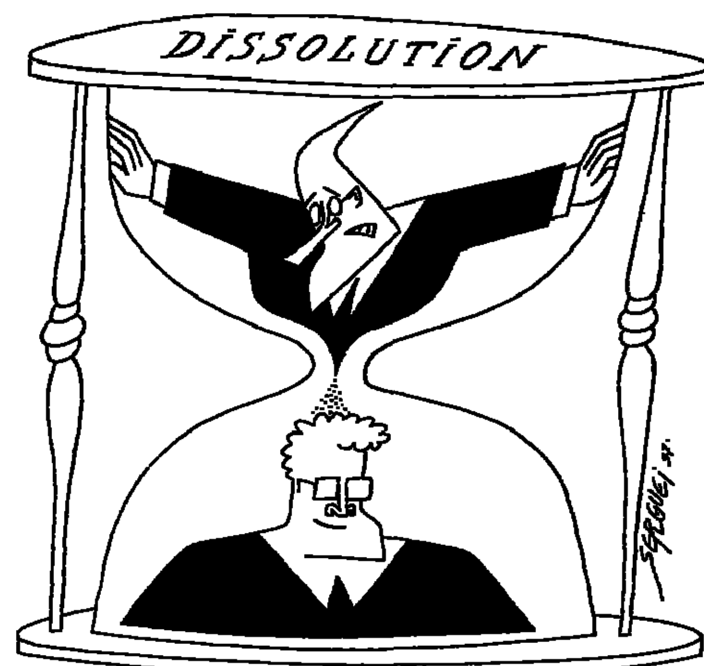
- Certificat homologué par l'Etat au niveau II
- Echanges avec les Etats-Unis en cours de scolarité

avec préparation
intégrée aux grands
MBA mondiaux



Groupe IPESUP

58, rue des Blancs-Manteaux
75004 Paris - Tél : 01 42 78 95 45



Socialistes et communistes sont prêts à s'entendre sur quelques « grandes orientations »

MALGRÉ toutes ses assurances, la gauche s'est trouvée prise de court par l'annonce de législatives anticipées. Au-delà des problèmes de commandes de papier, de choix de permanences, de bouclages d'accords électoraux et d'ultimes investitures, l'agenda de la nouvelle union de la gauche, mise en route non sans heurts il y a un an, par les responsables des deux principales formations, s'en trouve bousculé.

Plus question, par exemple, d'assises pour le changement en 1998, lancées en grande pompe le 1er mars, à Lille, par Robert Hue, pour réunir dans tous les départements l'ensemble des formations de gauche, explique-t-on place du Colonel-Fabien. Course contre la montre oblige, les uns et les autres tentent de s'entendre au plus vite. Quitte, pour le secrétaire national du PCF notamment, à bousculer ses troupes.

Première évidence : en favorisant le vote « utile », cette campagne courte risque de défavoriser les petites formations. Conscients de leur handicap, Jean-Pierre Chevènement, Alain Krivine et Dominique Voynet ont été les plus véhéments à s'élever contre la dissolution, dans laquelle la porte-parole des Verts, s'exprimant dimanche 20 avril lors du Grand Jury RTL-*Le Monde*, voit une « *convenance électorale majoritaire* ». « *Si le président de la République veut des élections*, a expliqué Robert Hue, le 20 avril, au congrès de l'Association nationale des élus communistes et républicains (ANECR) à Lyon, *il est possible de faire de celles-ci un moyen de faire prévaloir les espoirs de notre peuple (...). C'est le devoir de la gauche* ».

Lionel Jospin s'est imposé, dimanche soir, comme le rassembleur des forces progressistes, en évoquant les communistes, les écologistes, mais aussi « *les amis de Jean-Pierre Chevènement* », avec lesquels le PS n'a pas réussi à signer d'accord électoral. Sans hésiter à voler au Parti communiste son propre vocabulaire, il a préfiguré le thème commun de la campagne : la lutte contre « *le capitalisme dur* » et – terme cher à la place du colonel Fabien – « *l'ultralibéralisme* ».

Conformément à ce qui avait été implicitement arrêté dans les discussions préparatoires au sommet PS-PCF, toujours prévu pour le 29 avril, M. Jospin a donné les signaux attendus en durcissant le ton sur la mise en place de la monnaie unique. Il avait déjà posé ses conditions lors de l'adoption du projet économique socialiste en décembre 1996, en assurant qu'il n'accepterait pas le passage à l'euro si le respect strict des critères de convergence devait entraîner une nouvelle cure d'austérité et une aggravation du chômage. Il a aussi exprimé avec force son souci de ne pas sacrifier « *la nation* » à la construction européenne.

De son côté, Robert Hue a choisi, lundi 21 avril au matin sur France-Inter, d'adoucir ses critiques de l'euro – faisant implicitment passer ce thème en retrait de son argumentaire – en indiquant que les communistes allaient se battre « *sur le refus de demander de nouveaux sacrifices aux Français* » et en qualifiant d'« *évolution positive* » les propos de M. Jospin sur l'Europe. Une position plus prudente, vis-à-vis du PS que celle de M. Chevènement, qui, le 17 avril, avait souhaité que la gauche propose « *une politique réellement alternative à la politique maastrichtienne, qui vise à faire passer la France sous le joug de l'euro* ».

Il faudra attendre le sommet du 29 avril pour qu'un accord soit formalisé

M. Hue avait déjà souligné, comme l'attendait le PS et alors que le secrétaire national du PC aurait préféré, pour ménager ses militants, le faire après la campagne pour un référendum sur l'euro qu'il avait lancée, que son parti était prêt à participer à un éventuel gouvernement de gauche, en ne se contentant pas d'un soutien sans participation. Lundi, il a donné acte de cette évolution de M. Jospin, en assurant qu'elle « *permet de discuter* ». Le sommet entre Lionel Jospin et Robert Hue, le 29 avril, se présente donc sous les meilleurs auspices s'il se confirme que la question de l'euro, seule « *difficulté* » identifiée par Mme Voynet dimanche, est surmontée et que la gauche évite ainsi de tomber dans le piège tendu par Jacques Chirac, en affichant ses dissensions sur l'Europe.

Sous réserve des contacts exploratoires qui doivent se poursuivre d'ici au 29 avril, ce sommet devrait permettre d'aboutir à un « *contrat d'orientation* » que M. Jospin avait proposé le 16 janvier, en faisant écho à la « *base d'engagements communs* » suggérée par M. Hue. L'idée serait d'aboutir à un accord politique court qui formaliserait quatre ou cinq grandes orientations autour desquelles les deux partis se retrouveraient et pourraient même tenir des réunions communes.

Lundi 21 avril, les partis de gauche et les écologistes se retrouvent pour une nouvelle discussion sur la présentation de candidats uniques dans les circonscriptions où le Front national constitue un danger. Le PCF en reste à trois circonscriptions, ses partenaires à une dizaine. Mais il faudra attendre le sommet du 29 avril pour qu'un accord soit formalisé.

Ariane Chemin et Michel Noblecourt

Une option choisie en 1962 et 1968 par le général de Gaulle

DEUX FOIS, Charles de Gaulle a dissous l'Assemblée nationale. La première, en 1962, lui a permis d'asseoir son pouvoir. La seconde, en 1968, a marqué le début de la fin de son règne. Dans les deux cas, le premier ministre s'appelait Georges Pompidou ; mais, en 1962, le tout nouveau chef du gouvernement a simplement mis en œuvre la stratégie présidentielle ; six ans plus tard, il a imposé la sienne.

La fin de la guerre d'Algérie, en mars 1962, nourrit l'espoir des hommes de la IVe République de reprendre leur pouvoir d'antan. De Gaulle n'a pas l'intention de le leur rendre. Le 14 avril, il remplace à Matignon Michel Debré par Georges Pompidou, un de ses collaborateurs les plus proches, et réfléchit à une réforme constitutionnelle. L'attentat du Petit-Clamart – le 22 août, il échappe de peu aux balles d'un commando de l'OAS – lui en donne l'occasion. Le 12 septembre, il annonce qu'il va soumettre à référendum un projet de révision organisant l'élection du président de la République au suffrage universel direct. C'est le tollé dans les partis traditionnels. Pour manifester leur désaccord, ils renversent le gouvernement.

En parfaite cohérence avec la logique des nouvelles institutions, le général de Gaulle dissout l'Assemblée. La campagne fait rage, mettant face à face les gaullistes et tous les autres, « *les partis de jadis* », comme dit le général. Les électeurs lui donnent raison : le 28 octobre, ils approuvent par 62,25 % des suffrages exprimés la réforme constitutionnelle ; le 25 novembre, au soir du second tour des législatives, ils donnent la majorité absolue au Palais-Bourbon aux gaullistes et à leurs alliés. De Gaulle et les siens ont achevé la conquête du régime qu'ils avaient mis en place en 1958.

Longtemps, ce régime sera symbolisé par le couple de Gaulle-Pompidou. L'entente est d'abord parfaite entre les deux hommes, puis, à partir de 1967, des failles apparaissent, que les événements de mai 1968 transforment en fossé. A côté d'un président de la République qui ne comprend pas, qui ne maîtrise rien, le premier ministre apparaît comme le seul qui, au sommet de l'Etat, fait face. Quand le 28 mai, le président de la République annonce un référendum sur la participation, nul ne l'écoute. Désemparé, il va passer quelques heures au milieu des troupes françaises stationnées en Allemagne. A son retour, le 30, il en reste à son idée. Georges Pompidou lui tient tête. Le premier ministre menace de donner sa démission pour contraindre le président de la République à renoncer à un référendum et à dissoudre l'Assemblée nationale. De Gaulle finit par se laisser convaincre. Il l'annonce à la radio. C'est le sursaut attendu par la droite.

La campagne est courte. Le chef du gouvernement la mène et l'emporte : les gaullistes obtiennent une très large majorité dans la nouvelle chambre. Georges Pompidou est remercié d'une façon guère appréciée par des députés qui savent qu'ils ont été élus plus sur son nom que sur celui du général de Gaulle : Maurice Couve de Murville le remplace à Matignon. Lorsqu'il sera à son tour à l'Elysée, Georges Pompidou n'oubliera pas la leçon face à Jacques Chaban-Delmas : sous la Ve République, un premier ministre ne peut disposer d'une autorité politique qui n'émane pas que du chef de l'Etat.

Thierry Bréhier

M. Jospin : « Si le pouvoir avait confiance dans sa politique, il attendrait les élections »

INVITÉ de l'émission « Sept sur sept », dimanche 20 avril, Lionel Jospin a affirmé que la dissolution est « *un aveu d'échec* ». « *Si le pouvoir actuel avait confiance dans le succès de sa politique, il attendrait tranquillement les élections dans un an. S'il anticipe, ce n'est pas qu'il a un problème avec sa majorité, c'est qu'il a un problème avec l'opinion* », a-t-il noté.


VERBATIM

Tout en affirmant que « *le président de la République n'est pas en cause dans l'élection législative* » et que « *le principe* [de la dissolution] *n'a pas à être récusé* », le premier secrétaire du PS a toutefois critiqué d'emblée les raisons d'une telle décision : « *Soit on nous dit que la situation économique va s'aggraver, (...) soit qu'il va être nécessaire de donner un nouveau tour de vis, (...) soit on nous dit que le pouvoir a peur d'être rattrapé par les affaires qui menacent effectivement plusieurs membres du gouvernement, et puis, à travers la Ville de Paris, des personnalités très importantes de cette majorité.* »

« *Sur la monnaie unique, je ne comprends pas bien pourquoi il faut demander aux Français un blanc-seing si, de toute façon, on a l'intention d'y entrer sans condition* », a affirmé M. Jospin, en indiquant que « *ce n'est pas* [sa] *position.* » « *Si, pour respecter le critère de 3 % – que l'Allemagne, très vraisemblablement, ne respectera pas –, (...) il faut imposer une nouvelle cure d'austérité au pays, ma réponse est "non"* », a-t-il déclaré, en indiquant qu'il n'était « *pas favorable à n'importe quelle Europe* ». Proposant « *que nous ouvrions une discussion avec nos partenaires pour savoir dans quelles conditions nous ferons l'euro* », M. Jospin a ajouté : « *Il faut que l'Italie et l'Espagne y rentrent d'entrée de jeu, que l'euro ne soit pas surévalué par rapport au dollar, qu'il y ait un gouvernement économique face à la Banque centrale.* » Evoquant à ce sujet les positions du PS et du PCF, M. Jospin a affirmé que « *c'est la responsabilité du Parti communiste que de dire : "Si ces conditions sont réunies, alors, c'est oui, on y va"* ».

LE « CAPITALISME DUR » DES « DESTRUCTEURS »

Affirmant que « *la question qui va se poser aux Français, c'est de savoir s'ils veulent se retrouver, au lendemain d'élections législatives, à nouveau avec Alain Juppé, pour cinq ans, avec une politique aggravée* », M. Jospin a indiqué que le Parti socialiste mènera campagne sur « *le bilan du gouvernement* ». « *Le chômage s'est accru de plusieurs centaines de milliers d'hommes et de femmes depuis quatre ans et a progressé depuis deux ans. Les déficits se sont accrus : le déficit budgétaire, et surtout le déficit de la protection sociale, qu'ils n'arrivent pas à maîtriser. Les inégalités ont augmenté, la précarité a augmenté* », a-t-il souligné, avant de noter qu'il ne voyait pas « *comment l'on pourrait dénouer cette crise en réélisant la même majorité et en continuant avec le même premier ministre* ».

Puis, le premier secrétaire du PS, qui a affirmé que « *dans tous les domaines,* [les socialistes] *sont prêts* », s'en est pris au projet présumé de la majorité. « *Le choix de 1997 sera beaucoup plus clair, finalement, que le choix de 1995* », a-t-il affirmé, en notant que « *le discours sur la fracture sociale est derrière nous* ». Relevant que « *la politique du gouvernement, c'est – nous dit-on – l'ultralibéralisme, c'est-à-dire, en réalité, le capitalisme dur, ou alors c'est une rigueur, une austérité accrue* », M. Jospin a noté que « *le gouvernement veut faire les élections plus tôt pour, ensuite, frapper la consommation populaire, frapper les Français par cette politique ultracapitaliste* ».

« *Sous prétexte de modernité, ce sont des gens qui veulent nous ramener en arrière, avec des conséquences sociales et humaines considérables et catastrophiques, et avec le risque de mettre en cause le modèle social, la conception même de la République et de la démocratie, sur lesquels nous vivons depuis la Libération* », a-t-il affirmé. « *A beaucoup d'égards,* [une partie des responsables de la droite] *ne sont pas des conservateurs, ce sont des destructeurs* », a-t-il affirmé, en ajoutant que « *ce serait quand même un paradoxe qu'au moment où les Britanniques tirent les leçons du thatchérisme, notre gouvernement veuille nous y amener* ».

Le PCF doit accélérer la désignation de ses candidats

À GAUCHE, le Parti communiste est l'un des derniers à « boucler » ses investitures. C'est en effet ces jours-ci – « *fin avril* », annonçait-on depuis quelques mois, place du Colonel-Fabien – que les 96 fédérations devaient faire connaître leurs ultimes candidats. Car les fédérations, au PC, sont souveraines dans leur choix ; une politique qui n'est pas entièrement de façade, cette liberté permettant de trouver des compromis et de donner des gages dans un parti où les réticences vis-à-vis de la « mutation » demeurent vives.

Dans la 11e circonscription du Val-de-Marne, par exemple, un habile compromis entre orthodoxes et partisans de Robert Hue a ainsi été trouvé autour de la candidature du sénateur Claude Billard pour succéder à Georges Marchais.

De même, c'est dans des régions dominées par les « conservateurs » – farouchement hostiles à Maastricht – que vont se nouer une « *quarantaine d'accords* » de premier tour avec le Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement : Nord, Pas-de-Calais, Somme, etc. Dans certains endroits, comme la Côte-d'Or, la Dordogne, l'Oise, ils risquent même de « *faire mal à la gauche* », selon l'expression de l'un des partenaires. De même, cinq ou six accords devraient se trouver avec les ex-communistes de la Convention pour une alternative progressiste (CAP).

Malgré un fort renouvellement (un tiers de candidatures féminines, contre 18 % lors du précédent scrutin), les communistes, qui évitent les « parachutages », risquent d'être moins touchés que le Parti socialiste par le manque de notoriété de ses candidats. Néanmoins, le PC, qui espère former un groupe d'une trentaine de députés (contre vingt-deux aujourd'hui), se trouve bousculé par le calendrier.

ACCORDS PARTIELS AVEC LE MDC

Les accords signés avec le MDC s'appuyaient en effet sur leur pétition pour un référendum sur la monnaie unique, un thème que le secrétaire national ne souhaite plus mettre en avant dans cette campagne anticipée. En outre, dans l'esprit du Parti communiste, ces accords ne devaient être que « *partiels* ». Si personne ne l'avouait, l'idée était d'aider les amis de Jean-Pierre Chevènement à trouver *in fine*, avant mars 1998, un arrangement avec le PS. Dimanche 20 avril, Michel Suchod, secrétaire général du MDC, confiait que « *le préalable à tout accord serait le retrait des candidats socialistes contre les quatre députés sortants du MDC* ».

Ariane Chemin

Une équipe rajeunie et féminisée conduira la campagne du PS

LE GRAIN DE SABLE qui va bouleverser le calendrier de Lionel Jospin va donc prendre la forme d'une dissolution de l'Assemblée nationale. Cet imprévu, auquel le premier secrétaire du Parti socialiste n'a commencé à croire qu'à partir du 16 avril, après avoir été, comme la plupart des socialistes, très sceptique sur cette hypothèse, oblige à revoir tout le savant échéancier qu'il avait bâti. M. Jospin, qui a dîné, dimanche 20 avril, après son émission « Sept sur Sept » sur TF 1, avec son secrétariat national, auquel s'était joint notamment Dominique Strauss-Kahn, devait réunir de nouveau son « gouvernement » lundi 21 avril au matin et s'apprêtait à réagir immédiatement après l'intervention télévisée de Jacques Chirac.

Le premier acte du premier secrétaire du PS devrait être de constituer un comité de campagne, qui se substituera, formellement ou informellement, au secrétariat national pendant la bataille électorale.

Ce comité de campagne devrait à la fois incarner une image nouvelle du PS – rajeuni et féminisé – et préfigurer ce que serait un éventuel gouvernement Jospin en cas de victoire. Les dix maires que M. Jospin cajole devraient y occuper une bonne place – de Jean-Marc Ayrault (Nantes) à Catherine Trautmann (Strasbourg), en passant par Jean-Paul Huchon (Conflans-Sainte-Honorine) et Michel Destot (Grenoble) –, ainsi que le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, ou encore Martine Aubry et Jack Lang.

D'autres personnalités pourraient jouer un rôle d'expert et de caution, comme, par exemple, Jacques Delors, avec qui M. Jospin s'était entretenu en tête-à-tête le 10 avril. Le concours de M. Delors serait d'autant plus souhaité que la tonalité de la campagne s'annonce très européenne, avec l'idée de montrer que le passage à la monnaie unique n'implique pas nécessairement une nouvelle cure d'austérité.

PROPOSER UN « CONTRAT »

La difficulté pour M. Jospin est de se livrer à cet exercice avant le congrès national – prévu pour novembre à Brest, il pourrait être retardé –, qui avait notamment pour but de constituer un nouveau secrétariat national. Le dispositif de campagne devrait être présenté dès mercredi au bureau national. Un conseil national, initialement prévu pour le 10 mai, devrait être avancé, en fonction de la date qui sera retenue pour le premier tour des élections législatives. Il devra à la fois boucler la plate-forme électorale, investir les candidats dans la douzaine de cas qui restent encore en suspens et sans doute arrêter le slogan et le style de la campagne.

Jusqu'alors, il était prévu que cette plate-forme électorale serait élaborée en décembre 1997, voire en janvier 1998, après le congrès national. Pour Pierre Moscovici, qui en est chargé, il s'agissait, pour l'essentiel, de faire la synthèse entre les propositions des trois conventions thématiques de 1996 – Europe et mondialisation, rénovation de la démocratie, projet économique – et celles qui ont fait l'objet, depuis, de rapports présentés au bureau national sur la sécurité ou sur l'immigration. L'idée est de proposer un « contrat » aux Français à partir d'un texte court, autour de quelques grandes orientations.

M. Jospin entend mener une campagne très offensive contre le bilan du gouvernement et le projet qu'il lui prête d'opter pour l'ultralibéralisme. S'il se dit officiellement prêt à cette bataille, qu'il aborde avec un certain appétit, M. Jospin sait toutefois qu'il risque de lui manquer six mois, à la fois pour redresser une image du PS encore écornée et surtout pour permettre aux nouveaux candidats – plus de la moitié ne s'étaient pas présentés en 1993 – de s'implanter dans leurs circonscriptions. Ce qui aurait été un atout en 1998 peut être un handicap en 1997.

M. N.



M. Juppé s'adressera mardi aux députés de droite en tant que chef de la majorité

La commission d'investiture RPR-UDF doit encore résoudre une vingtaine de cas

Dans l'attente de l'intervention télévisée du président de la République, les partis de la majorité s'emploient à régler les derniers litiges portant sur les investitures des candidats. Le RPR prévoit la réunion de son conseil national avant la fin de la semaine. L'UDF devait se réunir lundi soir pour arrêter son propre calendrier. Alain Juppé s'exprimera, mardi 22 avril, devant les députés sortants de la majorité.

« ÇA SENT LA POUDRE ». A peine rentré de quelques jours de vacances, Jean-François Mancel, le secrétaire général du RPR, se frotte les mains. Le mouvement néogaulliste est en ordre de marche. Plusieurs députés RPR ont profité du week-end pour réunir leurs équipes de campagne. M. Mancel a lui-même consacré pas mal de temps, ces derniers jours, à régler les derniers cas litigieux pour les investitures des candidats de la majorité aux élections législatives. Sans attendre l'annonce officielle de la dissolution de l'Assemblée nationale, le député de l'Oise devait rencontrer le premier ministre, Alain Juppé, lundi 21 avril, dans la matinée, pour arrêter l'organigramme de l'équipe de campagne, qui ne sera guère différent de la composition de la commission exécutive du RPR.

Dès mardi, M. Juppé s'adressera en tant que chef de la majorité aux députés de droite. Pour le reste, le calendrier n'a pas encore été modifié. Ce même mardi, dans la matinée, la commission d'investiture RPR-UDF se réunira en principe une dernière fois. Il reste moins d'une vingtaine de difficultés à résoudre. Parmi elles, la majorité ne s'est pas encore accordée sur le choix du candidat à opposer à Bruno Mégret, délégué général du Front national, dans la douzième circonscription des Bouches-du-Rhône (Vitrolles-Marignane). Le RPR propose l'actuel secrétaire de la circonscription, Christian Rossi, directeur général adjoint des hôpitaux de Marseille et adjoint au maire de Berre ; l'UDF, en la personne de Jean-Claude Gaudin – l'expert électoral de la confédération libérale –, avance le nom de Serge Andréoni, maire de Berre et ancien partisan de Bernard Tapie.

Dans quelques départements, la modification du calendrier électoral risque de compliquer la tâche de la commission d'investiture. Des députés sortants, qui envisageaient de se présenter aux élections sénatoriales de septembre 1998, vont devoir patienter pendant près d'un an et demi. Pour plus de sécurité, certains d'entre eux pourraient être tentés de briguer un nouveau mandat à l'Assemblée nationale.

PRIMAIRE A MENTON

Le RPR doit aussi trancher un cas difficile dans la cinquième circonscription des Alpes-Maritimes, que le balladurien Christian Estrosi veut récupérer après l'avoir abandonnée en 1988 au profit de Gaston Franco. Le souci de la majorité, dans ce département et dans celui du Var, où le Front national est particulièrement puissant, est de limiter au maximum le nombre des primaires. Les négociateurs du RPR et de l'UDF sont cependant très réservés sur leurs chances de succès. C'est ainsi qu'une primaire aurait lieu à Menton entre le maire, Jean-Claude Guibal, passé de Force démocrate au RPR, et le député RPR sortant, Xavier Beck, qui bénéficierait du soutien du mouvement de François Bayrou. De même, dans la sixième circonscription (Cagnes-sur-Mer), le mouvement néogaulliste s'attend à une compétition entre le député sortant, Suzanne Sauvaigo, qui a reçu l'investiture officielle, et le maire de Villeneuve-Loubet, Lionel Lucas.

En revanche, après beaucoup d'hésitations, le maire de Levallois-Perret, Olivier de Chazeaux, devrait être investi dans la cinquième circonscription des Hauts-de-Seine. Le ministre de l'environnement, Corinne Lepage, devrait finalement être candidate à Paris, dans la septième circonscription actuellement représentée par Alain Devaquet. Du côté de l'UDF, le dispositif de campagne ne sera arrêté que lundi soir, lors d'un dîner, après l'intervention télévisée du président de la République. Auparavant, M. Gaudin et Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF, devaient mettre la dernière main aux investitures encore en suspens au sein même de la confédération libérale. Rien n'a encore été arrêté quant à la présentation officielle de l'ensemble des candidats de la majorité. Ceux du RPR seront investis formellement par un conseil national du Rassemblement avant la fin de la semaine. Jeudi, le premier ministre participera à la journée, prévue de longue date, de l'Association nationale pour la démocratie locale. Une semaine plus tard, le 1er mai, il se retrouvera aux côtés de son prédécesseur, Edouard Balladur, pour fêter à Port-Marly (Yvelines), le trentième anniversaire des ordonnances sur la participation.

PEU DE MEETINGS RÉGIONAUX

Compte tenu du calendrier très resserré, la majorité organisera peu de meetings régionaux. Elle mise à la fois sur la campagne de terrain de ses députés sortants et sur les interventions de ses principaux dirigeants dans les médias. Au RPR, où les *« forums pour la France »*, destinés à préparer le programme législatif, vont être interrompus, Jean-François Copé, député de Seine-et-Marne, est chargé de préparer les argumentaires, dont l'un des axes principaux sera de *« donner de l'air »* au citoyen face à la puissance publique. Le secrétaire général du mouvement considère d'autre part que la prochaine campagne ne doit pas être l'occasion d'ouvrir un nouveau débat sur Maastricht. Tout au plus, concède M. Mancel, *« une dissolution d'intérêt national »* permettrait, en cas de victoire de la majorité, de donner au président de la République *« un socle démocratique, solide et durable »*, comparable à celui du prochain premier ministre britannique et destiné à le conforter dans les négociations européennes à venir.

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

Le Front national dénonce une « dissolution-magouille »

Jean-Marie Le Pen, qui affirme ne pas être pris au dépourvu, hésite à se présenter à Nice ou à Toulon

IL Y A DES MOIS que Jean-Marie Le Pen prédit des élections législatives anticipées. Même s'il lui reste encore à choisir une vingtaine de noms sur la liste des candidatures et à annoncer la circonscription (à Nice ou à Toulon ?) dans laquelle il se présentera lui-même, le président du Front national affirme ne pas être pris au dépourvu. Les slogans sont déjà prêts : *« Front national : le grand changement »* et *« Dissolution, magouille »*, précise Bruno Mégret, le délégué général du parti d'extrême droite.

Dès lundi matin 21 avril, une commission technique devait se réunir au « Paquebot », le siège du parti à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), pour arrêter les dernières investitures. Les militants étaient mobilisés pour expédier les colis d'affiches, dépliants de campagne et modèles de tracts dans les fédérations. La presse était invitée à venir recueillir, dans la soirée, les réactions de M. Le Pen aux déclarations télévisées de Jacques Chirac. En fait, certaines fédérations départementales ont été prévoyantes : elles ont commencé leur affichage au lendemain du congrès du parti organisé, fin mars, à Strasbourg. Parmi elles, les Bouches-du-Rhône, où se présente M. Mégret dans la circonscription de Vitrolles-Gardanne, les Alpes-maritimes et les Hauts-de-Seine, où le secrétaire départemental, Jean-Yves Le Gallou, laboure son terrain dans les municipalités communistes de Gennevilliers et de Colombes. Ce congrès a d'ailleurs été utilisé pour mobiliser les candidats, passer les consignes, donner les conseils de campagne et organiser les séances photo avec « le chef » pour les documents de propagande électorale.

Bien qu'il se soit préparé à cette éventualité, le parti lepéniste n'a pas manqué pas de faire savoir qu'il était hostile à une dissolution qui le prive d'une précampagne, période mise notamment à profit sur le terrain par les nouveaux candidats et que M. Le Pen comptait utiliser pour monter des *« coups médiatiques »*. *« Les sortants auront l'avantage »*, souligne M. Mégret. Le parti de M. Le Pen bénéficiera toutefois d'une concurence faible en provenance de la droite de la droite, en particulier de La droite indépendante, appellation de l'alliance électorale conclue entre le Mouvement pour la France (MPF) de Philippe de Villiers et le Centre national des indépendants et paysans (CNIP). La rivalité sera réduite de la part du PNR, le Parti national républicain de Jean-François Touzé, que cette dissolution prend de court.

M. Mégret, qui a eu du mal à croire que *« Jacques Chirac ferait l'erreur de dissoudre »* et de *« se mettre en première ligne »*, tire à boulets rouges contre ce qu'il appelle *« la dégénérescence du système politique »* et *« le gouvernement qui, impuissant à redresser le pays avec quatre cent quatre-vingts députés, veut faire croire qu'il réussira mieux avec une plus faible majorité »*. Dès le 16 avril, M. Le Pen est monté au créneau pour dénoncer une *« magouille »* destinée à *« museler l'opposition et en particulier le Front national »* et à *« éviter d'être victime des affaires en cours et en particulier de celles qui sont diligentées contre le RPR par le juge Halphen »*.

« On ne peut pas dire que le gouvernement soit sous la pression de la rue », constatait, samedi 19 avril, le président du Front national qui inaugurait, avec son gendre, Samuel Maréchal, tête de liste aux prochaines élections régionales en Pays de la Loire, la nouvelle permence du parti à Nantes. *« Cette manœuvre dolosive n'a qu'une justification : le président redoute que 1998 soit une année lourde en menaces »*, a expliqué M. Le Pen, en estimant que M. Chirac anticipe des difficultés économiques *« graves »* au moment de la mise en place de la monnaie unique. Conclusion du dirigeant d'extrême droite : le chef de l'Etat préfère *« dix voix de majorité et cinq ans devant lui à deux cent cinquante voix de majorité et un an devant lui »*.

Christiane Chombeau

La « droite de la droite » est prise de court

Le petit parti de Jean-François Touzé, le Parti national républicain (PNR), qui comptait présenter l'an prochain plus de 150 candidats, n'en présenterait finalement plus qu'une centaine. La moitié a déjà été présentée le 18 janvier. En 1993, ce mouvement, qui se veut dans la majorité à la droite de la droite, avait présenté 77 candidats : *« Le nombre qu'il fallait pour avoir droit, selon les exigences du CSA, aux passages à la télévision »*, explique Arnaud Hautbois, chargé des relations avec la presse, candidat dans la 5e circonscription de Paris (10e arrondissement). Le PNR a commencé dès janvier son affichage dans la capitale et les Alpes-Maritimes, où doit se présenter son président, dans la 6e circonscription (Cagnes-sur-Mer), en se réclamant de *« la vraie droite »* face au Front national dont il condamne les *« excès »*.

Les instituts de sondage font déjà leurs comptes

BRANLE-BAS DE COMBAT dans les instituts de sondage : avant même que soit confirmée la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République, chacun a déclenché en urgence le dispositif savamment mis en place, depuis des semaines, pour accompagner ce qui devait être une longue année pré-électorale. Dès dimanche 20 avril, les principaux sondeurs ont retrouvé leur rôle d'analystes ou d'oracles pour souligner le risque pris par le chef de l'Etat et, dès à présent, les enquêtes se multiplient pour évaluer les chances du président de la République de réussir son pari.

Mais les sondeurs font, à l'évidence, contre mauvaise fortune bon cœur. Aucun des directeurs des études politiques des principaux instituts ne cache, en effet, que la précipitation du calendrier risque de représenter un sérieux manque à gagner. *« On ne pourra évidemment pas faire en six semaines ce qui aurait été étalé sur dix mois si les élections avaient eu lieu, comme prévu, en mars 1988 »*, remarque Stéphane Rozès, de CSA. Des études fines, qualitatives ou par circonscription vont céder le pas aux sondages plus généraux sur les chances de victoire de l'un ou l'autre bord, traditionnellement réservés aux fins de campagne électorales. Compte tenu du poids relatif des études politiques dans le chiffre d'affaires des principaux instituts – de l'ordre de 8 % pour la Sofres à 25 % pour CSA – les conséquences d'une telle bousculade sont donc loin d'être négligeables. D'autant qu'une année d'élections législatives, période faste, par définition, pour les sondages politiques, entraîne une hausse de 10 % à 30 % du chiffre d'affaires de ce seul secteur d'activité, selon les instituts.

Les sondeurs sont-ils, dès à présent, les grands perdants des élections législatives qui s'annoncent ? Ce n'est pas si sûr. En prévoyant, jusqu'à présent, le télescopage, en mars 1998, des scrutins législatifs et régionaux, le calendrier électoral minimisait fortement l'importance politique des élections régionales. *« La dissolution va permettre de redonner une valeur aux régionales »*, qui seront un test important un an après l'élection d'une nouvelle majorité, pronostique-t-on à la Sofres comme chez BVA.

Gérard Courtois

M. de Villiers ne renonce pas à peser au second tour

POUR Philippe de Villiers, la dissolution de l'Assemblée nationale est un mauvais coup. Un mauvais coup politique de l'exécutif qui, selon lui, se rend coupable d'un *« déni de démocratie »* et d'un *« détournement des institutions »* en tentant *« d'empêcher tout débat »*. Un mauvais coup électoral, aussi, contre sa famille politique, que cette décision prend de court.

L'ancien ministre préparait depuis plusieurs mois les élections législatives de 1998. Il s'était fixé pour objectif de présenter des candidats dans toutes les circonscriptions, d'y capter les voix des déçus du chiraquisme tentés par un vote radical et d'obliger la majorité à tenir compte de son poids électoral avant le second tour. Depuis l'élection présidentielle, où il avait obtenu 4,8 % des voix, il a constitué dans tous les départements des fédérations de son Mouvement pour la France (MPF), s'est employé à chercher de bons candidats et a passé un accord avec le Centre national des indépendants et paysans (CNIP), présidé par Olivier d'Ormesson. Sur l'Europe, sur la justice et sur les affaires, il s'est fait de plus en plus critique vis-à-vis du président de la République, jusqu'à rompre publiquement avec lui pour se situer en dehors de la majorité.

L'annonce d'une dissolution intervient alors que ses préparatifs ne sont pas achevés. Pour l'heure, seuls les noms de 150 candidats ont été rendus publics. M. de Villiers assure cependant que le MPF et le CNIP seront en mesure de présenter 500 candidats, qui concourront sous l'étiquette « droite indépendante ». Lui-même, déjà député européen et président du conseil général de Vendée, se présentera dans son département, et il estime que ses candidats pourront obtenir plus de 8 % des voix dans une soixantaine de circonscriptions détenues par la droite. *« La victoire de la majorité n'y sera pas possible sans nous et, à l'heure actuelle, je ne me vois pas appeler à voter au second tour pour ce qu'est devenu la majorité »*, a indiqué au *Monde* M. de Villiers.

C. Ch.



(Publicité)

Monsieur le Président de la République,

Vous avez toujours affirmé être attentif aux besoins médico-sociaux de la population parisienne. Ceux-ci se sont accrus depuis les toutes dernières années, du fait de l'accroissement de la précarité, qui aboutit trop souvent à l'exclusion de personnes ou de groupes sociaux particulièrement fragiles. C'est le cas des malades mentaux, mais également d'un bon nombre de personnes qui consultent en psychiatrie publique.

Au moment où les établissements et les secteurs qui y sont rattachés entreprennent une large reconversion d'une approche plus humaine des populations en voie de marginalisation, la diminution des budgets hospitaliers, particulièrement forte sur les établissements publics de santé de Paris (– 2,5 % en moyenne sur les établissements spécialisés en psychiatrie), met en cause l'actualité de cette approche et vient freiner ou empêcher de nouvelles missions. C'est le cas de tout ce qui concerne la prévention des troubles mentaux, des plus jeunes aux plus âgés. Par ailleurs, vous savez qu'une part importante de la population desservie par les équipes de soins est issue d'autres départements, franciliens ou non, du fait de la place de Paris comme capitale, et que s'y ajoutent de très nombreux facteurs de morbidité connus de tous les professionnels.

Nous nous permettons de vous demander solennellement votre soutien dans la période particulièrement difficile que traversent nos établissements et tous ceux qui en dépendent (praticiens, personnels soignants), ce qui va à l'encontre du développement de l'accès aux soins, du maintien des capacités d'hospitalisation, et concerne l'ensemble des patients.

Les secteurs de psychiatrie de Paris ont été les premiers à montrer l'exemple d'une gestion librement consentie par les professionnels de la santé, en réduisant le nombre de lits hospitaliers au profit d'alternatives à l'hospitalisation performantes et reconnues sur le plan international. C'est la raison pour laquelle aller plus loin risque de mettre en péril le nouveau dispositif en secteurs et en réseaux mis en place.

Nous ne voulons pas que Paris devienne Los Angeles.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, à l'expression de notre respectueuse considération.

le 13 avril 1997

INTERSYNDICALE DES PSYCHIATRES PUBLICS DE PARIS
3, avenue Jean-Jaurès, 93330 Neuilly-sur-Marne

هكذا من الأصل

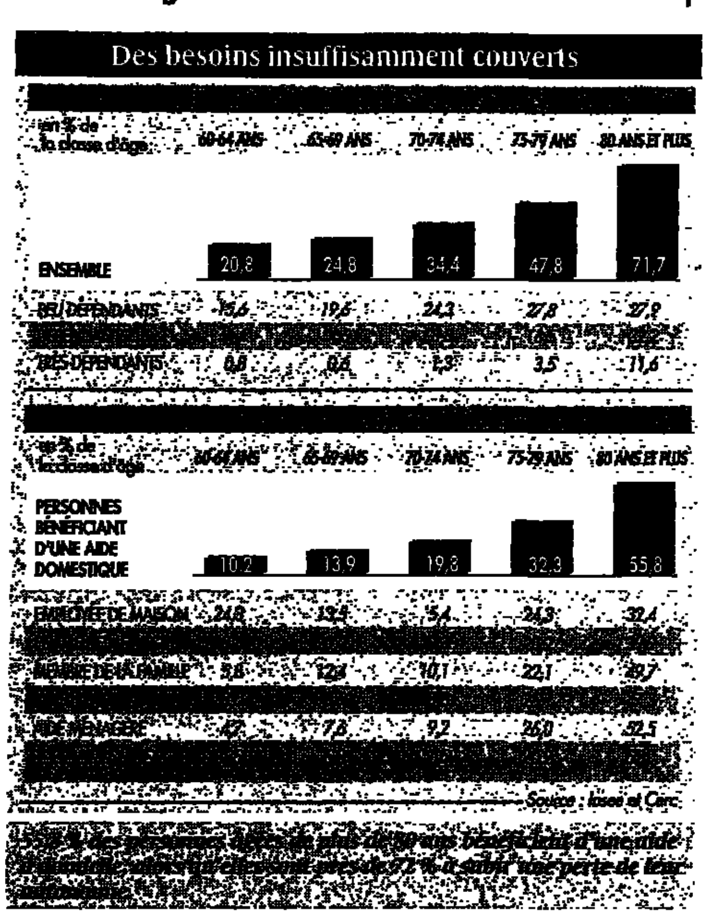
DÉMOGRAPHIE L'International Longevity Centre France devait rendre public, lundi 21 avril, un rapport du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc) sur *« le pouvoir et le rôle économique des plus de 50 ans »*. Le Credoc prévoit que les « seniors » *« sont susceptibles de devenir demain l'un des segments essentiels des marchés »*. ● L'ÉMERGENCE de nouveaux besoins est également annoncée, concernant notamment les plus de 80 ans. La prise en charge de la dépendance pourrait permettre la création d'au moins 50 000 emplois. Les chercheurs estiment nécessaire de *« mettre en place correctement et complètement la prestation autonomie »*. ● A GOUPILLIÈRES (Yvelines), une centenaire et sa fille de soixante-treize ans font l'expérience quotidienne de la solidarité intergénérationnelle.

La consommation des « seniors » est appelée à se développer fortement

Un rapport du Credoc annonce un accroissement substantiel du rôle économique des plus de cinquante ans dans les prochaines décennies. Il prévoit aussi l'émergence d'un nouveau marché de la dépendance, « susceptible de créer de l'ordre de 50 000 emplois »

L'AVENIR est aux « seniors ». Un rapport du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc) sur *« le pouvoir et le rôle économique des plus de 50 ans »*, rendu public lundi 21 avril par la branche française de l'International Longevity Centre (ILC-France), analyse les causes et les conséquences du *« papy-boom »*. Il met en évidence le potentiel encore peu exploité de cette catégorie de consommateurs et, espérance de vie aidant, il annonce l'émergence du marché des plus de 80 ans. Tout en notant de fortes différences au sein de cette population des « seniors », le Credoc estime que *« les plus de 50 ans ont en commun soit d'être déjà retraités, soit de commencer à préparer cette perspective »*.

En 1996, rappelle Robert Rochefort, directeur du Credoc, en introduction du rapport, les plus de 50 ans représentaient 29,7 % de la population française, soit 17,2 millions de personnes. En 2020, leur proportion sera de 39,7 % (environ 25 millions de personnes) et, en 2050, de 45,4 % (plus de 29 millions). Le vieillissement démographique et la montée du travail féminin – avec l'arrivée progressive des retraitées – expliquent cette inéluctable croissance, comme ses enjeux économiques, considérables.



Loin du misérabilisme associé à l'image de la vieillesse dans la société, récemment dénoncé par le professeur Françoise Forette, présidente d'ILC-France et chef du service de gérontologie clinique de l'hôpital Broca à Paris, dans son livre *La Révolution de la longévité* (éditions Grasset, 222 pages, 105 F), le Credoc assure que les « seniors » *« sont susceptibles de devenir demain l'un des segments essentiels des marchés »*.

On sait aujourd'hui que le pouvoir d'achat des quinquagénaires et de leurs aînés est plus élevé de 30 % en moyenne que celui des moins de 50 ans. Le revenu des « seniors » a ainsi été estimé, en 1994, à 110 000 francs par personne et par an au-delà de 50 ans, contre 86 000 francs pour les autres. Le Credoc a calculé qu'entre 1960 et 1990 le potentiel économique des plus de 50 ans avait été multiplié par cinq, alors que celui des moins de 50 ans ne l'avait été que par trois. *« Entre 1977 et 1993,* précise le rapport, *la consommation des plus de 50 ans a augmenté de 64 %, contre 22 % en moyenne pour l'ensemble de la population. »*

Ces écarts s'expliquent par les *« effets de génération »* et largement par *« les difficultés rencontrées actuellement par les plus jeunes »*. Dans les années 70, souligne le rapport, *« les inégalités entre classes d'âge étaient dues à la faiblesse du niveau de vie des ménages de plus de 80 ans »*. Dans les années 90, *« ce sont les moins de 30 ans qui ont le niveau de vie le plus bas »*. Le Credoc situe le changement *« au milieu des années 80 »* et indique que, *« depuis cette date, les écarts ne cessent de se creuser en défaveur des jeunes ménages »*.

A l'heure actuelle, en « patrimoine net » (c'est-à-dire en incluant les dettes), les plus de 50 ans *« détiennent la moitié du patrimoine des ménages français »*. Deux « seniors » sur trois sont propriétaires de leur logement, et un sur trois possède d'autres biens immobiliers. Parmi eux, ceux qui ont entre 50 et 64 ans sont les plus avantagés : selon le rapport, *« dans dix-vingt ans, les plus âgés des retraités disposeront vraisemblablement d'un patrimoine immobilier nettement supérieur à celui des plus de 80 ans aujourd'hui »*.

Le rapport précise que *« les nouveaux services destinés à aider les personnes âgées constitueront un puissant gisement de croissance de la demande et de création d'emplois pour les années à venir »*. Citant le portage des repas à domicile, la vente de certains plats cuisinés industriels, les systèmes de téléalarme et les structures médicales et sociales alternatives au placement en institution, le rapport réserve une large place à l'*« enjeu de la dépendance »*.

Selon le Credoc, 19,7 % des Français (24 % des 50 à 65 ans et 15 % des plus de 65 ans) déclarent avoir dans leur entourage proche un parent âgé non autonome. Si l'on considère les modes d'hébergement des personnes âgées dépendantes, *« les besoins d'aide à domicile concernent (...) 61 % de l'ensemble des personnes non autonomes »*.

RÉORIENTER L'ÉPARGNE

Il existe donc d'ores et déjà *« un marché à organiser »*, dont le potentiel d'emplois est évalué à 50 000. La démonstration est la suivante : considérant que *« le taux d'encadrement pourrait être d'une personne à plein temps pour cinq, six ou sept personnes dépendantes (...), la prise en charge de 300 000 personnes dépendantes dès les premières années de montée en charge du dispositif serait bel et bien susceptible de créer de l'ordre de 50 000 emplois »*.

Il s'agit d'*« un marché à solvabiliser »*, ce qui suppose de *« mettre en place correctement et complètement la prestation autonomie »*. Adoptée par les députés sous le nom de « prestation spécifique dépendance », cette allocation promise par le candidat Jacques Chirac en 1995 a été revue à la baisse. Elle devrait bénéficier à quelque 700 000 personnes en 1997 (*Le Monde* du 30 novembre 1996). *« Le financement accru fourni par les "seniors" devrait entraîner* [sa] *mise en place rapide, effective et complète »*, estime le Credoc.

Un autre obstacle se dresse contre le moteur économique que pourrait constituer la prise en charge de la dépendance : *« la peur d'être dépendants »* pousse les retraités à *« une précaution financière »* et à *« une préférence pour l'épargne »*. *« Un système de financement adapté "au cas où" semble le préalable nécessaire à les voir commencent à se lever »*. L'analyse suggère cependant la mise au point de *« nouveaux instruments financiers pour assurer le maintien de leur pouvoir d'achat »* et l'exploration de *« la voie qui consisterait à réorienter une partie de l'épargne des retraités vers la création d'entreprises (...), la collectivité garantissant au moins partiellement les risques encourus »*.

L'allongement de la durée et de la qualité de la vie conduisent les analystes du Credoc à formuler quelques hypothèses osées. Rappelant qu'*« à partir de 2025 il n'y aura plus d'excédent de population des classes d'âge de jeunes qui entreront sur le marché du travail et que, peu à peu, le chômage des jeunes devrait alors mécaniquement se réduire »*, ils envisagent, d'une part, un *« appel, plus important qu'on peut le croire aujourd'hui, à de nouvelles vagues d'immigration »* et d'autre part, l'assouplissement de l'âge de la retraite et la généralisation du *« temps choisi »*. *« Notre conviction est que l'on sera plongé dans une société où le découpage traditionnel des grands temps de la vie – école, travail, retraite – (...) n'aura plus grand sens »*, concluent les chercheurs.

L'« entre-deux » des 45-49 ans

Les résultats d'une enquête qualitative effectuée par la société WSA sur la génération des 45-49 ans devaient être présentés, lundi 21 avril, par ILC-France, en même temps que le rapport du Credoc. Un *« sentiment d'"entre-deux" »* la caractérise, qui *« tend à être vécu comme une fin de jeunesse et non un début de vieillesse »*. Les 45-49 ans forment *« une génération unique, passée de l'abondance à la difficulté, de la facilité à la rudesse »*, qui reste *« très centrée sur le présent »*.

Les quadragénaires interrogés essaient de *« nier la vieillesse de leurs parents »* et *« refusent leur vieillesse future »*. Cette génération semble occulter l'avenir, parce que *« son potentiel physique l'éloigne de l'anticipation du corps vieillissant »* et parce que *« la prégnance des réalités présentes éclipse les échéances futures »*. *« La menace qui pèse sur le reversement des retraites de cette génération,* indique l'étude, *si elle est clairement reconnue, voire évaluée, n'est pas réellement ressentie comme génératrice de fortes inquiétudes. »*

cuper pleinement leur place économique », assure le Credoc. Les « seniors » font en effet aujourd'hui partie de la catégorie des *« sous-consommateurs »* et consacrent *« une moindre proportion de leur argent (environ 5 %) aux dépenses de consommation »*.

La conquête des populations plus âgées suppose encore la levée de certains *« freins culturels »*, notamment incarnés par leur *« vision bien différente des valeurs et de la nouveauté »*. Les industriels, les distributeurs et les publicitaires *« en prennent de plus en plus conscience »*, souligne le Credoc, et *« les réticences que les entreprises ont manifestées pendant longtemps*

Laurence Folléa

Quatre millions de plus de 80 ans

● **Espérance de vie.** Elle augmente de près d'un trimestre chaque année. En 1996, l'espérance de vie à la naissance était de 74 ans pour les hommes et de 82 ans pour les femmes. En 2030, les femmes vivront en moyenne jusqu'à 88 ans et les hommes jusqu'à 79 ans. En 2050, l'espérance de vie moyenne des hommes équivaudra à celle des femmes aujourd'hui.
● **Retraités.** 11,6 millions de Français sont âgés de plus de 60 ans (soit 20 % de la population), dont 4 millions ont plus de 80 ans. On estime que 1,5 million de personnes de cette classe d'âge souffrent, à des degrés divers, de perte d'autonomie et que 700 000 sont dépendantes. La France compte environ 6 000 centenaires.
● **Qualité de vie.** L'indice de *« bien-être social »* calculé par l'Insee sur la période 1984-1994 devient positif après 50 ans (sauf chez les plus de 80 ans), alors qu'il est négatif avant 50 ans. Les ménages de 50 ans et plus ont vu leur niveau de vie relatif progresser, l'amélioration étant particulièrement significative chez les personnes seules de plus de 60 ans et chez les couples du même âge sans enfant.
● **Résidence.** 39 % des personnes non autonomes séjournent en établissements spécialisés, 28 % dans leur famille et 33 % occupent leur propre domicile. Le taux d'hébergement en institution passe de 1 % chez les 60-69 ans à 36,5 % chez les plus de 90 ans. Hormis au-delà de 95 ans, la vie en institution est largement minoritaire en France.

Marie-Aline, cent deux ans, et Valérie, soixante-treize, mère et fille au foyer

GOUPILLIÈRES (Yvelines)
de notre envoyée spéciale

Quelques narcisses pointent derrière les grilles blanches fraîchement repeintes et le soleil caresse les premières pousses dans le jardin soigneusement entretenu. Marie-Aline Vection lance un regard en direction du potager : *« C'était mon plaisir de m'en occuper. Jamais je n'ai mangé d'autres légumes que ceux que je faisais pousser moi-même. Mais, maintenant, je ne peux plus m'en occuper, c'est ma fille qui le fait »*, soupire cette vieille dame, qui, à défaut de manier la bêche, continue d'éplucher elle-même les produits de son potager, de préparer les repas lorsque sa fille s'absente et de monter sans aide les escaliers qui mènent à sa chambre.

REPORTAGE
Scrabble, jardinage et restaurant le dimanche rythment des jours tranquilles

L'unique problème de Mme Vection et de sa fille, si elles en avaient un, serait que personne ne les croit. Lorsqu'elles avouent leur âge – cent deux ans pour la première, soixante-treize pour la seconde –, le visiteur ouvre des yeux incrédules. Pour le convaincre, il leur faut alors sortir les albums de photos et laisser se dérouler la valse des anniversaires où, plus les années passent, plus les gâteaux deviennent crémeux et meringués.

Depuis deux ans, les anniversaires de Mme Vection, née en 1894, soit dix-neuf ans après Jeanne Calment, ont pris un tour beaucoup plus officiel, avec le champagne offert par le maire, les dessins des enfants de l'école, les bouquets des conseillers généraux et, parfois, du député. Les proches sont toujours présents, mais le 10 novembre est désormais une date importante dans ce petit village de 387 habitants, à 25 kilomètres de Dreux. Et la vedette est cette petite femme aux cheveux blancs, qui se tient bien droite en marchant et déclare avoir un heureux caractère.

Jamais Valérie Vection n'aurait imaginé vivre chez sa mère centenaire. Cette femme élégante, à la coiffure dynamique et aux chevilles fines gainées de bas transparents, est venue s'installer dans la maison familiale à sa retraite – *« treize ans déjà, que le temps passe vite »*, s'exclame-t-elle. Depuis plus de quarante ans, elle vivait à Paris, où elle travaillait pour la compagnie Air France. *« Au début, je venais trois, quatre jours d'affilée,* se souvient-elle. *Je sentais bien qu'il fallait une présence pour que ma mère puisse rester chez elle. Mais j'ai hésité pendant deux ans. Je me suis décidée lorsque je me suis présentée aux élections municipales à Goupillères. Mais quand ma mère ne sera plus là, je retournerai à Paris. Ici, il faut absolument une voiture. A quatre-vingt-dix ans, je ne conduirai peut-être plus. Et puis, pour sortir, Paris, c'est mieux. »*

PAS LA MAISON DE RETRAITE

La vie quotidienne se déroule sans aide extérieure. *« Tout de même, depuis cette année,* nuance Valérie Vection, *une femme de ménage vient trois heures par semaine et nous prenons un jardinier deux fois par an pour les gros travaux. »* Elle s'interroge pour savoir si, cette année encore, elle taillera elle-même les quatre tilleuls du jardin...

L'avenir, cette septuagénaire dynamique, qui avoue en rosissant avec coquetterie être restée demoiselle, l'envisage sereinement. Lorsque le besoin s'en fera sentir, elle demandera des aides à domicile. *« L'objectif est que ma mère reste chez elle jusqu'à la fin,* reprend-elle. *Ce n'est pas la peine d'avoir fait tous ces sacrifices pour qu'elle aille dans une maison de retraite. »* Quant à elle, elle ne souhaite pas *« aller aussi loin »*, car il n'y aura plus personne pour s'occuper d'elle. Les deux femmes n'ont en effet plus de famille. Le père est décédé en 1957, à l'âge de soixante-douze ans.

En attendant, les jours s'écoulent sans heurts pour la mère et la fille. Il y a bien eu quelques coups durs. Deux fractures de la jambe, et aussi une grande frayeur quand la centenaire a failli brûler vive. Oubliant que le feu était allumé, la vieille dame, qui était seule dans la maison, s'était appuyée contre la cuisinière.

Son chemisier en acrylique avait pris feu. *« Heureusement, j'ai eu le réflexe de me rouler par terre »*, raconte-t-elle aujourd'hui. *« Avec l'âge, nos relations se sont inversées,* ajoute sa fille. *Maintenant, c'est elle mon bébé. »* Souvent, le dimanche, Valérie Vection emmène sa mère au restaurant, dans un fast-food, *« parce qu'elle adore les frites »*. Après quoi, elles font une partie de Scrabble. Depuis un an, c'est la fille qui gagne, enfin : *« Mais elle trouve parfois de meilleures combinaisons que moi... »*

Michèle Aulagnon



Le PS lâche Michel Charasse dans sa croisade contre les juges

LE PARTI SOCIALISTE se démarque de l'ancien ministre du budget, Michel Charasse, qui dénonçait, dans un entretien accordé au *Parisien* daté 19-20 avril, *« les pratiques honteuses »* de certains juges d'instruction. Le PS s'insurge notamment contre les trois amendements déposés par le sénateur du Puy-de-Dôme, Michel Charasse, sur la détention provisoire, l'utilisation des lettres anonymes et la responsabilité des juges. Votés avec l'appui de la majorité, ils visent à limiter le pouvoir d'investigation des juges. *« C'est malvenu sur le fond et sur la forme*, a déclaré au *Monde* Marie-Pierre de la Gontrie, déléguée nationale aux questions de justice pour le PS. *Nous ne pouvons l'accepter, car il est aujourd'hui essentiel d'intensifier la lutte contre la corruption. »*
M. Charasse a par ailleurs réaffirmé qu'il ne répondra *« jamais »* à la convocation du juge d'instruction Laurence Vichnievsky, qui souhaite l'entendre sur le dossier du financement occulte du Parti communiste. Estimant que *« cette histoire remonte à Fabius et à Juppé »*, M. Charasse a précisé que si *« Mme Vichnievsky [...] souhaitait venir à une réunion publique, elle pourra lui poser, en tant que citoyenne, toutes les questions qu'elle voudra »*. Le bureau du Sénat se prononcera mercredi 23 avril sur une demande de levée d'immunité parlementaire concernant M. Charasse. Si elle était acceptée par le bureau du Sénat, l'ancien ministre pourrait se voir contraint à se rendre chez le juge.

DÉPÊCHES

■ **VIOL : un gendarme de quarante-trois ans a été victime de violences sexuelles** commises par quatre hommes, dans la nuit de samedi 19 à dimanche 20 avril, à Maisons-Alfort (Val-de-Marne). La victime, admise à l'hôpital, s'était présentée d'elle-même au commissariat de police, expliquant que bien qu'elle eût signifié sa qualité de gendarme à ses agresseurs, ceux-ci l'avaient emmenée de force dans leur véhicule.

■ **SÉCURITÉ : les quelque deux mille salariés travaillant dans l'aile nord de l'Arche** de la Défense à Puteaux (Hauts-de-Seine) n'ont pas pu rejoindre leurs bureaux lundi 21 avril, une ordonnance de fermeture ayant été rendue, vendredi 18 avril, par le tribunal de grande instance de Nanterre pour non-respect des normes de sécurité. Des travaux de mise en conformité ont débuté durant le week-end. Si la commission départementale de sécurité donne son aval, les salariés pourraient reprendre leur travail mardi 22 avril.

■ **MÉDECINS : un décret paru au *Journal officiel*** du 20 avril précise les conditions d'attribution d'une *« aide financière exceptionnelle »* pour l'informatisation des professionnels de santé (*Le Monde* du 18 février). Cette aide pourra être attribuée jusqu'au 31 décembre à ceux qui s'engagent à transmettre, électroniquement, les feuilles de soins. Le versement, qui pourra prendre la forme d'une avance pour l'achat d'équipement, interviendra au plus tard le 31 mars 1998.

La direction de la recherche de Gaz de France confrontée à des affaires de corruption interne

Plusieurs millions de francs ont été détournés par cinq salariés mis en examen

Les enquêtes de deux juges d'instruction révèlent que plusieurs millions de francs de pots-de-vin ont été encaissés par des agents de l'entreprise nationale. Un rapport d'audit prône la réorganisation des services achats. Cinq salariés ont été mis en examen pour *« corruption »*, *« escroquerie »* ou *« trafic d'influence »*. Deux d'entre eux ont été placés, durant plusieurs mois, en détention provisoire.

LOIN du vacarme provoqué par les scandales politico-financiers, l'entreprise Gaz de France (GDF) découvre actuellement en son sein les effets d'une forme de corruption plus ordinaire. Deux juges d'instruction – l'un à Versailles (Yvelines), l'autre à Paris – ont été saisis ; cinq salariés de la société ont été mis en examen pour *« corruption »*, *« escroquerie »* ou *« trafic d'influence »*, et deux d'entre eux ont même été placés, durant plusieurs mois, en détention provisoire. Ces enquêtes ont surtout mis en évidence des pratiques frauduleuses, dont la répétition, entre 1990 et 1996, a permis de détourner plusieurs millions de francs au détriment de l'entreprise nationale. Qualifiés, de source judiciaire, de *« petites affaires de corruption à portée de la main »*, ces dossiers concernent tous la direction de la recherche de GDF.

Depuis février 1996, le juge versaillais Jean-Marie Charpier instruit la plus symptomatique de ces affaires, révélée à la suite d'une coïncidence due à la maladresse des fraudeurs. Fin 1995, deux télécopies étaient parvenues par erreur entre les mains d'un membre d'un centre important de la direction de la recherche de GDF, situé à Beynes (Yvelines). Ces documents se présentaient comme des devis adressés à GDF par des entreprises extérieures, mais ne portaient pas d'indication précise sur l'identité de leur destinataire. Aussi l'une des deux sociétés expéditrices, Iso Soudage, fut-elle questionnée afin de savoir à qui elle destinait ce devis. Les dirigeants de cette entreprise répondirent qu'ils n'avaient jamais envoyé une telle télécopie et, inquiets de voir le nom de leur société utilisé à leur insu, déposèrent promptement une plainte contre X... pour *« faux et usage de faux »*.

Remontant cette piste, le juge Charpier put ainsi établir qu'avait été mis en place, au sein de la direction de la recherche, un système de faux devis, adressés par une seule et même entreprise pour créer artificiellement les conditions d'une mise en concurrence. De la sorte, les agents de GDF chargés de la sélection des fournisseurs pouvaient, sous le couvert du respect des textes réglementaires – établis en 1993 –, retenir l'entreprise de leur choix sans éveiller le moindre soupçon de favoritisme. Auparavant, l'attribution de ces marchés s'effectuait de gré à gré : les entrepreneurs désireux d'obtenir des contrats avec GDF n'avaient donc pas eu besoin de recourir à de semblables stratagèmes pour s'entendre avec leurs complices au centre de recherche de Beynes. Le bon vouloir du service achats de GDF prévalait. Et ses décisions pouvaient être purement et simplement achetées.

Près de 1 million de francs a ainsi été versé par des entrepreneurs à quatre agents de GDF – l'un d'eux ayant encaissé plus de 300 000 francs en espèces entre 1992 et 1996. Ces ententes portaient à chaque fois sur la fourniture de matériel de bureau et d'équipements de forage utilisés par la direction de la recherche. Peut-être pris de remords, deux cadres du centre de Beynes ont indiqué, dans un courrier adressé à leur hiérarchie après l'ouverture de l'information judiciaire, que le directeur commercial de la société Fret et transit international (FTI), citée dans la procédure du juge Charpier, leur avait proposé un pourcentage sur le montant d'un marché de plus de 2 millions de francs. Rémunérés en espèces, en cadeaux divers et en voyages, les agents de GDF soupçonnés d'avoir bénéficié de ces pratiques ont procédé de la même façon avec une dizaine d'entreprises. Les dirigeants des sociétés Cedis, Samm, Sodipren et Sarti ont été mis en examen, et cette évolution de l'enquête a conduit la direction de GDF à déposer à son tour une plainte contre X... pour *« faux et usage de faux »*.

L'entreprise d'Etat a en outre découvert, au mois d'août 1996, une autre filière de corruption interne. A la suite d'un appel téléphonique anonyme, la direction de la recherche a été alertée sur l'existence, au sein même de son siège, à la Plaine Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), d'un système de surfacturation mis en place par un des responsables du service achats. Les enquêteurs estiment le montant des factures douteuses, émises avec la complicité de l'Union française de papeterie (UFP) et de ses filiales, Téléservices, Infoservices et Shop Info, entre 5 et 10 millions de francs. Confiée au juge d'instruction parisien Xavière Siméoni, l'enquête a entraîné la mise à pied, puis le licenciement, du cadre de GDF placé à la tête de ce réseau de détournement de fonds – qui paraît sans lien avec celui découvert au centre de Beynes –, soupçonné d'avoir reçu près de 500 000 francs en dessous-de-table divers.

L'accumulation de ces révélations sur des dérapages internes éclaire d'une lumière particulière les déficiences du contrôle exercé par la direction centrale, mais aussi les relations troubles qu'entretiennent parfois les responsables des services achats avec leurs fournisseurs. Les investigations menées par le juge Charpier ont, d'ailleurs, permis de découvrir, au domicile du directeur commercial de la société Sarti, un cahier d'écolier contenant la liste des pots-de-vin versés aux responsables des entreprises clientes pour obtenir des marchés. Son auteur a scrupuleusement tenu à jour, pendant plusieurs années, le détail de près de 1 million de francs de versements – en espèces et en nature. Nombre de ces bénéficiaires étant domiciliés à Paris, ce petit éphéméride de la corruption a été transmis au parquet de Paris, où il pourrait servir de base à une nouvelle enquête.

Jacques Follorou

Un manque de « sensibilité gestionnaire »

Interrogée par *Le Monde*, la direction de Gaz de France, par la voix de son directeur de la recherche, Michel Bayle, nommé après la découverte des faits, confirme l'existence des deux procédures judiciaires et de leur contenu. Elle insiste sur la mise en place d'une mission d'audit, dès l'ouverture de l'instruction, sur l'organisation des services achats de l'entreprise. Le résultat de cette étude, effectuée par une société indépendante, a été remis à la fin du mois de mars et devrait conduire à une restructuration interne.

***« Le centre de recherche a peut-être manqué de sensibilité gestionnaire »*, admet toutefois son responsable, ajoutant que des mesures disciplinaires ont, d'ores et déjà, été engagées à l'encontre des salariés mis en cause par les juges d'instruction.**



Baxter retire à nouveau du marché des produits sanguins

LA FILIALE FRANÇAISE de la firme pharmaceutique Baxter vient de faire savoir aux responsables des pharmacies hospitalières que, en accord avec les responsables de l'Agence du médicament, elle avait décidé de retirer du marché des lots de produits dérivés du sang. Il s'agit de deux lots d'un médicament antihémophilique (Hemophil M 1000 UI) et d'une préparation de gammaglobulines (Gammagard). *« Cette mesure de précaution »* a, explique-t-on chez Baxter, été prise *« dans le cadre de la sécurité transfusionnelle »*. *« La division Hyland de Baxter Healthcare Corporation a pris cette décision après avoir été informée récemment que le plasma utilisé dans la fabrication de ces lots provenait de deux donneurs bénévoles dont l'un avait auparavant reçu une greffe de dure-mère et le second était décédé de la maladie de Creutzfeldt-Jakob »*, expliquent les responsables de Baxter aux pharmaciens hospitaliers dans une note datée du 15 avril.

La firme souligne que ce n'est pas la première fois qu'une telle mesure est prise. Depuis que le risque de transmission sanguine de l'agent de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) est suspecté, Baxter a mis en place de nouvelles mesures préventives, qui l'ont conduit à effectuer des enquêtes auprès des donneurs de sang de la Croix-Rouge américaine, auprès de qui elle se fournit. C'est ainsi que, depuis 1996, quatre lots ont au total été retirés après qu'on eut découvert qu'ils provenaient de donneurs qui avaient reçu des greffes de dure-mère ou de l'hormone de croissance extractive. Au total, en France, près de trois cents lots ont, depuis juillet 1994, été retirés du marché pour prévenir ce risque.

De nombreux professionnels de santé ne cachent plus leurs vives inquiétudes devant la situation actuelle, où des personnes ayant reçu des produits potentiellement à risque de MCJ ne sont ni informées ni exclues du don de sang (*Le Monde* du 1er avril). Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale, a annoncé son intention d'interroger sur ce point le Comité national d'éthique. Ce dernier précisait toutefois, lundi matin, ne pas avoir été encore saisi.

J.-Y. N.

Le maire de Nogent-sur-Marne se « félicite » de l'expertise de l'école « radioactive » Marie-Curie

RÉAGISSANT à la révélation, dans nos colonnes, de l'expertise judiciaire sur l'école « radioactive » Marie-Curie (*Le Monde* daté 20-21 avril), Estelle Debaecker, maire (divers droite) de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) a affirmé, dans un communiqué publié samedi 19 avril, se *« féliciter »* du rapport, ajoutant qu'elle avait *« pris en main ce dossier dès* [son] *arrivée en juin 1995 »*.

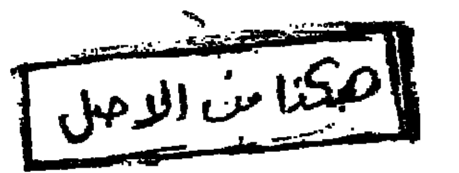
Après les analyses effectuées par l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) et la fermeture de l'école en décembre 1995, Mme Debaecker dit avoir *« fait les travaux que l'OPRI recommandait, avec succès, puisque leurs nouvelles conclusions et celles de la commission Schléret* [devenue depuis l'Observatoire pour la sécurité des établissements scolaires] *ont été* : "Il n'y a plus de danger dans l'école" ». L'établissement a rouvert ses portes en mai 1996.

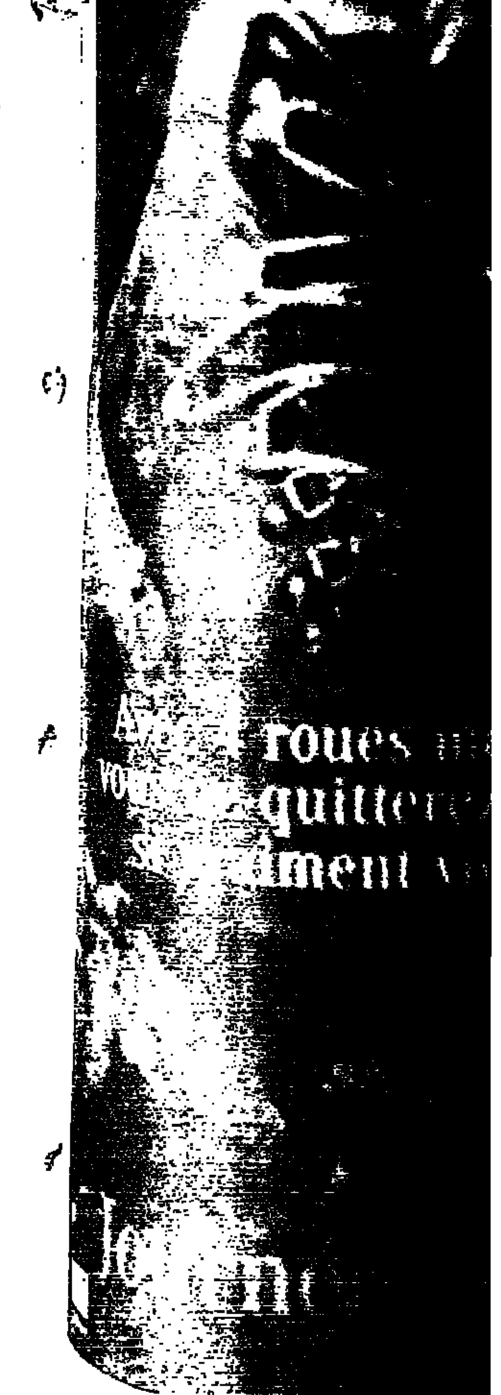
Le maire a indiqué que *« si les nouvelles pièces ou conclusions de cette nouvelle expertise* [l]*'y conduisent,* [elle] *prendrait comme par le passé toute décision qui s'impose pour la sécurité des enfants et du personnel, y compris la fermeture de l'école »*. L'expert nommé par le juge Martine Vezant, qui instruit la plainte contre X... déposée par une mère de famille au nom de l'Association indépendante pour la fermeture de l'école radioactive Marie-Curie (une quarantaine de parents d'élèves en sont membres), a pourtant jugé que *« les mesures et les travaux ne pourront se faire qu'après fermeture de l'école »*.

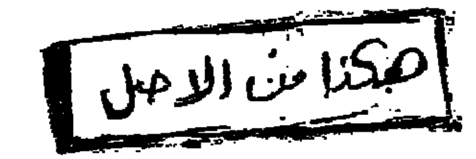
Finalement, Mme Debaecker affirme que l'ancien maire (RPR) *« Roland Nungesser n'aurait pas dû construire une école sur ce site pollué en 1967 »*. *« Je suis pour ma part tout à fait sereine quant à mes propres responsabilités*, a-t-elle conclu, *mais je comprends que mon prédécesseur, d'ailleurs toujours député du Val-de-Marne, le soit moins. »*

L. F.









RÉGIONS

LE MONDE / MARDI 22 AVRIL 1997

TRANSPORTS Déclarée d'utilité publique en mai 1996, la construction du TGV-Est qui ne commencera, au mieux, qu'en 1998, provoque sur le terrain des protestations des élus et des associations de défense de l'environnement. ● EN ALSACE, la question de savoir s'il faut construire une voie nouvelle ou plutôt mettre en œuvre la technique du train pendulaire, les infrastructures actuelles par le col de Saverne, n'est pas tranchée. ● EN LORRAINE ET EN CHAMPAGNE-ARDENNE, certains riverains et certains maires de communes voudraient que le futur tracé de la voie se rapprochent des villes, d'autres pensent qu'il est nécessaire de construire des gares dans la campagne. ● LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT est au cœur des polémiques, notamment près de Reims, où vient d'être créé un parc naturel.

Champenois et Lorrains contre le « tout-TGV Est »

Le tracé du futur train à grande vitesse qui doit relier Paris à Strasbourg commence à faire l'objet de vives polémiques. Associations de riverains et élus locaux se mobilisent. Le démarrage des travaux reste suspendu au financement d'appoint par les collectivités locales

LA PRESSION monte chez les riverains de la future ligne nouvelle du TGV Est. Le projet final prévoit de mettre Strasbourg à une heure cinquante de Paris au lieu de quatre par la voie ferrée existante. Les élus y voient un moyen de renforcer le rôle européen de la capitale alsacienne. L'enquête d'utilité publique a été vite expédiée en 1994. « *Plutôt bâclée*, regrette Andrée Buchmann, vice-présidente écologiste du conseil régional d'Alsace. *Avec de gros dossiers en couleurs déposés dans les mairies mais aucun débat contradictoire.* » Réunis dans la coordination « TGV sans casse », les maires des petites villes et les associations de riverains commencent à donner de la voix. Ils contestent les choix techniques et réclament des garanties sur la protection de l'environnement.

Une première réunion publique a eu lieu à Strasbourg, le 13 décembre 1996, sept mois après la déclaration d'utilité publique, avec toutes les parties prenantes, y compris la SNCF. On y a surtout parlé technique ferroviaire. « *Le TGV devra ralentir dans le tunnel de Saverne*, note Mme Buchmann, *il ne nous paraît donc pas opportun de construire une ligne nouvelle en Alsace pour lui permettre de reprendre sa pleine vitesse sur quelques kilomètres seulement.* » Le ministre de l'équipement et des transports, Bernard Pons, a annoncé que la première étape de construction irait de Paris à la vallée de la Moselle. Le TGV poursuivrait sa route vers Strasbourg sur la ligne existante, selon la technique de pendulation permettant de rouler plus vite que la normale.

Sur le versant lorrain du col de Saverne, au monastère franciscain de Notre-Dame-de-Bonne-Fontaine, les esprits sont en ébullition. Le Père Alexis ne décolère pas : « *Nous recevons chaque année des milliers de fidèles en quête de calme et de recueillement. Qu'en sera-t-il si les TGV passent comme prévu à quelques centaines de mètres du monastère ?* »

« LA FIN DU VILLAGE »

A Vandières (un millier d'habitants), le maire, Claude Robert, se lamente : « *C'est la fin du village !* » La ligne traversera la vallée de la Moselle sur un talus de 15 mètres. Elle dominera les maisons et Vandières aura le douloureux privilège d'accueillir un échangeur à quatre branches permettant aux trains de bifurquer vers Nancy ou Metz, sans s'arrêter dans le village. Le 25 février, la commune ayant été inondée par un affluent de la Moselle, le maire s'est demandé publiquement ce qu'il serait advenu si le talus du TGV avait déjà été construit.

A Vitry-le-François (Marne), le maire, Jean-Pierre Bouquet (PS), a compris dès l'origine que la nouvelle ligne ne passerait pas près de sa ville. « *Déjà que nous n'avons aucune autoroute ou voie express ! L'abandon de l'actuelle ligne Paris-Nancy-Strasbourg serait dramatique pour nous* », souligne-t-il. Avec ses collègues de Bar-le-Duc et de Châlons-en-Champagne, il formule le souhait que des TGV quittent la ligne à Reims et relient leurs villes au moins deux fois par jour à la capitale.

Autour de Reims, la contestation se fait plus violente. Elle oppose les riverains aux élus. Le 17 mars, un commando a perturbé une séance ordinaire du conseil régional de Champagne-Ardenne. L'action a payé. « *Le président de la région*, Jean Kaltenbach (RPR), *a promis de créer un groupe de travail pour discuter ensemble du projet* », se félicite un militant.

Daniel Noblecourt, président de l'association Vivre à Puisieulx, un village du vignobles voudrait négocier un retrait de la ligne à 750 mètres des maisons au moins. « *Nous avons découvert que les prévisions de bruit étaient basées sur des TGV roulant comme aujourd'hui à 300 kilomètres à l'heure, mais les courbures de la ligne nouvelle sont prévues pour des TGV qui rouleront à 350 ou 400 kilomètres à l'heure !* »

L'opposition champenoise se cristallise autour du projet d'une gare nouvelle à Bézannes, à 5 kilomètres de l'agglomération rémoise et au pied de la Montagne de Reims, l'un des plus beaux paysages de la région, qui vient d'être classé parc naturel régional. « *Nous faisons figure de village d'Astérix* », sourit Huguette Guyard, présidente de l'association Vivre à Bézannes. « *Il est vrai qu'on nous promet une gare TGV, d'immenses parkings, une autoroute de contournement de l'agglomération et un péage en prime ! Le préfet auquel j'ai exposé les inquiétudes des habitants de Bézannes a invoqué la raison d'Etat !* »

Les opposants champenois approuvent le principe du TGV, mais ils s'indignent des choix qu'ils jugent à la fois « *technocratiques* » et « *déraisonnables* ». « *On nous dit en haut lieu qu'on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs. De ce genre de discours, nous n'en voulons plus* », martèle un militant.

Aux côtés des associations, certains élus voudraient faire fléchir les responsables ferroviaires sur l'hypothèse d'un tracé au sud de Reims, avec une gare à Bézannes. Ils notent que la commission d'enquête a réservé son avis sur ce tracé. Ils craignent surtout qu'une gare en pleine campagne, sans liaison avec le réseau régional de la SNCF, ne nuise en définitive au transport ferroviaire dans son ensemble. « *Ne reproduisons pas l'erreur d'une gare dans les betteraves comme celle de Picardie, sur la ligne TGV Nord* », avertit François Delmotte, conseiller régional (Vert) de Champagne-Ardenne.

La SNCF n'exclut pas d'aménager une navette ferroviaire entre Bézannes et la vieille gare de Reims. Mais cet aménagement laisse les associations sceptiques car son financement reviendrait aux collectivités locales et celles-ci ont déjà dit qu'elles n'ajouteraient rien à la facture TGV. Elles ont déjà assez de mal à décider de leur participation financière au projet de base. Le financement de la ligne nouvelle du TGV Est est en effet loin d'être bouclé. Le lancement des travaux, prévu pour 1998, est suspendu aux engagements des collectivités locales ainsi que de l'Union européenne.

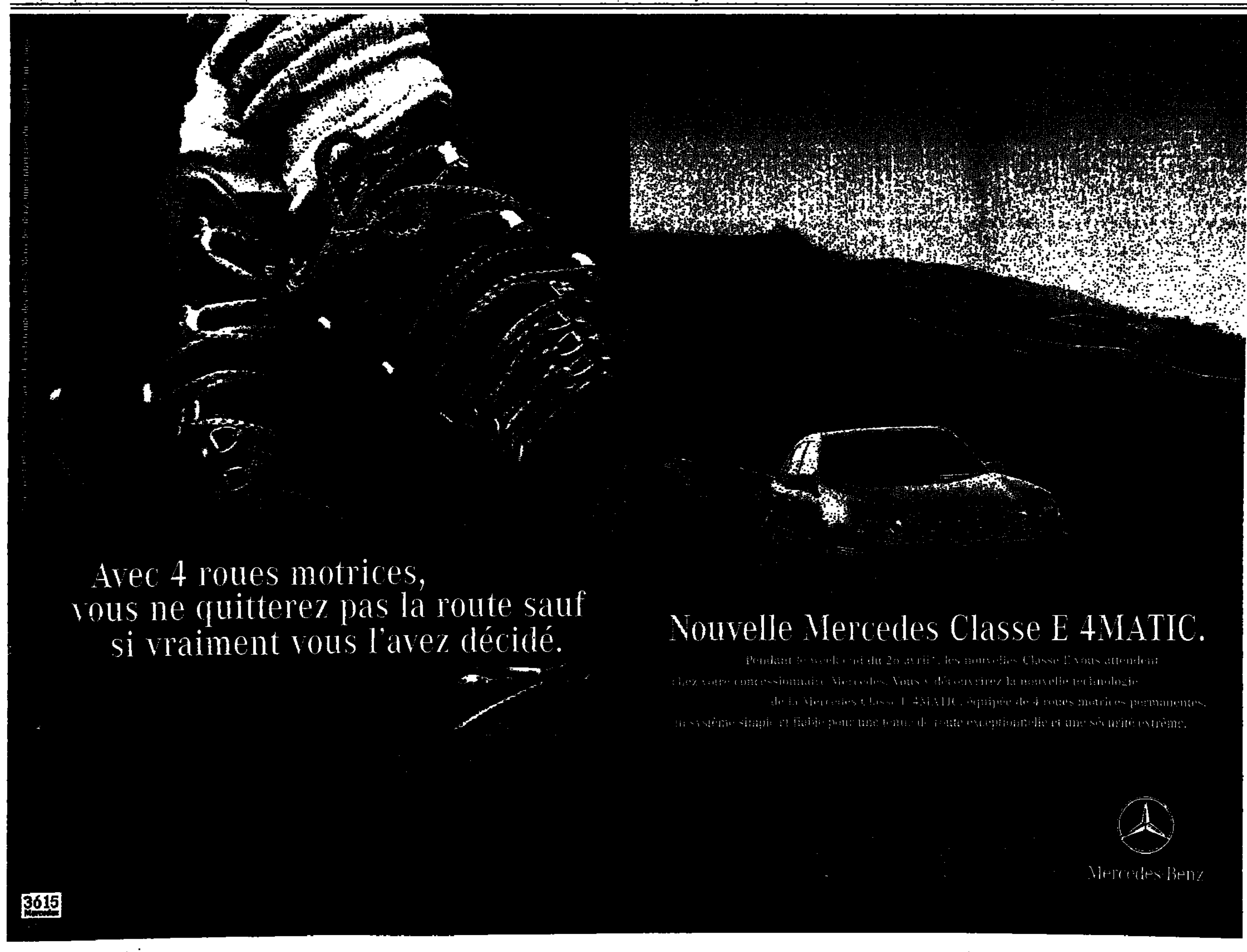
André Larané

Un projet entre recul et jeu de pendule

LES RAPPORTS Rouvillois et Blanc-Brossier, rendus publics début octobre 1996, soulignaient que la rentabilité des TGV prévus au schéma directeur national – et du TGV-Est en particulier – était plus qu'aléatoire et préconisaient, dans certains cas, le recours à la technique du train pendulaire. Ils avaient provoqué une valse-hésitation, suivie d'une polémique feutrée sur l'opportunité de la réalisation d'une ligne à grande vitesse entre Paris et Strasbourg. Dans la recherche dialectique d'un juste équilibre entre « le souhaitable et le possible », on put penser un temps qu'en vertu d'un nécessaire « rééchelonnement » le TGV-Est européen resterait en grande partie dans les cartons ou, à tout le moins, deviendrait une « priorité relative ». Mais le débat lui-même fut tranché après une sorte de jeu de pendule.

Les élus alsaciens et lorrains ayant vivement réagi – sauf les écologistes – pour critiquer ce qu'ils considéraient comme un recul gouvernemental, Bernard Pons, ministre de l'équipement et des transports, remettait bientôt le train sur les rails de la grande vitesse. Le 23 décembre 1996, le ministre et son secrétaire d'Etat, Anne-Marie Idrac, beaucoup plus réservée jusque-là sur l'urgence de réaliser le train controversé, annonçaient de concert le lancement, dès 1997, des études dites d'avant-projet détaillé pour la réalisation du TGV Paris-Strasbourg, en précisant qu'elles porteraient sur l'ensemble du tracé (406 km) déclaré d'utilité publique le 14 mai 1996. Cependant, les travaux qui devraient commencer en 1998 ne concerneront que le premier tronçon (270 km), entre Vaires (Seine-et-Marne) et Vandières (Meurthe-et-Moselle). Ce tronçon (17 milliards de francs) pourrait être achevé en 2004 et mettrait Strasbourg à deux heures trente de Paris (contre environ quatre heures actuellement). La nouvelle ligne pourrait être l'occasion d'introduire sur le réseau de la SNCF une nouvelle génération de TGV, dite « pendulaire », dont le prototype, en cours d'étude chez GEC-Alsthom, devrait être prêt au milieu de 1998.

Robert Belleret



HORIZONS

ENQUÊTE

Au nom du père

Une mère polynésienne. Des parents adoptifs en France. Un père de sang qui réclame son enfant et obtient gain de cause en justice. Et un petit garçon de trois ans, Lionel, coupé des siens, victime d'un « meurtre psychologique »



CE serait un cauchemar de petit garçon de trois ans : Etre enlevé par des hommes en uniforme au petit matin, pour une destination inconnue. Ne plus jamais revoir ses parents, ni les montagnes au pied desquelles on a été élevé. Etre jeté dans une voiture, direction un foyer du département, avant d'être transféré à des centaines de kilomètres de là. Rencontrer un inconnu, que l'on présente comme son « vrai » père. Deux mois plus tard, être domicilié chez lui, sans plus avoir aucune nouvelle de ses parents adoptifs ni de sa mère biologique.

Ce serait un cauchemar de père : Apprendre qu'on a eu un enfant après une relation d'un soir avec une femme à Tahiti. Vouloir *« assumer ses responsabilités »* dès l'annonce de cette nouvelle, même si le bébé a déjà quatre mois et a été confié à un couple de métropolitains vivant aux Houches, à quelques kilomètres de Chamonix. Se lancer dans un marathon judiciaire, obtenir satisfaction du côté de la justice mais ne jamais parvenir à récupérer son petit garçon. Finalement, retrouver son enfant, âgé de trois ans et deux mois, dans un foyer départemental et attendre l'autorisation d'un juge pour l'accueillir chez soi.

Ce serait un cauchemar de mère : Avoir un enfant seule en Polynésie, decider de le confier en vue d'adoption à un couple de métropolitains qui promet de donner des nouvelles du bébé. Avoir connaissance qu'un homme avec qui on n'a eu qu'une relation sexuelle veut récupérer le petit à n'importe quel prix. Vouloir reprendre son enfant plutôt que de le voir confié à cet homme, mais apprendre que, en dépit de sa demande, le petit garçon est remis à ce père génetique. Ne pas avoir le droit de voir l'enfant. Avoir le sentiment que personne ne se souvient que cet enfant a une mère. Se sentir méprisée, humiliée.

Ce serait un rêve de parents candidats à l'adoption qui tourne au cauchemar : Tomber fous d'amour d'un bébé de quatre jours, confié par sa mère polynésienne. L'emmener au pied du mont Blanc dans un chalet de poupées, lui apprendre à *marcher, à parler, à distinguer* l'aiguille du Midi du mont Maudit. Apprendre que cet enfant a un père, une filiation prouvée par des tests génétiques, mais espérer tout de même l'élever. Et un matin, alors que la vallée dort encore, se voir arracher le petit garçon. Pendant plus de deux mois, ne pas savoir où est l'enfant. Ne pas savoir comment il va, s'il mange et s'il dort, s'il pleure la nuit. Ne pas pouvoir lui dire qu'on ne l'a pas abandonné. Craindre de ne jamais le revoir.

Ceci est l'histoire de Lionel, petit Polynésien né le 30 janvier 1994 à Papeete et déchiré entre quatre adultes. A sa naissance, Lionel est confié par Ioana Pokara, sa mère, à Jean-François et Dominique Buratti, un couple titulaire d'un agrément pour adopter un enfant. La coutume du *fa'a'mu* – littéralement : le don d'enfant – implique que les parents adoptifs sont choisis par la mère. Cette dernière n'abandonne pas son enfant. Elle délègue l'autorité parentale à un couple avec lequel elle conserve des liens avant de consentir à l'adoption définitive, au bout de deux ans seulement.

Cette procédure est légale. Chaque année, environ cent vingt petits Polynésiens quittent leur île natale dans ces conditions. *« Selon les archipels*, constate Marie-Noëlle Charles, professeur de droit privé à l'université française du Pacifique de Papeete, *entre 20 % et 60 % des enfants ne sont pas élevés par leur géniteurs.* » Il est vrai que ce territoire d'outre-mer implose sous la pression démographique. Le taux d'excédent naturel y est de 18,8 pour mille, contre 3,4 pour mille en métropole.

Lionel quitte donc le lagon avec l'accord de sa mère et grandit avec les Buratti. A cette époque, il est né de père inconnu, a une maman à Tahiti, un papa et une autre maman aux Houches. On lui explique son histoire à l'aide d'un puzzle réalisé par des amis : il est né dans un pays où fleurissent les hibiscus ; il a pris l'avion pour faire un très long voyage jusqu'à un pays tout blanc et très froid où poussent des gentianes et s'amusent des marmottes.

Mais le puzzle en bois n'était pas complet. Car depuis le 26 mars, Lionel vit dans le département de l'Aube chez son père biologique, qu'il ne connaissait pas mais qui s'est battu pour le récupérer. Entretemps, ce petit garçon passera plus de deux mois dans des foyers départementaux. Ce cheminement est la conséquence de l'application stricte du jugement rendu par le tribunal de Bonneville le 25 octobre 1995.

Ce jugement confie l'enfant à son père biologique, Jean-Loup Bassinat, sans droit de visite pour les parents qui l'ont élevé pendant trois ans ni même pour sa mère biologique. Première conséquence pour Lionel : il change de nom et porte désormais celui de son père. La cour d'appel de Chambéry confirme ce jugement le 19 mars 1996. La Cour de cassation annule cet arrêt le 29 octobre 1996 et renvoie les parties devant la cour d'appel de Grenoble pour une audience qui s'est tenue à huis clos le 8 avril. Mais, malgré cela, le premier jugement de Bonneville demeure exécutoire.

Dominique et Jean-François Buratti, malgré les décisions de justice, refusent de rendre l'enfant et rejettent toutes les propositions de M. Bassinat. *« Nous regrettons que la vérité biologique soit toute-puissante et ne comprenons pas que l'intérêt de Lionel ne soit jamais évoqué »*, indique Jean-François Buratti. Le 19 février, après un dernier ultimatum, le procureur de Bonneville décide d'exécuter le jugement de Bonneville. A 7 heures du matin, il se rend devant le chalet, accompagné de huit gendarmes et deux assistantes sociales. Les Buratti refusent d'ouvrir la porte. Un carreau est cassé. Lionel est arraché des bras de sa mère adoptive et emmené dans une voiture. Son père génétique étant en vacances au moment de l'enlèvement, le procureur remet l'enfant aux services du département.

LIONEL ne va pas bien. Un juge des enfants d'Annecy, qui, le lendemain, rend une ordonnance transférant l'enfant dans les services du département de l'Aube, où habite le père, indique que *« le service Enfance et Famille de la Haute-Savoie* à *qui l'enfant a été confié relève des comportements de Lionel révélateurs de grandes perturbations physiques et psychologiques consécutives à ce déchirement, ainsi qu'une grande souffrance traduisant une situation de danger psychologique grave »*.

Le procureur de la République de Bonneville est désolé d'avoir dû *« faire le sale boulot »* mais ne voyait pas d'autre solution. Dans son bureau du tribunal de Bonneville, Bruno Charve reconnaît que *« ce n'est pas le genre d'affaires où la justice est à l'aise »*. L'obstination des parties – un père qui veut récupérer son fils depuis qu'il en connaît l'existence, et des parents adoptifs incapables de se séparer de l'enfant dont ils se sont occupés – l'a contraint à agir ainsi. *« Un petit garçon était pris en otage et le système judiciaire avec*, explique-t-il aujourd'hui. *On est à une époque où il y a des lois que l'on respecte et d'autres auxquelles il faudrait désobéir ; des décisions de justice qu'il faut appliquer et d'autres pas. C'est trop compliqué pour moi. Il m'est apparu qu'il fallait faire quelque chose.* »

L'affaire suscite une émotion considérable, d'autant que l'audience de Grenoble est fixée sept semaines plus tard. Les Buratti avaient déjà choisi de médiatiser l'affaire, notamment par le choix de leur avocat, maître Collard, et avaient déjà recueilli plus de 30 000 signatures dans la région. Ils sont *« horrifiés de ce que l'on a fait à Lionel »*, d'autant qu'ils ne savent même pas où il se trouve.

Un réseau de solidarité se met en place. Un responsable de l'Aide sociale à l'enfance de l'Aube, malgré son devoir de réserve, leur donne des nouvelles régulières de Lionel. Une avocate qui passe ses vacances aux Houches, maître Sophie-Françoise Ribot-Astier, aide les Buratti à préparer leur défense. *« Il n'y a pas beaucoup de procureurs qui font cela à des petits enfants*, dit-elle pour expliquer son geste. *Les magistrats ont en général une autre conception de l'intérêt de l'enfant.* »

Un professeur de médecine qui faisait du ski à Chamonix apprend l'affaire par la presse locale. Il se penche sur le dossier, note l'absence d'enquête médico-psychologique du père biologique et de l'enfant, alors que dans le cas d'un divorce litigieux, cela est le plus souvent demandé. Seule une enquête sociale *« très incomplète »*, de huit pages – elles sont en général trois fois plus importantes –, a été utilisée par les juges. Le professeur Maurice Berger est formel : *« En ce qui concerne Lionel, la perte du lien avec les Buratti est l'équivalent d'un meurtre psychique.* » S'il s'est autant mobilisé, ce n'est pas seulement pour ce petit garçon de trois ans. *« Il y a un enjeu énorme par rapport au travail de bon nombre de psychiatres et à notre conception de l'enfant. L'enfant n'est pas un transistor que l'on débranche d'une pièce pour le rebrancher dans une autre. Voilà vingt ans que nous le disons »*, explique ce chef de service de pédopsychiatrie à l'hôpital de Saint-Etienne. Le professeur Lebovici renchérit : *« Le rôle du père biologique est trop souvent suivi par un tribunal dans les conflits concernant l'adoption. Anna Freud disait que les enfants ont besoin d'un bon parent psychologique et non pas d'un parent légal.* »

A TAHITI, l'affaire fait grand bruit et devient, dans cette île prompte à s'enflammer sur l'arrogance de la métropole, le symbole de l'attitude colonialiste de la justice. Une compagnie aérienne a offert à la mère de Lionel un premier aller-retour pour venir en métropole au moment où était rendu l'arrêt de la Cour de cassation. Elle a passé trois mois avec son fils chez les Buratti. En mars, l'association de parents adoptifs d'enfants polynésiens, Maeva Polynésie (Mouvement associatif pour les enfants venus des archipels polynésiens) lui a payé, à elle et à son compagnon, le voyage depuis Tahiti pour être présente à Grenoble, à l'audience du 8 avril.

Les parents adoptifs sont rarement solidaires avec les parents biologiques. *« Mais là*, indique Louis Jouve, vice-président de Maeva Polynésie, qui rassemble deux cent familles, *on a d'un côté un père qui a les moyens d'avoir un bon avocat, de l'autre une mère de famille démunie, et au milieu un petit garçon comme ceux que nous avons accueillis dans nos foyers.* » La puissante association Enfance et Familles d'adoption interpelle le garde des sceaux et demande que la justice prenne en compte l'intérêt de l'enfant. De son côté, Pierre Verdier, président de la Coordination des actions pour le droit à la connaissance des origines, déplore le traitement infligé à Lionel. *« C'est contraire à son intérêt supérieur tel que l'entend la convention des droits de l'enfant*, estime cet homme pourtant habitué à aider des enfants adoptés à retrouver leurs parents génétiques. *Pour ce petit garçon, la recherche de ses origines, ce sera celle de sa famille adoptive.* »

Lorsqu'on lui demande si elle a abandonné son fils en le confiant aux Buratti, le regard de Ioana Pokara devient encore plus noir : *« C'est une insulte de dire cela*, réplique cette femme qui a trois autres enfants qu'elle élève. *Lionel est mon fils. J'ai choisi une famille en qui j'ai confiance pour l'élever. Je pense qu'il est de son intérêt d'y rester. Mais si c'est la loi du sang qui prime, alors je veux le récupérer.* » Pour la première fois à Grenoble, elle a eu le sentiment d'être véritablement écoutée par les magistrats.

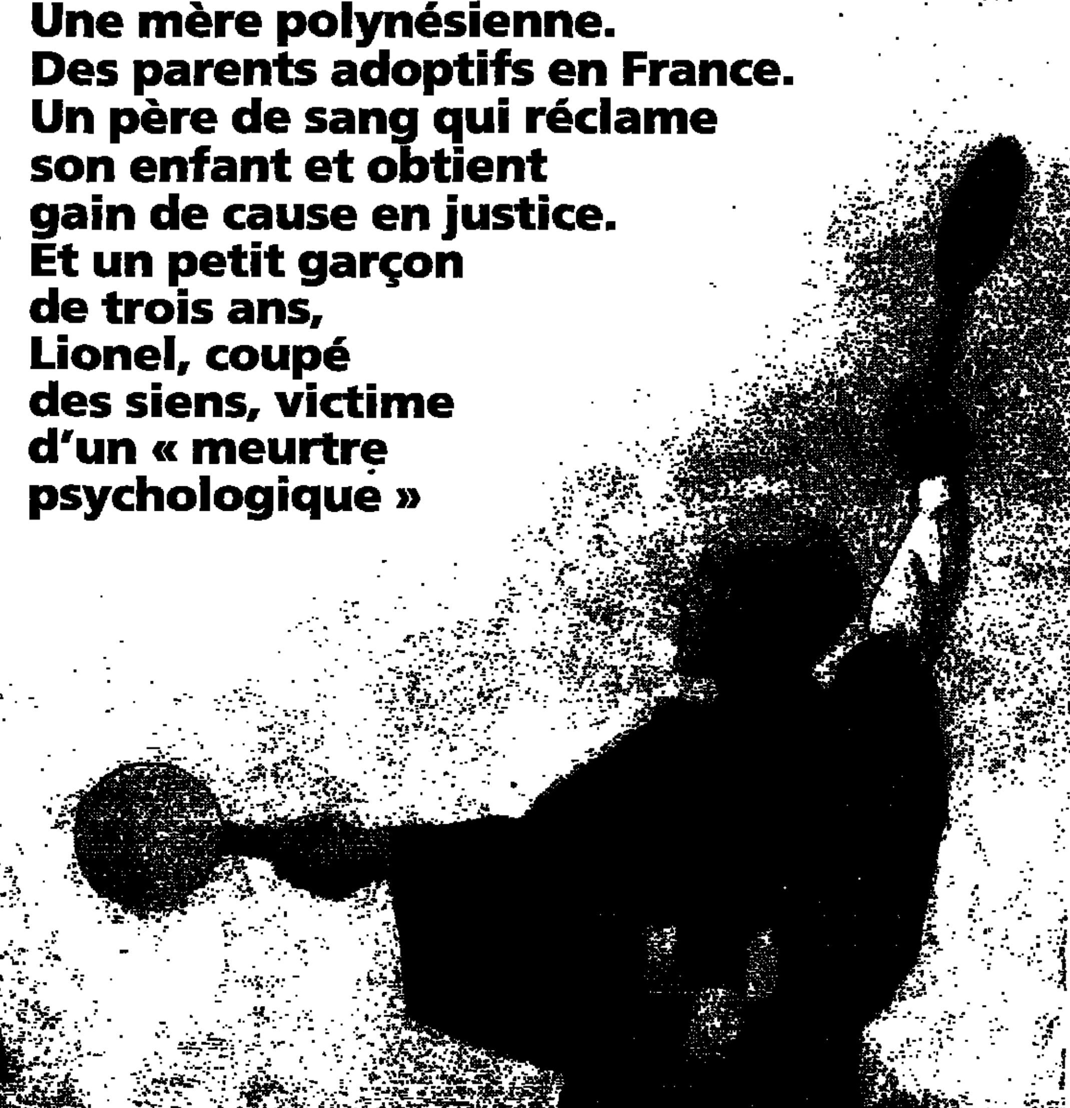
Mais Ioana Pokara est aussi révoltée. A peine arrivée à Paris, le 23 mars, elle a voulu voir Lionel et sollicite une audience au juge des enfants de Troyes. Le juge lui fixe rendez-vous le 10 avril, soit deux jours après l'audience de Grenoble. *Or, le 26 mars*, une ordonnance est rendue par ce même magistrat et confie définitivement l'enfant à son père biologique *« attendu que Mme Pokara, mère de Lionel, n'a pu être entendue à l'audience de ce jour, eu égard à son éloignement géographique »*. Pour Ioana Pokara, qui n'a même pas eu le droit de voir son enfant quand elle est allée à Troyes, la raison de traitement est simple : c'est parce qu'elle est polynésienne. Elle fait appel.

« L'enfant n'est pas un transistor que l'on débranche d'une pièce pour le rebrancher dans une autre. Dans certains cas, la loi est en contradiction avec l'intérêt de l'enfant » Maurice Berger, psychiatre

Le père biologique de Lionel préfère se taire et considère *« inopportun de favoriser une polémique contraire à la sérénité dans laquelle la justice doit être rendue »*. Son avocate, maître Sylvie Demolière, le définit comme *« un père heureux, même si son enfant garde des cicatrices profondes de ce qu'il a subi »*. Depuis plus d'un an, Jean-Loup Bassinat et son épouse accueillent sous leur toit un autre petit Polynésien que la mère biologique leur a confié à sa naissance. Pour l'instant, ils ne sont que des parents candidats à l'adoption. Ils ne pourront adopter cet enfant qu'en janvier 1998, lorsqu'il aura deux ans. Si, d'ici là, aucun des deux parents biologiques ne s'y oppose...

La cour d'appel de Grenoble rendra son arrêt le 13 mai.

Michèle Aulagnon
Dessin : Marc Daniau



La peur des clones

par Lucien Sfez

DEPUIS le début des années 90 émerge une nouvelle utopie, celle de la santé parfaite, c'est-à-dire d'un corps artificiellement débarrassé de ses mauvais *gènes*, *vivant sur* une planète aux équilibres parfaitement contrôlés, corps immortel, ou tout au moins vivant très vieux en pleine santé. Ce corps parfait retrouverait la pureté d'Adam d'avant la chute. Cette idéologie de santé parfaite est une nouvelle figure bioécologique qui *ne sépare pas la santé* de l'individu de celle de la Terre. Plus globale encore que l'idéologie de la communication, elle ne vise pas seulement les liens sociaux unissant les individus, mais l'individu lui-même dans son existence entière.

Prenant appui sur les acquis des sciences de l'information et de la communication, de l'écologie et de la génétique, elle se traduit en médecine prédictive totalisante, prétend nous entraîner dans un vaste récit des origines et projeter sur le futur ce qu'il faut bien appeler une utopie. Tel est le cadre général dans lequel se logent les problèmes du clonage. Dans cette logique utopique, le clonage d'un individu génétiquement parfait (ou rendu tel) serait une sorte d'aboutissement, d'achèvement de la maîtrise de l'homme sur la nature : finalité la plus ancienne des techniques et des sciences.

Or ce projet fait peur. Certains vont même jusqu'à prédire un Tchernobyl biologique. Nous serions bien incapables de dire s'ils ont tort ou raison. Peut-être mettrions-nous en doute les prophéties catastrophiques tout autant que les utopies positives les plus radieuses.

Dans cette perspective plus sceptique, il nous faut chercher les raisons de cette peur. Elles sont de divers ordres, qui *concernent les fondements* mêmes de l'existence. On observera d'abord, à partir d'une étude menée au Japon et en Nouvelle-Zélande, que 70 % du public n'accepte pas le principe d'une expérimentation génétique sur les cellules humaines. Les manipulations génétiques sur les *plantes et les micro-organismes* sont mieux acceptées. Selon la même enquête, 80 % du public se déclare en faveur de la manipulation génétique sur les plantes, et 72,8 % sur les micro-organismes. Le taux descend quand il s'agit des animaux : 54,2 % seulement trouvent acceptables les manipulations génétiques. Nous ne disposons pas d'une telle enquête en France, et il faut se garder de transposer ces résultats. On peut supposer toutefois qu'en nos pays européens, la manipulation est mieux acceptée sur les plantes que sur les animaux, et que, tolérée sur les animaux, sur les humains, elle demeure insupportable. Au fond, pourquoi ?

Il nous semble que l'interdit sur le clonage de l'homme est avant tout d'origine religieuse. Malgré les apparences, la religion est restée très forte, sous les formes les plus laïcisées. Seul Dieu peut créer la vie. Qui s'aventure à usurper ce pouvoir s'expose à la colère divine. Le Golem ou Frankenstein demeurent les figures principales de la punition transcendante.

Trouble intense qui ne relève pas de l'inquiétude du double (Jekyll and Hyde, le bon et le mauvais qui s'opposeraient en nous) ou de l'angoisse du même (Narcisse s'aimant à en mourir), car le clone n'est ni l'autre ni le même : c'est une conjugaison angoissante des deux

Mais le clonage ne souffre pas seulement de l'interdit divin. Comme l'indiquait déjà Philippe Descola dans les colonnes du *Monde*, les structures de la parenté sont mises en cause par le clonage. On ne sait plus en effet si le clone est fils ou frère de l'original, ce qui anéantit la notion de filiation. Fin de l'engendrement paternel et maternel, donc de l'interdit de l'inceste, de la loi dite du Père et du Nom. Le clonage supprime alors le niveau symbolique qui est distance de soi à soi. L'art, la politique, l'économie deviennent impossibles. Que devient l'art s'il n'est plus qu'imitation de l'identique, sans interprétation, sans mise à distance de l'objet ? Que devient le politique si les différenciations et les représentations ne peuvent *plus s'exprimer ?* Que devient l'économie, fondée sur l'échange d'objets distincts, quand tous les objets sont identiques ?

Trouble intense qui ne relève pas de l'inquiétude du double (Jekyll and Hyde, l'un mauvais, l'autre bon, qui s'opposeraient en nous) ou de l'angoisse du même (Narcisse s'aimant à en mourir). Car le clone n'est ni l'autre ni le même, c'est une conjugaison angoissante des deux : un même qui est un autre et qui instaure une relation confuse où la reconnaissance de l'objet disparaît. Fin du stade du miroir par lequel l'enfant constitue son identité en se reconnaissant soi-même comme autre dans l'image. On imagine alors avec terreur une société qui ne serait qu'un conglomérat d'individus identiques... *Dépassé* Tocqueville et sa prévision pessimiste d'une société égalitaire massive, mais où chacun pourrait conserver le charme de son individualité privée et de ses formes biologiques particulières. Telles sont les raisons très diverses de la peur des clones.

Que peut-on opposer à *ce scénario* radicalement angoissant ? On peut d'abord faire observer à la suite des biologistes qu'un individu est le produit d'une interaction entre ses gènes et l'environnement, et supposer alors, non sans raison, que les environnements divers, une histoire spécifique, généreraient des individus génétiquement identiques mais différents.

On peut aussi opposer à l'utopie pessimiste du clone une mythologie positive. Le mythe d'Athéna, mère de notre civilisation, est un mythe en apparence positif, qui n'est pas sanctionné par la punition divine. A-t-on oublié qu'Athéna est sortie de la tête ou de la cuisse de Zeus ? On connaît la vieille histoire ; Zeus a épousé Métis la rusée, s'en méfie et l'avale. Il est pris d'une migraine insupportable. Héphaïstos lui fend la tête pour le soulager, Athéna en sort alors tout armée et casquée. La déesse créera Athènes et notre civilisation. Mythe positif s'il en est.

A moins qu'on ne l'interprète *autrement*, on *le lirait alors à la* lumière de l'interdit judéo-chrétien : seul Zeus, le dieu des dieux, peut engendrer un clone. Ambiguïté troublante du mythe d'Athéna, qui rejoint bien le sentiment ambigu provoqué par les clones. Même trouble avec un acteur identique dans les deux cas : *Métis la rusée, Métis la technicienne*, crainte par Zeus et avalée par lui, finit par engendrer non pas sa propre fille mais un clone de Zeus. Longue prégnance de la technique qui suscite des sentiments contradictoires : attirance forte pour une toute-puissance à notre portée, conjuguée avec l'effroi fantasmatique pour ses conséquences.

Lucien Sfez *est professeur à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne).*

Le juste prix de la paix

par Aly Maher El Sayed

LE prix de la paix doit être assuré par tous ceux qui aspirent à le réaliser, et ne peut pas être imposé par la force et par des diktats d'une partie sur l'autre... Effectivement, le processus de Madrid, les accords d'Oslo, du Caire et de Washington voulaient construire une relation nouvelle entre Palestiniens et Israéliens, basée sur le principe de l'échange de la paix contre la terre ; et de cette formule devait nécessairement naître la sécurité, la sécurité pour tous. Ainsi qu'une relation nouvelle basée sur la reconnaissance de l'autre et le respect de ses *droits*. Une relation nouvelle basée sur la confiance, donc sur le respect de la parole donnée, de l'accord signé, des engagements pris. Une relation nouvelle basée sur la bonne foi.

Cette relation nouvelle commençait d'ailleurs à prendre forme, saluée par toute la communauté internationale, reconnue par les membres du jury du prix Nobel de la paix... Mais il y a dix mois, les données ont été bouleversées, et un nouveau gouvernement israélien a été élu... Tout était remis en question : le retrait réel et significatif de Cisjordanie, la reconstruction de l'économie palestinienne, les négociations concernant le statut final des territoires palestiniens et de Jérusalem rendues inutiles et futiles par des faits accomplis.

L'essence de la reconnaissance mutuelle est que, de part et d'autre, on respecte les accords signés : nous disons « oui » au rejet de la violence, à la lutte contre le terrorisme, à la prévention des actes hostiles... Mais n'est-ce pas un acte hostile que de confisquer les terres palestiniennes pour construire une colonie de peuplement sur la colline d'Abou Ghoneim ? N'est-ce pas un acte hostile que d'insulter l'avenir en essayant d'imposer la judaïsation de la Jérusalem arabe en dépit de la légalité internationale et du refus de la quasi-unanimité de la communauté internationale ? N'est-ce pas un acte hostile que d'amplifier la politique de colonisation dans les territoires palestiniens occupés ?

Il ne fallait pas être un expert des affaires du Moyen-Orient pour comprendre que la décision de construire à Abou Ghoneim équivalait à jeter une torche brûlante dans un baril de pétrole. Nulle directive, aucun feu vert n'étaient nécessaires pour que le baril s'embrase immédiatement.

Nous désirons ardemment non seulement la paix mais la réconciliation, et nous demeurons convaincus que la grande majorité des Israéliens, des Palestiniens et des Arabes veulent cette paix et cette réconciliation. Mais il faudrait que le gouvernement israélien accepte le prix de la paix... tel que précisé dans les accords d'Oslo, c'est-à-dire le retrait des territoires palestiniens, le respect de l'autonomie palestinienne, sans recourir presque chaque jour aux menaces d'envoyer les chars israéliens réoccuper les villes libérées, et négocier de bonne foi le statut final des territoires et de Jérusalem.

Les accusations lancées contre l'Autorité palestinienne d'avoir encouragé les actes de violence n'ont jamais été étayées de preuves. Par ailleurs, est-ce que l'attentat perpétré par Baroukh Goldstein, le 25 février à Hébron, pouvait être expliqué par un feu vert du gouvernement israélien ? Ou bien l'assassinat de M. Rabin le 4 novembre 1995 ?

Rien ne peut justifier les attentat aveugles ni l'assassinat de civils, qu'ils soient Israéliens ou Palestiniens, mais dire que les tensions politiques créées par les décisions, les attitudes, les déclarations du gouvernement de M. Nétanyahou ont créé un climat propice à la violence, c'est essayer de comprendre les causes et les racines du mal et non pas le justifier.

Je condamne les attentats commis à Tel-Aviv ou ailleurs. Mais comment ne pas voir que le cycle de la violence est comme un gouffre, un tourbillon qui engloutit des victimes aussi bien israéliennes que palestiniennes, et qui risque d'engloutir le processus de paix ?

Nous ne voulons plus de victimes, ni de victimes du processus de paix, ni de victimes de la guerre et du terrorisme.

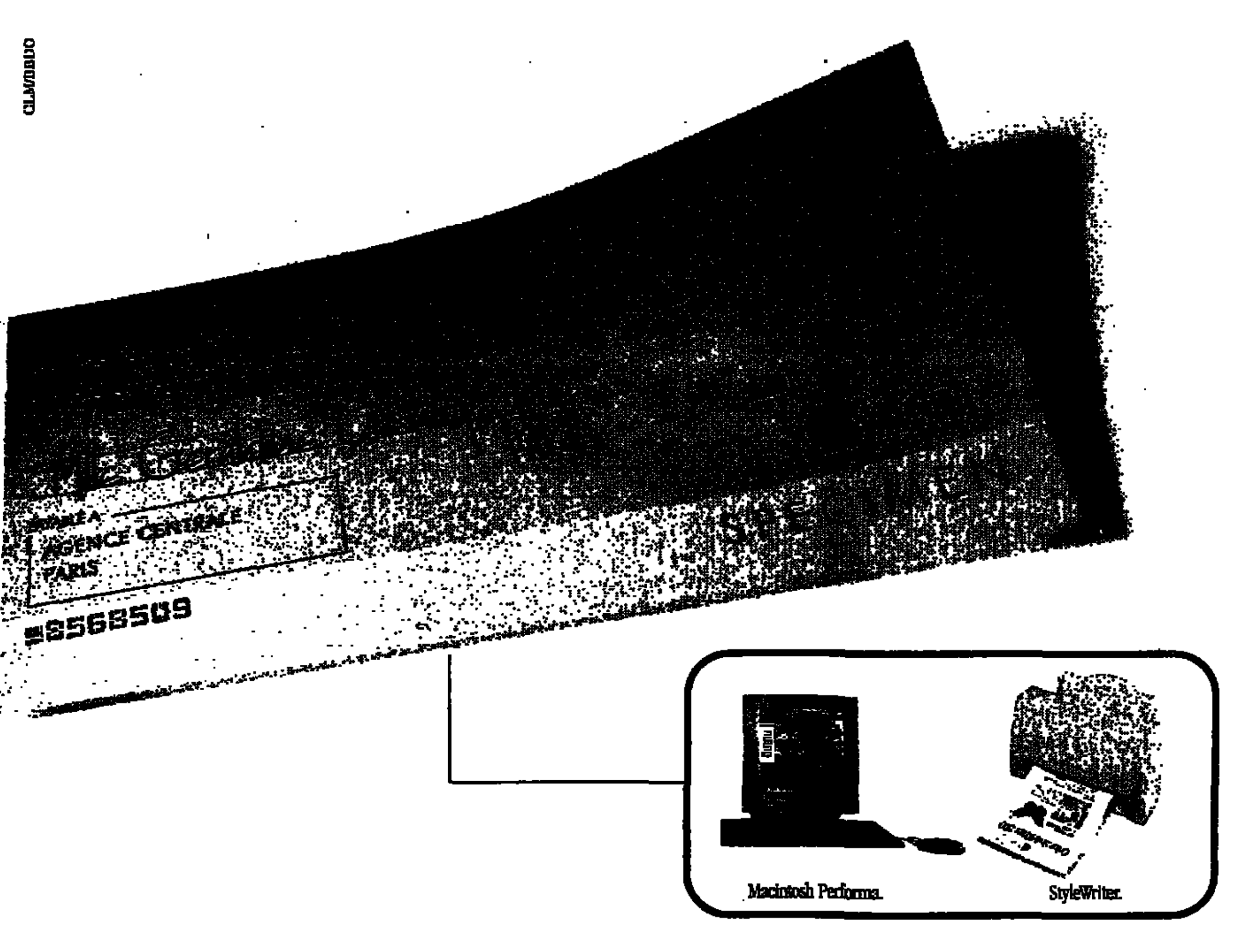
Il faut, comme dit mon collègue l'ambassadeur Avi Pazner (*Le Monde* du 1er avril), que tous les hommes de bonne volonté combattent les ennemis de la paix. Il faut que les modérés, qu'ils soient arabes ou israéliens, puissent coopérer contre ceux qui entravent le processus de paix.

Les Egyptiens et les Israéliens ont accepté de payer le prix de la paix en 1979. Les Palestiniens, les Syriens et les Libanais sont prêts, en 1997, à payer le prix de la paix. Le gouvernement d'Israël est-il prêt ? Le désire-t-il ?

Il n'est pas encore trop tard pour le dire. Il n'est peut-être pas trop tard pour le faire. Ceci est un appel à la raison, à la modération, un appel à la paix juste, durable, globale, qui génère la sécurité, la stabilité et la prospérité.

Aly Maher El Sayed *est ambassadeur d'Egypte à Paris.*

CLM/BBDO



Si vous avez envie de vous faire plaisir, c'est le moment. Pour tout achat d'un Macintosh Performa et d'une imprimante StyleWriter 1500 ou 2500 entre le 15/04/97 et le 30/06/97, Apple vous rembourse 1300 F TTC. Avec Macintosh Performa, vous bénéficiez de tous les avantages de la technologie Apple à un prix abordable : performances, fonctions multimédia, logiciels ludiques, communication, le tout avec la légendaire facilité d'utilisation de Macintosh. La StyleWriter, quant à elle, vous permet d'imprimer des graphismes superbes avec des couleurs chatoyantes. Pour bénéficier de cette offre, envoyez une copie de votre facture d'achat** accompagnée d'un RIB et de vos nom et adresse avant le 15/07/97 (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante : Apple opération promotion Performa. Sogec Gestion. 91426 Morangis Cedex. Alors pour profiter de cette offre et tout découvrir sur la gamme des *Macintosh Performa et les StyleWriter*, rendez-nous visite sur le web à www.apple.fr, tapez 36.15 Apple (1,29 F/min) ou rendez-vous chez votre revendeur Apple le plus proche.

1300 Frs contre l'achat d'un Performa et d'une StyleWriter.

Pas *de grattage* pas *de tirage.*

Give your dreams a chance.*



*Donnez une chance à vos rêves. © Disney

Pierre Legendre, directeur du Laboratoire européen pour l'étude de la filiation

« L'humanité a besoin de l'ombre pour échapper à la folie »

Passionné par l'image, le juriste, observateur des « institutions humaines » et spécialiste de la théorie psychanalytique, s'inquiète de l'actuelle dérive scientiste, mais espère que les nouvelles technologies inventeront leur propre poésie

« Le 23 avril sort un film, *La Fabrique de l'homme occidental*, inspiré de vos travaux. Comment votre recherche théorique s'est-elle retrouvée sur un écran ?

– Tout est parti de l'existence des images enregistrées par une caméra de surveillance concernant un cas dont je m'étais occupé, celui du caporal Denis Lortie, qui, le 8 mai 1984, s'est introduit dans le Parlement du Québec pour tuer le gouvernement, faisant trois morts et huit blessés. J'ai conseillé ses avocats lors du procès, parce que cette affaire me semblait exemplaire : on y voit les conséquences de la transgression des tabous essentiels (Lortie avait été victime d'un père incestueux), les effets de transmission de génération (c'est quand lui-même est devenu père qu'il n'a plus su comment agir, qu'il a craqué et commis son attentat), le rôle de l'Etat comme représentation totémique de l'autorité (selon ses propres termes, il voulait tuer le gouvernement *« parce qu'il avait le visage de son père »*), le rôle des images (c'est en se voyant sur la bande vidéo que Lortie a pu se séparer de son acte et ainsi l'assumer, retrouver sa place, au sens exact du mot « catharsis »).

– Considérez-vous que l'image sauve ?

– Pas nécessairement, c'est évidemment plus complexe. J'étais opposé par exemple à ce qu'on fasse un film de fiction à partir de l'histoire de Lortie, comme cela a été envisagé. Et la diffusion inconsidérée de la bande vidéo par les médias a eu des effets tragiques : un jeune type s'est identifié au *« héros »* et a commis un massacre avant de se suicider. Il faut faire attention à la puissance que confère le fait d'être au centre de l'image, qui est un lieu de pouvoir très fort. On n'a pas encore pris la mesure de ce qui se produit dans notre entrelacement aux images.

– Comment avez-vous conçu le film ?

– Il s'agissait de donner à percevoir ce qui est à l'œuvre, ce qui tient les ficelles dans la représentation. L'image permet de mettre la pensée sous le regard de manière plus directe que par un discours théorique, dans un rapport plus proche de celui qu'instaure la poésie. Avec le producteur Pierre-Olivier Bardet et le réalisateur Gérald Caillat, nous avons voulu créer un genre de documentaire particulier, sur l'institutionnel. L'institutionnel, a priori, ça ennuie tout le monde, surtout s'il s'agit d'évoquer le droit, qui, en France, n'est pas considéré comme appartenant à la culture. Il faut avoir le feu sacré pour essayer de démocratiser ces choses-là.

– Les institutions sont le sujet du film ?

– Le sujet, c'est l'institution de l'homme. La construction, le montage humain, la fiction que nous sommes, chacun dans son être propre, dans sa vie, et comment tout cela a été et est construit pour faire face aux énigmes de la naissance et de la mort. C'est l'enjeu de tout mon travail.


DESSIN DANIEL MAJA

– Vous dirigez le Laboratoire européen pour l'étude de la filiation. De quoi s'agit-il ?

– D'un lieu de recherche où nous tentons de combiner des études de terrain, au plus proche de réalités souvent sordides – comme, par exemple, les cas de criminalité enfantine –, et une approche plus abstraite, historique et philosophique, du droit, en prenant également en compte l'apport représenté par la psychanalyse. Freud a rappelé à l'Occident que lui aussi, quoiqu'il le nie, a affaire avec la sauvagerie et avec le mythe. Il s'agit de nouer ensemble le biologique, le social et l'inconscient subjectif ; seul ce « montage » me paraît pouvoir rendre compte du fonctionnement de la société en son principe, c'est-à-dire ce qui constitue l'homme comme homme – et pas uniquement comme viande vivante.

– Votre réflexion part d'une démarche juridique ?

– Oui, dans la mesure où j'ai d'abord étudié le droit, et surtout, d'une manière plus globale, dans la mesure où la question fondamentale peut se formuler ainsi : Pourquoi faut-il des lois ? Mais les réponses ne sont pas à chercher dans le droit seul ; Giambattista Vico disait qu'on ne peut pas faire un juriste qui n'aurait pas lu Homère, mais en France on ne comprend pas cela. Poser la question de la nécessité des lois signifie comprendre que l'humanité ne peut accepter la décomposition des références, le discours actuel qui renvoie chacun à soi-même. Dans les sociétés occidentales, techno-scientifiques, se sont les Etats qui ont eu en charge ce qu'on peut appeler le pouvoir généalogique, celui qui inscrit chacun, mais aussi chaque génération dans une continuité organisée. Autrefois, ce pouvoir relevait du religieux, mais la sécularisation ne change rien à la logique normative.

– La nature et le fonctionnement de l'Etat dépendent-ils également de sa propre généalogie ?

– En Occident, le concept d'Etat, qui est une grande invention, est né de l'union du christianisme et du droit romain. C'est un alliage très particulier, qui sépare le fondement, qu'on appelait autrefois *la* théologie, et qui dit la raison – pourquoi il y a des lois – et le droit lui-même, réduit à un statut de technique : il n'y a pas de régime *de vérité interne au droit*, seulement un principe d'efficacité. L'accès juif à la raison, par exemple, est très différent : la théologie et le normatif sont intriqués.

– On considère couramment aujourd'hui que davantage de démocratie passe par moins d'Etat...

– Parce qu'on ne voit pas qu'il y a grand péril quand l'Etat ne joue plus son rôle de totem et de garant de la raison. Nous sommes devant un renversement : les droits de l'homme sont des conquêtes chèrement acquises, mais à présent ils fonctionnent à l'envers, dès lors qu'il n'existe plus d'instance signifiant la raison des règles, et la raison de leur reproduction. Durant les années 70, ce « noyau atomique » des relations humaines a été dynamité au nom de la liberté. Des juristes y ont contribué, mais *aussi les politiques* ; maintenant, le pouvoir revendique sa propre disparition. On voit un ancien président de la République écrire qu'il a souffert d'être séparé de ses concitoyens. C'est-à-dire qu'il ne supportait pas sa fonction. Ce même président, certainement inspiré par des *« conseillers image » qui se croyaient très forts*, avait pris la manie de s'adresser, à la télévision, à ceux qu'il gouvernait au singulier... *« Madame, Mademoiselle, Monsieur »*, pour moi, c'est le comble.

– Qu'est-ce qui vous choque ?

– C'est une manipulation indigne, Il laisse entendre qu'il est mon président, à moi qui l'écoute. Il n'est pas mon président, il n'est le président de personne en particulier, il est le président de la République française, de la nation française. En détruisant la mise à distance symbolique du pouvoir, il commettait une faute grave contre le véritable fondement de la démocratie, qui repose sur la représentation, sur une mise en scène. On voit le résultat actuel, que j'analyse – symétriquement à la mondialisation – comme une « reféodalisation », sous des dehors modernes. C'est-à-dire la tyrannie, une tyrannie moderne, « libérale », qui n'a plus besoin de l'archaïsme d'un dictateur pour fonctionner.

***– Vous comparez* les institutions à des scènes, et leur fonctionnement à des mises en scène...**

– L'impératif théâtral est immanent à la condition humaine. La mise en scène est une mise à distance, et une mise en miroir qui permet la respiration, qui permet aux individus et aux groupes de se trouver, de se constituer en se séparant de leur propre image. Alors que la prétendue convivialité, déthéâtralisée, déritualisée, casse l'humain, détruit les individus en les laissant seuls face au néant. Démerde-toi, drogue-toi, suicide-toi, c'est ton affaire, il y aura des garagistes qui répareront si c'est réparable, et des flics si besoin est. L'exemple de l'éducation est frappant : on peut y engloutir des milliards, mais ça n'empêche qu'on continue la casse en prétendant que l'enseignement consiste à déverser de l'information d'un contenant plein dans un autre contenant vide.

– Où se joue cette faillite de l'éducation ?

– On ne peut même plus parler d'éduquer, parce que ça suppose qu'il y ait un dénivellement, de la hiérarchie, donc du pouvoir. Ah ! pas de ça ! Alors le rapport enseignant-enseigné s'instaure dans le binaire, sans horizon. On peut dire la même chose du rapport soignant-soigné, etc. J'ajouterai : crétinisant-crétinisé. On obtient la bêtification générale, l'hébétude, parce qu'il n'y a plus de perte, il n'y a pas de séparation, pas d'horizon vide. On fait des crétins, c'est-à-dire des victimes. Et ensuite on demande aux jeunes d'assumer la débâcle de la génération précédente ; il y a des armes dans les collèges, et on leur demande de lutter eux-mêmes contre la violence, après avoir détruit le dispositif normatif qui canalisait cette violence.

***– Vous critiquez* la destruction du dispositif classique de représentation. Ne trouvez-vous pas que les nouveaux systèmes de communication en réseau en augmentent les possibilités ?**

– Non, l'idéologie du réseau c'est la féodalité, qui engendre des relations extrêmement violentes. L'omnivision, le branchement de tout avec tout est sous-tendu par un délire de maîtrise totalisateur, qui vise la disparition du manque, donc du désir. On veut tout mettre en pleine lumière, mais l'humanité a besoin de l'ombre pour échapper à la folie. Il faut espérer que ces nouvelles technologies inventeront leurs propres genres poétiques, aujourd'hui inimaginables, qu'elles instaureront leur propre régime de fiction pour sortir de l'actuelle dérive scientiste. La dérive qui nie que dans toute gestion des comportements, même les plus techniques ou les plus triviaux, il entre une part de pathétique. Celle qui refuse qu'une part de l'humain échappera indéfiniment à la saisie, que l'homme est « civilisable » mais pas absolument gouvernable.

– Comment croyez-vous possible de s'opposer à cette dérive ?

– Il faut dire « non ». Réinstaurer l'idée que le non n'est pas le oui. Sans cela, les nouvelles générations ne peuvent pas se représenter la différenciation. Je ne crois pas que l'humanité acceptera d'être privée de l'accès à la négation ; l'espèce humaine ne mutera pas sur ce plan de la représentation, parce qu'elle ne serait plus l'espèce humaine. De plus, cette évolution est sinistre : on joue avec l'idée d'abolir le manque, d'abolir l'absence même, d'abolir la mort. Mais ce serait d'un ennui ! Donc je ne pense pas que cette dérive puisse se poursuivre indéfiniment ; mais, en attendant, elle peut faire encore beaucoup de dégâts. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Un chercheur au carrefour du droit et des mythes

AGRÉGÉ DE DROIT ROMAIN et d'histoire du droit, professeur à Paris-I et directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études (section sciences religieuses), Pierre Legendre est aussi spécialiste de la théorie psychanalytique. Il a par ailleurs travaillé comme spécialiste de la gestion en entreprise et a conduit pour l'Unesco des missions sur l'éducation, notamment en Afrique. En croisant ces différents apports, il s'est consacré à l'étude des grandes institutions humaines (mythes, religions, lois, systèmes politiques, modes de communication, éducation, organisation des loisirs) comme autant de mises en scène par lesquelles l'humanité affronte l'énigme de la naissance et de la mort, et domestique ses pulsions.


PIERRE LEGENDRE

Depuis *La Pénétration du droit romain dans le droit canonique classique* (1964), il est l'auteur d'une œuvre abondante. Ses textes théoriques font fréquemment référence au cinéma, auquel il a consacré de nombreux articles. La sortie du film *La Fabrique de l'homme occidental* s'accompagne de la publication du texte dont le film est inspiré, édité par Mille et Une Nuits et Arte Editions.

J.-M. Fr.

Alain Lamassoure, porte-parole du gouvernement

« Notre système économique reste trop rigide et, à certains égards, ringard »

Selon le ministre délégué au budget, les Français acceptent mal que leur pays ne soit plus une grande puissance et que le progrès vienne désormais d'ailleurs

Alain Lamassoure, porte-parole du gouvernement, était l'invité, dimanche 13 avril, sur France-Culture, du « Rendez-vous des politiques », émission organisée en collaboration avec *Le Monde*. Il était interrogé sur *« les tentations identitaires en Europe »* par Alain Finkielkraut, philosophe, et Alain-Gérard Slama, historien des idées. Nous publions des extraits de cet entretien.

« *Alain Finkielkraut* – En quoi l'Europe peut-elle nous aider à répondre aux défis techno-économiques d'aujourd'hui, qui entraînent une raréfaction du travail humain ?

– Je conteste qu'il y ait raréfaction du travail humain. Le chômage est un phénomène limité à quelques pays, dont la France malheureusement. L'Europe du Nord connaît beaucoup moins de chômage que nous. Les Etats-Unis n'en ont pratiquement plus. Le phénomène nouveau et enthousiasmant est que l'Amérique latine et l'Asie mettent au travail une grande partie de leur population. Ce qui est vrai, c'est que nous avons du mal à adapter notre système économique, qui reste trop rigide et, à certains égards, ringard.

» Vis-à-vis du progrès, nous avons, nous Français, un problème. Le progrès nous inquiète parce que ce n'est plus nous qui l'inventons. *L'avion, l'automobile, l'électricité*, nous les avions inventés ou nous étions parmi les premiers inventeurs. Internet ou le clonage, ce n'est pas nous qui les avons inventés. Nous avons beaucoup de mal à comprendre que nous ne sommes plus une grande puissance, que nous ne sommes plus à l'avant-garde de l'humanité, en tout cas pas en matière scientifique, technique, économique ou politique, que le progrès vient d'ailleurs. Face à ce progrès, il y a deux attitudes possibles, l'une qui consiste à se replier sur soi en disant que ces découvertes sont de simples gadgets – et c'est malheureusement l'attitude que nous avons trop souvent –, et l'autre qui consiste à suivre l'évolution du monde pour tenter d'en tirer un maximum d'avantages.

***A. F.* – Vous êtes sûr que le clonage est un progrès ?**

– J'en suis persuadé. Cela ne veut pas dire qu'il faut permettre n'importe quelle utilisation de ce progrès scientifique, mais c'est un progrès *prodigieux. De même qu'Internet* est un progrès prodigieux. Or quelle a été la première réaction des Français face à Internet ? Celle de savoir quelle réglementation appliquer ! Ce n'est pas le sujet ! La réaction que nous devrions avoir, c'est : Comment faire en sorte que nos entreprises, notre culture profitent d'Internet ? Je suis frappé, inquiet, d'une certaine manière humilié de constater que le pays du monde qui arrive en tête pour le nombre de raccordements par habitant, c'est la petite Finlande, et que la France, sur les quinze pays de l'Union européenne, n'est qu'au treizième rang.

***Alain-Gérard Slama.* – L'Europe donne un espoir, à l'intérieur de chaque nation, à des identités, à des particularismes radicalisés. Elle est utilisée comme un levier contre les nations. N'y a-t-il pas là une menace contre le lien social ?**

– L'Europe ne contribue-t-elle pas à défaire le lien social, à inquiéter l'esprit national ? Peut-être un peu, mais, en l'espèce, s'il y a *un malaise national, c'est moins à* cause de la construction européenne ou de la mondialisation économique que parce que nos Etats nationaux fonctionnent moins bien. Une des grandes fonctions de l'Etat national, c'est d'être le lieu principal de la solidarité. Ce lieu est en crise. Après des décennies de fonctionnement de l'Etat-providence, nous nous rendons compte que nous sommes allés trop loin dans la redistribution, c'est-à-dire dans les prélèvements auprès de nos concitoyens. La machine s'est détraquée. La raison principale du développement de sentiments extrémistes comme ceux qu'exprime le Front national me semble être l'échec de notre Etat-nation, qui n'a pas su exercer ses responsabilités comme lieu principal de la solidarité. Ce n'est pas tellement un problème de patriotisme, c'est le contrat social qui fonctionne moins bien.

***A.-G. S.* – Comment concilier cette demande d'Etat avec vos *principes libéraux ? L'idée libé*rale, étendue au-delà des bornes de l'économie, ne contribue-t-elle pas à affaiblir l'Etat et à provoquer des protestations comme celles du Front national ?**

– Non, ce n'est pas l'Etat libéral qui trouble les esprits, parce qu'aujourd'hui notre Etat est relativement peu libéral. Dans notre pays, près de la moitié de la richesse nationale est redistribuée par l'Etat ou la Sécurité sociale. Nous souffrons en fait d'un excès d'Etat-providence. L'Etat jacobin a eu de grands mérites. Mais on ne gouverne pas un Etat dont la plupart des citoyens ont le niveau du baccalauréat comme on gouvernait un pays d'analphabètes.

» Une des questions qui se posent aujourd'hui en Europe et probablement sur d'autres continents est de savoir si la nation doit toujours coïncider avec l'Etat. A l'échelle de la planète, ce n'est pas le modèle le plus répandu. Avant la guerre de 1914, il y avait des Etats importants – les empires ottoman, russe, austro-hongrois – qui comportaient de nombreuses nationalités. Sommes-nous capables aujourd'hui de concevoir des espaces politiques dans lesquels la nation et l'Etat ne coïncideront pas spontanément ? Nous avons besoin, pour le siècle qui vient, d'un système de trois cercles concentriques : le cercle identitaire, celui de la nation ou de la nationalité ; le cercle de la solidarité, celui de l'Etat ; et un troisième cercle permettant de faire travailler ensemble des nations que la géographie a rapprochées, que l'Histoire a divisées mais qui ont l'intention de vivre en paix. »

Propos recueillis par Thomas Ferenczi

Les « verrous » de la cour d'assises

LES MAGISTRATS professionnels de la cour d'assises de Haute-Saône ont décidé, le 17 avril, de ne pas prendre le risque de soumettre au jury populaire le jugement d'une affaire de meurtre qui méritait des investigations complémentaires. Un complément d'information ordonné *in extremis*, juste avant que le jury entre en délibération, est une décision rare qui relance le débat sur la réforme des juridictions criminelles au moment où le Sénat vient d'adopter le projet de loi de Jacques Toubon tout en le modifiant sensiblement sur certains points.

Le principe de l'appel des décisions rendues en matière criminelle, clé de voûte de la réforme, n'est plus discuté par personne. En revanche, le projet de loi qui devrait encore être examiné par l'Assemblée en seconde lecture comporte de graves lacunes, notamment sur le rôle des magistrats professionnels. Actuellement, le bon fonctionnement d'une cour d'assises repose entièrement sur les épaules du président. La réforme ne fera que renforcer les pouvoirs du magistrat car il est notamment prévu de ne faire siéger que cinq jurés au lieu de neuf dans le futur tribunal criminel départemental.

La marge de manœuvre est, il est vrai, étroite. Comment, dans une même loi, favoriser les initiatives des meilleurs magistrats et limiter les excès des autres ? Certes, si les premiers présidents de cour d'appel étaient plus exigeants dans la désignation des magistrats chargés de présider les cours d'assises, une grande partie du problème serait résolue. Mais certaines dispositions de la loi pourraient encourager les présidents à exercer un pouvoir considérable dans un sens favorable à une bonne justice.

DÉCISION EXEMPLAIRE

A cet égard, la sage décision des magistrats de la cour d'assises de Haute-Saône est la parfaite illustration du bon usage d'un verrou de sécurité qui n'est pas assez souvent utilisé. Face à un dossier incomplet, les trois magistrats de *la cour ont fait le travail du juge* d'instruction et celui de la chambre d'accusation en ordonnant un supplément d'information. S'en remettre au jury quand le doute est trop grand constitue une aventure extrêmement dangereuse : l'intime conviction est un sentiment fragile.

Dans sa plaidoirie, le défenseur de l'accusé *avait lui-même* souligné que son client était *« antipathique »*. De son côté, l'avocat général, tout en reconnaissant certaines fragilités du dossier d'accusation, s'était cru obligé de demander une peine de vingt ans de réclusion criminelle. *« Nous avions là tous les ingrédients de l'erreur judiciaire »*, constatait la présidente Marie-Agnès Crédoz. Si la remarque est frappée au coin du bon sens, peu de magistrats ont le courage de faire ce constat après quatre ans d'instruction et trois jours de débats. Trop souvent, on décide qu'il *« faut juger »*, comme si la mécanique judiciaire ne supportait pas de devoir s'arrêter.

La décision de la cour d'assises de Haute-Saône, exemplaire à bien des égards, pourrait inspirer les parlementaires dans la rédaction d'un amendement au projet de réforme. Au lieu que le complément d'information soit une simple faculté offerte au président, *il s'imposerait dès que certaines conditions seraient réunies.*

En outre, une redéfinition du rôle du parquet devrait permettre que l'avocat général lui-même demande ce complément d'information dès lors que les éléments du dossier ou ceux recueillis à l'audience lui paraissent insuffisants pour soutenir l'accusation. *Certains avocats généraux le font déjà*, allant jusqu'à abandonner l'accusation quand l'audience révèle trop de carences. Mais cette attitude, relativement rare, est encore trop souvent regardée comme un *constat d'échec. De surcroît, elle* n'a pas les mêmes effets que dans les pays anglo-saxons car le procès ne s'arrête pas pour autant.et le jury peut très bien condamner malgré des réquisitions d'acquittement.

La motivation de la décision, ultime verrou de sécurité inclus dans le projet de réforme, est destinée à éviter les dérives d'une intime conviction qui se fonde parfois sur des « impressions ». Les députés avaient décidé que la cour devait donner *« les raisons »* qui l'ont amenée à prendre sa décision. Les sénateurs ont estimé qu'il fallait faire participer les jurés en leur posant des questions après le vote sur la culpabilité. L'idée est très proche d'une proposition faite par un avocat parisien, Me Bernard Prévost. Il avait suggéré que les questions soient proposées par la défense et par l'accusation avant le départ du jury en salle de délibération. Poser aux jurés avant le vote sur la culpabilité ces questions aurait le mérite de ne pas apparaître comme une simple justification.

Maurice Peyrot

Scènes de vie féroce – 1 *par Lorenzo Mattotti*



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La fuite en avant de M. Nétanyahou

LA justice de l'Etat hébreu a tranché, sereinement. Le procureur de l'Etat a annoncé, dimanche soir 20 avril à Jérusalem, qu'il n'y avait pas lieu d'inculper Benyamin Nétanyahou. Le premier ministre israélien était soupçonné de fraude et prévarication dans l'affaire Roni Bar-On, le *« Bibigate »* : M. Nétanyahou aurait favorisé la nomination à l'une des plus hautes fonctions judiciaires du pays d'un obscur avocat, M. Bar-On (qui démissionna au bout de quarante-huit heures), membre de son parti. En échange de sa nomination, M. Bar-On aurait promis d'arrêter des poursuites pour corruption menées à l'encontre d'Arié Déri, le chef du parti religieux Shas, formation essentielle au maintien de la coalition parlementaire qui soutient M. Nétanyahou.

La police avait recommandé l'inculpation du premier ministre, une démarche sans précédent. Le procureur de l'Etat ne l'a pas suivie, faute de preuves suffisantes. M. Nétanyahou échappe à une inculpation qui l'aurait irrémédiablement acculé à la démission. Fidèle à lui-même, il n'a vu dans tout cela qu'un complot des élites travaillistes au sein de la police et de la justice. Dès le verdict rendu, il a dit son intention *de poursuivre sa politique* – et notamment de continuer à bâtir Har Homa, cette colonie juive dans la Jérusalem arabe. Comme s'il voulait venger l'offense dans une fuite en avant plus radicale encore.

Il se retrouve à la tête d'une micro-majorité affaiblie par l'affaire Bar-On ; déjà fragile, sa légitimité en ressort un peu plus ébranlée. L'équipe Nétanyahou avait fait campagne sur un programme ambitieux : « La paix *dans la sécurité ». Dix mois plus* tard, les Israéliens n'ont pas la paix : les négociations avec les Palestiniens sont au point mort ; le début de normalisation diplomatique avec le monde arabe est menacé par la poursuite de la colonisation. Les Israéliens n'ont pas la sécurité non plus : le terrorisme arabe frappe à nouveau la population civile.

C'est dire que ces dix mois de gouvernement ultranationaliste se soldent par un échec retentissant. Pour autant, le premier ministre ne va pas partir : M. Nétanyahou est un combatif. Les Etats-Unis, qui parrainent ce qui reste du processus de paix, et les Européens, qui financent ledit processus, doivent le savoir : « Bibi » est encore là pour trois longues années. Après les Européens, les Américains saisissent enfin sa vraie nature, celle d'un homme pour qui la colonisation compte autant sinon plus que la paix. Pour que ces trois années ne soient pas un cauchemar, Washington *doit, par tous les moyens*, convaincre M. Nétanyahou d'une vérité : il n'aura pas – jamais – la paix et la colonisation.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

L'impérialisme monétaire américain

Suite de la première page

La préoccupation de la Maison Blanche n'est plus aujourd'hui de trouver de nouveaux débouchés aux produits américains, de soutenir la croissance et de faire baisser le taux de chômage, mais au contraire de ralentir en douceur une machine économique qui a tendance à s'emballer et à développer des tensions inflationnistes. Un billet vert vigoureux y contribue. Il freine les exportations en même temps qu'il diminue le rythme d'inflation importée.

Cette motivation prouve que la nouvelle tactique monétaire de Washington peut s'inverser à tout moment. Que l'économie américaine vienne à ralentir brusquement, que les craintes d'une entrée en récession succèdent à celle d'une surchauffe et la Maison Blanche ne tardera pas à renoncer à sa stratégie de dollar fort. La politique de change américaine est marquée d'abord par son pragmatisme. Le bon niveau du dollar, pour Washington, est celui qui permet d'assurer aux citoyens américains le plus haut niveau de prospérité.

L'égoïsme monétaire de la Maison Blanche peut d'autant plus choquer que le dollar est aujourd'hui la seule grande monnaie de réserve, ce qui donne aux Etats-Unis la responsabilité supérieure de veiller à sa stabilité. Le caractère très fermé de l'économie américaine, qui vit sur un grand marché intérieur, permet toutefois de mieux comprendre cette désinvolture. Il explique aussi la grande indifférence de la classe politique américaine à l'égard des cours du billet vert : les membres du Congrès américain, si prompts à interpeller les responsables monétaires sur l'évolution de Wall Street ou les décisions de la banque centrale, ne les interrogent qu'exceptionnellement sur le niveau du dollar.

Les Etats-Unis n'ont pas, en outre, le monopole de l'égoïsme monétaire. L'obsession du mark fort des Allemands résulte de leur volonté de combattre l'inflation, considérée comme le mal suprême, et de valoriser au mieux le patrimoine de l'Allemagne.

Il reste à savoir si, dans la guerre des monnaies, les Etats-Unis sont aujourd'hui la seule superpuissance. Les fantasmes sont nombreux en Europe. De nombreux observateurs croient déceler à chaque mouvement de marché la main de la Maison Blanche et ils prédisent qu'une vaste crise monétaire sur le Vieux Continent, résultat d'un complot américain, viendra saboter la construction de la monnaie unique.

Mais les mouvements du dollar depuis plusieurs années ont peut-être une explication plus simple, d'ordre davantage financier et économique que politique. Affaibli, de façon mécanique et permanente, par le déficit colossal des comptes extérieurs américains, le billet vert ne doit sa récente remontée qu'à sa rémunération attrayante, conséquence de l'excellente santé de l'économie outre-Atlantique : les taux d'intérêt à trois mois s'établissent à 5,80 % aux Etats-Unis contre 0,4 % au Japon et 3,10 % en Allemagne.

UNE SANTÉ FRAGILE

Sans doute ne faut-il pas négliger l'impact, à court terme, que peuvent avoir les actions ou les déclarations des responsables monétaires américains. Au début du mois de février, la phrase de Robert Rubin – *« Le dollar est fort depuis un certain temps déjà »* – avait, par exemple, déclenché d'importants remous sur les marchés. Les opérateurs sont d'autant plus sensibles à ce type de messages qu'ils leur servent de balises au milieu d'un flot ininterrompu d'informations économiques d'interprétation délicate. La Maison Blanche sait jouer avec une grande habileté du besoin des marchés d'être éclairés. *Et son influence est à la* hauteur de la prééminence financière et économique des Etats-Unis. Dans la logique de puissance à laquelle seule les marchés sont sensibles, un adverbe de M. Rubin a forcément plus de poids qu'un long discours du ministre français de l'économie Jean Arthuis.

Mais l'idée selon laquelle la Maison Blanche *téléguiderait les décisions* des grands établissements financiers américains, très puissants sur les marchés financiers, apparaît fantaisiste. Pour un cambiste de la banque Morgan Stanley, la recherche du gain personnel l'emporte sur toute autre considération, même la défense de la position de Washington.

Enfin, au pays de la pensée libérale et de la théorie de l'Etat minimal, les autorités monétaires n'ont guère de mal à admettre l'impuissance des pouvoirs publics à contrer des mouvements de marché portés par des considérations économiques. Pour Washington, la meilleure politique de change est la moins interventionniste... parce que probablement la plus efficace. Elle est celle qui sait épouser au mieux les mouvements de marché, jusqu'à donner l'impression de les susciter. L'art monétaire dans un monde déréglementé est de surfer sur les vagues plutôt que de tenter de les briser.

La Maison Blanche sait que la santé actuelle du dollar reste extrêmement fragile et que, tant que les Américains continueront à vivre au-dessus de leurs moyens, à dépenser sans compter et à ne pas épargner, sa rechute pourra survenir à *tout instant. Il est peu probable* que cette éventualité l'inquiète pourtant véritablement. Mieux vaut, sur le fond, s'employer à stimuler la croissance économique en libérant au mieux les initiatives individuelles et les innovations technologiques, où se trouvent à son avis les vraies niches de croissance durable, que *s'évertuer* à *manipuler artificiellement* les taux de change.

Pierre-Antoine Delhommais

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La mort du roi de l'étain

UNE DÉPÊCHE de Buenos Aires nous apprend le décès dans cette ville, à l'âge de quatre-vingt-un ans, du milliardaire bolivien Simon Patino, qui appartenait aussi, depuis longtemps, au Tout-Paris.

Simple voiturier, puis employé dans un grand magasin, il avait dépassé la trentaine lorsque le hasard lui fit rencontrer un prospecteur d'étain qui cherchait à se procurer de la dynamite pour ses travaux. Patino lui offrit dix semaines de son salaire pour en acheter. Les explosions ne donnèrent pas le résultat escompté. En fin de compte, le prospecteur fit cadeau du terrain à son modeste « commanditaire », en lui conseillant de ne pas se décourager.

Le terrain recelait de prodigieux gisements, et, à quelques années de là, le petit employé de bureau, grâce à son ardeur au travail et à son énergie, était devenu « le roi de l'étain ». En 1924, il fondait aux Etats-Unis une société au capital de 29 millions de dollars pour développer ses affaires.

De son mariage avec une humble jeune fille d'Oruro, il eut cinq enfants, dont l'un, Antenor, devenu son associé, épousa la princesse Christine de Bourbon. Sa fille Hélène devint la marquise del Merilo, femme du chambellan de la cour d'Espagne. Il fut lui-même représentant de Bolivie à Madrid, puis à Paris, où il habitait un somptueux hôtel particulier donnant sur le Ranelagh.

Depuis près de vingt-cinq ans, les médecins lui avaient interdit l'accès des hauts plateaux, d'où était sortie sa fortune, mais il s'y était fait construire, à Cochabamba, un vaste mausolée de marbre bleu où il sera enterré.

(22 avril 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

ESPACE Sous l'effet du boom du marché des télécommunications, les constructeurs de satellites enregistrent des commandes records. Face à des clients pressés et exigeants, ils doivent accélérer l'industrialisation de leur fabrication. ● *LE LEADER MONDIAL*, l'américain Hughes, bénéficie d'énormes économies d'échelle par rapport à ses concurrents, fort de 67 satellites en service et d'un carnet de commandes de 41 satellites. ● *LES EUROPÉENS* sont menacés. Le français Aerospatiale et le franco-britannique Matra Marconi Space cherchent à constituer des réseaux d'alliance, entre constructeurs ou avec des électroniciens. ● LA PRIVATISATION de Thomson-CSF sera décisive pour activer la recomposition en Europe. ● ARIANE, le lanceur européen, doit abaisser ses coûts face à une concurrence américaine et russe renforcée. ● *LES GROUPES JAPONAIS* d'électronique nourrissent de nouvelles ambitions dans l'espace.

L'explosion du marché des satellites force les Européens à s'allier

La forte croissance des télécommunications et de la télévision directe a permis aux Américains de diminuer les délais de fabrication et les coûts. La procédure de privatisation de Thomson-CSF sera décisive pour la recomposition du secteur sur le Vieux Continent

L'AMÉRICAIN Hughes se faisait fort de jouer les bons élèves lors du 95e vol d'Ariane, jeudi 17 avril, qui a mis en orbite deux satellites de télécommunications : le japonais B-Sat et le thaïlandais Thaicom III. « *Nous avons, nous, parfaitement rempli notre contrat dans les temps pour la livraison du satellite à nos clients japonais* », se vantait Arturo Rosales, senior vice-président de Hughes. Accusé indirectement par son rival d'avoir livré sa commande en retard, Henri Sala, directeur des satellites du français Aerospatiale, constructeur du second satellite amené par Ariane ce jour-là, répliquait en incriminant « *la panne sur l'aéroport de Nice de l'Antonov russe qui devait transporter le satellite thaïlandais* »... ! « *Comme les clients sont pressés, les constructeurs s'avancent trop sur la réduction des délais de livraison* », s'était plaint, quelques instants plus tôt, Ralph Jaeger, senior vice-président d'Arianespace. Depuis le début de l'année, le lanceur européen est contraint de décaler de quelques jours les départs de la fusée Ariane. Bien qu'anecdotique, cet épisode est symptomatique de la guerre que se livrent les constructeurs mondiaux. Guerre ouverte par les perspectives énormes des marchés des télécommunications et de la télévision directe. Les 150 satellites de communications qui opèrent aujourd'hui dans l'espace — en moyenne pour une durée de vie de quinze ans — vont devoir faire de la place aux nouveaux arrivants. Sous l'effet du boom du marché des télécommunications, les constructeurs de satellites ont enregistré des commandes record : *cinquante-trois satellites* en 1995, une trentaine en 1996. Sur dix ans, les experts attendent un lancement de 250 à 300 gros satellites civils, d'une valeur de 23 à 28 milliards de dollars. Sans inclure les programmes scientifiques et militaires. Sans prendre en compte, non plus, les projets de « constellations » de petits satellites en orbite basse qu'envisagent de former Globalstar (Loral), Iridium (Motorola), P-21 (Inmarsat) ou Teledesic (840 satellites par Bill Gates).

> Avec un carnet de commandes de douze satellites, Aerospatiale fait figure d'artisan face aux Américains

Même précipitation chez les opérateurs de télévision. L'arrivée de la télévision numérique et haute définition ouvre de nouvelles perspectives de marché que la technologie de la compression numérique (plusieurs programmes peuvent désormais être diffusés sur un seul répéteur) ne suffit pas à combler.

Avec soixante-sept satellites en service (40 % du marché), un carnet de commandes de quarante et un satellites et un rythme de production de onze satellites par an dans les télécoms, Hughes bénéficie d'énormes économies d'échelle par rapport à ses concurrents. D'autant que les militaires remplissent aussi ses carnets de commandes, y compris dans le segment des télécommunications. La marine américaine vient ainsi de lui commander une série de dix satellites UHF. Fort de son avance, Hughes affirme avoir réduit ses délais de fabrication de 30 à 40 % au cours des quatre dernières années.

Les autres américains, Lockheed-Martin et Loral Space Systems, ont décidé de mener l'offensive sur les prix. Les observateurs évoquent un rapprochement probable entre eux, d'autant qu'en rachetant l'électronique de défense de Loral, Lockheed Martin a pris une participation de 7 % dans le nouveau Loral, désormais recentré sur les télécommunications.

En face, les Européens sont en position menacée. « *Nous sommes une petite entreprise dont le chiffre d'affaires est passé de 0,5 milliard au début des années 90 à 1 milliard de dollars en 1996 et 1997* », reconnaît Henri Sala. Avec six satellites mis en orbite en 1996 et un carnet de commandes de douze satellites, Aerospatiale fait figure d'artisan face aux Américains, même si elle parvient encore à tenir tête technologiquement. Aerospatiale a réparti son portefeuille entre les activités scientifiques et d'observation et les satellites militaires (55 %) et les télécommunications (45 %). Les premières font l'avancée technologique, les secondes font le chiffre d'affaires et la baisse des coûts.

Néanmoins, les rapprochements européens sont devenus inévitables. La privatisation de Thomson a figé les jeux d'alliance depuis plus d'un an. Aerospatiale et l'allemand Daimler-Benz Aerospace, alliés au sein de nombreux programmes, avaient prévu d'unir leurs activités de satellites au sein d'ESI (European Satellites Industrie), en même temps que leurs activités missiles. La perspective d'un rachat de Thomson par Matra a fait hésiter Daimler-Benz. Il a préféré reporter ses choix d'alliance stratégiques à l'issue de la procédure de privatisation. Matra, de son côté, est allié au britannique Gec au sein de Matra Marconi Space (MMS). L'entreprise conjointe franco-britannique a racheté l'activité satellite de British Aerospace. Avec un carnet de commandes de douze satellites (d'un montant de 2 milliards de dollars), MMS devance légèrement Aerospatiale.

Une fois levée l'hypothèque de la privatisation de Thomson-CSF, plusieurs schémas de regroupement européens sont possibles. Un rachat de Thomson-CSF par Alcatel ouvrirait la voix à une alliance entre l'électronicien Alcatel et le plate-formiste Aerospatiale, un schéma évoqué par les protagonistes de ce dossier avant que le gouvernement ne demande à Aerospatiale d'oberver la plus stricte neutralité par rapport aux candidats à la reprise du groupe d'électronique de défense. Cette alliance, qui donnerait naissance à un groupe de 8 milliards de francs dans les satellites, devrait facilement rallier l'allemand Dasa. Matra Marconi Space, bien que relégué au second rang, apporterait une offre européenne alternative, jugée utile pour retarder l'entrée des Américains sur les marchés européens. A long terme, une alliance des deux groupes européens ne peut toutefois être exclue.

La victoire du *groupe Lagardère* marginaliserait à la fois Aerospatiale et Alcatel. L'allemand Dasa, probablement renforcé par les radars et les télécommunications militaires de Siemens, devrait rejoindre le camp des vainqueurs. Le gouvernement pourrait alors envisager un mariage forcé entre les équipes d'Aerospatiale et de Matra, au risque d'avoir à entamer une restructuration industrielle douloureuse en termes d'emplois pour éliminer les doublons industriels dans les plates-formes et dans les instruments d'optique. De son côté, Alcatel serait en difficulté dans le domaine des charges utiles de télécommunications. A moins qu'Aerospatiale et Alcatel ne décident de s'allier pour devenir un intégrateur mondial de systèmes. Soit immédiatement, avec l'accord de l'Etat actionnaire, soit au lendemain de la privatisation d'Aerospatiale-Dassault prévue avant fin 1997.

La privatisation de Thomson sera déterminante sur le jeu d'alliances. Mais quoi qu'il en soit, l'impératif est connu : les Européens doivent passer à un stade industriel et quitter l'artisanat,

Christophe Jakubyszyn

Vance Coffman à la tête de Lockheed Martin

Norman Augustine, le PDG de Lockheed Martin, numéro deux mondial de l'aéronautique derrière Boeing-Mc Donnell Douglas, a annoncé son intention de quitter ses fonctions dans le courant de cette année tout en continuant de présider le conseil d'administration du groupe. Il avait été l'artisan de la fusion de Lockheed et Martin Marietta et du rachat de l'électronique de défense de Loral.

Vance Coffman, l'actuel directeur général opérationnel, lui succédera. Il aura pour mission la mise en œuvre des importants contrats récemment obtenus auprès du Pentagone : la construction de cinq satellites d'alerte anti-missiles et le développement d'une nouvelle navette spatiale, *Venture Star*, deux contrats pouvant représenter jusqu'à 10 milliards de dollars chacun. Le groupe, qui fabrique déjà les F-16 et F-22, a été sélectionné pour construire un des deux prototypes de l'avion de combat du futur ; l'autre sélectionné est Boeing.



Votre Lancia Y pour 880 F par mois*.

*Lancia Y 1.2 LE : prix tarif : 61 000 F. offre de votre Concessionnaire Lancia déduite. Financement en crédit classique comprenant 60 mensualités de 880,00 F. après versement d'un apport de 18 107.76 F - T.E.G. 8.50 % - Découvert financé : 42 892.24 F. coût total : 9 907.76 F hors assurances facultatives - Sous réserve d'acceptation par Lancia Financement. Offre valable jusqu'au 31/05/97. Version présentée Lancia Y 1.4 LX : 98 500 F (hors options). Prix au 17/03/97 - AM 97.

**Jusqu'au 30 Mai 1997, votre Concessionnaire vous reprend votre précédente voiture, de même catégorie, aux conditions générales Argus + 8000 F pour l'achat d'une Lancia Y neuve. Ces deux offres ne sont pas cumulables entre elles. Photo non contractuelle.

Lancia sur Internet : www.Lancia.com

Lancia Il Granturismo*

*Lancia. Le Grand Tourisme

Votre Concessionnaire Lancia : 3615 LANCIA (1,29 F/mn)

Des carnets de commandes bien remplis

PÉRIODE 1997-2006	NOMBRE DE SATELLITES	MILLIONS DE DOLLARS
HUGHES SPACE AND COMM (EU)	48	8 441
LOCKHEED MARTIN TELECOM (EU)	36	5 161
SPACE SYSTEMS/LORAL (EU)	27	3 562
AEROSPATIALE (FR.)	14	1 580
MATRA MARCONI SPACE (FR.-GB)	13	2 050

Trois constructeurs américains dominent le marché des satellites commerciaux devant deux européens à la taille réduite. Pour les dix prochaines années, le marché est évalué entre 23 et 28 milliards de dollars.

Les groupes japonais d'électronique nourrissent de nouvelles ambitions

TOKYO
de nos envoyés spéciaux

Diffusion d'images numériques, téléphonie mobile à l'échelle de la planète, accès à un réseau Internet spatial... les projets de services de communication *via* satellite prolifèrent depuis plusieurs mois. Cette ébullition ne peut que susciter l'intérêt des fabricants de satellites. Elle contribue aussi à aiguiser l'appétit des groupes japonais Mitsubishi, NEC et Toshiba, acteurs jusqu'à présent discrets sur la scène internationale des satellites commerciaux, dominée par les constructeurs américains, Hughes en tête. « *Nous souhaitons doubler nos ventes d'ici à 2002, d'environ 600 millions à 1,2 milliard de dollars* », explique Naoki Hashimoto, le directeur général de l'activité spatiale chez Mitsubishi. Plus modeste, Tadayoshi Akaeda, directeur général de la division programmes spatiaux de Toshiba, espère rapidement pouvoir récolter « *100 millions de dollars par an* » de commandes commerciales.

Les groupes japonais travaillent depuis une trentaine d'années sur des projets gouvernementaux nationaux, pour le compte de la Nasda, l'agence du développement spatial. NEC a réalisé le premier satellite « *made in Japan* », en 1970. « *La Nasda a passé trente-huit contrats pour la réalisation de satellites, dont six sont encore à réaliser* », indique M. Hashimoto, qui revendique « *près de 50 %* » de ces contrats pour Mitsubishi en tant que premier contractant. Toshiba a eu la responsabilité de deux satellites. Avec ces différents projets gouvernementaux de satellites expérimentaux, d'observation de la Terre et de météorologie, les groupes japonais ont acquis un savoir-faire dans les composants (antennes de communication, panneaux solaires, capteurs...) et les sous-systèmes de contrôle et de robotique. Pour certains, ils sont devenus des fournisseurs reconnus : Mitsubishi estime que ses composants sont utilisés dans une centaine de satellites au niveau mondial.

PRIORITÉS ASIATIQUES

Les contrats Nasda ne satisfont plus les électroniciens nippons. « *Le budget, qui est de 240 milliards de yens environ, y compris pour les fusées, ne croît pas autant que nous pourrions l'espérer* », explique M. Hashimoto, selon qui Mitsubishi doit « *pouvoir s'appuyer sur son expérience dans la vente de composants spatiaux au niveau mondial pour se montrer compétitif sur la scène internationale des satellites commerciaux* ».

Les industriels japonais vont toutefois devoir faire des efforts pour s'aligner sur les normes internationales en matière « *de coûts, de capacités de production, de temps de livraison, de qualité* », concède M. Akeada. « *Nous sommes encore chers et nous avons encore des désavantages en matière de temps de livraison* », reconnaît M. Hashimoto. Depuis mi-1993, Mitsubishi a « *divisé par deux* » ses coûts, souligne-t-il : « *Nous devrons ramener à moins de deux ans, contre trois actuellement pour les satellites Nasda, notre temps de livraison.* » M. Hashimoto note que la capacité de production, qui est de deux satellites par an, « *peut monter à trois facilement* ». Mitsubishi se fixe comme priorité géographique le Japon et l'Asie du Sud-Est, qui « *devrait être le marché le plus dynamique* ». « *Nous regarderons les opportunités* », indique Toshiba, qui « *réfléchit à des alliances* » pour asseoir son développement sur le marché commercial.

Philipe Le Cœur et Brice Pedroletti

Ariane doit affronter une concurrence américaine et russe renforcée

ENTRE DE 50 % à 60 % du marché mondial des lancements de satellites civils ! Cette position de rêve, détenue par Arianespace depuis de nombreuses années, va devenir difficile à préserver avec l'évolution du marché observée ces dernières années.

Durant de longues années, Ariane a bénéficié d'une véritable rente de situation. Le choix, fait par les Américains dans les années 70, de confier la quasi-totalité de leurs satellites à la navette lui a ouvert un véritable « boulevard » commercial. Très vite, le superbe oiseau de la NASA se révéla extrêmement coûteux et très mal adapté au lancement de satellites commerciaux. Aujourd'hui, le prix de revient d'une mission de la navette est évalué à quelque 500 millions de dollars, contre environ 120 millions pour un tir de fusée occidentale « classique ».

Les seuls concurrents sérieux, à l'époque, auraient pu être les lanceurs soviétiques auxquels le marché occidental était fermé. Depuis, la situation a bien changé. Les fusées russes et ukrainiennes, à la fiabilité éprouvée, sont devenues des concurrents redoutables et très courtisés. Un consortium américano-ukraino-russe s'est formé à l'initiative de Boeing pour commercialiser le lanceur Zenit. Fabriquée en Ukraine et assemblée en Californie, cette fusée serait lancée depuis une ancienne *plate-forme pétrolière transformée* (*Le Monde* du 21 novembre 1996). Le premier tir est prévu pour juin 1998 et Boeing a déjà enregistré dix-huit commandes.

Lockheed-Martin, autre géant du spatial américain, fabricant de l'Atlas 2AS, concurrent d'Ariane-4, a complété sa gamme en proposant le lanceur russe Proton, dans le cadre d'une société américano-russe, ILS (International Launch Services). Pour contrer cette offensive, le français Aerospatiale, architecte industriel d'Ariane, s'est allié au fabricant des fusées russes Soyouz qu'il va commercialiser dans le cadre de la société russo-européenne Starsem.

30 000 DOLLARS LE KILO

Parallèlement, d'autres pays font leur entrée au « club ». Les Japonais d'abord, avec leur fusée H2 et les Chinois, dont la dernière version du lanceur Longue Marche pourrait, en dépit d'échecs récents, se révéler redoutables. Enfin, les industriels américains multiplient les projets. McDonnell Douglas peaufine une toute nouvelle Delta-4, Lockheed-Martin met la dernière main à une version simplifiée de son Atlas-2AR et pourrait développer une version plus performante du Proton, en coopération avec les Russes (*Le Monde* du 5 juin 1996). L'horizon paraît donc bien chargé pour le lanceur lourd européen Ariane-5 dont le deuxième tir, après l'échec de juin 1996, est prévu pour septembre au plus tôt.

« *Pour la première fois, l'offre de lancements sera supérieure à la demande des propriétaires de satellites* », prophétise un expert. Les prix vont donc forcément s'effondrer.

Pour la première série de quatorze lanceurs, le lancement effectué par Ariane-5 coûtera 25 000 à 30 000 dollars le kilo de satellite amené en orbite de transfert géostationnaire. Arianespace espère pouvoir le faire baisser à 18 000 pour les séries suivantes. Mais les concurrents annoncent des objectifs de prix encore plus faibles : 13 000 dollars le kilo pour le Proton de Sealaunch et 10 000 dollars pour le futur Delta-4 amélioré. Enfin, si les Japonais restent plus chers qu'Arianespace, les Chinois peuvent offrir leur Longue Marche à des prix de dumping.

« *Ariane-5 ne restera compétitive que si elle effectue au moins six lancements par an* », souligne un responsable du spatial français. Seule solution pour y arriver : serrer les coûts au maximum. Cela passe notamment par un accroissement rapide de la capacité d'Ariane-5 afin de lui permettre d'emmener deux satellites de 3,5 tonnes dès l'an 2000, contre un total de 5,9 tonnes aujourd'hui. Il devrait en coûter 500 millions d'écus aux pays membres de l'Agence spatiale européenne s'ils acceptent ce projet qui leur sera présenté en 1998...

Jean-Paul Dufour

Le calendrier de privatisation de France Télécom ne changera pas

« *IL N'Y AURA pas de changement dans le calendrier de la privatisation* » de France Télécom qui doit débuter en mai, même si la France est en campagne électorale à ce moment-là, a déclaré dimanche 20 avril le ministre de l'Industrie, Franck Borotra, au « Club de la presse » d'Europe 1. L'offre publique de vente aura lieu en mai comme prévu, a indiqué M. Borotra. « *Le processus doit débuter le 5 mai avec la fourchette de prix de l'action qui sera dévoilée. A partir du 6 mai, les réservations des actions pourront avoir lieu pendant trois semaines. Le 26 mai, le gouvernement annoncera officiellement le prix de l'action, et du 27 mai au 3 juin aura lieu la vente à prix ferme. La première cotation de France Télécom en Bourse doit avoir lieu le 9 juin à Paris et New York* », a ajouté le ministre.

DÉPÊCHES

■ **NTT : le gouvernement japonais va vendre cette année 500 000 actions** (soit 3,1 % du capital) de l'opérateur téléphonique semi-public Nippon Telegraph and Telephone (NTT), affirme lundi 21 avril le quotidien économique japonais *Nikkan Kogyo*, en pronostiquant l'opération pour novembre. L'Etat japonais détient encore 10,42 millions d'actions NTT, correspondant à 65,5 % de son capital.

■ **SOCIAL : environ 8 000 personnes, selon la gendarmerie, 15 000 selon les organisateurs,** ont manifesté samedi 19 avril dans le calme à Liège pour la préservation des emplois en Belgique. Plusieurs délégations d'entreprises – Renault, la Générale de banque, Intermarché, Cockerill, Alcatel Bell et Herstal, filiale du groupe français Giat Industries – ont participé à la manifestation, à laquelle se sont joints des syndicalistes allemands et néerlandais.

■ **SAGA : la société de manutention portuaire et de logistique SAGA,** reprise en 1996 par le groupe Bolloré, va se désengager des Terminaux de Normandie, société de manutention opérant sur le port du Havre. SAGA va céder ses 49 % de capital à l'actionnaire majoritaire, le groupe Perrigault.

■ **MARYFLO : la direction départementale du travail du Morbihan a** rejeté le projet de plan social prévoyant 64 licenciements sur 110 emplois dans l'entreprise de confection de Kervignac (Morbihan), dont les salariées avaient mené, début 1997, une grève de plus d'un mois « *pour la dignité* ».

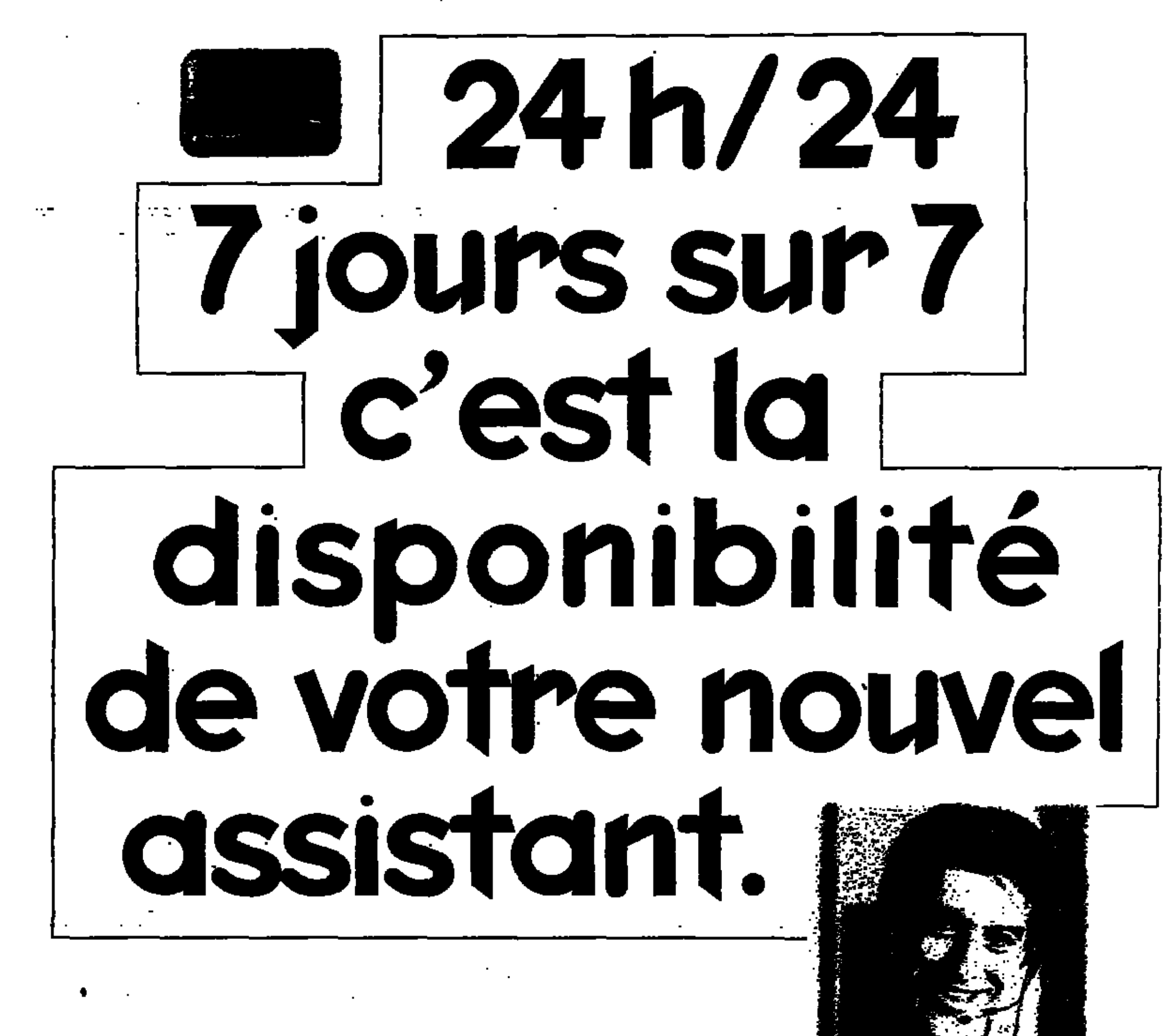
■ **FORGES DE CLABECQ : le groupe italo-suisse Duferco s'est porté** candidat à la reprise des Forges de Clabecq, en faillite depuis janvier, a-t-il indiqué samedi 19 avril aux médias belges.

■ **GIGASTORAGE : la société, qui fabrique à Belfort** des disques informatiques de grande capacité, ne touchera pas de prime d'aménagement du territoire, a annoncé le ministre de l'aménagement du territoire, Jean-Claude Gaudin, à un député belfortain.

■ **AOM : Jacques Maillot, PDG de Nouvelles Frontières et de Corsair,** a réaffirmé, samedi 19 avril, sa volonté de racheter la compagnie aérienne AOM, filiale du Consortium de réalisation (CDR) du Crédit lyonnais.

■ **BEWAG : les allemands Viag et Veba et l'américain Southern Company** offrent 2,8 milliards de deutschemarks (9,4 milliards de francs) pour le rachat de 50,8 % de la compagnie d'électricité berlinoise Bewag, affirme l'hebdomadaire *Focus* du 21 avril.

Nouveau service Expresso

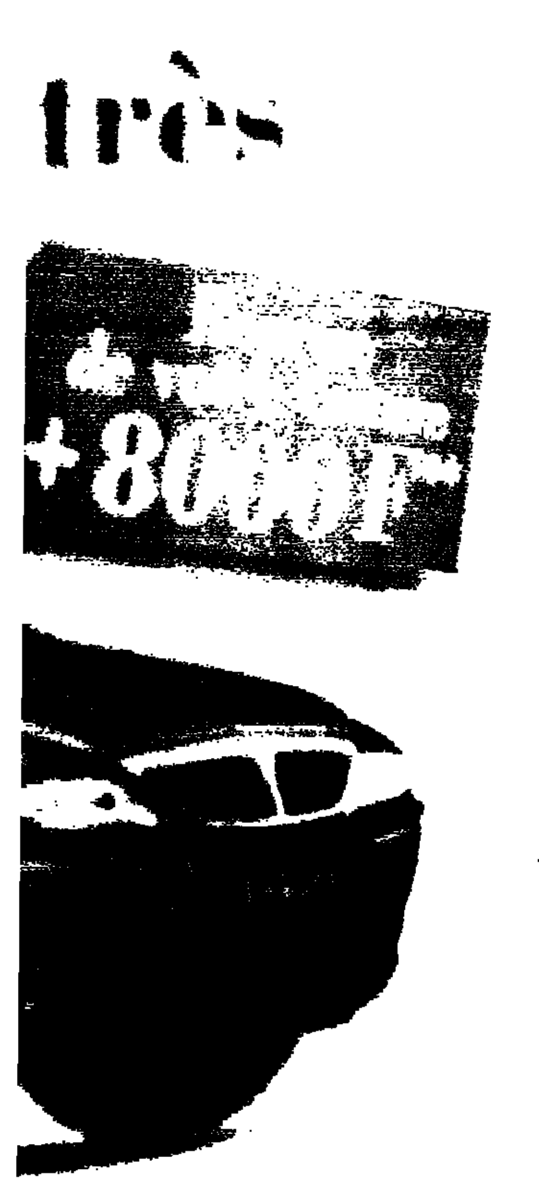


Avec Expresso, vous transférez toutes vos lignes sur quelqu'un qui décroche en votre nom et vous transmet aussitôt les messages de vos correspondants 24 h / 24, 7 jours sur 7, où que vous soyez*.

Pour toute information, contactez le N° Azur 0 801 11 22 33 *Pour 90% de la population.

Expresso IL Y A TOUJOURS QUELQU'UN POUR PRENDRE VOS APPELS.

France Telecom Mobiles



Air Liberté-TAT : direction et intersyndicale continuent de discuter

LES NÉGOCIATIONS entre direction et syndicats des deux filiales de British Airways en France, Air Liberté et TAT, devaient reprendre *lundi 21 avril à 14 heures. En attendant*, la grève, qui dure depuis treize jours, continue. Lundi, la direction des deux compagnies prévoyait que 40 % des vols seraient assurés. Selon elle, les vols longs courriers ne sont pas concernés par les mouvements sociaux.

Les grévistes s'opposent aux conséquences de la prise en location-gérance de TAT par Air Liberté, effective depuis le 1er avril, qui préfigure une fusion ultérieure. Les hôtesses et stewards ainsi que les pilotes de TAT craignent que ce regroupement ne se traduise pour eux par un alignement de leurs statuts sur ceux d'Air Liberté, bien moins confortables. Leurs homologues d'Air Liberté, la compagnie aux plus bas coûts de France, réclament pour leur part une amélioration de leurs conditions de travail et de rémunération.

« AVANCÉES »

La situation est toutefois moins bloquée que la semaine dernière. Vendredi soir, à 18 heures, entre 100 et 200 grévistes avaient investi le siège social d'Air Liberté, à Rungis. Vers minuit, Marc Rochet, président d'Air Liberté et de TAT, acceptait finalement de recevoir des représentants de l'intersyndicale. La direction a déclaré avoir alors proposé un « *protocole d'accord* » aux syndicats, qui ont fait état d'« *avancées* » et entendent consulter leur base. Les discussions ont notamment progressé sur l'attribution d'un treizième mois au personnel navigant d'Air Liberté, à condition que celle-ci se fasse progressivement, et sur une augmentation de leur temps de repos hebdomadaire de 36 à 48 heures.

Les salariés de TAT bénéficient déjà des avantages proposés à leurs collègues d'Air Liberté. Ils n'ont, pour l'instant, rien obtenu de la direction. « *Nos conditions de travail se dégradent, celles d'Air Liberté s'améliorent* », commente un représentant d'un syndicat d'hôtesses et stewards de TAT. Les pilotes de TAT coûtent 30 % plus cher que leurs homologues d'Air Liberté. Ses hôtesses et stewards affichent, eux, un surcoût de 20 % par rapport à leurs collègues d'Air Liberté. Les discussions ont également porté sur le principe d'un règlement commun du personnel navigant des deux compagnies et sur les modalités de retenue des jours de grève. Dès le début de la grève, le Syndicat national des pilotes de ligne a mis en place un fonds de soutien, alimenté par des cotisations exceptionnelles de ses adhérents.

Virginie Malingre

Danone internationalise le recrutement de ses jeunes diplômés

Les premiers postes offerts le seront à l'étranger

Le *groupe* Danone emploie désormais les trois quarts de ses effectifs hors de France et près de la moitié hors d'Europe. Désireux d'internationaliser davantage son encadrement, le groupe met en place un parcours inédit pour ses jeunes diplômés : toute nouvelle recrue européenne commencera sa carrière à l'étranger.

NUMÉRO UN français de l'agroalimentaire, Danone connaît une croissance internationale rapide. En dix-huit mois, ses effectifs ont aug*menté d'un* tiers du fait de multiples acquisitions opérées par le groupe à travers le monde. Mais, sur les 113 000 personnes que Danone emploie aujourd'hui, le quart seulement (27 000) travaillent en France. Ses effectifs ont même plutôt tendance à diminuer en Europe occidentale (58 000 personnes, soit 3 600 de moins que fin 1995), alors qu'ils augmentent très rapidement en Europe de l'Est (+ 20 %), en Asie (+ 30 %) et surtout sur le continent américain (+ 50 %).

Jusqu'ici, la centaine de sociétés qui composent le groupe recrutaient leurs jeunes diplômés en fonction de leurs besoins et de leurs propres critères. Mais ce système montrait ses limites. C'est pourquoi le PDG du groupe, Franck Riboud, et Jean-René Buisson, directeur général chargé des ressources humaines, ont décidé de ne plus réserver les carrières internationales aux managers, aux experts ou aux cadres des « *pays émergents* », mais, au contraire, de mener une politique d'internationalisation plus volontariste des jeunes cadres.

Après une phase de rodage cette année, les 250 à 300 jeunes diplômés européens que Danone intègre chaque année seront embauchés, non plus par chaque filiale, mais par le groupe lui-même. Plus exactement par sa direction de « *l'emploi des jeunes* », qui sera basée en Suisse et dont la responsable est Sandra Preyale, une jeune Irlandaise. Afin d'internationaliser l'encadrement et de vérifier la capacité des jeunes « *cadres à potentiel* » à être mobiles, le premier poste offert par Danone à ces impétrants sera systématiquement dans un autre pays que celui dont ils sont originaires.

Si les techniques de recrutement et de choix des formations initiales restent de la responsabilité des sociétés locales, le recrutement s'effectuera sur des critères définis par le groupe et devra être validé par Mme Preyale. Une telle centralisation ne va pas de soi. C'est pourquoi l'évaluation des dirigeants prendra désormais en compte leur capacité à recruter pour d'autres sociétés que la leur. Pour que le nouvel embauché soit bien accepté, chaque structure d'accueil se verra proposer plusieurs candidats. Celui qui sera finalement retenu aura un contrat de travail à durée indéterminée local et non pas un statut d'expatrié. Pendant les deux ans que dure généralement une première mission, il sera géré à la fois par la structure d'accueil et par la direction générale. A l'issue de ces deux années, il sera nommé soit dans son pays d'origine, soit dans un pays tiers et intégrera le vivier des cadres à potentiel. Dès cette année, le recrutement sera européen, mais l'affectation pourra être mondiale.

Par ailleurs, pour satisfaire ses besoins à venir, le groupe entend relancer des filières traditionnelles mais quelque peu délaissées, comme les stages et les candidatures spontanées. Surtout, le « Club Danone », qui parrainait chaque année une soixantaine de jeunes en deuxième année d'enseignement supérieur mais sans leur accorder de priorité à l'embauche, va désormais clairement se positionner comme un système de prérecrutement.

Frédéric Lemaître

Mise en œuvre du plan social

Deux usines du groupe Danone étaient en grève ces derniers jours pour des revendications salariales : l'usine de Saint-Just-Chaleyssin (Isère), dont la production est bloquée depuis le 3 avril, et l'usine Lu-Belin (Loire-Atlantique), dont des camions bloquent l'entrée depuis le 16 avril. Pourtant, la direction est satisfaite d'avoir pu boucler le plan social de 1996, qui prévoyait la fermeture de ses usines de Seclin et Strasbourg. La justice a, en effet, débouté la CGT, qui contestait le bien-fondé économique des suppressions d'emplois. *Alors que la fermeture de l'usine de* Seclin (Nord) concerne 164 personnes, 106 solutions ont été trouvées ou identifiées dont 83 dans le groupe. L'implantation à Seclin de deux nouvelles usines va amener l'implantation de 160 emplois dont 45 créations nettes. A Strasbourg, les solutions trouvées ou identifiées, concernent 47 salariés sur 97. Tous les salariés de plus de cinquante ans sont reclassés et un repreneur allemand s'est déclaré intéressé par l'usine.

Le redressement judiciaire de la BAP (CarnaudMetalbox) rend caduc le plan social

Cent jours de grève pour rien

DIJON
de notre correspondante

Après plus de cent jours de grève l'été dernier, les 175 salariés de Bourgogne applications plastiques (BAP), filiale de CarnaudMetalbox (CMB) à Chevigny-Saint-Sauveur près de Dijon (Côte-d'Or), croyaient avoir obtenu gain de cause. Un accord signé le 27 septembre 1996 entre la direction de CMB, les syndicats et les collectivités locales sous l'autorité du préfet de région évitait de nombreux licenciements.

Sept mois plus tard, cet accord n'est toujours pas entré en application. Les syndicats sont même persuadés qu'« *il est enterré* », depuis que le tribunal de grande instance de Dijon, réuni en référé à leur demande pour intimer au groupe de respecter ses engagements, s'est déclaré incompétent. Selon les juges, il revient désormais au tribunal de commerce de Dijon de régler cette question, car l'entreprise a été mise en redressement judiciaire le 12 mars, avec deux mois de sursis. En outre, la direction de la BAP – le directeur et tous les membres du conseil d'administration – ayant démissionné en bloc, il n'y a plus d'interlocuteur du côté de l'employeur.

Cet accord prévoyait une solution de réindustrialisation du site et un plan social, en grande partie pris en charge par CMB. Le groupe devait faciliter la cession à un repreneur. En outre, l'application de la loi Robien, des reclassements au sein du groupe et diverses mesures d'âge devaient permettre d'éviter des licenciements secs. Les collectivités locales, de leur côté, s'étaient engagées à exonérer le repreneur de la taxe professionnelle, et à lui accorder diverses subventions.

A l'époque, les partenaires avaient de bonnes raisons de croire à des jours meilleurs. Le plasturgiste Plastohm, implanté dans l'Ain, s'était officiellement déclaré intéressé par la fabrication de flaconnages en plastique en petites séries, l'une des spécialités de la BAP. Un autre industriel, Erhel-Hydris, souhaitait reprendre une partie du bâtiment pour y déménager son usine vétuste de Dijon. Il devait même reprendre une quinzaine de salariés de la BAP. Mais aucun de ces projets n'a abouti. « *Aujourd'hui, on parle du retour de Plastohm. Si cela se confirme, ce serait la preuve d'une entente entre Carnaud et Plastohm pour sortir d'un accord jugé trop coûteux pour le premier et trop contraignant socialement pour le second* », s'insurge Jacky Piquot, délégué CFDT.

Pendant ce temps, l'usine fonctionne au rythme du carnet de commandes. Sur cinquante machines, une dizaine tournent régulièrement et occupent une cinquantaine de personnes. Les autres sont payées en chômage technique ou, pour les plus âgés, indemnisées en attendant l'application d'une mesure d'âge. *Mais les plus grosses sé*ries ne sont toujours pas revenues sur les chaînes de la BAP. Elles sont exécutées par d'autre filiales de CMB, voire par des sous-traitants.

Chris Maisiat

CORRESPONDANCE

Une lettre de MM. Dang et Pidjot, de la Société minière du Sud Pacifique

***A LA SUITE** de notre article intitulé « L'Etat engage la procédure pour déchoir Eramet de ses titres miniers », paru dans* Le Monde *du 12 mars, nous avons reçu de MM. Dang et Pidjot, respectivement président et directeur de la Société minière du Sud Pacifique (SMSP), la lettre suivante :*

Le Monde porte un jugement tranché sur le fonctionnement de la SMSP, à laquelle il impute un manque de transparence quant à son projet d'usine en province Nord (Nouvelle-Calédonie) et quant à la tenue des ses comptes.

En ce qui concerne l'absence de transparence de la SMSP sur le projet de l'usine du Nord, nous vous faisons observer que cette opération, menée en partenariat avec Falconbridge, le numéro deux mondial dans le nickel, a fait l'objet d'une étude de préfaisabilité remise au ministre de l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti, au cabinet du ministre de l'Industrie et à Matignon, dès mars 1996. En avril 1996, ayant pris connaissance de nos engagements, le premier ministre, Alain Juppé, a confirmé le soutien du gouvernement et garanti la mise à disposition de la ressource minière nécessaire à l'approvisionnement de cette unité.

Ce document, au-delà des administrateurs de la SMSP, a également été porté à la connaissance des élus de la province Nord, du Congrès du territoire, de l'Association des maires de Nouvelle-Calédonie, du Conseil coutumier territorial et des principales centrales syndicales du secteur mines-métallurgie, par les responsables de Falconbridge et de la SMSP. Tous ont apporté leur soutien à la mise en œuvre de ce projet, lequel a en outre fait l'objet du vote unanime du Congrès du territoire en novembre 1996. La société Falconbridge n'a jamais caché que son engagement était toutefois soumis à la condition que la SMSP dispose de ressources minières suffisantes.

En ce qui concerne l'allégation de manque de transparence financière, nous avons accepté le principe d'un audit supplémentaire. Nous avons simplement rappelé au sénateur Loueckote, qui l'allègue, qu'une telle initiative avait été prise par la Caisse française de développement (CFD) entre décembre 1994 et février 1995. La conclusion de l'expert minier désigné (ancien directeur des mines du groupe Imetal) a été la suivante : « *Je n'ai aujourd'hui aucun doute sur le fait que le risque que prend la CFD, en accordant une série de prêts, pour un montant total de 1 420 millions de francs CFP, est exceptionnellement faible. Seul, à mon avis, un cataclysme politique ou économique pourrait remettre en question son remboursement.* »

Quant à la soi-disant absence de transmission des comptes aux actionnaires de la SMSP, elle est particulièrment infondée puisque les comptes annuels de la SMSP, audités par les commissaires aux comptes et contrôlés par le comité d'entreprise, sont régulièrement transmis à l'ensemble des actionnaires, dont la Sodil (Société d'économie mixte du développement des îles).

En conclusion, nous voudrions rappeler que la Nouvelle-Calédonie représente 5 % de la production mondiale de nickel-métal alors qu'elle détient 30 % des réserves mondiales. Compte tenu des perspectives de croissance du marché, la mise en œuvre du projet de l'usine du Nord ne fera que conforter cette position, sans obérer les possibilités de développement futur de la métallurgie calédonnienne. L'usine du Nord devrait générer 750 emplois directs, ce qui, en comparaison de la population active française, représenterait l'équivalent de 300 000 emplois créés en métropole ! L'usine du Nord, comme perspective de rééquilibrage, de développement métallurgique de la Nouvelle-Calédonie, d'insertion des jeunes, de frein à l'exode rural, voilà ce qui intéresse les habitants de notre pays.

En métropole, un tel dossier aurait vu le tapis rouge déroulé pour accueillir les plus hauts dignitaires de la République ; les Calédoniens n'en demandent pas tant... La seule chose peut-être, après le malentendu historique, les déboires passés, c'est que l'on cesse de les considérer comme éternels assistés, en prenant résolument en compte leur volonté d'émancipation économique.

Schlumberger

56 000 personnes
de 95 nationalités,
930 implantations
dans 100 pays

2 SECTEURS D'ACTIVITÉS :
■ Services pétroliers
■ Mesure et Systèmes

Premier trimestre 1997 : bénéfice net en augmentation de 52 %

Au premier trimestre de 1997, le chiffre d'affaires d'exploitation s'élève à 2,4 milliards de dollars, en hausse de 18,5 % par rapport au premier trimestre de 1996. Le bénéfice net, de 260 millions de dollars, a progressé de 52 % par rapport à la même période de 1996.

SERVICES PÉTROLIERS : PROGRESSION DE 27 %

Le chiffre d'affaires des Services pétroliers a progressé de 27 % et le nombre d'appareils de forage en activité de 12 %. Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 84 %, plus particulièrement grâce à Geco-Prakla et Sedco Forex.

MESURE ET SYSTÈMES : STABILITÉ

Le chiffre d'affaires de Mesure et Systèmes est resté inchangé. La progression de Transactions électroniques et d'Équipements de test automatique a été neutralisée par le fléchissement de l'activité comptage, en particulier de l'électricité et du gaz, et par des taux de change défavorables.

PERSPECTIVES DE CROISSANCE MAINTENUES

Euan Baird, président-directeur général, a déclaré : « Le chiffre d'affaires des Services pétroliers continue de croître fortement malgré la faiblesse récente du prix des hydrocarbures. Compte tenu de la forte demande de pétrole et de gaz ainsi que de nos investissements massifs en technologies nouvelles et en personnel, nous sommes persuadés que ce taux de croissance peut être maintenu. »

DISTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Le conseil d'administration de Schlumberger Limited a décidé la distribution d'une action gratuite pour une action ancienne aux actionnaires enregistrés à la date du 2 juin 1997. Les certificats d'actions nouvelles seront envoyés à partir du 11 juillet 1997. Compte tenu de la distribution d'actions gratuites, le bénéfice par action se monte à 0,53 dollar, soit une augmentation de 51 % par rapport au bénéfice net par action de 0,35 dollar du premier trimestre de 1996.

DIVIDENDE DU 1er TRIMESTRE : 37,5 CENTS PAR ACTION

Le conseil a également déclaré un dividende trimestriel de 37,5 cents par action, payable le 11 juillet 1997 aux actionnaires enregistrés au 2 juin 1997. Le dividende de 37,5 cents s'applique aux actions en circulation avant la distribution d'une action gratuite pour une ancienne. Il équivaut à un dividende de 18,75 cents par action, sur le nombre d'actions en circulation après la distribution.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars	1997	1996
Chiffre d'affaires d'exploitation *(en milliers de dollars)*	2 402 060	2 027 828
Bénéfice net *(en milliers de dollars)*	259 943	170 867
Bénéfice net par action (en dollars)*	0,53	0,35
Nombre moyen d'actions en circulation*	493 425 550	486 715 418

* chiffres tenant compte de la distribution d'actions gratuites annoncée ci-dessus.

Les résultats de Schlumberger et des informations sur le groupe sont disponibles sur n[illegible] vert au 0800 04 17 80 et, en anglais, sur Internet http://www.slb.com – Contact : Claude Suter 01 40 62 10 55

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 21 AVRIL

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,96 %
CAC 40 : 2523,07

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	1010	[illegible]	-1,38	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	905	[illegible]	-1,65	[illegible]
Renault (T.P.)	1650	[illegible]	-0,60	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2135	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1325	[illegible]	-0,75	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1000	[illegible]	—	[illegible]
Accor	857	[illegible]	-1,28	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	194,50	[illegible]	-2,05	[illegible]
Air Liquide	842	[illegible]	+0,23	[illegible]
Alcatel Alsthom	684	[illegible]	-3,36	[illegible]
Axa	355,20	[illegible]	-0,14	[illegible]
Axime	715	[illegible]	-2,79	[illegible]
Bail Investis.	820	[illegible]	—	[illegible]
Bancaire (Cie)	731	[illegible]	+0,82	[illegible]
Bazar Hot. Ville	608	[illegible]	-1,31	[illegible]
Bertrand Faure	277,50	[illegible]	-0,18	[illegible]
BIC	867	[illegible]	-1,84	[illegible]
BIS	490	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	223,50	[illegible]	-0,22	[illegible]
Bollore Techno.	750	[illegible]	-2,53	[illegible]
Bongrain	2197	[illegible]	-0,45	[illegible]
Bouygues	538	[illegible]	-0,74	[illegible]
Bouygues Offs.	153	[illegible]	-1,96	[illegible]
Canal +	1105	[illegible]	-1,35	[illegible]
Cap Gemini	353	[illegible]	-2,29	[illegible]
Carbone Lorraine	1450	[illegible]	-2,89	[illegible]
Carrefour	3449	[illegible]	-1,65	[illegible]
Casino Guichard	260	[illegible]	-1,73	[illegible]
Casino Guich.ADP	213	[illegible]	-3,75	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	885	[illegible]	-1,46	[illegible]
C.C.F.	249	[illegible]	—	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	62	[illegible]	—	[illegible]
Cegid (Ly)	723	[illegible]	-0,55	[illegible]
Cerus Europ.Reun	33,20	[illegible]	-0,60	[illegible]
Cetelem	633	[illegible]	+0,94	[illegible]
CGIP	1790	[illegible]	-1,28	[illegible]
Chargeurs Intl	333	[illegible]	+0,30	[illegible]
Christian Dalloz	2150	[illegible]	-1,39	[illegible]
Christian Dior	846	[illegible]	-1,30	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	213,40	[illegible]	-1,12	[illegible]
Cipe France Ly #	770	[illegible]	-3,24	[illegible]
Clarins	733	[illegible]	+0,54	[illegible]
CLF-Dexia France	542	[illegible]	+0,92	[illegible]
Club Mediterranee	478,70	[illegible]	-1,56	[illegible]
Coflexip	320	[illegible]	-0,68	[illegible]
Colas	802	[illegible]	-0,74	[illegible]
Comptoir Entrep.	11,35	[illegible]	-3,08	[illegible]
Comptoirs Mod.	2690	[illegible]	-2,37	[illegible]
CPR	466	[illegible]	-0,21	[illegible]
Cred.Fon.France	67	[illegible]	-0,29	[illegible]
Credit Lyonnais CI	207,50	[illegible]	-4,57	[illegible]
Credit National	331,10	[illegible]	-1,60	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	271	[illegible]	—	[illegible]
Damart	4904	[illegible]	-0,08	[illegible]
Danone	859	[illegible]	-1,74	[illegible]
Dassault-Aviation	1388	[illegible]	-2,44	[illegible]
Dassault Electro	663	[illegible]	-1,35	[illegible]
Dassault Systemes	328,10	[illegible]	+2,86	[illegible]
De Dietrich	272	[illegible]	—	[illegible]
Degremont	475	[illegible]	-0,10	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	47,05	[illegible]	-2,23	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	142	[illegible]	—	[illegible]
Dynaction	141,50	[illegible]	-2,47	[illegible]
Eaux (Gle des)	754	[illegible]	-1,45	[illegible]
Eiffage	320	[illegible]	-3,75	[illegible]
Elf Aquitaine	547	[illegible]	-1,27	[illegible]
Eramet	300	[illegible]	-2,33	[illegible]
Eridania Beghin	843	[illegible]	-0,94	[illegible]
Essilor Intl	1555	[illegible]	-1,54	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1400	[illegible]	-0,35	[illegible]
Esso	551	[illegible]	-2,35	[illegible]
Eurafrance	2518	[illegible]	-0,95	[illegible]
Euro Disney	10,05	[illegible]	-1,49	[illegible]
Europe 1	1206	[illegible]	-1,24	[illegible]
Eurotunnel	6,50	[illegible]	+0,76	[illegible]
Filipacchi Medias	1320	[illegible]	-1,36	[illegible]
Fimalac SA	567	[illegible]	-1,76	[illegible]
Finextel	110	[illegible]	—	[illegible]
Fives-Lille	480,10	[illegible]	-1,06	[illegible]
Fromageries Bel	4348	[illegible]	-0,87	[illegible]
Galeries Lafayette	2300	[illegible]	-3,17	[illegible]
GAN	148	[illegible]	-2,16	[illegible]
Gascogne (B)	500	[illegible]	-2	[illegible]
Gaumont #	401,80	[illegible]	-0,94	[illegible]
Gaz et Eaux	2549	[illegible]	-0,07	[illegible]
Geophysique	463,90	[illegible]	-0,30	[illegible]
G.F.C.	534	[illegible]	-1,87	[illegible]
Groupe Andre S.A.	479,60	[illegible]	-1,16	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	151,90	[illegible]	-1,90	[illegible]
GTM-Entrepose	340	[illegible]	-4,41	[illegible]
Guilbert	994	[illegible]	-0,90	[illegible]
Guyenne Gascogne	1865	[illegible]	-1,07	[illegible]
Havas	405	[illegible]	-1,11	[illegible]
Havas Advertising	675	[illegible]	-2,51	[illegible]
Imetal	787	[illegible]	-0,88	[illegible]
Immeubl.France	369	[illegible]	-0,27	[illegible]
Infogrames Enter.	760	[illegible]	-1,31	[illegible]
Ingenico	102,50	[illegible]	-2,92	[illegible]
Interbail	227	[illegible]	+1,32	[illegible]
Intertechnique	1440	[illegible]	-2,77	[illegible]
Jean Lefebvre	321	[illegible]	-0,31	[illegible]
Klepierre	797	[illegible]	+0,12	[illegible]
Labinal	1491	[illegible]	-2,68	[illegible]
Lafarge	375,10	[illegible]	-1,86	[illegible]
Lagardere	177,20	[illegible]	-1,24	[illegible]
Lapeyre	354	[illegible]	-1,41	[illegible]
Lebon	219	[illegible]	-1,82	[illegible]
Legrand	965	[illegible]	-0,51	[illegible]
Legrand ADP	665	[illegible]	+1,05	[illegible]
Legris indust.	269	[illegible]	-2,78	[illegible]
Locindus	829	[illegible]	—	[illegible]
L'Oreal	1915	[illegible]	-0,26	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1347	[illegible]	-0,89	[illegible]
Lyonnaise Eaux	529	[illegible]	-0,94	[illegible]
Marine Wendel	631	[illegible]	-1,74	[illegible]
Metaleurop	73	[illegible]	-1,50	[illegible]
Metrologie Inter.	18,45	[illegible]	-2,98	[illegible]
Michelin	324	[illegible]	—	[illegible]
Moulinex	131,70	[illegible]	-0,15	[illegible]
Nord-Est	136	[illegible]	-2,13	[illegible]
Nordon (Ny)	425	[illegible]	-0,70	[illegible]
NRJ #	886	[illegible]	-2,03	[illegible]
OLIPAR	84	[illegible]	-1,19	[illegible]
Paribas	357,30	[illegible]	-0,89	[illegible]
Pathe	1362	[illegible]	-1,39	[illegible]
Pechiney	214,80	[illegible]	-1,72	[illegible]
Pernod-Ricard	301,60	[illegible]	-1,02	[illegible]
Peugeot	586	[illegible]	+0,17	[illegible]
Pinault-Print.Red	2336	[illegible]	-2,35	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	475	[illegible]	+1,05	[illegible]
Primagaz	549	[illegible]	-0,36	[illegible]
Promodes	1903	[illegible]	-2,15	[illegible]
Publicis	552	[illegible]	+0,54	[illegible]
Remy Cointreau	149	[illegible]	-3,02	[illegible]
Renault	130	[illegible]	+0,38	[illegible]
Rexel	1585	[illegible]	-1,26	[illegible]
Rhone Poulenc A	179,80	[illegible]	-1,66	[illegible]
Rochette (La)	25,80	[illegible]	-2,32	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	5890	[illegible]	-2,37	[illegible]
Sade (Ny)	204	[illegible]	-1,96	[illegible]
Sagem SA	3084	[illegible]	-3,21	[illegible]
Saint-Gobain	745	[illegible]	-0,13	[illegible]
Saint-Louis	1375	[illegible]	+0,14	[illegible]
Salomon (Ly)	411,10	[illegible]	-1,24	[illegible]
Salvepar (Ny)	454	[illegible]	-2,62	[illegible]
Sanofi	522	[illegible]	+0,57	[illegible]
Sat	1730	[illegible]	-1,73	[illegible]
Saupiquet (Ns) ■	720	[illegible]	-0,55	[illegible]
Schneider SA	312,50	[illegible]	-0,83	[illegible]
SCOR	225,50	[illegible]	-1,06	[illegible]
S.E.B.	969	[illegible]	+0,10	[illegible]
Sefimeg	450,30	[illegible]	-1,15	[illegible]
SEITA	201	[illegible]	-0,94	[illegible]
Selectibanque	78,50	[illegible]	-0,63	[illegible]
SFIM	1056	[illegible]	-0,56	[illegible]
SGE	134	[illegible]	-3,73	[illegible]
Sidel	435	[illegible]	-2,29	[illegible]
Silic CA	886	[illegible]	-0,45	[illegible]
Simco	507	[illegible]	-1,77	[illegible]
S.I.T.A.	1105	[illegible]	-0,90	[illegible]
Skis Rossignol	132	[illegible]	-1,51	[illegible]
Societe Generale	616	[illegible]	+0,81	[illegible]
Sodexho Alliance	2701	[illegible]	+0,40	[illegible]
Sommer-Allibert	195,20	[illegible]	-2,15	[illegible]
Sophia	237	[illegible]	-1,68	[illegible]
Spir Communication	500	[illegible]	—	[illegible]
Strafor Facom	445,40	[illegible]	-2,33	[illegible]
Suez	280,40	[illegible]	-0,64	[illegible]
Synthelabo	671	[illegible]	-1,19	[illegible]
Technip	589	[illegible]	-0,67	[illegible]
Thomson-CSF	183,70	[illegible]	-2,66	[illegible]
Total	462,80	[illegible]	-0,77	[illegible]
U.A.P.(Compagnie)	140,20	[illegible]	+0,35	[illegible]
UFB Locabail	530	[illegible]	-2,45	[illegible]
UIC	32,10	[illegible]	—	[illegible]
UIF	453	450	-0,66	+6,25
UIS	211,50	210	-0,70	+20
Uniball	561	550	-1,96	+6,58
Union Assur.Fdal	713	696	-2,38	-8,75
Usinor Sacilor	89,50	88	-1,67	+16,55
Valeo	354,20	349	-1,46	+9,06
Vallourec	321,50	320	-0,46	+16,36
Via Banque	212	203	-4,24	+18,02
Worms & Cie	349,40	351,10	+0,48	+11,63
Zodiac ex.dt divid	1500	1461	-2,60	+7,88
Elf Gabon	1710	1700	-0,58	+28,30

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	383,20	383,70	+0,13	+12,22
Adecco S.A.	1871	1875	+0,21	+42,80
Adidas AG #	602	602	—	+33,83
American Express	355,90	346,40	-2,66	+12,83
Anglo American #	361,10	362,50	+0,38	+28,89
Amgold #	392	—	—	+0,53
Arjo Wiggins App.	17,55	17,50	-0,28	+12,17
A.T.T. #	195,10	193	-1,07	-11,08
Banco Santander #	397	401	+1	+20,09
Barrick Gold #	136,90	135,10	-1,31	-9,02
B.A.S.F. #	226,20	226,50	+0,13	+13,30
Bayer #	232,90	234	+0,47	+10,90
Cordiant PLC	12,05	12,70	+5,39	+51,19
Crown Cork ord.#	313,30	307,70	-1,78	+6,10
Crown Cork PF CV#	290	285,40	-1,58	+10,62
Daimler Benz #	441,30	433	-1,88	+19,97
De Beers #	215	211,90	-1,44	+41,26
Deutsche Bank #	299,10	299	-0,03	+23,86
Dresdner Bank #	184,10	182,60	-0,81	+17,42
Driefontein #	51,35	50,75	-1,16	-7,72
Du Pont Nemours #	601	603	+0,33	+22,81
Eastman Kodak #	456	455	-0,21	+5,88
East Rand #	2,40	2,39	-0,41	+33,51
Echo Bay Mines #	37	37	—	+7,09
Electrolux #	364,80	360	-1,31	+26,49
Ericsson #	190	189,40	-0,31	+17,63
Ford Motor #	196,80	198,30	+0,76	+18,09
Freegold #	40,60	40,05	-1,35	+1,13
Gencor Limited #	23,60	—	—	+30,38
General Elect. #	604	602	-0,33	+15,76
General Motors #	320,80	322	+0,37	+10,65
Gle Belgique #	494	—	—	+23,46
Grd Metropolitan	46,45	46,60	+0,32	+16,58
Guinness Plc #	49	49	—	+22,50
Hanson PLC reg.	27,70	29	+4,69	[illegible]
Harmony Gold #	42,15	43,95	+4,27	+7,45
Hitachi #	52	52,60	+1,15	+9,58
Hoechst #	216,40	218,10	+0,78	-10,54
I.B.M #	796	801	+0,62	+0,12
I.C.I # ■	66,15	66,20	+0,07	+3,43
Ito Yokado #	275,20	273,70	-0,54	+18,53
Matsushita #	90,30	91,40	+1,21	+9,39
Mc Donald's #	288	284,90	-1,07	+19,20
Merck and Co #	497,60	497,40	-0,04	+17,86
Mitsubishi Corp.#	51,75	53,25	+2,89	+0,85
Mobil Corporat.#	714	724	+1,40	+12,24
Morgan J.P. #	568	—	—	+8,60
Nestle SA Nom. #	6910	7070	+2,31	+26,92
Nipp. MeatPacker #	54,65	54,65	—	-15,92
Nokia A	330	337	+2,12	+11,96
Norsk Hydro #	270	283	+4,81	+1,47
Petrofina #	2045	2055	+0,48	+24,92
Philip Morris #	750	760	+1,33	+26,03
Philips N.V #	273,30	272,50	-0,29	+30,38
Placer Dome Inc #	99	95,90	-3,13	-19,47
Procter Gamble # ■	702	704	+0,28	+22,64
Quilmes	300	291	-3	+1,21
Randfontein #	23,40	23,80	+1,70	-11,85
Rhone Poul.Rorer #	401,50	395,80	-1,41	-0,55
Royal Dutch #	1006	1012	+0,59	+13,07
R T Z # ■	89	90,55	+1,74	+11,51
Sega Enterprises	143	148,30	+3,70	-23,55
Saint-Helena #	31,50	31,30	-0,63	+4,33
Schlumberger #	619	620	+0,16	+15,88
SGS Thomson Micro.	385,60	383	-0,67	+4,35
Shell Transport #	99,45	99,35	-0,10	+7,95
Siemens #	300	303,50	+1,16	+25,98
Sony Corp. #	407	408,90	+0,46	+20,26
Sumitomo Bank #	66,30	68,65	+3,54	-5,31
T.D.K #	405	409,20	+1,03	+20,35
Telefonica #	143,90	146	+1,45	+19,18
Toshiba #	32,15	32,50	+1,08	+1,72
Unilever #	1082	1089	+0,64	+19,53
United Technol. #	421,20	423,50	+0,54	+19,29
Vaal Reefs #	356	358	+0,56	+5,60
Volkswagen A.G #	3639	3565	-2,03	+64,26
Volvo (act.B) #	146,20	144,20	-1,36	+33,39
Western Deep #	152,20	155,40	+2,10	-2,87
Yamanouchi #	122	120,50	-1,22	+14,76
Zambia Copper	14,80	14,85	+0,33	+143,44

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : *montant du coupon*
Mercredi daté jeudi : *paiement dernier coupon*
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection   Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 21 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	100,80	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,66	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,30	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	118,35	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,28	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	102,18	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	118,45	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,93	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	109,90	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,81	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,11	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,21	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	117,85	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	100,58	[illegible]
Finansder 9%91-06#	122,40	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	115,40	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	111,93	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	100,82	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,15	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	106,57	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,89	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,37	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,76	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	106,40	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,42	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,60	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,93	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	122,92	[illegible]
OAT.8,50%92-23 CA#	123,68	[illegible]
SNCF 8,5% 87-94CA	107,85	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	934	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	72	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	545	[illegible]
Bains C.Monaco	575	[illegible]
Bque Transatlantl. ◆	185	[illegible]
B.N.P.Intercont. ◆	592	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy ◆	460	[illegible]
Champex (Ny) ◆	25,30	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	332	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1711	[illegible]
Concorde-Ass Risq	1096	[illegible]
Continental Ass.Ly	430	[illegible]
Darblay ◆	415	[illegible]
Didot Bottin	850	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3656	[illegible]
Ecia	890	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1949	[illegible]
Fichet Bauche ◆	86	[illegible]
Fidei	40,10	[illegible]
Finalens	375	[illegible]
F.I.P.P. ◆	289	[illegible]
Fonciere (Cie)	587	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	768	[illegible]
Foncina # ◆	485,50	[illegible]
Francarep	298	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A. ◆	1210	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gevelot ◆	1111	[illegible]
G.T.I (Transport)	239,90	[illegible]
Immobail	147	[illegible]
Immobanque ◆	677	[illegible]
Locamion (Ly) ◆	481	[illegible]
Lucia	58,50	[illegible]
Monoprix	264	[illegible]
Metal Deploye ◆	425	[illegible]
Mors #	8,55	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	90	[illegible]
Optorg	340	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	301,20	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny) ◆	948	[illegible]
Parfinance ◆	256	[illegible]
Paris Orleans	285	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1384	[illegible]
Promodes (CI)	1500	[illegible]
PSB Industries Ly	402	[illegible]
Rougier #	375	[illegible]
Saga	78,50	[illegible]
Salins du Midi ◆	614	[illegible]
S.I.P.H. ◆	260	[illegible]
Sofal ◆	39	[illegible]
Sofragi	4747	[illegible]
Taittinger	2056	[illegible]
Tour Eiffel ◆	290	[illegible]
Vicat	485	[illegible]
Caves Roquefort ◆	1900	[illegible]
Elyo	316	[illegible]
Finaxa	303,50	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1600	[illegible]
Givaudan-Lavirotte ◆	1095	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	180	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	1721	[illegible]
Hotel Lutetia ◆	239	[illegible]
Hotels Deauville ◆	531	[illegible]
Immeubl.Lyon(Ly)# ■	579	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	325	[illegible]
Lloyd Continental ◆	9490	[illegible]
Lordex (Ny) ◆	18	[illegible]
Machines Bull# ◆	49,95	[illegible]
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)# ◆	203,20	[illegible]
Matussiere Forest	71,10	[illegible]
Moncey Financiere	3100	[illegible]
M.R.M. (Ly)	176,50	[illegible]
Navigation Mixte	985	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	117,90	[illegible]
Pechiney CIP	231	[illegible]
Pechiney Intl	95,80	[illegible]
Pollet	510	[illegible]
Sabeton (Ly)	757	[illegible]
Samse (Ly) ◆	804	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	210	210
Commerzbank AG	152	152,40
Fiat Ord.	19	19
Gevaert	410,10	410,10
Gold Fields South	129,50	129,50
Kubota Corp.	25,90	25,90
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	45	45
Robeco	480	479,60
Rodamco N.V.	179	177,30
Rolinco	487,60	487,60
Sema Group Plc	119,80	118,90
Solvay SA	3201	3201

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection   Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 21 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	43,05	[illegible]
Adecco Trav.Tem.Ly ◆	460	[illegible]
AFE #	475	[illegible]
Aigle #	244,90	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	154,90	[illegible]
Altran Techno. #	2070	[illegible]
Arkopharma#	348	[illegible]
Montaignes P.Gest. ◆	2106	[illegible]
Assystem #	464	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	735	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	319	[illegible]
Bque Vernes ◆	139	[illegible]
Beneteau #	810	[illegible]
B I M P	80	[illegible]
Boiron (Ly) #	656	[illegible]
Boisset (Ly)# ◆	440	[illegible]
But S.A.	309	[illegible]
Cardif SA	727	[illegible]
C.E.E #	172	[illegible]
Cermex (Ly) ◆	375	[illegible]
CFPI #	414	[illegible]
Change Bourse (M)	278	[illegible]
CNIM CA#	225	[illegible]
Codetour	372	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	455	[illegible]
Conflandey S.A.	319	[illegible]
C.A.Haute Normand.	320	[illegible]
C.A. Paris IDF	868	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	331,80	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	310	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	520	[illegible]
C.A. Oise CCI ◆	295,60	[illegible]
Creeks	70	[illegible]
Devanlay ◆	526	[illegible]
Devernois (Ly)	586	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	72	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)# ●	388,30	[illegible]
Expand s.a	480	[illegible]
Factorem	697	[illegible]
Faiveley #	302	[illegible]
Finacor	80,10	[illegible]
Fininfo	720	[illegible]
Fructivie	656	[illegible]
Gautier France #	265	[illegible]
Gel 2000	62	[illegible]
GFI Industries #	917	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	35	[illegible]
GLM S.A.	310	[illegible]
Grandoptic.Photo #	870	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	185	[illegible]
Kindy #	150	[illegible]
Guerbet	270	[illegible]
Hermes internat.1#	1515	[illegible]
Hurel Dubois	593	[illegible]
ICBT Groupe #	235	[illegible]
I.C.C.	138	[illegible]
ICOM Informatique	415	[illegible]
Idianova	70	[illegible]
Int. Computer #	117,20	[illegible]
IPBM ◆	66	[illegible]
M6-Metropole TV	589	[illegible]
Manitou #	725	[illegible]
Manutan	445	[illegible]
Marie Brizard #	980	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	133	[illegible]
Mecelec (Ly)	68	[illegible]
MGI Coutier	285	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	130	[illegible]
Naf-Naf #	69	[illegible]
NSC Schlum. Ny	746	[illegible]
Onet #	1100	[illegible]
Paul Predault #	205	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	90,15	[illegible]
Phyto-Lierac #	403	[illegible]
Pochet ◆	853	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	225	[illegible]
Radiall #	700	[illegible]
Robertet #	1125	[illegible]
Rouleau-Guichard	352	[illegible]
Securidev #	108	[illegible]
Smoby (Ly)#	660	[illegible]
Sofco (Ly)	53,80	[illegible]
Sofibus ◆	369	[illegible]
Sogepag # ◆	190	[illegible]
Sogeparc (Fin)	834	[illegible]
Sopra	511	[illegible]
Steph.Kelian #	142	[illegible]
Sylea	503	[illegible]
Teisseire-France ◆	180,10	[illegible]
TF1-1	563	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	310	[illegible]
Trouvay Cauvin #	118,60	[illegible]
Unilog	715	[illegible]
Union Fin.France	665	[illegible]
Viel et Cie #	144,20	[illegible]
Vilmorin et Cie #	475	[illegible]
Virbac	576	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 21 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	55	55
Belvedere	680	[illegible]
BVRP	195	[illegible]
Coil	230	[illegible]
Electronique D2	861	[illegible]
FDM Pharma n.	267	[illegible]
Genset ◆	290	290
Guyanor action B ◆	20	20
High Co.	175	[illegible]
Infonie	152	[illegible]
Joliez-Regol ◆	87,90	[illegible]
Mille Amis	109	[illegible]
Naturex	106,50	[illegible]
Olitec	1430	[illegible]
Picogiga ◆	305	[illegible]
Proxidis	31,50	[illegible]
R21 Santé	350	[illegible]
Stelax	4,64	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 21 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	787	787
Crédit Gén.Ind. ◆	8	8
Générale Occidentale ◆	300	[illegible]
Mumm ◆	1100	1100
Sté lecteurs du Monde ◆	162	160,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 18 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	133,15	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◇	2409,70	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	87877,1	[illegible]
Natio Court Terme	14114	[illegible]
Natio Court Terme2	38327,0	[illegible]
Natio Epargne	2281,10	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	16806,11	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2790,63	[illegible]
Natio Ep. Obligations	220,88	[illegible]
Natio Epargne Retraite	157,93	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11160,90	[illegible]
Natio Epargne Valeur	630,50	[illegible]
Natio Immobilier	1362,91	[illegible]
Natio Inter	2067,89	[illegible]
Natio Opportunités	194,43	[illegible]
Natio Patrimoine	1626,66	[illegible]
Natio Perspectives	1489,82	[illegible]
Natio Placements C/D	78297,30	[illegible]
Natio Revenus	1118,07	[illegible]
Natio Sécurité	11386,09	[illegible]
Natio Valeurs	1765,17	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	91794,66	[illegible]
Oblig. tres caté.	259,70	[illegible]
CDC-GESTION (GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS)		
Livret Bourse Inv. D ◆	779,72	[illegible]
Le Livret Portefeuille D ◆	1010,73	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2448,02	[illegible]
Patrimoine Retraite C ◇	309,63	[illegible]
Sicav Associations C ◆	2411,45	[illegible]
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C ◇	19528,02	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C ◇	19162,87	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D ◇	256,26	[illegible]
Ecur. Capicourt C ◇	232,41	[illegible]
Ecur. Capitalisation C ◇	246,38	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D ◇	10184,14	[illegible]
Ecur. Expansion C ◇	82187,94	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C ◇	3333,57	[illegible]
Ecur. Investis. D ◇	207,21	[illegible]
Ecur. Monépremière ◇	11256,93	[illegible]
Ecur. Monétaire C ◇	12973,40	[illegible]
Ecur. Monétaire D ◇	12355,51	[illegible]
Ecur. Trésorerie C ◇	318,77	[illegible]
Ecur. Trimestriel D ◇	2016,22	[illegible]
Eparcourt-Sicav D ◇	191,25	[illegible]
Géoptim C ◇	12452,68	[illegible]
Géoptim D ◇	12118,90	[illegible]
Horizon C ◇	2069,80	[illegible]
Prévoyance Ecur. D ◇	102,32	[illegible]
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C ◇	11894,79	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C ◇	11886,42	[illegible]
Ecur. Sensipremière C ◇	12874,52	[illegible]
CNCA (CRÉDIT AGRICOLE)		
Ampla ◇	118978,72	[illegible]
Atout Amérique	159,53	[illegible]
Atout Asie	100,73	[illegible]
Atout Futur C	747,14	[illegible]
Atout Futur D	703,33	[illegible]
Coexis	1935,58	[illegible]
Dieze	2114,04	[illegible]
Elicash ◇	944062,36	[illegible]
Epargne-Unie	197,25	[illegible]
Eurodyn	2931,26	[illegible]
Indicia ◆	1579,65	[illegible]
MonéJC ◇	11892,31	[illegible]
MonéJD ◇	11514,25	[illegible]
Oblifutur C	536,80	[illegible]
Oblifutur D	514,37	[illegible]
Oraction	1757,48	[illegible]
Revenu-Vert	1223,11	[illegible]
Sévéa ◆	116,79	[illegible]
Synthésis	17622,14	[illegible]
Uni Association ◇	120,19	[illegible]
Uni Foncier	1436,89	[illegible]
Uni France	799,33	[illegible]
Uni Garantie C	1856,73	[illegible]
Uni Garantie D	1420,10	[illegible]
Uni Régions	1840,21	[illegible]
Univar C ◇	308,07	[illegible]
Univar D ◇	302,22	[illegible]
Univers Actions	221,49	[illegible]
Univers-Obligations	237,85	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	696,74	[illegible]
Francic Pierre	136,11	[illegible]
Francic Régions	1981,83	[illegible]
CIC PARIS		
Associc ◇	1114,90	[illegible]
Cicamonde	1504,76	[illegible]
Converticic	387,96	[illegible]
Ecocic	1618,18	[illegible]
Mensuelcic	10244,87	[illegible]
Oblicic Mondial	3729,51	[illegible]
Oblicic Régions	1210,37	[illegible]
Rentacic	167,54	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Euroco Solidarité ◆	1362,96	[illegible]
Lion 20000 C ◆	17082,59	[illegible]
Lion 20000 D ◆	16386,77	[illegible]
Lion Association ◆	10979,46	[illegible]
Lion Court Terme C ◆	26253,67	[illegible]
Lion Court Terme D ◆	23805,18	[illegible]
Lion Plus ◆	1540,07	[illegible]
Lion Trésor ◆	2397,51	[illegible]
Oblilion ◆	2044,44	[illegible]
Sicav 5000	684,64	[illegible]
Slivafrance ◆	1175,71	[illegible]
Slivam ◆	538,49	[illegible]
Slivarente ◆	249,75	[illegible]
Slivinter ◆	692,30	[illegible]
Trilion ◆	5228,52	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2282,17	[illegible]
CM Option Equilibre	258,19	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	159,76	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T. ◆	912,34	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C	128,28	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22831,28	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1471,16	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1850,50	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1107,42	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	806,22	[illegible]
Saint-Honoré Capital	19448,27	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	809,80	[illegible]
St-Honoré Pacifique	693,52	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1824,89	[illegible]
Stratégie Actions	1020,76	[illegible]
Stratégie Rendement	1929,09	[illegible]
[illegible]		
Amplitude Monde C ◇	935,58	[illegible]
Amplitude Monde D ◇	892,55	[illegible]
Amplitude Europe C/D ◇	142,79	[illegible]
Elanciel D ◇	165,73	[illegible]
Emergence Poste D ◇	134,17	[illegible]
Géobilys C ◇	642,64	[illegible]
Géobilys D ◇	613,34	[illegible]
Intensys C ◇	117,35	[illegible]
Intensys D ◇	110,29	[illegible]
Latitude C ◇	147,77	[illegible]
Latitude D ◇	134,62	[illegible]
Oblitys D ◇	609,89	[illegible]
Plénitude D ◇	189,69	[illegible]
Poste Gestion C ◇	14773,83	[illegible]
Revenus Trimestr. D ◇	5298,25	[illegible]
Solstice D ◇	2360,80	[illegible]
Thésora C ◇	973,51	[illegible]
Thésora D ◇	862,16	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	37804,76	37804,76
Actimonétaire D	30783,47	30783,47
Cadence 1 D	1072,16	1061,54
Cadence 2 D	1076,02	1065,37
Cadence 3 D	1062,81	1052,29
Capimonétaire C	408,34	407,93
Capimonétaire D	379,40	379,02
Sogeoblig C/D	9107,31	9017,34
Interoblig C	7170,18	7099,19
Intersélection France D	680,48	667,14
S.G. France opport. C	2001,07	1961,83
S.G. France opport. D	1910,27	1872,81
Sogenfrance C	1742,09	1707,95
Sogenfrance D	1592,35	1561,13
Sogépargne D	310,08	307,01
Soginter C	2126	2084,32
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1518,41	[illegible]
Sogelliance D ◆	1725,04	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	189,75	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT
3615 LEMONDE

Publicité financière Le Monde : 01 44 43 76 45

DISPARITIONS

Thierry Metz

Un poète pudique à l'écriture dépouillée

L'ÉCRIVAIN et poète Thierry Metz s'est suicidé à Bordeaux, où il résidait, mercredi 16 avril. Né à Paris le 10 juin 1956, il avait publié, en 1990, *Journal d'un manœuvre* (L'Arpenteur-Gallimard), préfacé par Jean Grosjean.

Au gré des postes que lui confiait une agence de travail temporaire, Thierry Metz avait connu la vie difficile et précaire d'un ouvrier sans qualification ni diplôme. C'est à partir de cette expérience qu'il avait, sans aucun misérabilisme, avec une écriture dépouillée, écrit ce livre salué par la critique.

« *Le travail retarde évidemment le moment de l'écriture*, expliquait-il dans un entretien. *Mais il y a toujours une partie de la personne active qui continue d'enregistrer ce qu'il y a à l'intérieur de tout ça.* (...) *Je tiens à préserver le lien entre l'écriture et la vie. Bien sûr, des fois j'en ai marre, j'ai envie de voir autre chose, aller dans un pays où l'on fout un peu la paix aux gens.* (...) *Il faut que je reste dans ce langage, dans cette langue qui est parlée aujourd'hui, qui dit des choses ou qui ne les dit pas, qui montre ou qui ne montre pas.* »

SANS PATHOS

Thierry Metz avait également publié plusieurs recueils de poèmes (chez Jacques Brémond, Arfuyen, Opales...), ainsi que *Lettres à la Bien-Aimée* (L'Arpenteur-Gallimard, 1995).

En 1996 enfin, dans *L'Homme qui penche* (Opales), il relatait, avec toujours la même économie et pudeur, sans pathos, son séjour dans un hôpital psychiatrique : « *Nous sommes en attente de ce qu'on croyait voir venir. Mais non, il arrive autre chose et il faut tout refaire.* »

Patrick Kéchichian

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marie-Anne et Maxime,
Marie-Luce et Philippe,
ont la très grande joie de faire part de la naissance de

Raphaël,

le 13 avril 1997, à Paris.

BERNARD-CAVROIS,
82, quai de Jemmapes,
75010 Paris.

Charles,
Françoise et Jean-Philippe GUERAND,
ont la joie d'annoncer la venue au monde de

Simon Louis INGEMAR,

leur petit frère et grand garçon,
né le 18 avril, à 17 heures.

77, boulevard Voltaire,
75011 Paris.

Anniversaires de naissance

– A

Laurent M.

A défaut de la Lune,
je vous offre *Le Monde*,
pour tes vingt ans...

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage de

Mlle Adelaïde CARTRON,

fille de

M. Xavier Cartron et de Mme, née Annick GUÉRIN,

et de

M. Alex MONNET,

fils de

M. Louis MONNET et de Mme, née Ulla JOHANNE PETERSEN,

qui a eu lieu à Paris, le 19 avril 1997, dans la plus stricte intimité.

73, rue du Rôle.
91800 Brunoy.
Domaine de Mei-Lésé.
1 *bis*, boulevard des Arbousiers,
83420 La Croix-Valmer.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Décès

– Anne Auban,
Bertrand Auban,
Vincent et Mathilde Rubinstein,
Claire et Frédéric Auban,
ses enfants et petits-enfants,
Alain Rubinstein,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 7 avril, de

Mme Veuve Achille AUBAN,
née Jeanne PONSOLLE.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.
Paris-Toulouse.

– M. et Mme Guy Buchet,
Karin, Adrien, Clément, Aurèlee Buchet,
M. et Mme Jean Paul Sigwalt,
M. et Mme Christian Sigwalt,
Leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Edmond BUCHET,
chevalier de la Légion d'honneur,
éditeur, ancien PDG
des éditions Buchet-Chastel,

enlevé à leur tendre affection, le mardi 8 avril 1997.
On y associera le souvenir de son épouse,

Marguerite BUCHET,
née ROBERT de RUTTÉ.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue de l'Université,
75007 Paris.

– Mme Yves Laurent, née Lucie Quéré,
son épouse,
Yann et Catherine Laurent,
François et Brigitte Laurent,
Hervé Laurent,
Annyvone et Benedict Donnelly,
ses enfants,
Matthieu, Coline et Amélia,
Elodie et Nicolas,
Marine,
Marion et Adrien, Erwan, Alix,
ses petits-enfants,
Gaspard,
son arrière-petit-fils,
Le Père Michel Laurent,
Mme Geneviève Laurent,
M. et Mme Paul Laurent,
M. et Mme Claude Laurent,
M. et Mme Jean Quéré,
M. Pierre Yves Quéré,
ses frères et sœur,
et leurs enfants,
La famille Chézeaubernard,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves LAURENT,

le 19 avril, à son domicile de Tréguier, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de l'île de Bréhat, le mardi 22 avril, à 11 heures, vedette spéciale à l'Arcouest à 10 h 15.

– On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Marie-Thérèse PIANA,
née FACCHINETTI,
faculté de médecine de *Paris*, *1940*,
ancien psychiatre en chef
du Kennedy Child Study Center
New York,
ancien directeur du Creedmoore
State Hospital, New York,

survenu le 17 avril 1997, dans sa quatre-vingt-deuxième année, à Providence, R-I (USA),

entourée de :
Le docteur Monica J. Schaberg,
Le docteur Franck J. Schaberg,
Le docteur Diana Piana-Mariton,
M. Bernard C. Mariton,
ses enfants,
Adrienne, Madeleine, Cassandre, Marianne, Céline, Emilien,
ses petits-enfants.
« Nini » était la fille du sénateur Cipriano Facchinetti, journaliste et PDG de l'ANSA, résistant antifasciste exilé à *Paris dès 1926*, *ministre de la* défense de la République italienne, 1946.

58, Irving Avenue, Providence, R-I,
140, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

– Mme Nina Silianoff,
son épouse,
Christian et Virginie Silianoff-Lalame,
son fils et sa belle-fille,
Ses petits-enfants,
Toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu dans sa quatre-vingt-dixième année, le jeudi 17 avril 1997, à son domicile, de

Eugène SILIANOFF,
ancien diplomate bulgare,
journaliste à Radio Europe libre
et à *Paris-Match*,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre
de Saint-Alexandre,
croix de première classe
de Cavalier de Madaia (Bulgarie).

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 23 avril, à 15 heures, en l'église cathédrale Saint-Alexandre-Nevsky, 12, rue Daru, Paris-8e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre.

24, rue de Chazelles,
75017 Paris.

Messes anniversaires

Guy-Gil BARBIER,
avocat honoraire,

décédé le 17 avril 1994.

Une messe sera célébrée le mercredi 23 avril 1997, à 18 h 30, en l'église Saint-Charles de Monceau, 24, rue Legendre, Paris-17e.

– La famille,
Et les amis du

colonel François de LA ROCQUE

et de

Mme de LA ROCQUE,

de leurs deux fils, morts pour la France,
des deux vice-présidents du PSF,

Jean MERMOZ,

Noël OTTAVI,

mort en déportation en avril 1945,

et de tous leurs amis disparus,
feront célébrer une messe à leur mémoire, le vendredi 25 avril 1996, à 11 heures, en l'église Saint-Augustin, chapelle de la Vierge, à Paris-8e.

Les Amis de La Rocque,
17, rue Constant-Coquelin,
95120 Ermont.

Colette LANGIGNON,
psychanalyste,

œuvrait au centre Etienne-Marcel, à la Maison verte, aux Points cardinaux et, jadis, aux Cazottes.

Elle est morte le 24 avril 1992.

Son souvenir est vivant et nous nous réunissons pour une messe en sa mémoire.

Le jeudi 24 avril 1997, à 12 h 10, en l'église Saint-Laurent.
68, boulevard de Strasbourg,
près de la gare de l'Est (Paris).

Anniversaires de décès

– Il y a vingt-cinq ans, le 22 avril,

Christian BEKDOUCHE

nous quittait brusquement.

Il est toujours dans nos cœurs.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Ses enfants,
Thierry, Sylvie, Richard.

– Tu es bien loin de nous mais tu es dans nos cœurs :

à Jean-Louis BISMUTH

mort brutalement le 19 avril 1993, Lydia-Evelyne, Regis. Un office aura lieu le 2 mai, à la synagogue, place des Vosges, à 18 h 30.

– A l'occasion du dixième anniversaire du décès de

Myriam FRYDMAN,
née BENZAQUEN

une prière sera faite le mercredi 30 avril, au cimetière parisien de Bagneux.

Ceux qui l'ont connue et aimée se réuniront à 10 heures, à l'entrée principale.

– Paris. Orléans. Le Mans. Budapest. Montréal.

Il y a trente ans disparaissait le

docteur György KOVÁCS,

déporté de 1942 à 1944.

Il perdit nombre des siens à Auschwitz.

« *Zakhor* ».

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Jean-Marc Besse et Philippe Nys : **« Dispositifs spatiaux et théâtralisation des représentations : carte, jardin, paysage ».**

24 avril, 15 et 22 mai, 18 heures-20 heures, salle 2, EHESS, 105, boulevard Raspail, Paris.

B. Cassin, J.-F. Courtine et A. de Libera : **« Ce que les philosophes disent de leur langue ».**

24 avril : Jacqueline Lichtenstein **« Le français au XVIIe siècle, langue naturelle, langue maternelle, langue des femmes »**, 20 heures-22 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

25 avril : *Danielle Cohen-Levinas* : **« Rousseau, la musique et la langue maternelle »**, 20 heures-22 heures, amphi A, Carré des sciences.

Danielle Cohen-Levinas : **« De la représentation musicale ».**

29 avril, 18 heures-20 heures, amphi B. Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Francis Affergan : **« Antropologie : comment refonder ? »** Dans le cadre de ce séminaire, intervention de Yannick Geoffroy : **« La notion d'événement en psychologie clinique »**, 29, avril, 15 heures-17 heures, faculté des lettres de Nice, 98, boulevard Herriot.

Denis Guenoun : **« Théâtres, philosophies, politiques ».**

28 avril, 12 mai, 20 h 30-22 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Jean-Michel Rey : **« L'écriture de l'histoire : Michelet ».**

28 avril, 5 et 12 mai, 18 heures-20 heures, salle Jean-XXIII, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

Eric Alliez : **« De la philosophie française contemporaine ».**

22 avril, 6 et 27 mai, 18 h 30, 20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Elisabeth Rigal : **« Questions wittgensteiniennes - I. La philosophie du sujet ».**

25 avril, 22 mai, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

F. Baudry, M. David-Menard, *R. Guitart, R. Lew, D. Vaudene* : **« *Psychanalyse* et réforme de l'entendement II (Qu'un discours tienne...) ».**

22 avril, 27 mai, 21 heures-23 heures, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Egidius Berns, Jean Mathiot : **« Philosophie et économie : public/privé ».**

25 avril, 18 heures-22 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Alain Prochiantz : **« Histoire naturelle de l'Ame ».**

29 avril, 19 heures-20 h 30, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● Conférence de Jacques Derrida
Histoire du mensonge. Prolégomènes

28 avril, 19 heures-21 heures, amphi Richelieu, 17, rue de la Sorbonne, Paris.

● Journée d'étude
Le temps de la dialectique négative
sous la responsabilité d'Anne Boissière, Beate Doring et Jacqueline Marre;

25 avril, 10 heures-18 heures, grand salon de la DRAC, 1, rue du Lombard, Lille.

● FORUM
La souveraineté
sous la responsabilité de Gérald Sfez
avec G. Agamben, M. David, R. Esposito, M. Gauchet.

24 avril, 19 heures-22 heures, amphi Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● Samedi autour d'un livre
De l'acte autobiographique. Le psychanalyste et l'écriture autobiographique de Jean-François Chiantaretto
avec J.-M. Rey, P. Pachet, J. Rousseau-Dujardin et C. Vigée.

26 avril, 14 h 30-18 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85 – Autres *renseignements* : *01-44-41-46-80*.

Conférences

Conférence du Pr B. Elahi,
mercredi 23 avril 1997, 20 heures,
Sorbonne, amphi Descartes,
17, place de la Sorbonne, Paris-5e

Soutenances de thèses

– **Anne PIERRE DUPLESSIX** a soutenu sa thèse de doctorat en informatique : **« Etude et réalisation d'une liaison série à 1 G baud indépendante du codage des données »**, le 4 avril 1997, à l'université Pierre-et-Marie-Curie, Paris-6e. Le jury lui a décerné la mention « très honorable ».

CARNET DU MONDE
Renseignements
01-42-17-29-94
Télécopieur : **01-42-17-21-36**

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communicat. diverses	110 F
Thèses étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

Hors-série spécial résultats du baccalauréat 1996

POUR EXAMINER DE PLUS PRÈS LE CHOIX D'UN LYCÉE

■ Qu'est-ce qu'un « bon » lycée ?
■ Tous les résultats de plus de 4 000 lycées généraux, technologiques et professionnels, série par série.
■ Et, pour la première fois, des indicateurs de la performance de chaque lycée en fonction de ses élèves.
■ Un guide complet et pratique des orientations après le baccalauréat.

LES GUIDES ET PALMARÈS L'ÉDUCATION

Un hors-série édité par
Le Monde de L'ÉDUCATION DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION

* Attention, ce hors-série n'est pas inclus dans l'abonnement au Monde de l'éducation

EN VENTE UNIQUEMENT* CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 30 F

Le Monde EDITIONS — **VIENT DE PUBLIER**

CROISSANCE ET CRISES
Cinquante ans d'histoire économique 1944-1996

sous la direction de Christiane Cordero, Patrick Eveno et François Renard

Des journalistes et documentalistes du *Monde* et des enseignants se sont associés pour raconter, au jour le jour, l'histoire *économique du demi*-siècle, depuis la reconstruction de l'après-guerre, les périodes de croissances des « trente glorieuses » et les crises à répétition depuis les années 70. Comme les autres ouvrages de la collection « L'histoire au jour le jour », ce livre présente la chronologie des principaux faits économiques de 1944 à 1996, accompagnés des articles du *Monde* les plus significatifs de la période. De nombreux graphiques et tableaux et un index complètent cet ouvrage indispensable dans toutes les bibliothèques.
168 pages, index, 23 × 31, 150 F. Collection « L'histoire au jour le jour ».

Toujours disponibles dans la même collection :
– L'Europe de Yalta à Maastricht 1945-1993 (140 F).
– La Deuxième *Guerre mondiale 1939-1945 – Récits et mémoire (160 F)*.
– La Guerre froide – 1944-1994 (140 F).
– La Cinquième République – 1958-1995 (150 F).
– François Mitterrand – Quatorze ans de pouvoir (150 F).

Tous nos ouvrages sont en vente chez votre libraire
A défaut, vous pouvez les commander au Monde-Editions

Bulletin de commande
Règlement ci-joint par chèque à l'ordre du Monde-Editions,
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75005 PARIS

M. ....
Adresse : ....
Code postal : .... Commune : ....
Je désire recevoir les ouvrages suivants :
Titres : .... Prix : .... F.
Titres : .... Prix : .... F.
Titres : .... Prix : .... F.
Titres : .... Prix : .... F.
Frais de port : .... 25 F.
Somme totale à payer : ....F.

هكذا من الاصل

RUGBY Alors que les poules qualificatives du championnat de France se sont achevées dimanche 20 avril sans grandes émotions, le Super 12, championnat des provinces de l'hémisphère Sud lancé par le magnat Rupert Murdoch, est en train de devenir la référence en matière de jeu ovale. ● LE SUCCÈS médiatique qui accompagne ce phénomène est lié à des prestations comme celles des Blues d'Auckland, qui, dimanche 20 avril, ont marqué dix essais aux Gauteng Lions du Transvaal. ● CAPITAINE de l'équipe des Springboks, championne du monde en 1995, François Pienaar, désormais entraîneur-joueur de Saracens à Londres, explique au *Monde* les raisons de cette évolution. ● LA PRÉPARATION physique des joueurs des antipodes, qu'a suivie Pascal Valentini, du PUC, est un élément essentiel de cette approche du jeu, basée sur le mouvement plus que sur le contact.

Le Super 12 est en passe d'imposer son modèle au monde du ballon ovale

Lancé après la Coupe du monde 1995 par le magnat de la télévision Ruppert Murdoch, ce championnat des provinces de l'hémisphère sud devient, bon gré, mal gré, une référence par la qualité de son jeu et son retentissement médiatique

VU DE LA VIEILLE Europe du rugby, le Super 12 – ce championnat entre les équipes des provinces d'Afrique du Sud (4), d'Australie (3) et de Nouvelle-Zélande (5) voulu par le magnat australo-américain de la télévision, Rupert Murdoch –, ressemble à un inaccessible Nouveau Monde dont les échos ne percent que rarement le mur d'une indifférence polie.

Le Tournoi des cinq nations, les championnats nationaux suffisent au bonheur annuel de l'hémisphère Nord. Le Sud, c'est tellement loin. Tout juste sait-on que, là-bas, les essais pleuvent, les joueurs sont forts, puissants, adroits, et arborent d'étranges maillots bariolés qui n'ont rien à voir avec les traditionnelles tuniques des joueurs d'ici.

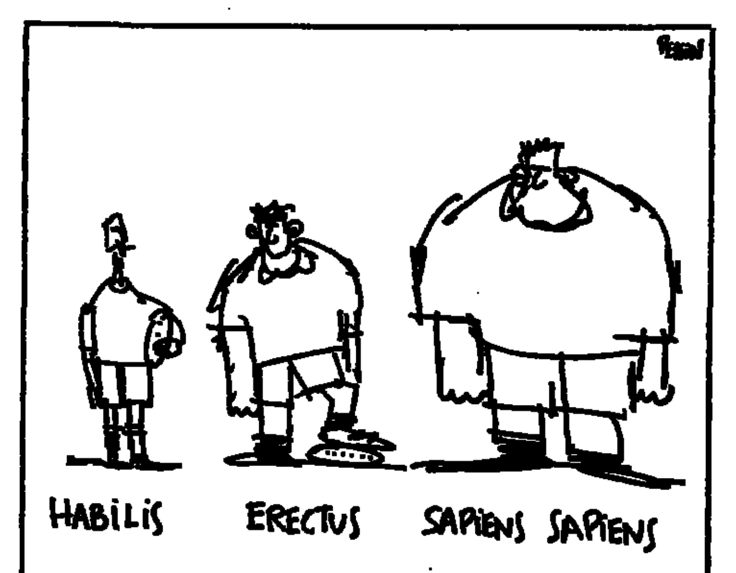
On sait aussi que les rencontres sont spectaculaires. Elles donnent libre cours à une soif d'offensive et de jeu à la main que les participants ont, presque tous, en partage. On s'inquiète parfois de ce nouveau rugby qui fait tourner la tête et menace de reléguer l'Europe en une sorte de seconde division mondiale.

D'Auckland à Pretoria, de Johannesbourg à Canberra, les préoccupations sont tout autres. La deuxième édition du Super 12 fournit l'occasion de remettre sur le pré l'éternelle rivalité entre grands du rugby. Quel Néo-Zélandais manquerait une occasion de corriger un Sud-Africain ? Quel Australien se priverait du plaisir de tirer son épingle du jeu dans le duel acharné qui oppose depuis toujours les deux précédents ? Malgré sa nouveauté, le Super 12 a déjà tout de l'épreuve solidement installée. Il occupe quatre mois du calendrier (du début du mois de mars à la fin du mois de mai), où les joueurs, sélectionnés avec le plus grand soin dans chacune des meilleures provinces des trois pays, ont l'occasion de confronter leur valeur collective et individuelle. A mi-chemin de la compétition, se dessine une hiérarchie sportive qui ressemble beaucoup à celle établie en 1996 : les Blues d'Auckland écœurent une nouvelle fois tous leur rivaux.

FESTIVAL DE PASSES

Dimanche 20 avril, sur leur pelouse de l'Eden Park, ils ont éconduit sans pitié les Gauteng Lions, comme s'appellent désormais les joueurs de la province sud-africaine du Transvaal, 63-22. Dix essais marqués pour trois encaissés, en un festival de passes et de courses, une ode à l'ouverture du jeu, jusqu'à épuisement des joueurs. Les Néo-Zélandais, invaincus en sept rencontres, apparaissent comme un modèle à suivre.

Auckland aligne dans sa formation quelques-uns des plus fameux joueurs de l'équipe nationale : Zinzan Brooke, le numéro huit, Michaël Jones, son partenaire et voisin de la troisème ligne, champion du monde en 1987, tout comme le talonneur et capitaine, Sean Fitzpatrick, sont des All Blacks réputés. S'y ajoutent quelques joueurs phénomènes venus des îles voisines du Pacifique : Tonga, Samoa ou Fidji, autant de Jonah Lomu prêts à suppléer l'absence du trois-quarts aile atteint d'une grave maladie des reins (*Le Monde* du 7 janvier).



Partout où ils sont passés, les Blues ont créé l'événement. Le 2 mars, leur premier match contre le Nord-Transvaal, à Bloemfontein, conclu sur un score inédit (40-40), a soulevé l'enthousiasme de la presse sud-africaine. Elle a qualifié la rencontre de l'« *un des meilleurs matchs du rugby international de ces vingt dernières années* ». Le rythme imprimé aux parties, la longueur parfois exceptionnelle des séquences de jeu, sont le résultat d'une approche à 100 % professionnelle de la compétition.

Auckland dispose de 25 joueurs sous contrat, qui suivent une préparation scientifique. Ils n'exercent aucun autre métier. Tout leur temps est consacré au rugby. Ils se savent en permanence sous la menace de concurrents. Ils se doivent donc d'être sans cesse les meilleurs à leur poste. Le souci de perfection n'épargne rien. Il va jusqu'à l'espionnage vidéo. L'année dernière contre le Natal, les Blues avaient eu la mauvaise surprise de voir déjouer toutes leurs combinaisons en touche. Ils apprenaient un peu plus tard que leurs adversaires sud-africains avaient visionné 250 cassettes de leurs lancers ! A l'initiative du Super 12, Rupert Murdoch, le puissant patron de presse australo-américain, propriétaire de plusieurs chaînes de télévision, dont le réseau BskyB, n'envisageait pas d'autre formule. Tant pis pour les critiques qui dénonçaient à mi-voix une dérive vers le rugby à treize, voire le football américain. Seule la dimension spectaculaire du jeu serait en mesure de susciter un intérêt médiatique, estimaient M. Murdoch et son entourage.

SUCCÈS TÉLÉVISÉ

De ce point de vue, les premiers chiffres ont été encourageants. En Afrique du Sud, par exemple, la chaîne cryptée Mnet, qui a l'exclusivité de la retransmission télévisée de la compétition, écrase, les jours de grands matchs, les programmes concurrents du service public avec des pointes d'audience de 500 000 téléspectateurs.

Le revers de la médaille ? Cela signifie autant de spectateurs en moins dans les stades. Les amateurs sud-africains préfèrent de plus en plus regarder les matchs à la télévision, chez eux ou dans les pubs, entre amis. Le rugby s'adresse encore aujourd'hui majoritairement en Afrique du Sud au public restreint de la population blanche masculine. Le succès télévisé du Super 12 explique donc que la compétition se déroule souvent, dans ce pays, dans des stades à moitié vides.

Devant la rudesse de l'ensemble du tableau, comment s'étonner du ton désabusé de Laurent Seigne ? « *On ne fait pas le même sport, quand on voit nos matches et nos essais et puis les leurs* », constate l'entraineur de Brive. Le 22 février dernier, son équipe s'était lourdement inclinée (47-11) face à Auckland (*Le Monde* du 25 février). Il n'a guère eu de peine à analyser les raisons objectives de la défaite. Meilleure préparation, calendrier adapté du côté néo-zélandais, pagaille et incohérences du côté français. Face à ce modèle d'un Sud conquérant, le rugby de l'hémisphère Nord est plus que jamais renvoyé à ses contradictions. A sa difficulté à trancher clairement entre un professionnalisme sans restriction et la sauvegarde du fleuron de la tradition.

Pascal Ceaux et Fredéric Chambon

■ **Classement du Super 12 :** 1. Auckland (N-Z), 30 pts (7 matches joués) ; 2. Natal (AfS), 27 (7 m.) ; 3. Australian Capital Territory (Aus), 26 (8 m.) ; 4. Wellington (N-Z), 22 (7 m.) ; 5. Transvaal (AfS), 22 (7 m.) ; 6. Nouvelle Galles du Sud (Aus), 16 (7 m.) ; 7. Nord Transvaal (AfS), 16 (8 m.) ; 8. Etat Libre d'Orange (AfS), 14 (8 m.) ; 9. Waikato (N-Z), 13 (7 m.) ; 10. Canterbury (N-Z), 12 (7 m.) ; 11. Otago (N-Z), 11 (7 m.) ; 12. Queensland (Aus), 10 (8 m.). *Une victoire vaut 4 points ; un match nul vaut 2 points ; une défaite par 7 points d'écart ou moins vaut 1 point ; un bonus d'un point est accordé à toute équipe marquant 4 essais ou plus dans le même match.*

A la découverte des recettes de la préparation physique

C'ÉTAIT un peu plus qu'un rêve, une envie folle. Pascal Valentini est arrivé à Auckland en plein été austral, le 4 janvier. Pour s'initier aux vrais secrets du rugby, y avait-il meilleure destination ?

A trente-quatre ans, ce professeur d'EPS s'est spécialisé dans la préparation physique des athlètes de haut niveau. Après avoir débuté au Racing Club de Toulon, aux côtés de Daniel Herrero, il a suivi l'entraîneur varois au Paris Université Club (PUC). Depuis plusieurs mois, il cherchait l'occasion de confronter ses idées et sa pratique à celles des préparateurs physiques de l'hémisphère Sud, dont les résultats sportifs ont fait une référence. « *Dans le basket, je serais allé aux Etats-Unis pour le judo, au Japon. Le rugby, c'était la Nouvelle-Zélande* », explique-t-il.

Pour quelques semaines, Pascal Valentini s'est glissé dans la peau d'un étudiant de troisième cycle et d'un observateur avisé. La saison des meilleurs joueurs d'Auckland s'étale sur huit mois, de février à octobre, les quatre mois restant sont consacrés à la récupération et au travail foncier.

MUSCULATION

Chacun dispose d'abord d'un programme individuel fourni par Jim Blair, le préparateur physique, pour une première période qui court d'octobre à décembre. Il comporte, en général, deux séances quotidiennes. La musculation occupe l'essentiel du temps. Des tests médicaux poussés ont permis de déterminer qui devait perdre du poids, qui devait en prendre. Certaines vedettes de l'équipe, comme le capitaine Sean Fitzpatrick, se sont offerts les services d'un entraîneur personnel, qui l'accompagne durant les exercices.

En janvier, commence le travail spécifique adapté à chaque poste. Le joueur reproduit sans cesse les séquences de jeu qu'il rencontre en matches. Il répète ainsi ses angles de courses, ses changements d'appui, etc. Ce que ne l'on voit pas en Europe. « *Ils ont un proverbe qui dit entraîne-toi comme tu joues, et joue comme tu t'entraînes* », explique Pascal Valentini.

Autre caractéristique : les séances sont courtes. Elles n'excèdent jamais une heure à une heure et quart. « *Short and sharp* » (bref et intense) est une autre devise entendue par le Français. Là encore, cette phase est conduite sous haute surveillance médicale, et sous le contrôle intermittent du préparateur physique des All Blacks de Nouvelle-Zélande.

Après un mois passé à Auckland, le voyage s'est poursuivi jusqu'à l'équipe voisine des Waikato Chiefs, avant une dernière étape chez les Australiens de l'ACT (Australian Capital Territory) en tournée dans les îles Fidji. « *Auckland, avec Jim Blair qui s'est occupé des Blacks de 1986 à 1991, représente l'efficacité et la tradition. Ailleurs, on suit les mêmes principes, parfois avec en plus un peu d'inventivité* », reprend Pascal Valentini.

Exemples : Waikato recourt à des consultants extérieurs. Un entraîneur de boxe est intervenu pour des exercices de musculation du haut du corps, un autre, spécialisé dans le canoë-kayak, a montré comment améliorer la force des bras, et donc l'arrachage des ballons dans les regroupements.

Le préparateur physique de l'ACT ne se déplace jamais sans un ordinateur. Il y reporte toutes les données enregistrées sur chaque joueur. « *Ils ont cet état d'esprit. Le high-tech les fascine beaucoup plus que les Néo-Zélandais. Ils ont un souci méticuleux du détail. Ils ont ainsi des maillots dans lesquels on peut glisser de la glace pour faciliter la récupération* ».

La préparation physique poussée à l'extrême pose nécessairement la question du dopage, renforcée par la musculature impressionnante de certains joueurs. « *Depuis mon retour le 10 avril*, admet Pascal Valentini, *on m'a souvent posé la question. Là-bas, je n'ai été témoin de rien de répréhensible. Il faut dire qu'en Nouvelle-Zélande il y a beaucoup de Tongais, Samoans ou Fidjiens, qui ont une musculature naturelle hors du commun* ».

P. Ce.

François Pienaar, capitaine des Springboks champions du monde 1995

« Dans l'hémisphère sud, le jeu est plus rapide, plus intense »

OBSERVATEUR privilégié, François Pienaar est l'un des rares joueurs ayant vécu de près à la fois le Super 12 en 1996 et le rugby d'Europe cette saison. L'ancien capitaine des Springboks, symbole de leur triomphe à la Coupe du monde 1995, puis évincé un an plus tard dans des conditions hautement controversées, a choisi de quitter son pays ainsi que le capitanat de la province du Transvaal (qui vient d'être rebaptisée Gauteng Lions) pour rejoindre l'effectif du club londonien des Saracens, où il joue actuellement aux côtés de deux autres vedettes internationales, Philippe Sella, l'ex-Agenais aux cent onze sélections, et l'ancien ouvreur australien, Michael Lynagh.

« On parle beaucoup de la supériorité de la compétition de l'hémisphère sud. Mais pour vous, qui les connaissez de près, y a-t-il vraiment une différence ?

– Incontestablement, il y a des choses qui sautent aux yeux ! Je dirais que les premières différences sont la vitesse et l'intensité du jeu. L'intensité à laquelle on joue le Super 12 et le mouvement du ballon sont beaucoup plus élevés qu'en Europe. Dans le Super 12, chaque fois que l'on a la balle, on essaye de l'envoyer au large, aux ailiers en particulier. Mais ça, dans les compétitions européennes, on ne le voit pas, surtout sur les balles de troisième ou quatrième main.

– Y a-t-il une spécificité technique qui reflète cette différence ?

– Oui, et c'est très net. Dans le Super 12, le jeu est basé sur la mêlée ouverte : balle au sol et libération rapide. Tandis qu'en Europe le jeu tourne toujours autour du maul, où le joueur plaqué reste debout.

– Malgré le côté indéniablement spectaculaire de la compétition de l'hémisphère sud, vous devez savoir que les Britanniques la regardent avec un certain mépris. Qu'en pensez-vous ?

– Oui, c'est vrai. Ici, en Europe, j'entends beaucoup de critiques qui assimilent le Super 12 à une sorte de basket-ball, où il n'y a pas de véritable confrontation physique. Mais ma philosophie a toujours été d'essayer d'éviter la confrontation physique et de laisser circuler la balle. Et si on doit porter la balle a la main, d'essayer d'éviter son vis-à-vis au lieu de lui foncer directement dessus.

– Un tel système de jeu nécessite-t-il une préparation spécifique, ou est-ce que vous avez trouvé, *grosso modo*, les mêmes choses au Transvaal et aux Saracens ?

– Je ne peux parler que de ce que j'ai vu aux Saracens. Mais la préparation est complètement différente de ce que ça devrait être... *[Il se reprend]* Pardon, de ce que j'ai connu dans le Super 12. Complètement différente.

– Techniquement ou physiquement ?

– Les deux. Ici, la préparation est basée beaucoup plus sur le travail du cinq de devant, la pratique des mauls et les groupés-pénétrants. Mais physiquement, le niveau d'intensité à l'entraînement est loin de ce qu'il devrait être. Il n'y a pas de comparaison.

– La différence en termes de pourcentage ?

– Je dirais qu'il y a une différence d'au moins 30 %. Mais, paradoxalement, l'effort physique fourni est plus élevé aux Saracens. Parce que dans l'hémisphère nord il y a énormément de contact physique dans les entraînements. Beaucoup d'entraînements avec opposition, où on multiplie les percussions et les phases de contact, mais on se préoccupe assez peu du jeu collectif. Tandis que, chez nous, c'est le contraire. Dernièrement, nous avons joué quatre matches dans l'espace de treize jours, et juste avant, on nous faisait faire des entraînements avec opposition trois fois par semaine.

– Et vous n'êtes pas d'accord ?

– Ça, vous pouvez le dire. Entre autres, ça donne de mauvaises habitudes. Dans le sens que les gars deviennent agressifs : ils vont simplement au défi physique, au lieu de se préoccuper de la vie du ballon, de la volonté de chercher des espaces et de déplacer le jeu dans les secteurs où la défense adverse est affaiblie.

– En termes de structure de jeu ou de la tactique générale, voyez-vous des différences flagrantes entre les deux rugbys ?

– Il y a une grosse différence de base au niveau tactique. Dans le Super 12, par exemple, les défenses adverses sont tellement sophistiquées, les placages sont tellement bien réussis que, avant de penser envoyer la balle au large, on est obligé de prévoir plusieurs phases de jeu afin de déplacer la défense et trouver des espaces. Aussi chaque combinaison comprend au moins trois ou quatre phases. Tandis qu'ici, aux Saracens, nous avons une seule combinaison annoncée sur les phases statiques, et la suite dépend uniquement de l'instinct. Moi, je veux bien qu'on garde le côté instinctif du jeu ; je ne veux pas qu'on touche à l'individualisme, mais je reste persuadé qu'il faut structurer davantage le jeu pour protéger la balle et maîtriser la conquête.

– Comme vous venez d'être désigné entraîneur des Saracens, on peut imaginer que c'est ce que vous allez essayer de faire...

– Je ne vais pas simplement essayer. Je VAIS le faire !

– Enfin, comment voyez-vous l'avenir proche du rugby dans l'hémisphère nord ?

– Pour moi, le rugby est sur le point de décoller ici en Europe. On voit que le public commence à réagir et à devenir plus positif. Le fait d'être devenu professionnel a fait beaucoup de bien, et le rugby ne peut qu'avancer, devenir meilleur. Aujourd'hui, la balle est fermement dans le camp des dirigeants, entraîneurs et joueurs : ce sont eux qui doivent s'assurer que le rugby progresse et que le jeu atteigne un niveau encore plus élevé. »

Propos recueillis par Ian Borthwick

Bourgoin leader du championnat de France

Au terme de la 18e et dernière journée des matches de poule, Bourgoin, Agen, Dax et Toulouse (poule 1), Brive, Montferrand, Perpignan et Pau (poule 2) ont obtenu, dimanche 20 avril, leur billet pour accéder directement aux huitièmes de finale du championnat de France de rugby, prévus pour les 10 et 11 mai.

Les huit dernières places seront attribuées les 3 et 4 mai lors des barrages, disputés sur terrain neutre. Ils opposeront d'une part Castres à La Rochelle, Biarritz à Nice, Narbonne à Montpellier et Bègles-Bordeaux au Stade Français-CASG (les huit clubs étant assurés de jouer en groupe A 1 la saison prochaine) ; d'autre part, Grenoble à Rumilly, Béziers à Aurillac, Toulon au Racing Club de France et Valence d'Agen à Colomiers (matches dont les vainqueurs joueront aussi en groupe A 1 la saison prochaine).



Le philosophe, la morale et le citoyen

Renseignements : ☎ 01 48 04 08 33

Sylvain Legwinski est devenu un élément moteur dans l'ascension de l'AS Monaco vers le succès

Le milieu de terrain formé au club veut sa revanche contre l'Inter de Milan en coupe de l'UEFA

L'AS Monaco reçoit l'Inter de Milan, mardi 22 avril, en demi-finale retour de la coupe de l'UEFA. Battus 3-1, il y a quinze jours, au stade Giuseppe-Meazza, les joueurs de Jean Tigana, qui seront très probablement bientôt sacrés champions de France, peuvent encore espérer se qualifier pour une deuxième finale européenne, après celle de la Coupe des coupes perdue en 1992 contre les Allemands du Werder de Brême.

MONACO
de notre envoyé spécial

La voix est douce, le physique imposant. Avec son mètre quatre-vingt-cinq, ses solides épaules et ses idées claires, Sylvain Legwinski pèse ses mots et pèse sur ses adversaires. Au sein d'une formation monégasque modelée par Jean Tigana, le jeune milieu de terrain a pris depuis quelques mois une place prépondérante.



FOOTBALL

Au-delà du cliché qui fait de l'AS Monaco une équipe de stars, la réalité du terrain apporte sa vérité. Et la réussite de Sylvain Legwinski, formé depuis six ans dans le club de la principauté, prouve le bien-fondé d'une politique locale fondée sur l'équilibre entre transferts haut de gamme et formation poussée de jeunes talents. Le centre de formation de l'AS Monaco étant d'ailleurs devenu très recherché, grâce notamment à la présence de techniciens pédagogues confirmés comme Pierre Tournier et Gérard Banide.

Sylvain Legwinski n'est pas le seul titulaire de l'équipe première à avoir été formé au club monégasque. Mais sa réussite actuelle, son importance grandissante dans le système de jeu mis en place par Jean Tigana en font un symbole. Celui d'un jeune joueur inconnu de 17 ans évoluant dans un club de division d'honneur régionale et frappant, six ans plus tard, aux portes de l'équipe de France.

« Je suis né à Vichy. Mon père était un bon basketteur qui a joué en N1 avec l'équipe locale. Mes amis, eux, jouaient au foot. Je les ai suivis et me suis retrouvé au Racing Club de Vichy. A 17 ans, je n'avais aucune idée de ce que j'allais devenir. Je jouais et parallèlement, je travaillais pour passer mon bac... » Son entraîneur de l'époque conseille à ses connaissances monégasques ce jeune joueur au potentiel intéressant.

En quelques jours, le destin de Sylvain Legwinski bascule. *« Je suis arrivé en principauté peu avant mes 18 ans pour y signer un contrat d'aspirant. La première année a été très dure, sur tous les plans. J'ai d'abord été pris en main par Pierre Tournier, dont le travail est très axé sur la préparation mentale. Chaque soir, je me disais : il faut tenir le coup. Puis Gérard Banide s'est occupé de moi. En fait, le duo Tournier-Banide est parfaitement complémentaire. Grâce à ces deux hommes, j'ai progressé. Et jamais je n'ai autant travaillé que durant ces années de formation. Aujourd'hui, avec l'équipe première, tout me paraît plus léger. »*

Le premier à lui faire confiance au plus haut niveau n'est autre qu'Arsène Wenger, aujourd'hui en charge du club londonien d'Arsenal. A l'automne 1992, Sylvain Legwinski intègre le groupe pro et dispute une mi-temps d'un match européen disputé par l'AS Monaco en Pologne, face au Miedz Legnica.

Une première apparition au plus haut niveau mais aussi un beau symbole pour celui dont l'arrière-grand-père paternel avait quitté la Pologne pour travailler dans les mines de Lorraine.

Aspirant, stagiaire, professionnel, Sylvain Legwinski a franchi les échelons classiques sans pour autant perdre le sens des réalités.

D'origine sociale modeste, les idées claires et la tête bien faite, il n'est pas dupe : *« Footballeur, c'est un beau métier. Mais je suis conscient de vivre en dehors des réalités. Mes amis de Vichy me font redescendre sur terre lorsqu'il le faut. Dans le foot, les jeunes peuvent gagner beaucoup d'argent assez tôt. Il faut savoir garder les pieds sur terre »*, déclare cet amateur de littérature fantastique, de pop anglaise et de (bon) rock français.

« Je ne suis pas un calculateur, je vis au jour le jour. Etre sacré champion de France à 23 ans, c'est magique. Avoir été convoqué par Aimé Jacquet à Clairefontaine également. Maintenant, je ne pense qu'à ce match retour contre l'Inter. Lors du match aller, nous étions passés totalement au travers, mais les Italiens ne m'avaient pas impressionné. L'AS Monaco possède les qualités nécessaires pour renverser la tendance », lance Sylvain Legwinski, milieu de terrain à l'énorme potentiel physique et technique.

Un jeune homme que Jean Tigana, généralement avare de compliments, estime *« presque indispensable »* à l'AS Monaco. Sans doute le plus bel éloge dont puisse rêver un joueur évoluant sous ses ordres.

Alain Constant

Le calendrier de la semaine

● **Mardi 22 avril :** Coupe de l'UEFA, demi-finales retour : AS Monaco-Inter Milan (Ita.), match aller : 1-3 ; Schalke 04 (All.)-Ténérife (Esp.), aller : 0-1.
● **Mercredi 23 avril :** Ligue des champions, demi-finales retour : Juventus (Ita.) - Ajax Amsterdam (P.-B.), aller : 2-1 ; Manchester United (Ang.) - Borussia Dortmund (All), aller : 0-1.
● **Jeudi 24 avril :** Coupe des vainqueurs de coupe, demi-finales retour : Liverpool FC (Ang.) - Paris-Saint-Germain, aller : 0-3 ; Fiorentina (Ita.) - FC Barcelone (Esp.), aller : 1-1.
● **Samedi 26 avril :** 34e journée de championnat de France de première division
● **Dimanche 27 avril :** Paris-SG - Nice à 18 h 30, fin de la 34e journée de championnat.

A Liège, Michele Bartoli domine Laurent Jalabert

CE N'EST PAS cette année que *Laurent Jalabert* gagnera Liège-Bastogne-Liège. Dimanche 20 avril, l'Italien Michele Bartoli s'est imposé devant le Français, qui a vu une nouvelle fois la victoire lui échapper dans la « doyenne » des classiques cyclistes. Agé de 27 ans, Bartoli, vainqueur du Tour des Flandres en 1996, offre aux Italiens leur premier succès de la saison dans une épreuve de *Coupe du monde* dont il prend par ailleurs la tête, à égalité de points avec le Danois Rolf Sorensen.
Après avoir résisté aux attaques conjuguées du Suisse Alex Zülle et de Laurent Jalabert, coéquipiers de l'équipe Once, avec lesquels il était sorti du peloton à 37 kilomètres de l'arrivée, Bartoli a lâché le Mazamétain dans les rues de Liège. *« J'ai manqué de fraîcheur dans le final*, a reconnu Jalabert. *J'ai eu des "nœuds" dans les cuisses à cause du froid. Dommage, c'était l'échappée idéale pour moi mais Bartoli était le plus fort. »* C'est l'Italien Gabriele Colombo qui a fini troisième tandis que le Français Luc Leblanc, deuxième de la Flèche wallonne derrière Jalabert, s'est emparé de la quatrième place. – *(AFP)*

Les basketteuses de Bourges arrachent leur troisième titre

LES JOUEUSES du Cercle Jean-Macé de Bourges ont remporté, dimanche 20 avril, leur troisième titre consécutif de championnes de France, en battant, l'US Valenciennes-Orchies (71-59) lors d'un match d'appui disputé à Bourges. Elles s'étaient inclinées (65-67) en finale aller, mardi 14 avril, avant de s'imposer (76-65), chez elles vendredi 18 avril. Ce titre parachève la belle saison des Berruyères, championnes d'Europe *(Le Monde* du 19 avril). Un titre continental qu'elles défendront avec d'autant plus de pugnacité que la phase finale de cette épreuve aura lieu du 7 au 9 avril 1998 dans leur salle du Prado.

DÉPÊCHES

■ **MOTOCYCLISME : le Français Sébastien Tortelli a remporté le Grand Prix d'Italie de motocross**, disputé dimanche 20 avril à Cingoli. Le pilote de la Kawasaki, vainqueur de la première manche et deuxième de la seconde, remonte ainsi au classement du championnat du monde. Après quatre épreuves, il est désormais troisième derrière les Belges Stefan Everts et Marnicq Bervoets. – *(AFP.)*

■ **Olivier Jacque s'est fracturé la clavicule gauche** au cours du Grand Prix du Japon de vitesse, dimanche 20 avril, à Suzuka. Le pilote de l'écurie Honda-Tech 3 a lourdement chuté pendant le warm-up de l'épreuve des 250 cm^3. Malgré la victoire inattendue d'un pilote invité, le Japonais Daijiro Kato, Olivier Jacque rétrograde à la septième place du championnat du monde, dont il occupait la troisième place après le Grand Prix de Malaisie. En dépit d'une grave chute aux essais, l'Italien Max Biaggi a terminé septième de l'épreuve et conserve la première place du classement mondial. C'est l'Australien Michael Doohan, triple champion du monde, qui a remporté l'épreuve des 500 cm^3. – *(AFP.)*

■ **AUTOMOBILISME : neuf personnes ont été blessées par une voiture** qui participait au rallye des Côtes du Frontonnais à Montjoire (Haute-Garonne). Un pilote a perdu le contrôle de son véhicule et a fauché plusieurs spectateurs. Ceux-ci se trouvaient dans un endroit dangereux que les responsables de la sécurité n'avaient pas réussi à faire évacuer avant le passage des concurrents. Trois personnes ont été gravement touchées.

■ **NATATION : les championnats du monde en petit bassin** ont été marqués par les performances de Claudia Poll. Au cours de ces épreuves disputées à Göteborg, en Suède, du vendredi 18 au dimanche 20 avril, la nageuse du Costa-Rica a battu les records du monde du 200 m (1 min 54 s 17) et du 400 m (4 min 0 s 03). De son côté, l'Américaine Jenny a battu le record du 100 m papillon en 57 s 79. Les nageuses chinoises du relais 4 x 100 m ont amélioré le record du monde de la distance en 3 min 34 s 55. – *(AFP.)*

■ **BASKET-BALL : les Chicago Bulls n'ont pas réussi à obtenir 70 victoires pour la deuxième année consécutive.** La saison régulière du championnat professionnel nord-américain (NBA) s'est terminée par une défaite des joueurs de Chicago, battus (103-101) par les Knicks, samedi 19 avril à New York. Déjà assurée de l'avantage du terrain pendant toute la durée de la phase finale, l'équipe de Michael Jordan, qui avait établi un record l'an dernier avec 72 victoires et 10 défaites, termine la saison avec 69 victoires et 13 défaites. New York et Miami ont été les deux seules équipes à battre les Bulls à deux reprises cette saison. – *(AFP.)*

■ **OMNISPORTS : la loi qui limite la publicité sur le tabac au Canada** pourrait conduire une importante manufacture à annuler son programme de parrainage de courses automobiles. Player's Ltd. a annoncé sa décision, samedi 19 avril, si le gouvernement canadien n'apporte pas de changements à la nouvelle loi antitabac. Celle-ci prévoit l'interdiction de diffuser à la télévision les événements dans lesquels les cigarettiers canadiens font la promotion de leurs marques. – *(AFP.)*

Guingamp et Nice, finalistes inattendus de la Coupe de France

QUESTION : comment sauver en partie une saison désastreuse ? Réponse : en se qualifiant pour la finale de la Coupe de France. Les joueurs de l'OGC Nice, bons derniers du championnat de France de première division et condamnés depuis de longues semaines à la relégation, peuvent encore rêver à une aventure européenne la saison prochaine puisque les « Aiglons », après un parcours qui les a vus successivement éliminer Valence, Bastia, Gueugnon et Clermond-Ferrand, se sont qualifiés, dimanche 20 avril, pour la finale de la Coupe de France en s'imposant à Laval (1-0) grâce à un but signé Thierry de Neef.

Dans un stade Francis-Le-Basser plein à craquer, la lutte s'annonçait serrée entre le dernier de division 1 et une formation lavalloise évoluant en division 2, mais qui a déjà épinglé l'AS Monaco à son tableau de chasse. D'un niveau de jeu décevant, cette demi-finale tendue et crispante allait voir les Niçois l'emporter grâce à une jolie reprise de volée signée Thierry de Neef peu après la demi-heure de jeu. En dépit d'une domination constante en deuxième période, les joueurs lavallois ne parvenaient pas à tromper Bruno Valencony : le gardien de l'OGC Nice était sauvé par son poteau à la dernière minute de la rencontre sur un tir de Lilian Nilis.

L'OGC Nice s'apprête donc à disputer la quatrième finale de Coupe de France de son histoire. Victorieux en 1952 et 1954, battus en 1978 par l'AS Nancy-Lorraine (sur un but de Michel Platini), les Aiglons affronteront, le 10 mai, au Parc des Princes, l'En-Avant Guingamp.

L'ÉMOTION DE NOËL LE GRAËT

Pour le club breton, il s'agira d'une grande première. A l'issue d'une demi-finale de piètre qualité disputée samedi 19 avril, les joueurs entraînés par Francis Smerecki ont battu les favoris de Montpellier (2-0) après prolongations, grâce à des buts signés Christopher Wreh et Stéphane Carnot. Jamais le club breton, représentant une ville de 9 000 habitants, et qui évoluait il y a encore trois saisons en National 1, n'avait été à pareille fête.

Bénéficiant depuis le début de la compétition d'un tirage au sort favorable (Mont-de-Marsan, Wasquehal, Caen et Créteil), les joueurs de Guingamp ont bien négocié la dernière étape avant cette finale qui constitue une belle récompense pour un club dirigé pendant de longues années par Noël Le Graët, aujourd'hui maire de Guingamp et président de la Ligue nationale de football (LNF).

« Généralement, ma fonction à la LNF m'oblige à la neutralité. C'est toujours vrai en championnat. Mais là, vraiment, j'ai vécu un drôle de match, car l'affectif était touché. Ce serait malhonnête de dire que je n'ai pas vibré pour l'En-Avant », déclarait-il d'ailleurs, visiblement ému, dans les tribunes du stade de Roudourou.

AL. C.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 32 du samedi 19 avril.**

● **Premier tirage :** 14,16,21,26,33,43, numéro complémentaire 42
Rapports pour 6 bons numéros 7 843 200 F ; 5 numéros plus le complémentaire 149 160 F ; 5 numéros 6 335 F ; 4 numéros 160 F ; 3 numéros 16 F

● **Second tirage :** 9,15,19,26,32,40, numéro complémentaire 31
Rapports pour 6 bons numéros 16 250 910 F ; 5 numéros plus le complémentaire 185 135 F ; 5 numéros 5 515 F ; 4 numéros 144 F ; 3 numéros 15 F



RÉSULTATS

BASKET-BALL

Championnat de France Pro A
Trentième et dernière journée de la première phase

Montpellier-Besançon	83-100
Paris-SG-Cholet	74-66
Dijon-Evreux	84-72
Gravelines-Villeurbanne	70-81
Nancy-Antibes	77-64
Pau-Orthez-Chalon-sur-Saône	81-74
Le Mans-Levallois	72-71
Strasbourg-Limoges	74-91

Classement final : 1. Pau-Orthez, 54 pts ; 2. Limoges (+ 10), 3. Villeurbanne (– 10), 53 ; 4. Le Mans (+ 15) ; 5. Paris-SG (– 15), 51 ; 6. Cholet, 48 ; 7. Montpellier (+ 6) ; 8. Nancy (– 6), 45 ; 9. Dijon (+ 14) ; 10. Antibes (– 14), 43 ; 11. Chalon-sur-Saône, 41 ; 12. Besançon (+ 19) ; 13. Levallois (– 19), 40 ; 14. Strasbourg, 39 ; 15. Evreux (+ 3) ; 16. Gravelines (– 3), 37.
Les huit premiers sont qualifiés pour les quarts de finale.
Gravelines, relégué en Pro B, devrait être repêché compte tenu de la demande de Levallois de repartir en Pro B la saison prochaine.

CYCLISME

Liège-Bastogne-Liège
1. M. Bartoli (It., MG) ; 2. L. Jalabert (Fr.), à 8 s ; 3. G. Colombo (It.), à 21 s ; 4. L. Leblanc (Fr.), à 22 s ; 5. M. Scandri (G-B), à 27 s.
Classement de la Coupe du monde : 1. M. Bartoli (It.), 164 pts ; 2. R. Sorensen (Dan.), 164 ; 3. E. Zabel (All.) et F. Guesdon (Fra.), 100 ; 5. J. Museeuw (Bel.), 95

ESCRIME

Sabre
Tournoi de Sofia (finale) : D. Touya (Fr.) b. F. Duchex (Fra.) 15-13

FOOOTBALL

Coupe de France
Demi-finales

Guingamp (D1)-Montpellier (D1)	2-0 a. p.
Laval (D2)-Nice (D1)	0-1

Championnat de France D2
Trente-troisième journée (match en retard)

Gueugnon-Saint-Etienne	4-2

Classement : 1. Toulouse, 60 pts ; 2. Châteauroux, 60 ; 3. Martigues ; 4. Niort, 58 ; 5. Gueugnon, 55 ; 6. Le Mans, 53 ; 7. Lorient, 51 ; 8. Beauvais, 49 ; 9. Sochaux ; 10. Mulhouse ; 11. Valence, 48 ; 12. Laval ; 13. Amiens ; 14. Saint-Etienne ; 15. Toulon, 47 ; 16. Perpignan ; 17. Red Star, 45 ; 18. Troyes, 42 ; 19. Charleville ; 20. Louhans-Cuiseaux, 40 ; 21. Epinal, 26.
Saint-Brieuc est exclu depuis le 24 mars.

Championnat d'Allemagne
Vingt-huitième journée

Rostock-Mönchengladbach	1-0
Düsseldorf-Duisbourg	1-1
Dortmund-Bayern Munich	1-1
Munich 1860-Bochum	0-1
Fribourg-Sankt-Pauli	4-0
Brême-Karlsruhe	1-0
Hambourg-Schalke 04	1-0
Cologne-Bielefeld	2-5
Stuttgart-Leverkusen	1-2

Classement : 1. Bayern Munich, 59 pts ; 2. Bayer Leverkusen, 56 ; 3. Borussia Dortmund, 53 ; 4. VfB Stuttgart, 52 ; 5. Bochum, 43 ; 6. Munich 1860 ; 7. Werder Brême ; 8. Schalke 04, 39 ; 9. Karlsruhe, 38 ; 10. MSV Duisbourg, 36 ; 11. Borussia Mönchengladbach, 35 ; 12. Hambourg SV ; 13. Arminia Bielefeld ; 14. FC Cologne, 34 ; 15. Hansa Rostock, 30 ; 16. Fortuna Düsseldorf, 29 ; 17. Sankt-Pauli Hambourg, 27 ; 18. Fribourg, 18.

Championnat d'Angleterre
Trente-cinquième journée

Liverpool-Manchester United	1-3
Arsenal-Blackburn	1-1
Aston Villa-Tottenham	1-1
Chelsea-Leicester	2-1
Middlesbrough-Sunderland	0-1
Newcastle-Derby	3-1
Nottingham-Leeds	1-1
Sheffield-Wimbledon	3-1
Southampton-Coventry	2-2
West Ham-Everton	2-2

Classement : 1. Manchester United, 69 pts ; 2. Arsenal Londres, 64 ; 3. FC Liverpool, 64 ; 4. Newcastle, 60 ; 5. Aston Villa Birmingham, 57 ; 6. Sheffield Wednesday, 56 ; 7. Chelsea Londres, 52 ; 8. Wimbledon, 49 ; 9. Tottenham Londres ; 10. Leeds, 43 ; 11. Everton Liverpool ; 12. Derby County, 42 ; 13. Leicester, 40 ; 14. Blackburn Rovers, 38 ; 15. Coventry ; 16. Sunderland, 37 ; 17. Southampton ; 18. West Ham Londres, 35 ; 19. Middlesbrough, 33 ; 20. Nottingham Forest, 32.
Middlesbrough a été pénalisé de trois points.

Championnat d'Espagne
Trente-cinquième journée

Ténérife-Betis Séville	0-1
Atletico Madrid-Valladolid	3-1
Gijon-Extremadura	1-1
FC Séville-Celta Vigo	2-0
Logrones-La Corogne	1-2
Compostelle-Alicante	2-2
Saragosse-Rayo Vallecano	3-2
Real Sociedad-Oviedo	1-0
Santander-Espanyol Barcelone	1-1
FC Barcelone-Bilbao	2-0
Valence-Real Madrid (lundi)	

Classement : 1. Real Madrid, 79 pts ; 2. FC Barcelone, 72 ; 3. Betis Séville, 71 ; 4. Deportivo La Corogne, 69 ; 5. Atletico Madrid, 59 ; 6. Valladolid, 54 ; 7. Athletic Bilbao, 51 ; 8. Real Sociedad Saint Sebastien, 50 ; 9. Ténérife, 47 ; 10. Racing Santander ; 11. Valence, 46 ; 12. Celta Vigo, 42 ; 13. Compostelle, 41 ; 14. Saragosse ; 15. Extremadura, 40 ; 16. Espanyol Barcelone, 39 ; 17. Rayo Vallecano Madrid, 39 ; 18. Oviedo, 38 ; 19. Sporting Gijon, 36 ; 20. Hercules Alicante, 32 ; 21. FC Séville, 30 ; 22. Logrones, 28.

Championnat d'Italie
Vingt-huitième journée

Bologne-Juventus Turin	0-1
Florentina-AS Rome	2-1
Cagliari-Inter Milan	1-2
Lazio Rome-Reggiana	6-1
Milan AC-Plaisance	0-0
Parme-Udine	0-2
Sampdoria Gênes-Vérone	0-0
Vicence-Pérouse	4-1
Naples-Bergame	0-1

Classement : 1. Juventus Turin, 55 pts ; 2. Parme, 49 ; 3. Inter Milan, 48 ; 4. Sampdoria Gênes, 44 ; 5. Lazio Rome ; 6. Bologne, 43 ; 7. Udine, 41 ; 8. Vicence ; 9. Florentina ; 10. Atalanta Bergame, 39 ; 11. Milan AC, 37 ; 12. AS Rome, 36 ; 13. Naples, 34 ; 14. Plaisance, 29 ; 15. Cagliari, 27 ; 16. Pérouse, 27 ; 17. Vérone, 23 ; 18. Reggiana, 19.

GYMNASTIQUE

Coupes nationales
(Finales par appareils)
● **Messieurs**
Sol : 1. D. Karbanenko (Antibes), 8,90 pts ; 2. J. Van Steenwinckel (Vernon), 8,35 ; 3. F. Jay (Noisy-le-Grand), 8,30. **Barre fixe :** 1. Y. Cucherat (Lyon), 8,85 pts ; 2. S. Darrigade (Epinay/Sénart), 8,70 ; 3. F. Jerez (Avignon), 8,60. **Anneaux :** 1. S. Darrigade (Epinay/Sénart), 9,60 pts ; 2. F. Nicolas (Grenoble), 9,25 ; 3. J. Loquin (Vieux Condé), 9,10. **Arçons :** 1. S. Tayac (Antibes), 9,05 pts ; 2. J. Mounard (Lyon), 8,60 ; 3. M. Maslahi (La Madeleine), 8,35. **Barres parallèles :** 1. S. Darrigade (Epinay/Sénart), 9,15 pts ; 2. D. Karbanenko (Antibes), 9,00 ; 3. S. Tayac (Antibes), 8,50. **Saut de cheval :** 1. D. Karbanenko (Antibes), 9,35 pts ; 2. C. Guille (Aulnay/Bois), 9,00 ; 3. S. Vitocq (Aulnay/Bois), 8,925.
● **Dames**
Sol : 1. E. Teza (St-Benoît), 9,30 pts ; 2. C. Canqueteau (Marseille), 9,05 ; 3. E. Volle (St-Etienne), 8,80. **Poutre :** 1. L. Gely (Marseille), 9,45 pts ; 2. A. Soulié (Marseille), 9,275 ; 3. C. Canqueteau (Marseille), 9,00. **Saut de cheval :** 1. I. Severino (Garges-lès-Gonesse), 9,15 pts ; 2. L. Fomon (Nîmes), 9,063 ; 3. E. Teza (St-Benoît), 9,025. **Barres asymétriques :** 1. E. Teza (St-Benoît), 9,625 pts ; 2. E. Volle (St-Etienne), 9,20 ; 3. N. Ramassamy (St-Benoît), 9,00.

HANDBALL

Coupes d'Europe (finales retour)
● **Coupe des champions**

Zagreb (Cro.)-FC Barcelone (Esp.)	23-30

Aller : 22-31 ; FC Barcelone vainqueur.
● **Coupe des coupes**
Vezprém (Hon.)-Elgorriaga Bidasoa Irun (Esp.) 19-17
Aller : 19-24 ; Elgorriaga Bidasoa Irun vainqueur.
● **Coupe de l'EHF**

Flensburg (All.)-Sorgentri (Dan.)	30-17

Aller : 22-25 ; Flensburg vainqueur.
● **Coupe des villes**

Kolding (Dan.)-Nettelstedt (All.)	23-27

Aller : 19-32 ; Nettelstedt vainqueur.

HOCKEY SUR GLACE

Match international amical

Norvège-France	2-2

MOTOCYCLISME

Grand Prix du Japon
● **125 cc :** 1. N. Ueda (Jap., Honda) ; 2. K. Sakata (Jap., Aprilia), à 0 s 365 ; 3. H. Nakajo (Jap., Honda), à 0 s 506.
Classement du championnat du monde : 1. N. Ueda, 41 pts ; 2. K. Sakata, 40 ; 3. V. Rossi (It., Aprilia), 25.
● **250 cc :** 1. D. Kato (Jap., Honda) ; 2. T. Ukawa (Jap., Honda), à 0 s 208 ; 3. T. Harada (Jap., Aprilia), à 0 s 506.
Championnat du monde : 1. T. Harada, 36 pts ; 2. M. Biaggi (It., Honda), 34 ; 3. T. Ukawa, 30.
● **500 cc :** 1. M. Doohan (Aus., Honda) ; 2. A. Criville (Esp., Honda), à 0 s 431 ; 3. T. Okada (Jap., Honda), à 6 s 047.
Championnat du monde : 1. M. Doohan, 50 pts ; 2. A. Criville, 40 ; 3. N. Aoki (Jap., Honda), 27.

NATATION

Championnats du monde en petit bassin
● **Dames**
400 m : 1. C. Poll (C-R), 4 mn 0 s 03 (rec. du monde) ; 2. N. Bowron (Aus.), 4 mn 5 s 76 ; 3. K. Kielgass (All.), 4 mn 7 s 13. **50 m papillon :** 1. M. Hyman (EU), 26 s 55 (rec. du monde). **100 m papillon :** 1. J. Thompson (EU), 57 s 79 (rec. du monde) ; 2. C. Huijue (Chi.), 57 s 92 ; 3. M. Hyman (EU), 57 s 95. **4 x 100 m :** 1. Chine, 3 mn 34 s 55 (rec. du monde). **4 x 100 m 4 nages :** 1. Suède, 4 mn 2 s 42 (rec. d'Europe).

SPORTS ÉQUESTRES

Concours complet de Saumur
1. M. King (G-B, *King Solomon III*), 46,60 pts ; 2. E. Moranzoni (Ita., *Loop Hole*), 56,80 ; 3. A. Nicholson (N-Z, *Dawdle*), 57,20.

TENNIS

Tournoi de Tokyo
● **Simple messieurs**
Demi-finales : R. Krajicek (P-B, n° 1) b. P. Rafter (Aus., n° 6) 7-6 (7/5), 6-3 ; L. Roux (Fr., n° 16) b. T. Johansson (Suè., n° 5) 4-6, 7-5, 6-3.
Finale : R. Krajicek b. L. Roux 6-2, 3-6, 6-1.
● **Simple dames**
Finale : A. Sugiyama (Jap., n° 4) b. A. Frazier (EU, n° 3) 4-6, 6-4, 6-4.
Tournoi masculin de Barcelone
Demi-finales : A. Costa (Esp., n° 7) b. C. Moya (Esp., n° 6) 7-6 (8/6), 7-5 ; A. Portas (Esp.) b. A. Berasategui (Esp., n° 12) 6-3, 7-5. *La finale devait être jouée lundi 21 avril en raison de la pluie tombée dimanche.*

VOILE

Semaine olympique française
● **Messieurs**
49 er : 1. A. et I. Budgen (G-B), 9 pts ; 2. N. Honnor et G. Gbick (Fr.), 12 ; 3. W. Rooklyn et J. Bethwaite (Aus.), 23. **Finn :** 1. O. Khoperski (Rus.), 2 pts ; 2. L. De Voti (It.), 5 ; 3. F. Loof (Suè.), 8. **Tornado :** 1. R. Van Teylingen et H. Dercksen (P-B), 3 pts ; 2. F. Leon et J. Ballester (Esp.), 6 ; 3. F. Le Peutrec et F. Citeau (Fr.), 11. **Soling :** 1. S. et P. Alevras, D. Boukis (Grè.), 7 pts ; 2. J. Schumann, I. Borkowski, G. Bahr (All.), 8 ; 3. C. Rasmussen, N. Pedersen, C. Olsen (Dan.), 9.
● **Dames**
Mistral : 1. P. Vangive (Fr.), 2 pts ; 2. J. Gerdahaut (Fr.), 8 ; 3. S. Nuvolone (Fr.), 11. **Europe :** 1. K. Roug (Dan.), 4 pts ; 2. S. Robertson (G-B), 5 ; 3. C. Brower (P-B), 6. **470 :** 1. N. Birkner et C. Grosser (All.), 4 pts ; 2. U. Koch et M. Leu (All.), 7 ; 3. R. Taran et E. Pakholchik (Ukr.), 9.

L'Octavia, familiale en deux volumes et cinq portes

Le dernier modèle de la firme tchèque Skoda, aujourd'hui entièrement absorbée par Volkswagen, offre un confort « allemand »



L'USINE Skoda de Mlada Boleslav a été construite à 60 kilomètres de Prague en un peu plus d'un an, et elle est considérée actuellement comme l'unité de production automobile la plus moderne d'Europe. L'Octavia, une voiture familiale de taille moyenne (4,51 m de long pour 1,73 m de large), sort des chaînes de cette ancienne firme, devenue filiale de Volkswagen.

Remarquée lors du Salon de Genève pour son élégante silhouette latino-germanique, l'Octavia confirme sur route par un comportement rassurant les espoirs qu'avaient fait naître, voilà quelques semaines, les éléments de modernité qu'on pouvait relever… alors qu'elle ne roulait pas encore.

La plate-forme sur laquelle elle est bâtie est celle de l'A3 d'Audi, également filiale de Volkswagen. C'est la base de la Golf future, enfant chéri de la maison mère, dont on annonce pour bientôt la troisième génération. Cette plate-forme se révèle particulièrement rigide : virages à plat et comportement dynamique de l'ensemble en découlent. En contrepartie : un confort « à l'allemande », les suspensions et les sièges étant de même inspiration.

Intérieurement, la place est généreuse à l'avant, et le tableau de bord de galbe moderne offre une vision confortable des différents éléments de contrôle. Les commandes sont bien distribuées, le volant est réglable, tout comme la hauteur du siège du conducteur. A l'arrière, les enfants en bas âge profiteront d'une assise profonde du siège ; en revanche, les adultes auront du mal à s'installer confortablement, tant la place est mesurée pour les jambes.

COFFRE EXCEPTIONNEL

L'utilisation d'une plate-forme commune à différents types de modèles, de même empattement et de longueurs de carrosserie néanmoins différentes, explique peut-être cela. Dans l'affaire, c'est le volume du coffre qui y gagne. Ses dimensions sont exceptionnelles pour un véhicule de ce gabarit, et sa capacité double avec le basculement du siège arrière (528 litres et 1 328 litres). L'accès extérieur est aisé, avec un seuil de chargement très bas. La finition de l'ensemble est très correcte, si l'on excepte que l'insonorisation pourrait faire des progrès.

Pour son lancement, l'Octavia est disponible en trois motorisations, empruntées bien entendu à « la banque d'organes » de Volkswagen.

Le 1 600 cm^3 à essence (alimenté avec du carburant sans plomb indice 95) apparaît un peu faible, dès que l'on quitte des itinéraires plats. Le 1 800 cm^3 à vingt soupapes (toujours alimenté avec du 95 sans plomb) fait merveille, et ronfle avec bonheur à toute sollicitation. Enfin le 1 900 cm^3 diesel suralimenté à injection directe se révèle également bien adapté.

Le réservoir de carburant a une contenance de 55 litres, qui se révèle suffisante dans le cas du diesel (6 litres aux 100 km), et assure une – courte – autonomie de 500 km à 600 km sur autoroute pour les moteurs à essence.

Les atouts de l'Octavia ne résident pas seulement dans sa ligne, son comportement routier et l'économie d'entretien (révision à 15 000 km, puis tous les 30 000 km). Les équipements disponibles sur la version de base baptisée LX ne sont pas négligeables : direction assistée, verrouillage centralisé, prépartion radio, quatre vitres électriques teintées. Avec une classe de finition supérieure (GLX), s'ajoutent phares antibrouillard, rétroviseurs électriques et un coussin anti-chocs. Encore « au-dessus » (modèle SLX), deux coussins sont proposés avec jantes en alliage, air conditionné, ordinateur de bord, toit ouvrant et ABS.

Garantie trois ans (ou 100 000 km) et dix ans pour la corrosion – la caisse est entièrement galvanisée – l'Octavia devrait connaître, en regard des tarifs proposés, autre chose qu'un succès d'estime. Et provoquer la réhabilitation de sa marque, qui s'annonçait depuis plusieurs mois.

Claude Lamotte

★ Octavia Skoda LX : 7 CV/75 ch, 79 900 F ; GLX : 7 CV/75 ch, 84 400 F ; GLX TDI : 5 CV/90ch, 97 800 F ; SLX : 9 CV/125 ch, 112 400 F ; SLX TDI ; 5 CV/90 ch, 112 900 F.

D'autres modèles en préparation à Mlada Boleslav

Un certain nombre de sous-traitants sont installés sur le site de l'usine de Mlada Boleslav. Pour l'avenir, Skoda peut envisager de monter sur les chaînes de cet ensemble d'autres modèles du groupe. Pour l'heure, consigne a été donnée à la marque de fabriquer, avec des éléments fournis pour l'essentiel par Volkswagen, des produits destinés avant tout à l'Europe occidentale.

On ne voit pas pourquoi Skoda ne remplirait pas cette mission de manière satisfaisante, avec sa main-d'œuvre de qualité et une tradition industrielle reconnue.

■ **VOLKSWAGEN** lance une nouvelle version haut de gamme de son monospace Sharan. Le Sharan Carat V6 Syncro (236 900 francs) dispose de la climatisation, d'une transmission intégrale permanente et une boîte automatique à quatre rapports.

Pour BMW, Touring n'est pas break

A l'inverse de Mercedes, son grand rival, BMW ne se préoccupe pas d'inscrire rapidement à son catalogue une petite voiture. Le constructeur bavarois n'en néglige pas pour autant de mettre régulièrement gammes et motorisations à l'heure de ses marchés. Ainsi apparaissent des évolutions techniques enveloppées discrètement dans une robe classique qui ne change pas, tout en restant un modèle du genre.

Après les berlines de la classe 5, voici que s'inscrivent dans la gamme les Touring, dont les dimensions se placent entre celles de la série 3 et celles de la série 7. Suspensions, moteurs et boîtes de vitesses sont concernés.

Les Touring, que le commun des mortels pourrait appeler breaks, sont aux yeux de la firme munichoise avant tout une version dans la gamme. A ce titre, elles doivent conserver l'essentiel des caractéristiques sportives qui ont fait la réputation de la marque. BMW ne cache d'ailleurs pas que la priorité dans ce genre de véhicule n'est pas au volume de transport. Il est vrai que prendre le volant d'un de ces modèles donne aux conducteurs les mêmes impressions de conduite qu'ils peuvent connaître dans une berline de même série.

On trouve sous les capots les mêmes moteurs, ici uniquement en six ou huit cylindres, et les performances sur la route sont identiques. Ce sont toujours des véhicules à propulsion, et cette conception technique réclame tout autant que sur une berline un certain comportement de la part de celui qui mène l'engin. Quoi qu'il en soit, les Touring classe 5 disponibles désormais sur le marché français se voient dotées de plusieurs nouveautés qui sont autant de caractéristiques du… break.

C'est ainsi qu'un essieu arrière en aluminium fait son apparition et que les amortisseurs montés le sont maintenant en position quasi horizontale. On aura compris que la surface de chargement s'en trouve agrandie, sans aspérités, d'autant plus que le plancher du coffre peut être à la demande monté sur tiroir. Un tiroir qui peut dépasser de 60 cm hors de la caisse, permettant ainsi le dépôt d'un bagage lourd (jusqu'à 75 kg) sans contorsion inutile… Autre chose, toujours utile dans un break, l'apparition du correcteur d'assiette automatique à jambe de suspension pneumatique.

A ces raffinements terriblement pratiques, BMW a ajouté une touche de sportivité. Il est en effet possible de se faire livrer la Touring avec une boîte automatique qui comporte sur sa grille des vitesses deux axes. L'un est purement destiné au passage effectivement automatique des rapports à partir d'une seule position (D pour la marche avant), l'autre axe ouvrant l'usage d'une commande séquentielle comparable à celle que l'on utilise sur des véhicules de compétition. Dotée d'un tel équipement, la Touring n'a plus du break que l'aspect extérieur, comme le souhaitent ses concepteurs munichois.

C. L.

★ BMW Touring, série 5. de 219 000 F à 411 000 F. Boîte automatique disponible en option, ou comprise dans un *« pack »*. Moteurs en 6 ou 8 cylindres de 2 litres ; 2,3 l ; 2,8 l pour les 6 cylindres. 4,4 l pour le 8 cylindres et 2,5 l pour le turbo-diesel.

Une assistance au freinage d'urgence

CONFRONTÉS à une situation critique, 90 % des automobilistes n'ont pas le pied suffisamment *« lourd »*, ou n'exercent une pression maximale sur la pédale qu'à l'approche de l'obstacle. Pour pallier cet inconvénient, Mercedes-Benz propose d'assister le pilote par un système électronique, le BAS (*brake-assist*, ou freinage d'urgence assisté). Monté en série sur les luxueuses séries S depuis janvier et disponible en option sur le reste de la gamme, le BAS agit automatiquement sur le servofrein.

L'opération est réalisée grâce à un capteur qui mesure l'amplitude de la pression exercée sur la membrane du servofrein, et donc sur la pédale. Couplé à l'action de l'ABS – qui évite le blocage des roues –, le freinage d'urgence assisté donne des résultats apparemment efficaces.

La plupart des participants aux essais organisés par Mercedes, sur chaussée sèche, ont mis jusqu'à 73 m pour arrêter leur véhicule lancé à 100 km/h. *« En revanche*, assure le constructeur allemand, *avec le freinage d'urgence assisté, 40 m suffisent, ce qui correspond à une réduction de 45 % de la distance de freinage. »*

AUTOMOBILES

Vente de véhicules récents
Faibles kilométrages
Millésime 97
Garantie 1 an ou 12 000 km
Possibilité d'essai ou financement intéressant
AVIS CENTRE OCCASIONS
5, rue Bixio - 75007 PARIS
01.44.18.10.65
Port. 06.07.84.10.33
Pascal Bonnet

Part. vend GOLF Cabriolet
mod. 95, vert métallisé, coupe circuit, alarme, poste laser, 85 000 F - 01.48.36.00.52 à partir 19 h (répondeur)

Part. vend SAFRANE
1994, 9 cv, haut de gamme ABS, radio, équipée gaz, 02.43.89.07.15 le soir 20 h.

Part. vend BMW 325 TDS Pack
mod. 95, vert métal, pr. main, 78 000 km, val. neuf 200 000 F 140 000 F - 01.60.15.15.39

Part. vend E 300 TD Prestige auto.
12/94 mod. 95, gris onyx metal, cuir, clim., pr. main, 35 300 km, 205 000 F 01.42.50.43.43 Bur. 06.09.25.61.68 Dom.

Part. vend ACCORD 2.2
EX 4WS, Serie Trophy cuir, AM 92, 11 cv, 65 000 F - 04.92.15.12.75

Part. vend MERCEDES 300 Diesel
modèle 83, 305 700 km, 21 000 F - 01.48.31.30.55

AVIS
Centre Occasions
5, rue Bixio - PARIS 7e
● GOLF S 98 5p. 11/96 11 500 km, gris métal foncé, val. nf. : 101 950 F
● OMEGA 2.5 TD GL 12/96, 8 000 km, vert métal, val. nf. : 189 700 F
● CLIO Baccara Auto. 07/96, 7 000 km, gris argent métal.
P. BONNET
01.44.18.10.65

Présence AUTO
50 VÉHICULES EXPOSÉS.
FAIBLES KM DISPONIBLES.
GARANTIE EUROPÉENNE DE 1 AN
(pièces et main d'œuvre).

LAGUNA RT 1.8 95	70 000 F
405 GR 94	49 500 F
LAGUNA RXE 2L 95	80 000 F
OMEGA Break dt 96	125 000 F
PRIMERA Diesel II 96	75 000 F
R19 Alizé 1.9 dt 96	85 000 F
SAFRANE 2.0 Alizé 95	80 000 F
ESPACE RN 2.1 dt 94	89 000 F
SAFRANE RT 2.2 94	80 000 F
SAFRANE V6 93	80 000 F
405 SRI BVA 93	48 000 F
405 Style Diesel 95	70 000 F
ESCORT TD 96	69 000 F
XANTIA TD SX 95	93 000 F
XANTIA 1.8 X 94	54 000 F
ROVER 620 Di 95	82 000 F
AUDI 80 TDI 95	82 000 F
ZX 1.1 3p. 94	35 000 F
CLIO RL 1.2 5p. 97	57 000 F
CLIO "S" 3p. 96	56 000 F

— Tél. : 01.46.71.64.03 —

En plus de la garantie 3 ans ou 100000 km, nous vous offrons 3 ans ou 100000 km d'entretien GRATUIT
Adam Clayton
PORTE DE SAINT CLOUD
17, Av. P. Grenier 92100 Boulogne
01 46 09 15 37

Du 21 au 30 avril 97
Quinzaine du Haut de Gamme
Garantie Privilège 2 ans
Reprise de 5 000 à 15 000 F au dessus des conditions Argus
sur véhicules signalés sur place

CLIO Baccara mill. 94	54 500 F
MEGANE RXE 1.9 DT 97	105 500 F
LAGUNA RXE 2.0 BVA 96	95 900 F
LAGUNA V6 BVA 97	172 800 F
SAFRANE Dédicace 2.2 SI 96	135 900 F
SAFRANE Baccara V6 BVA 94	139 000 F
SAFRANE Baccara V6 BVA 96	189 000 F
SAFRANE 2.1 DT 96	117 900 F
ESPACE Alizé DT 96	145 000 F
ESPACE Nouveau Monde 97	149 900 F

RENAULT
Renault Auteuil
105, boulevard Murat
50, rue de la Pompe
75016 PARIS - 01.45.03.74.97

Retrouvez chaque semaine la rubrique AUTOMOBILES, renseignements : ☎ 01.42.17.39.42

Une norme Afnor destinée aux éthylotests

IL A FALLU attendre septembre 1995 et l'abaissement du taux d'alcoolémie toléré au volant de 0,7 à 0,5 gramme par litre de sang pour véritablement populariser les éthylotests en France.

Grâce aux nombreuses initiatives lancées par des organismes tels que la Sécurité routière et la Prévention routière, mais aussi des campagnes menées par les assureurs ou des entreprises telles que Opel, Fiat, Renault ou Total (dont les « points-essence » peuvent permettre de gagner des éthylotests), ce petit équipement commence à se faire connaître. Alors que, les années précédentes, pas plus de 600 000 unités étaient diffusées, plus de 10 millions ont été vendues ou distribuées en 1996.

Or, tous les éthylotests que l'on peut se procurer n'ont pas fait leurs preuves. Divers essais comparatifs *réalisés par les organisations de* consommateurs, comme par la presse automobile, sont régulièrement venus confirmer les doutes que l'on pouvait entretenir quant à la qualité et aux performances de *certains d'entre eux, qu'ils soient* chimiques et, surtout, électroniques.

Avec la mise au point d'une marque NF pour les éthylotests, la fiabilité de ces dispositifs de prévention pourra être vérifiée et, en principe, garantie. Elaborée par l'Association française de normalisation (Afnor) et la Sécurité routière, qui ont associé plusieurs partenaires (associations de consommateurs, ministères), la marque « NF-Ethylotests grand public » doit permettre aux automobilistes de *« choisir en toute confiance des appareils performants »*.

CHIMIQUE, D'ABORD

Premier fabricant à avoir satisfait à ces exigences, Contralco a obtenu le feu vert du Laboratoire national d'essais (LNE) pour un éthylotest chimique. Outre des essais de précision de mesure, ce produit a subi des tests de vieillissement accéléré en étant soumis, notamment, à de fortes variations de température. Le *fabricant s'engage à « assurer la constance et la qualité de ses produits, mais aussi leur conformité aux caractéristiques requises »*, alors que le LNE sera l'organisme mandaté pour *« cautionner la qualité des produits »*.

Prochainement, un fabricant d'éthylotest électronique devrait solliciter l'obtention de la marque NF. Pour ce genre d'appareils, les choses sont plus compliquées car des précautions particulières doivent être prises. Les essais comparatifs ont fait apparaître des risques de dérive des résultats imputables aux conditions extérieures (température, stockage, paramètres d'expiration au moment du test).

Et le matériel utilisé par la police et la gendarmerie ? Il n'y a pas de raison qu'il échappe au contrôle public. Actuellement homologués par un arrêté ministériel, ces éthylotests seront intégrés au champ d'application de la marque NF avant la fin du mois de juin.

En plus des contraintes imposées aux produits disponibles dans le commerce, ces matériels *« répondront à un cahier des charges particulier prévoyant des essais sur le terrain, par les forces de l'ordre »*, selon l'Afnor et la Sécurité routière.

Jean-Michel Normand

DÉPÊCHES

■ **ASSURANCES.** La revue *« Que choisir ? »* consacre un numéro hors-série aux *« Assurances auto et habitation »* (35 F). Une première partie aborde les thèmes communs aux deux types d'assurances : à qui s'adresser, comment lire un contrat, déclarer un sinistre, les litiges et leurs solutions. Le chapitre consacré à l'assurance automobile explique le calcul de la prime, le barème de responsabilité, la conduite à tenir en cas de refus d'assurance, et donne des conseils pour bien remplir son constat. Enfin, un cahier spécial propose une analyse comparative des tarifs en fonction des dommages assurés.

■ **INTERNET.** Bison Fûté est désormais présent sur Internet. Ses conseils de circulation, ainsi que d'autres informations relatives au trafic routier, peuvent être consultés par cet intermédiaire.

http://www.equipement.gouv/fr (Accès : ROUTE).

Quelques nuages au Nord

LA DÉPRESSION méditerranéene s'est évacuée vers l'Italie et le soleil reviendra sur la Corse. Une perturbation sans activité traversera la moitié nord et dans un champ de pression toujours élevé les nuages seront sans conséquences et se disloqueront rapidement.

Bretagne, Pays de Loire, basse Normandie. – Le matin le ciel sera parfois chargé, en particulier près des côtes de la Manche. L'après-midi les passages nuageux alterneront avec des éclaircies. Les températures matinales seront voisines de 0 degré dans l'intérieur ; l'après-midi elles atteindront 10 à 15 degrés.

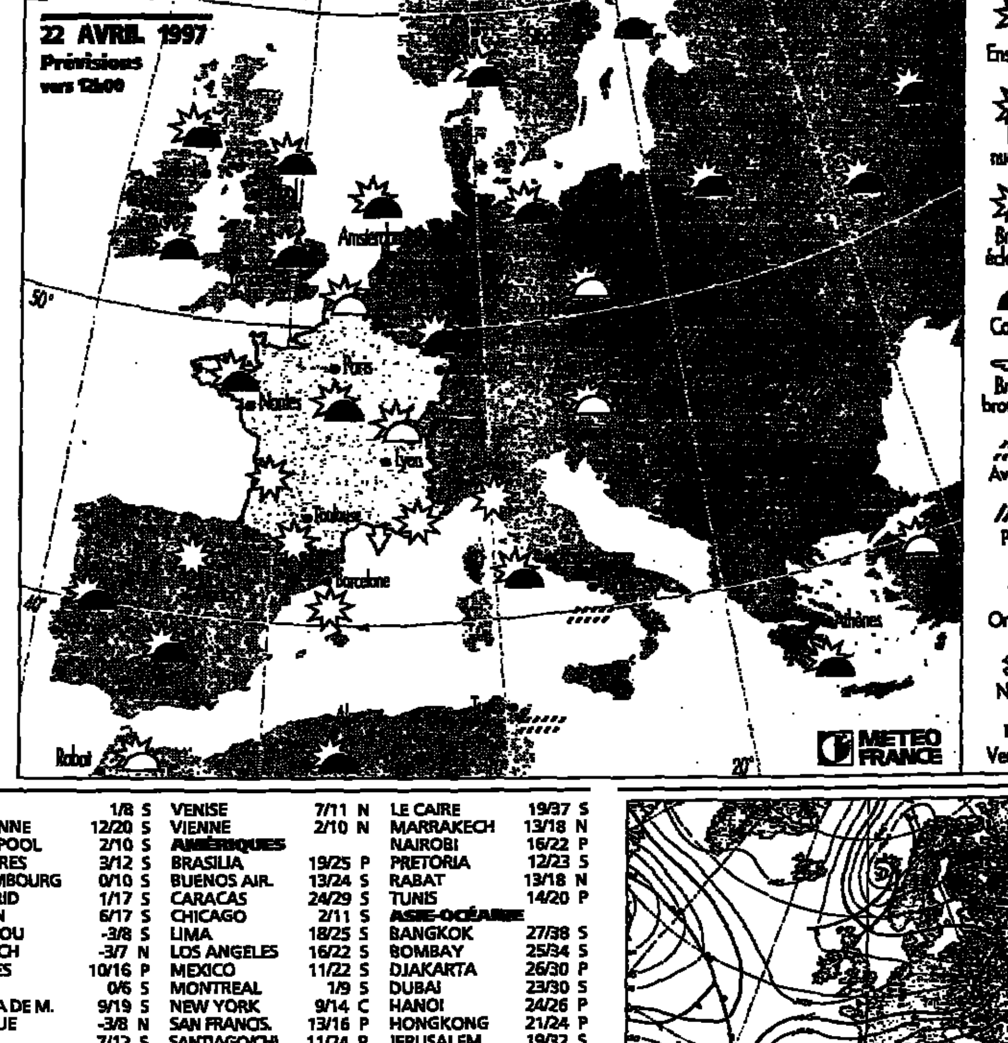
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, haute Normandie, Ardennes. – Sur le Centre, le soleil dominera la journée. Ailleurs les nuages seront nombreux au lever du jour ; au fil des heures des éclaircies de plus en plus larges se développeront. Les températures matinales atteindront –2 degrés ; l'après-midi elles évolueront de 10 à 15 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Malgré quelques passages nuageux, en particulier sur la Champagne et le nord de la Lorraine, la journée sera ensoleillée. De petites gelées le matin et l'après-midi les températures ne dépasseront pas 14 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le soleil brillera mais les températures resteront fraiches avec de fréquentes gelées le matin et un mercure atteignant difficilement 16 ou 17 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Malgré des cumulus sur les Alpes l'après-midi, le soleil sera dominant. Des gelées sont encore à craindre en fin de nuit et début de matinée ; les températures maximales seront comprises entre 12 et 16 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Malgré quelques passages nuageux en Corse, le soleil l'emportera mais les températures resteront fraiches avec 15 à 19 degrés. Le mistral soufflera jusqu'à 90 km / h en rafales.



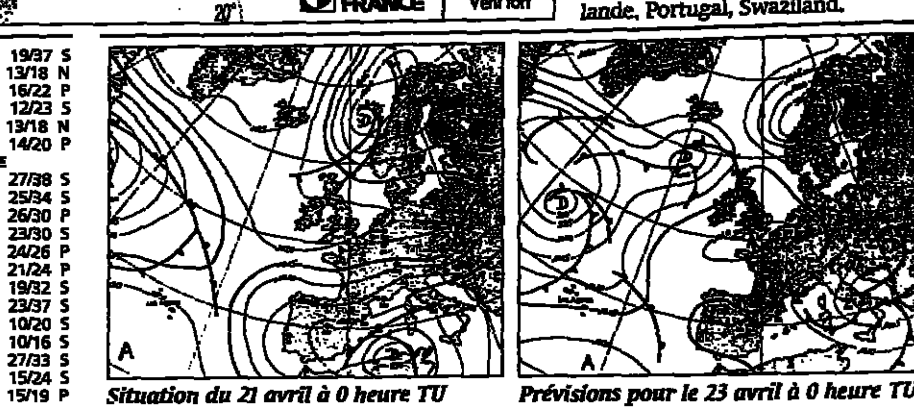
LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Air France et Hertz s'associent pour le lancement, à partir du 21 avril, d'un produit « avion + auto » qui regroupe en un seul document le billet aller-retour sur l'une des lignes La Navette Air Inter Europe entre Orly-Ouest et Toulouse, Marseille ou Nice, ainsi qu'un coupon de location de voiture Hertz, de un ou deux jours au choix, incluant 300 km par jour et les assurances complémentaires.

■ **JOURS FÉRIÉS.** Les services publics et les banques sont fermés en raison de fêtes nationales ou religieuses les jours suivants : **mardi 22 avril :** Israël, Jordanie, Koweït, Arabie saoudite, Sri Lanka ; **mercredi 23 avril :** Biélorussie, Turquie ; **jeudi 25 avril :** Arménie, Islande, Niger ; **vendredi 26 avril :** Australie, Bulgarie, Chypre, Danemark, Egypte, Ethiopie, Grèce, Italie, Liban, Macao, Nouvelle-Zélande, Portugal, Swaziland.

PRÉVISIONS POUR LE 22 AVRIL 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/30 P	KIEV	1/8 S	VENISE	7/11 N	LE CAIRE	19/37 S
				POINTE-A-PIT.	22/29 S	LISBONNE	12/20 S	VIENNE	2/10 N	MARRAKECH	13/18 N
				ST-DENIS-RÉ.	23/28 S	LIVERPOOL	2/10 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/22 P
				EUROPE		LONDRES	3/12 S	BRASILIA	19/25 P	PRETORIA	12/23 S
				AMSTERDAM	3/9 S	LUXEMBOURG	0/10 S	BUENOS AIR.	13/24 S	RABAT	13/18 N
FRANCE métropole		NANCY	0/12 N	ATHENES	14/21 S	MADRID	1/17 S	CARACAS	24/29 S	TUNIS	14/20 P
AJACCIO	4/16 P	NANTES	2/15 S	BARCELONE	8/16 S	MILAN	6/17 S	CHICAGO	2/11 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	3/13 S	NICE	7/15 S	BELFAST	5/9 S	MOSCOU	-3/8 S	LIMA	18/25 S	BANGKOK	27/38 S
BORDEAUX	2/16 S	PARIS	2/13 N	BELGRADE	7/12 P	MUNICH	-3/7 N	LOS ANGELES	16/22 S	BOMBAY	25/34 S
BOURGES	0/13 S	PAU	2/14 S	BERLIN	3/10 S	NAPLES	10/16 P	MEXICO	11/22 S	DJAKARTA	26/30 P
BREST	3/13 N	PERPIGNAN	6/17 S	BERNE	-4/10 S	OSLO	0/6 S	MONTREAL	1/9 S	DUBAI	23/30 S
CAEN	4/11 N	RENNES	1/15 N	BRUXELLES	1/10 N	PALMA DE M.	9/19 S	NEW YORK	9/14 C	HANOI	24/26 P
CHERBOURG	3/12 S	ST-ETIENNE	-2/12 S	BUCAREST	10/21 P	PRAGUE	-3/8 N	SAN FRANCIS.	13/16 P	HONGKONG	21/24 P
CLERMONT-F.	-2/13 S	STRASBOURG	0/13 S	BUDAPEST	3/10 P	ROME	7/12 S	SANTIAGO/CHI	11/24 P	JERUSALEM	19/32 S
DIJON	-1/13 S	TOULOUSE	1/15 S	COPENHAGUE	3/8 P	SEVILLE	14/23 S	TORONTO	-1/9 S	NEW DEHLI	23/37 S
GRENOBLE	0/16 S	TOURS	0/13 S	DUBLIN	4/10 S	SOFIA	11/19 P	WASHINGTON	8/20 C	PEKIN	10/20 S
LILLE	3/12 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	2/11 S	ST-PETERSB.	-1/6 C	**AFRIQUE**		SEOUL	10/16 S
LIMOGES	1/12 S	CAYENNE	25/28 P	GENEVE	-2/12 S	STOCKHOLM	-1/5 C	ALGER	10/20 S	SINGAPOUR	27/33 S
LYON	1/14 S	FORT-DE-FR.	22/28 S	HELSINKI	-1/5 C	TENERIFE	12/18 S	DAKAR	20/26 S	SYDNEY	15/24 S
MARSEILLE	4/16 S	NOUMEA	21/26 S	ISTANBUL	10/17 N	VARSOVIE	-3/9 S	KINSHASA	21/27 P	TOKYO	15/19 P


Situation du 21 avril à 0 heure TU — *Prévisions pour le 23 avril à 0 heure TU*

PRATIQUE

Les bestioles les plus empoisonnantes sont rarement les plus venimeuses

Face aux araignées, scorpions et autres insectes à l'apparence inquiétante, la peur instinctive du citadin est le plus souvent excessive

L'HOMME n'effectue plus depuis bien des lustres plusieurs tours sur lui-même avant de s'asseoir ou de se coucher... Mais il éprouve toujours une aversion instinctive à l'égard des araignées, des scorpions et autres bestioles pattues qui grouillent sur le sol. Une peur rarement justifiée.

● **La « veuve noire ».** Il existe une seule araignée dangereuse en France : le latrodecte, aussi appelé « veuve noire » ou « malmignatte » dans le Midi et en Corse. Cette petite araignée discrète, longue de 1,5 cm (parfois moins), tisse une toile minuscule et se reconnaît à son gros abdomen noir luisant, parsemé de taches rouges. Sa morsure, peu douloureuse sur le coup, s'accompagne au bout de dix minutes de douleurs d'abord locales, qui gagnent peu à peu le corps entier, s'accompagnant alors de vagues de contractures musculaires. Cela peut durer deux ou trois jours.

Dans les cas graves, une grande lassitude succède à l'épisode douloureux, avec des chutes de tension, voire des troubles psychiques de type dépressif. La convalescence peut prendre de deux à trois mois. Les cas mortels sont rares. Si la malmignatte affectionne les endroits ombreux et humides, on peut aussi la rencontrer dans les toilettes !

L'action de son venin est étonnante. Ordinairement, au passage de l'influx nerveux, nos cellules nerveuses se chargent de sodium et déchargent du potassium ; ensuite, les cellules « ferment les portes » et se mettent au repos. Cet étonnant venin, lui, « laisse les portes ouvertes ». D'où l'état dépressif, la lassitude ou l'agitation mentale, selon les individus.

● **La tarentule.** Le docteur Max Goyffon, chef du service des arthropodes irradiés, au Muséum d'histoire naturelle de Paris, observe que d'autres araignées ont à l'inverse une réputation exagérée, à cause de leur aspect impressionnant. Ce sont les lycoses, ou tarentules. La lycose des Pouilles mesure 3 cm sans les pattes, ne tisse pas de toile et creuse un terrier caractéristique de 20 cm de profondeur, avec une ouverture ronde de 5 cm garnie de soie. L'araignée elle-même a un corps allongé orné de dessins gris-brun sur le dos et un ventre noir parfois souligné de rouge.

La morsure de la tarentule, instantanément douloureuse, peut s'accompagner d'une nécrose locale. Puis tout rentre dans l'ordre. On atténue la douleur en appliquant de la glace sur la plaie. Cette araignée bien visible est souvent « accusée » des maux provoqués par la discrète veuve noire, dont la présence n'est presque jamais signalée, même en cas de morsure, puisque les douleurs n'apparaissent que plus tard. Les autres araignées sont inoffensives, à commencer par les grandes tégénaires des maisons. Du soir, ou du matin... Les effets des morsures sont comparables à ceux d'une piqûre de moustique, et beaucoup sont incapables de mordre à travers la peau humaine.

● **Les scorpions.** Cinq espèces de scorpions vivent en France, qui se répartissent en deux familles : les buthidés et les chactidés. Parmi les premiers, le scorpion jaune du Languedoc occupe la zone de répartition de l'olivier. Ce rural, qui fuit l'homme, mesure de 6 à 7 cm de long et se reconnaît à sa couleur jaune paille ou brune.

C'est l'un des seuls à pouvoir piquer l'homme... qui passe la main sous une pierre, par exemple. Il injecte tout son venin en une seule fois, ce qui provoque des élancements dans tout le membre.

La douleur, très particulière, tient de la brûlure et de l'écrasement. Cela peut durer d'une heure à vingt-quatre heures au maximum, avec des pics. Certaines victimes sont agitées, nerveuses. Il faut refroidir la plaie et consulter un médecin. On ne connaît pas de cas mortels en France, mais la même espèce, nul ne sait pourquoi, peut provoquer des accidents mortels dans le Maghreb.

Les autres scorpions, de la famille des chactidés, sont inoffensifs. Ce sont de petits scorpions noirs, ramassés, de 3 ou 4 cm de long, à pinces larges et queue courte et fine. Leur aiguillon, fragile, perce avec difficulté la peau d'un homme adulte, et leur venin est peu actif.

Deux d'entre eux entrent dans les maisons, car ils adorent voyager. On les rapporte en cueillant des fleurs, ou dans un panier de champignons. Si vous voyez un de ces farceurs se promener chez vous, au retour d'un week-end, pas de panique. De même s'il se balade dans votre auto : la voiture elle-même est infiniment plus dangereuse !

Marcel Donzenac

Les mille-pattes aussi

Les scolopendres, c'est-à-dire les mille-pattes, ne sont pas des arachnides, mais des myriapodes qui se ressemblent tous, aux yeux du profane. *Pour savoir a priori* si l'on a affaire à un venimeux, le docteur Goyffon donne un moyen très simple. Les scolopendres, venimeuses, *possèdent une paire de pattes par segment, alors que les* myriapodes non venimeux ont deux paires de pattes par segment. Exemple le plus connu : les iules (providence des mots croisés), qui sécrètent des produits toxiques, mais ne les injectent pas. Ne pas se frotter les yeux après les avoir touchés.

Ces animaux, comme les scorpions, vivent sous des pierres ou des pots de fleurs. Ce besoin d'avoir un corps dur au-dessus s'appelle thigmotactisme (moins usuel en mots croisés). Notre grande scolopendre mesure 10 à 12 cm. Ses deux forts crochets sont reliés à une importante poche à venin, qu'elle commence à injecter quand on la saisit. La douleur est immédiate : tant mieux. Peu rancunière, elle arrête... *dès qu'on la lâche ! Si on insiste, elle peut injecter du venin* dix à douze fois de suite. Mais ce venin ne semble pas très dangereux. De plus, surprise, elle choisit toujours la fuite, pas l'agression.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97078

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II						■						
III										■		
IV					■				■			
V							■					
VI		■						■				
VII			■						■			
VIII						■					■	
IX				■								
X												

HORIZONTALEMENT

I. Dans ce coup, on touche avant de payer. – II. Sa côte va de Dunkerque au Tréport. Plutôt cochonnes. – III. Voit les affaires en gros. Lettres de Napoléon. – IV. Problème de mémoire. Refuse la vérité. Se perd de plus en plus. – V. Lâchent les gaz. Retour sur soi. – VI. Fait la fermeture. Un cap toujours difficile à passer. – VII. La bonne bande. Mettons fin. Dix à Londres. – VIII. Fournisseur de latex. A un prix. – IX. Clameur au cirque. Faisait l'ours. – X. Si elle porte aujourd'hui le chapeau, c'est bien parce qu'elle a trop attendu.

VERTICALEMENT

1. Un retour que l'on n'attendait pas. – 2. Se prend entre amis. Fit l'agneau. – 3. Des propos sans intérêt mais pas sans effet. Habille. – 4. Ne grisolle plus quand elle est en pâté. – 5. Une sorte de jules. Pour relier les chaînes. – 6. Le départ en musique. En fourrière. – 7. Supprimai. Son coup lance la partie. – 8. Sont ouvertes pour livrer leurs secrets. Du sang dans un triste état. – 9. Préparent l'encadrement des ateliers. Ampère-heure. Ouvre le journal. – 10. Mesure à Pékin. Eût un passage à vide. – 11. A beaucoup travaillé dans les allées du pouvoir. Dans le titre. – 12. Cette impression d'être toujours sous surveillance.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97077

HORIZONTALEMENT

I. Opérationnel. – II. Bémolisé. Ota. – III. Sapiens. Fief. – IV. Igls. Caserio. – V. Dei. Tante. Nn. – VI. Svelte. DST. – VII. Ef. On. Erre. – VIII. Neruda. La. Ci. – IX. Nuit. Moellon. – X. Excédentaire.

VERTICALEMENT

1. Obsidienne. – 2. Péage. Feux. – 3. Emplis. Ric. – 4. Rois. Voûte. – 5. Ale. Tend. – 6. Tincal. Ame. – 7. Issante. On. – 8. Oe. Sterlet. – 9. Fée. Râla. – 10. Noir. Dé. Li. – 11. Eteins. Cor. – 12. La Fontaine.

AFFAIRE DE LOGIQUE

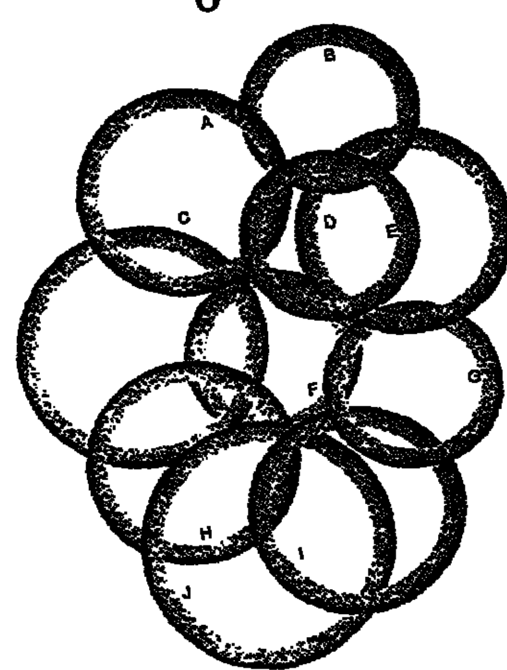
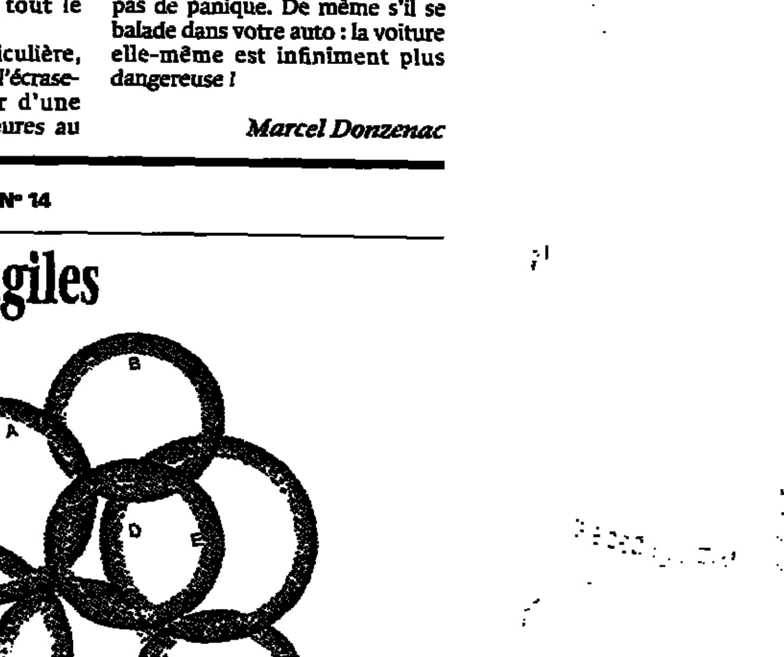
PROBLÈME N° 14

Anneaux fragiles

TOUS ces anneaux peuvent être enlevés l'un après l'autre, sans toucher aux autres.

Dans quel ordre doit-on effectuer cette opération ?

Elisabeth Busse et Gilles Cohen © POLE 1997

Solution du problème n° 13 *(Le Monde du 15 avril)*

Une mauvaise transcription du problème de logique n° 13 a entraîné l'absence d'une des données du jeu, et nous nous en excusons auprès de nos lecteurs. Rappelons les données :

Il reste encore des lettres dans le sac du Scrabble (vous savez exactement lesquelles), et vous devez faire votre choix.

Pour être sûr d'avoir 2 voyelles, il faudrait tirer 10 lettres ou plus. Pour être sûr d'avoir 2 consonnes, il faudrait en tirer au moins 12. Pour être sûr d'avoir 2 « A », il faudrait en tirer au moins 16. Pour être sûr d'avoir un « A » et un « S », il faut également en tirer 16 ou plus.

Quelle est la composition du sac : en consonnes ? en voyelles ? en « A » ? en « S » ?

La réponse est : le sac contient 8 consonnes (avec 10 lettres on a au moins 2 voyelles, mais pas forcément avec 9 lettres). Il contient 10 voyelles. Il contient 14 lettres autres que des « A » (d'où 4 « A »). Il contient 15 lettres autres que des « S » (et donc 3 « S »).

Le Monde est édité par la SA Le Monde La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

RENCONTRE Depuis 1994, l'Opéra national de Paris s'est doté d'un service culturel très volontariste. Celui-ci se donne pour but d'ouvrir les Opéras Bastille et Garnier au plus grand nombre. Martine Kahane, qui dirige ce service, explique les actions qui y sont menées, notamment le programme « Dix mois d'école et d'Opéra », destiné aux jeunes les plus défavorisés, issus des établissements scolaires situés dans les zones d'éducation prioritaire. ● LE SPECTACLE BRUNDIBAR est exemplaire de cette nouvelle politique. Il s'adresse à un jeune public qu'il forme et initie. Mais il accueille aussi pour un stage d'habilleuse quatre jeunes filles du lycée La Source de Nogent-sur-Marne. ● CHARLOTTE NESSI et Alan Scott Prouty, metteur en scène et directeur musical, parlent de *Brundibar*, opéra écrit en 1938 par le Tchèque Hans Krasa pour dénoncer la dictature nazie.

Quand L'Opéra-Bastille deviendra enfin populaire...

« Brundibar », une œuvre pour enfants montée à l'Amphithéâtre de la Bastille, montre le travail exemplaire du nouveau service culturel de l'Opéra de Paris, qui veut ouvrir œuvres et lieux à de nouveaux publics

« COUCOU ! », crie Antoine Matrot, dix ans, en arrivant sur scène avec une pose avantageuse. Toute la salle rit. *« Ta position est bonne, mais "Coucou" n'est pas dans le texte »*, s'étonne Charlotte Nessi, qui met en scène *Brundibar*, du Tchèque Hans Krasa, tandis que Scott Alan Prouty en assure la direction musicale. Cet opéra pour enfants, écrit en 1938, fut joué pour la première fois en 1942, à l'Orphelinat juif de Prague. A la suite d'Hans Krasa, les enfants furent, à leur tour, déportés à Terezin : ils continuèrent à donner *Brundibar* à l'intérieur du camp. A Terezin, il y avait un nombre considérable de musiciens de haut niveau. Ils remontèrent l'opéra avec les instruments du bord, ceux qu'ils avaient réussi, en les démontant, à faire pénétrer en fraude. Les nazis laissaient faire ; le camp, antichambre d'Auschwitz, servait leur propagande : *« Nous avons donné une ville aux juifs. »* Et les inspecteurs de la Croix-Rouge, comme souvent, se laissèrent convaincre.

« Je n'ai pas voulu pour autant charger les enfants du poids trop lourd de l'Histoire, explique Charlotte Nessi. *J'ai décidé de favoriser la formidable énergie de l'enfance. J'ai résumé le contexte historique dans un prologue. Dans cet opéra, les enfants représentent l'espoir, ceux qui changeront le monde, face à la lâcheté des adultes, incarnés par Brundibar, le joueur d'orgue de Barbarie, qui spolie les enfants, qui représente la force, la dictature. L'idée de l'enfermement, j'ai tenté de la leur communiquer quand, pendant une semaine, nous avons travaillé à Arc-et-Senans : les enfants n'avaient pas le droit de sortir. Ils ont également improvisé sur le thème de l'orphelinat : c'était poignant ! »*


ÉRIC MAHOUDEAU/OPÉRA NATIONAL DE PARIS

« Brundibar », chanté par des enfants sur la scène de l'Opéra-Bastille.

Brundibar est exemplaire de l'action menée par le nouveau service culturel de l'Opéra national de Paris, créé en 1994 par une équipe exclusivement féminine dirigée par Martine Kahane. D'une part, l'œuvre est destinée à l'initiation du jeune public. Elle est montée avec les enfants-chanteurs des maîtrises de Paris, de Dole, avec le Chœur de Créteil et la chorale de filles du 14e arrondissement de Paris, Opus 14. D'autre part, quatre jeunes filles du lycée professionnel La Source, à Nogent-sur-Marne, y effectuent un stage d'habilleuse et de costumière dans le cadre du programme « Dix mois d'école et d'Opéra », mis au point pour aider des jeunes en situation d'échec, ou qui n'ont pas accès à la culture.

Ce service culturel, qui, pendant trois ans, a préféré rester un service secret, a été conçu comme une machine à rendre heureux. Par des gens qui croient dur comme fer à leur mission : créer de nouveaux publics. Démocratiser les maisons d'opéras. Que Bastille devienne enfin ce pourquoi il a été construit : un Opéra populaire. C'est Walid Bibani, enfant d'Aubervilliers, un des onze solistes de *Brundibar*, qui serait heureux ! Le chef d'orchestre Scott Alan Prouty, qui dirige le Chœur d'enfants de Créteil, a repéré Walid dans un spectacle et a fait le nécessaire pour qu'il y vienne chanter deux fois par semaine. Il est aujourd'hui à l'Ecole du spectacle.

La passion du chant motive les quatre-vingts enfants sur le plateau. Ils ont entre huit et quatorze ans. Rien ne saurait les rebuter. Ni de consacrer toutes leurs vacances scolaires au projet. Ni d'apprendre le livret dans sa langue originale, sous la tutelle d'Irène Kudela : chaque soir, pendant trois mois, ils devaient écouter la cassette de l'opéra. Mission réussie. *« Pepiceck ! Pepicek ! »*, appelle Alice Bossut. *« Aninka ! Aninka ! »*, répond Tom Albillo. Tous deux, de Dole, sont le frère et la sœur qui chantent dans la rue pour gagner de quoi soigner leur mère malade. Ils se heurtent au joueur d'orgue de Barbarie, Brundibar (Philippe Servain), à la suspicion du boulanger, du laitier, de l'agent de police, etc. Ecoliers et animaux vont venir à leur rescousse.

« Le danger, dit Charlotte Nessi, *vient des récitatifs en français. Il faut éviter le côté Pimprenelle et Perlimpinpin que les enfants affectionnent. Le tchèque, dans la mesure où ils se sentent investis de la nécessité de se faire comprendre, rend leur jeu plus abstrait, plus intéressant. En tchèque, ils sont dans l'histoire de Krasa. »* Les quatre-vingts enfants sont particulièrement excités : pour la première fois, ils confrontent leur chant à la musique vivante, interprétée par l'Ensemble Denojours. Pour la première fois, ils jouent en costumes, des pyjamas aux couleurs vives de buvard. Les solistes se regroupent. *« On ne chante qu'une fois dans sa vie à Bastille*, déclare Guillaume Houles, de Créteil. Il est le Chien et le Laitier. Il est en cinquième. *Ceux qui chantent dans les maîtrises bénéficient des horaires aménagés. Ce qui n'est pas le cas des chorales. »* Personne dans la famille de Guillaume ne s'intéresse à la musique. Ce qui n'est pas le cas de Milia Ben Salah (la Chatte), qui, elle, vit à Suresnes entourée de musiciens.

Lucie Gavand et Laure Genty, de Dole, onze ans, feront une carrière de professionnelles, ou rien : *« Tu travailles, et tu as du plaisir ! »*, résument-elles... Dans les coulisses, les quatre jeunes filles du lycée professionnel de La Source, en stage de formation, ont fini de peindre des chaussures. Elles espèrent obtenir un brevet des arts du spectacle. *« Ce stage nous permet de connaître tous les corps de métier. On ne s'attendait pas à trouver une maison aussi immense. Travailler pendant nos vacances ? C'est notre choix »*, dit Sandra André, dix-neuf ans. Chloé Lepoivre, une rousse déterminée, retaille des costumes : *« Ils viennent d'une ancienne production, mais il y a aussi des fripes de chez Tati et de chez Guerrisold. C'est les rencontres qui comptent ici. On voit beaucoup de monde. »* Elles ont toutes les quatre la quasi-certitude de trouver du travail comme habilleuses : *« On est très spécialisées »*, se rassurent-elles.

Dans l'opéra de Hans Krasa, les Fenêtres ont un rôle essentiel et hilarant : elles commentent l'action. *« Lorsqu'une grosse chaleur vous assomme/Un cornet de glace vous remet en forme »*, chantent-elles. Les enfants pointent leurs têtes à travers des encadrements de toutes les couleurs : *« Voici Pepicek, regardez chers enfants, son papa est mort depuis longtemps. Il conduit sa petite sœur Aninka, à la maison, leur mère malade est alitée. »* On peut rire. On peut pleurer. *Brundibar* va commencer.

D. F.

Martine Kahane, directrice du service culturel de l'Opéra de Paris

« Redonner aux enfants le sentiment que le monde leur appartient »

« Pourquoi avez-vous quitté vos fonctions de conservateur au Musée de l'Opéra pour créer un service culturel ?

– Il faut oser bouger les choses, les rêver, les imaginer. Si l'on veut créer un autre public pour la danse, l'opéra, le concert, il faut donner aux jeunes, à ceux qui n'ont pas accès à la culture, une pédagogie qui les initie aux formes artistiques. C'est pourquoi en 1994, l'Opéra de Paris s'est donné les moyens d'agir sur la réalité : ce service culturel regroupe des actions déjà existantes, comme « Jeune public », mais surtout il veut que d'autres soient engagées. Ainsi les opérations « Passeports » : des manifestations gratuites, organisées autour des productions d'opéras et de ballets de la grande salle. Conférences, films, rencontres avec les artistes, démonstration de danse, écoute de disques. Ces rendez-vous sont informels et vivants.

– On parle beaucoup de votre programme « Dix mois d'école et d'Opéra ».

– C'est un projet volontariste, destiné aux jeunes en difficulté scolaire. Il concerne cinq cents enfants. En primaire, mais surtout en lycée professionnel. Chaque classe vient pendant trois ans. Il s'agit d'une pédagogie innovante, menée sous la responsabilité de Danièle Fouache en collaboration avec l'éducation nationale, les rectorats de Créteil, Versailles et Paris, le Fonds d'action sociale de la région Ile-de-France, le mécénat de France Télécom et de Satelitt, une société de services dont le directeur n'a pas oublié ses débuts dans la vie. Le principe : donner à ces enfants ce qu'il y a de mieux.

– En quoi consiste ce contrat ?

– Il commence, par exemple, par une visite de Garnier : le Second Empire, la IIIe République ne suscitent aucun écho chez ces jeunes. Ils vous remettent en question de A à Z. Il faut inventer une pédagogie, non pas qui soit à leur niveau, mais qui sache capter leur intérêt. Il y a un proverbe juif qui dit : *« On peut ne rien posséder, l'important est de croire que le monde vous appartient ! »* Il faut redonner à ces jeunes ce sentiment, qu'ils ont perdu.

– Qu'est-ce qui les intéresse à Garnier ou à Bastille ?

– Pour la plupart, ces enfants viennent de l'immigration, de familles de chômeurs. Ici, ils découvrent le travail avec un grand nombre de métiers qui sont créatifs et manuels : la fabrication des décors, des costumes. Ils assistent à tous les spectacles. Un théâtre, c'est le lieu de la démocratie. On ne leur demande pas qui ils sont. Ils sont étonnés qu'on leur tienne la porte, qu'on leur dise bonjour. Quand on prend le métro avec eux, on voit les regards de mépris auxquels ils sont habitués. C'est dans ce changement qu'ils progressent, qu'ils apprennnent à vivre ensemble. Ils le disent tous : *« Qu'est-ce qu'il faut travailler pour réussir ! »* Ils savent qu'ils ne seront pas Pavarotti. L'idée est de former de jeunes citoyens, avant même d'éventuels spectateurs.

– C'est idyllique...

– Je ne vous dis pas qu'il n'y a pas de « chute ». Pour certains, c'est un trop grand choc. Ils sont inquiets, se demandent pourquoi nous sommes allés les chercher. Non pas qu'ils pensent qu'ils n'ont pas droit au luxe, ils n'ont pas la moindre idée de ce qu'est le luxe. Ils comprennent, en revanche, que le luxe naît du travail des gens. Tous ne continueront pas à explorer cette voie qui a été débloquée. Toutefois, ainsi que le dit Comba, qui est malienne, *« quand on a appris à écouter, on ne s'arrête pas »*.

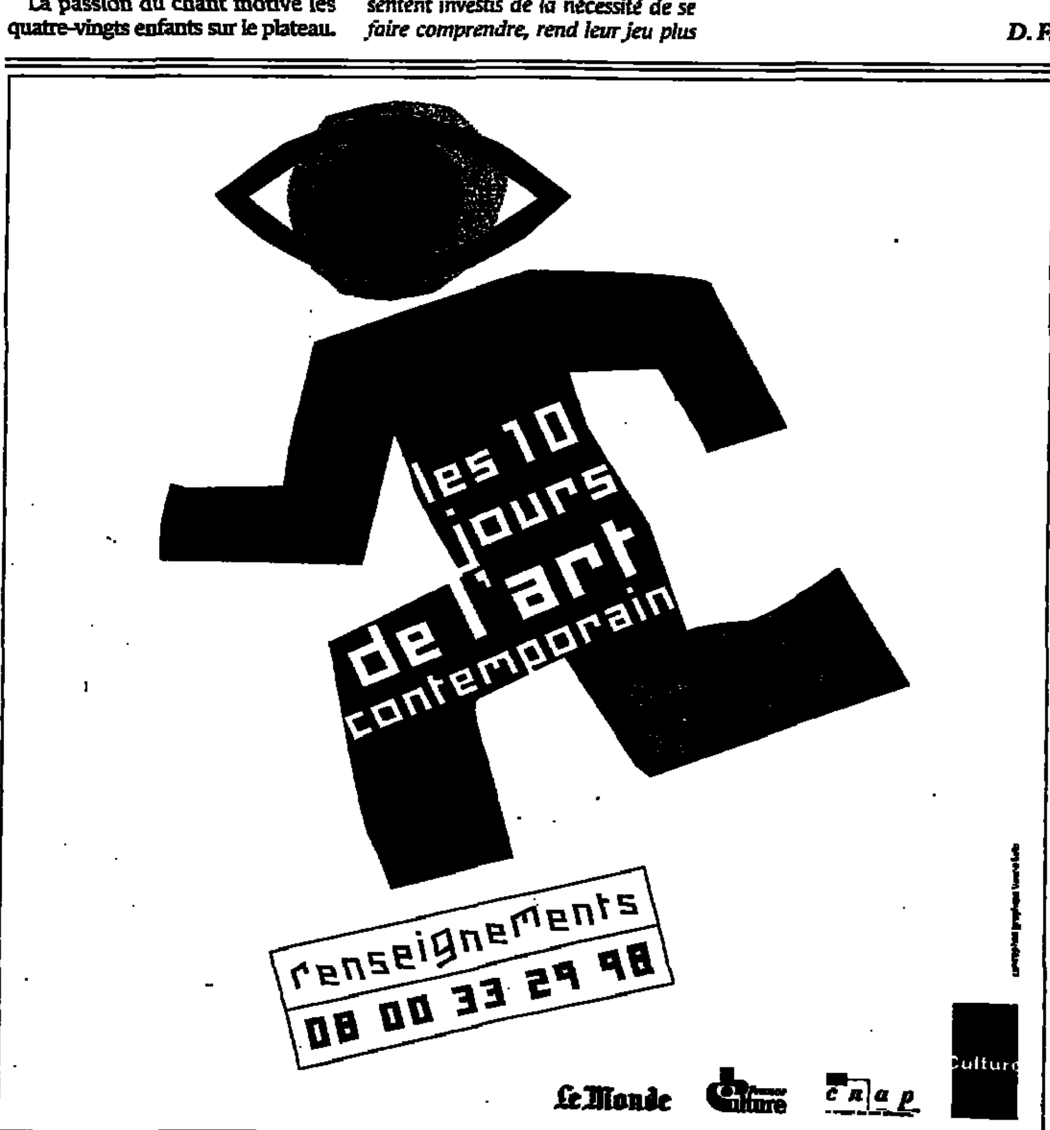
– Est-ce qu'ils aiment rencontrer les artistes ?

– Ces rencontres sont notre but ultime : mettre en relation les jeunes avec les chanteurs, les danseurs, les metteurs en scène, les chorégraphes. A ce stade, nous nous effaçons. Tous les bénéficiaires de « Dix mois d'école et d'Opéra » assistent aux spectacles de la grande salle. Quand ils y pénètrent, ils n'ont aucune angoisse : ils ont étudié le livret, ont assisté à la production, rencontré les artistes. Ils connaissent l'argument et les figures du ballet. Ils savent même à quelle heure a lieu l'entracte. Ils tiennent un journal que l'on publie en fin d'année. Ils y écrivent des textes, parfois sublimes. Ils vont droit au but. Cette année, ils mettent à profit ce qu'ils ont appris et aimé en préparant un *Roméo et Juliette* qu'ils joueront les 14, 15 et 16 juin à l'Opéra-Bastille. »

Propos recueillis par Dominique Frétard

Le prix de la pédagogie

● **Les Passeports** : 218 000 F (tous publics, entrée gratuite).
● **Opérations « Jeune public »** : 699 000 F (concerts, ateliers, cachets des artistes, y compris la publicité) + 825 000 F pour le budget de production des opéras et des spectacles de danse + 500 000 F de mécénat France-Télécom.
● **« Dix mois d'école et d'opéra »** : 270 000 F de l'Opéra national de Paris + 150 000 F – ministères, rectorats, Fas, etc. + mécénat Satelitt.
● **Les postes de Danièle Fouache** et de son assistante sont pris en charge par l'Education nationale.
● **Budget de l'opéra *Brundibar*** : 525 000 F tout compris. Les représentations auront lieu à l'amphithéâtre de l'Opéra-Bastille, les 23, 24 et 28 avril, à 19 h 30, le 25, à 15 heures. 100 F (35 F, moins de 13 ans). A partir de 6 ans. Durée : une heure. Tél. : 01-44-73-13-00.



« La Dame blanche » sort brillamment d'un long et injuste oubli des scènes parisiennes

L'opéra d'Adrien Boieldieu reste un des sommets du répertoire français du XIXe siècle

Sortie de l'imagination de Walter Scott, *La Dame blanche* ne faisait plus peur qu'aux directeurs de théâtre. Cette reprise confirme que l'ouvrage de Boieldieu, pilier du répertoire pendant un siècle, a gardé son charme intact. Il est servi ici par l'Ensemble orchestral de Paris, dirigé par Marc Minkowski, une distribution et une mise en scène qui en restituent avec intelligence le charme et les envolées virtuoses.

LA DAME BLANCHE, d'Adrien Boieldieu. Avec Ghylaine Raphanel (Anna), Gregory Kunde (Georges Brown), Xénia Konsek (Jenny), Jean-Philippe Courtis (Gaveston), Steven Cole (Dickson), Bernadette Antoine (Marguerite). *Ensemble orchestral de Paris*, chœur de l'Opéra-Comique, Marc Minkowski (direction), *Jean-Louis Pichon* (mise en scène).
OPÉRA-COMIQUE. Prochaines *représentations les* 21, 23, 25 *et* 29 avril, à 19 h 30, le 27 avril, à 16 heures. Tél. : 01-42-44-45-40. *De 50 F à 490 F.*

La soirée du 10 décembre 1825 *resta une date mémorable* dans l'histoire de l'Opéra-Comique. Le public n'avait d'oreilles alors que pour la *musique de* Rossini et voilà qu'un compositeur français, Boieldieu, dont la carrière appartenait *déjà au* passé, surprenait son monde avec une œuvre bien différente du *Calife de Bagdad* ou de *Ma Tante Aurore* qui l'avaient rendu célèbre... Quoi qu'empreinte de classicisme et d'italianisme, *La Dame blanche* porte en effet en *germe certaines inspirations* de Wagner, de Berlioz, de Meyerbeer ou de Bizet : elle ouvre sur un *monde nouveau. Le succès* de l'ouvrage fut immédiat. Quelques jours plus tard, quand on *donna chez* le *ministre* de la Maison du roi un trio de *La Dame blanche*, Rossini s'offrit pour tenir *la partie* du ténor bouffe.

En un siècle, *La Dame blanche* atteignit près de deux mille représentations à l'Opéra-Comique, puis quitta le répertoire sur la pointe des pieds. Ces dernières années, on l'a revue à Dijon, à Rouen, à Nantes, et voici que, grâce à une coproduction du Grand Théâtre de Tours, de l'Esplanade de Saint-Etienne et de l'Opéra-Comique, elle achève son petit tour de France en même temps que sort, chez EMI, un nouvel enregistrement, également dirigé par Marc Minkowski mais avec une autre distribution. Un numéro spécial de *L'Avant-Scène Opéra* vient à point pour répondre aux questions historiques et musicologiques que soulève naturellement la remise en lumière *d'un ouvrage aussi légendaire* que méconnu. Enfin, la parution chez Fayard d'un essai *remarquable de Hervé Lacombe, Les Voies de l'opéra français au XIXe siècle*, permet en outre de replacer *La Dame blanche* dans un contexte où elle occupe une place dont nous n'avons plus qu'une vague idée.

PAROLES FUTILES ET ESSENTIELLES

Pour cette production, les dialogues ont été allégés ou un peu adaptés. L'introduction d'un personnage nouveau, Nicolas (Bernard Pisani), planton de Georges Brown qui parle souvent à la place de son maître, évite au ténor de se fatiguer la voix ; il se réserve ainsi pour les trois airs les plus célèbres de la partition. A défaut du timbre incisif qu'on attend pour un jeune officier, Gregory Kunde offre un style parfait, une agilité et une délicatesse souverainement maîtrisées dans l'aigu. Steven Cole n'est pas moins remarquable, quoi qu'il n'ait pas de telles prouesses à accomplir. Ghylaine Raphanel s'acquitte avec une belle aisance des nombreux traits que le compositeur a confiés à Anna, mais on ne la comprend *guère mieux que ses partenaires* étrangers. A part Jean-Philippe Courtis, très convaincant dans le rôle *noir* de l'intendant, et Bernardette Antoine, touchante Marguerite, solistes et choristes peinent à se faire comprendre.

Si futiles que soient les paroles, elles tiennent pourtant une place essentielle dans ce type d'ouvrage. Il est vrai que certains tempos très vifs adoptés par le chef ne tiennent pas assez compte des exigences d'une prononciation distincte. Le plus souvent pourtant, la direction sert au mieux les richesses de la partition, avec la complicité de l'Ensemble orchestral de Paris. La mise en scène, les décors et les costumes n'ont de souci que de rafraîchir l'ouvrage avec tact. Le spectacle est intelligemment mené, agréable à voir, drôle et émouvant quand il faut.

Gérard Condé

MONOPRIX

UL/LB



Aujourd'hui, et comme tous les jours depuis déjà 3 ans, votre Monoprix est ravi de vous proposer sa gamme de produits Monoprix-BIO. Du jus d'orange aux tagliatelles à la bolognaise, en passant par les fruits et les légumes*, sans oublier les oeufs et le pain biologique, *de plus en plus souvent cuit sur place***. *Et même le café ! Tous ces produits sont* cultivés sans produits chimiques de synthèse, avec des méthodes qui ne nuisent ni à l'environnement, ni au bien-être des animaux, et font l'objet de contrôles rigoureux par des organismes indépendants. De plus, le label AB vous garantit qu'un produit contient au moins 95% d'ingrédients biologiques. Ce souci d'information et de contrôle de la qualité, Monoprix l'applique à tous ses produits, à toutes les étapes de leur commercialisation. Fournisseurs, transporteurs, acheteurs, chefs de rayon : Pour la qualité, chez *Monoprix, tout le monde s'engage, tout le monde signe.*

* dans les Monoprix d'Ile de France ** dans plus de 20 Monoprix.

MONOPRIX LA QUALITÉ SIGNÉE

TOUT LE MONDE S'ENGAGE, TOUT LE MONDE SIGNE.

Opéra Eclaté présente au Théâtre Mogador son « Carmen » de chambre

Une production populaire du chef-d'œuvre de Bizet

CARMEN, opéra-comique en quatre actes de Georges Bizet, sur un livret de Meilhac et Halévy. Avec Béatrice Burley (Carmen), Christian Lara (Don José), Patrick Meroni (Escamillo), Marie-Paule Dotti (Micaëla), L'Orchestre des Concerts Colonne, Dominique Trottein (direction). Olivier Desbordes (mise en scène). Patrice Gourdon (costumes, décors, lumières). Production d'Opéra Eclaté et de l'Opéra-Théâtre de Massy.
THÉÂTRE MOGADOR, 25, rue Mogador, Paris 9e. Première, le 18. Du mercredi au samedi à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Jusqu'au 15 juin. Tél. : 01-53-32-32.00.

Un public familial se presse au Théâtre Mogador, qui affiche complet. Parents, grands-parents, sont venus avec de très jeunes enfants (certains ont cinq ou six ans). Des adolescents, des jeunes adultes sont là aussi. Ce public illustre une pyramide des âges de la population française on ne peut plus juste. Il y a même des lyricomanes qui, à l'entracte, compareront les mérites respectifs de la *Carmen* de Bastille et de celle d'Opéra Eclaté.

Il ne faudrait cependant pas utiliser les mêmes arguments pour apprécier ces deux productions que le hasard fait se succéder dans la capitale. On sait la mission de l'Opéra *national de Paris et l'obligation qui* lui est faite d'attirer à lui plus de huit cent mille chalands par saison. *Opéra Eclaté obéit à d'autres* règles. Cette structure, née au Festival de Saint-Céré (Lot), aujourd'hui basée à Castres (Tarn), va au-devant du public en apportant l'art lyrique là où précisément il ne va pas. Cette saison, la troupe aura promené quatre productions dans cent dix villes de France... En dix ans, pas moins de quatre cent trente mille spectateurs auront assisté à ses spectacles. Dans la fosse de Mogador, l'Orchestre Colonne, décimé par l'exiguïté du lieu, dirigé avec attention et souplesse, ne couvre jamais les chanteurs et sonne avec une présence quasi palpable : on entend le grain des archets sur les cordes, la moindre nuance des bois et des cuivres. Le public est au coeur de l'opéra de Bizet. Le choeur et les chanteurs n'ont donc aucun besoin de dépasser leurs limites vocales et de surjouer pour que les spectateurs du dernier balcon comprennent leurs intentions. Il leur arrive même de murmurer. Les artistes évoluant tout près du public, ils peuvent soigner leur articulation et leur chant – on comprend tout dans cette production.

Si le don José est en deçà des exigences vocales du rôle, il ne l'est pas du point de vue dramatique, et son timbre franc, ses phrasés émouvants fuient le côté « ténor ensoleillé » ; Patrick Meroni, après un début inquiétant, finit par emporter l'adhésion. La Carmen de Béatrice Burley est, dans ce contexte, un modèle vocal et dramatique. Voilà une chanteuse qui ne poitrine pas dans le grave, qui ne fait pas un sort à chaque air, mais intègre en permanence son chant dans la caractérisation du personnage. La Micaëla de Marie-Paule Dotti est plus remarquable encore. Son timbre charnu, sa voix moelleuse et son expression dramatique s'imposent auprès du public, qui lui réservera la plus bruyante ovation.

On pourra regretter que la mise en scène ne soit pas plus dépouillée de gestes et de regards qui *sentent encore trop l'opéra.* Mais bravo d'avoir osé cette *Carmen* de chambre, d'avoir évacué castagnettes, *mantilles* et *oeillets rouges* de l'opéra le plus régulièrement mal mis en scène de tout le répertoire, pour le mettre sous la lumière des réverbères pisseux de la place d'un village besogneux et fataliste.

Alain Lompech

Au Châtelet, c'est Wagner et « Lohengrin » qu'on rajeunit

LOHENGRIN de Richard Wagner. Avec Emily Magee (Elsa), Johan Botha (Lohengrin), Falk Struckmann (Telramund), Deborah Polaski (Ortrud), René Pape *(le Roi Henri), Chœurs du Staat*soper, Staatskapelle de Berlin, Daniel Barenboïm (direction). *Harry Kupfer (mise en scène).* THÉÂTRE DU CHÂTELET, Paris, le 19 avril.

Y a-t-il encore de nos jours des chanteurs wagnériens ? Et où les *entend-on ?* Au Châtelet, ledit problème se règle d'office : les dimensions normales de ce théâtre *autorisent les chanteurs-musiciens* à se faire entendre, sans être couverts par un orchestre tonitruant. *Deux autres conditions* – réunies lors de cette nouvelle production venue de Berlin – y *aident notablement* : des voix bien projetées et un orchestre subtil.

Emily Magee, qui doit être une *belle mozartienne, chante avec* une concentration de timbre remarquable, velouté, charnu. La *voix passe avec aise. Deborah* Polaski, noire Médée absolument implacable, passe la rampe par une voix plus directionnelle qu'épaisse. L'Américaine distille savamment le rôle d'Ortrud qu'elle incarne avec une perfection d'intonation, à l'exception de quelques aigus un peu flottants. Du coup, le rôle retrouve ses finesses, ses noirceurs malignes et prend les traits d'une composition achevée et *non* ceux d'un *débordement* hystérique. Falk Struckmann lui dispute les noirceurs et les *cruautés, par une voix certes* énorme mais magnifiquement conduite.

Et quelle belle idée que de confier le Roi Henri à la voix et aux traits jeunes de René Pape. C'est Wagner qu'on rajeunit, qu'on ravive. *Lohengrin* redevient l'opéra romantique et lyrique qu'il n'aurait jamais dû cessé d'être.

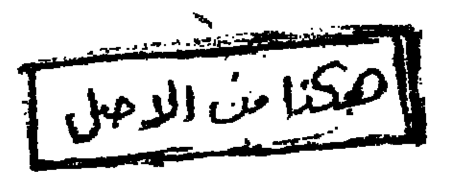
Autre condition, *disions-nous* : un orchestre subtil. La Staatskapelle de Berlin l'est de toute évidence. *Son harmonie est l'une* des plus belles qu'on puisse entendre aujourd'hui, et les bois se sont *particulièrement distingués* lors de leurs nombreuses et délicates interventions, d'une justesse d'intonation souvent remarquable. Daniel Barenboïm ne s'illustre pas par son souci du détail impeccablement mis en place, mais le chef était, ce samedi, dans l'un de ses grands moments : lyrique, inspiré, construisant savamment de grandes courbes. Son deuxième acte (1 h 20) semblait fait d'un trait et passait comme un charme.

SCÉNOGRAPHIE REDOUTABLE

Deux exceptions ont gâché notre bonheur : un Lohengrin au beau timbre mais chantant *constamment bas* et une scénographie redoutablement post-industrielle. Sont donc convoqués *praticables d'acier pour les* choristes, projections de photos de sous-sols en travaux de l'aéroport *de Sarajevo aux pires* moments et d'ailes de cygne gris-bleu rappelant, avec une « kolossale » finesse, le *commentaire de Thomas* Mann à propos de la sonorité *« bleu-argent »* du Prélude.

Quant à *Lohengrin, il n'est pas* descendu un instant d'un monte-charge électrifié sur lequel il apparaît *en contre-jour d'un* néon figurant une épée-croix. Lorsqu'au deuxième acte le néon s'est brus*quement allumé*, à son intervention, la salle s'est esclaffée bruyamment. Un *Lohengrin* qui fait rire ? Autant dire une production scénique à pleurer.

Renaud Machart



Le 21[e] Printemps de Bourges a confirmé la tendance à l'éclatement des publics « rock »

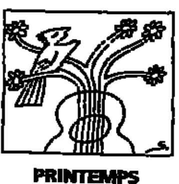
74 000 spectateurs ont assisté à une édition 1997 riche de toutes les tendances de la scène musicale

Les stars n'ont pas su, hormis Eddy Mitchell, entraîner le public du Printemps de Bourges. A Michel Jonasz, qui a chanté devant un Stadium (6 000 places) à moitié vide, à Khaled, qui a dû changer de lieu de concert pour cause de billetterie insuffisante, les spectateurs ont préféré les concerts thématiques, passant de la pop anglaise au rap et à la techno, expression d'une tribalisation croissante des publics.

BOURGES

de notre envoyée spéciale

Le Printemps de Bourges n'aime pas le consensus, mais il l'entretient. En invitant cette année le groupe de *dance* Worlds Apart, quatre garçons anglais, idoles des très jeunes filles et de médiocre talent (*Le Monde* du 15 avril), les programmateurs avaient pris le risque de s'entendre dire que le festival, créé en 1977 pour résister à la « soupe » américaine, était en totale perte d'identité, plus préoccupé de rendement financier que d'esprit de la découverte. C'eut été un mauvais procès : le plus important des festivals de musiques populaires en France, pour sa vingt-et-unième édition, qui s'est achevée le 20 avril, a tenu ses promesses d'éclectisme.



PRINTEMPS DE BOURGES

Selon Daniel Colling, directeur du Printemps de Bourges mais aussi du Zénith parisien, qui a accueilli cet hiver beaucoup de ces *boys bands*, Worlds Apart était *« un spectacle pour enfants, programmé en tant que tel un samedi après-midi. Nous nous battons contre les ghettos et quand un phénomène survient, le Printemps ne peut pas passer à côté »*. La jeunesse sage a scandé *Je te donne* au Stadium, un chapiteau de 7 500 places, tandis que l'autre, la jeunesse des banlieues et des cités, parfois dure, bagarreuse, à cran, fêtait le rap de Sarcelles ou de Toulouse dans la petite salle Germinal où le rap a été roi durant cinq jours, avant la « Hip Hop Soul Party » de clôture, dominée par l'Américain Warren G, au Stadium cette fois.

Détectée il y a plusieurs années par l'équipe de programmation du Printemps, la tendance à la tribalisation des publics – du rap, du rock métal, de la techno, de la pop anglaise, etc. – qui ne se fréquentent pas s'est confirmée. Il fallait en distiller les mélanges. Un savoir-faire acquis en deux décennies d'existence permet l'exercice du zapping par un public majoritairement âgé de moins de vingt-cinq ans. Quand Jean-Louis Foulquier, patron des Francofolies de La Rochelle, abandonne à sa fille le soin de programmer des soirées rap dans un vaste entrepôt de l'autre côté du port, Daniel Colling et son équipe font naviguer la même salle (le Stadium) entre Michel Jonasz et « Hexagona 1997 », une nuit techno animée par les meilleurs DJ du moment (Carl Cox, Jeff Mils). Une programmation techno d'ailleurs plus riche cette année, en comparaison avec la succession de semi-échecs des *raves* berruyères qui n'arrivaient pas à la cheville de celles des Transmusicales de Rennes. Le rap est au cœur du festival, le hard rock aussi, le mambo de même, et chacun y retrouvera le sien.

Entre les salles, il y a des circuits. Mille et un spectacles s'y déroulent : zonards en cheveux verts, musiciens maudits, Africains joueurs de tambours, vendeurs de *chaï* – du thé comme en Asie –, professionnels portant carte autour du cou et hommes politiques en campagne. Ces derniers sont soucieux d'*« épouser les désirs de la jeunesse »*, comme l'a dit Lionel Jospin qui sacrifiait pour la première fois le 18 avril au rite de la visite à Bourges, un festival dont Jack Lang demeure le familier. Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, le secrétaire national du PCF, Robert Hue (à la même heure), auront cette année descendu le chemin qui mène de la place Séraucourt, haut-lieu des festivités merguez-frites, au village professionnel, où s'improvisent d'informelles discussions – la TVA sur le disque, les intermittents du spectacle ou la reconstruction de l'Olympia, la dissolution de l'Assemblée et, au stand du Club des entrepreneurs du Cher, la sécheresse si menaçante pour les cultures. Philippe Douste-Blazy a vu FFF, Lionel Jospin Noir Désir et Lamifa après avoir fait la connaissance de l'animal de compagnie (une femelle boa) d'un post-hippie en dreadlocks...

PORNO-POLITIQUE

Ils auront tous essuyé l'indifférence de la jeunesse, plus agitée par l'arrivée de Joe Starr, un des piliers du groupe NTM, venu soutenir ses amis de Nèg'Marrons, auteurs de *ANPE* (*« Travailler, c'est trop dur, et voler, c'est pas beau. Demander la charité, Nèg'Marrons peut pas le faire »*). La politique est partout présente à Bourges, surtout là où on ne l'attend pas. Par exemple au Magic Mirrors, haut-lieu des festivités nocturnes, quand l'on a déjà épuisé le plaisir des Découvertes (huit par jour, réservées aux jeunes artistes ou groupes n'ayant pas enregistré plus d'un album, cette année de bonne tenue) et des nouveautés pop (un excellent concert de Suede, Eels ou Placebo). Une plongée profonde dans l'univers de Kurt Weil (sublime Marianne Faithfull) ou dans les îles du Cap-Vert (Cesaria Evora se surpassant) a fait elle aussi événement.

Le 18 avril, Candy Kane enflammait le Magic Mirrors au son du boogie-woogie. Ex-star de films X, cette Californienne, dont le label discographique, Antone's, est basé à Austin, Texas, explose les limites du monde bien-pensant. Avec des formes imposantes, un swing de même dimension, des seins qui, à l'occasion, lui servent à ranger les cartes de visite de ses admirateurs (et admiratrices) ou à plaquer quelques accords au piano, elle impose une vision du monde où la liberté passe par le plaisir d'être soi. Accompagnée d'un groupe irrésistiblement voué au rock et au blues et d'une pianiste inénarrable, portant perruque en forme de Mont-Saint-Michel et lunettes roses, elle chante le droit d'être gros et homosexuel, maigre et buveur de whisky, star du porno et chanteuse de country, speakerine à la radio et amoureuse. Elle est une de ces surprises délicieuses, comme Le Bal Dingue – des acrobates, musiciens aimant le jazz, le mambo, le chacha, le paso, la parodie –, présenté chaque soir de ce Printemps 1997 que Bourges, né casseur de yéyé, sait offrir à ses fidèles.

Véronique Mortaigne

La fin d'un long endettement

Malgré un chiffre de 74 400 entrées payantes, contre environ 77 000 en 1996, la 21[e] édition du Printemps de Bourges équilibre ses comptes. Selon son directeur, Daniel Colling, le Printemps est *« le festival de musique vivante le plus subventionné de France* [7,5 millions de francs, sur un budget total de 25 millions de francs]. *Il faut s'en réjouir : c'est une preuve de sa légitimité. La billetterie ne constituant qu'environ un tiers des recettes, nous sommes moins sensibles aux aléas de la fréquentation »*. En 1996, le Printemps de Bourges avait pris soin, pour son vingtième anniversaire, d'aligner les stars à fort potentiel de remplissage (Maxime le Forestier, Muriel Robin). Avec moins de têtes d'affiche en 1997, mais une plus grande variété de styles, le Printemps aura donc perdu quelque trois mille spectateurs. Il arrive cependant au bout de ses peines : après le dépôt de bilan qui avait failli le faire disparaître en 1989, le Printemps paiera ses ultimes dettes en juin 1997.

Hugo sur son île, somnambule de la mer

ÉGARÉ DANS LES PLIS DE L'OBÉISSANCE AU VENT, de Victor Hugo. Mise en scène de Madeleine Marion. Avec Redjep Mitrovitsa.
PETIT ODÉON, 1, place Paul-Claudel, 75006. Tél. : 01-44-41-36-36. Du lundi au samedi à 18 heures.

Le titre, sibyllin, est une brisure, à deux petits mots près, d'une page de *Post-scriptum de ma vie*, l'un des livres les plus magnétiques de Victor Hugo. Il se revoit, *« le soir, au crépuscule, du haut d'une falaise, à l'approche refroidissante de la marée qui monte, l'œil égaré dans tous ces plis de l'obéissance au vent »*. C'est une falaise de Guernesey, bien sûr, l'île de l'exil. Hugo a dit qu'il y était *« devenu, petit à petit, un somnambule de la mer »*. Il a décrit *« les vents du large »* dans *Les Travailleurs de la mer* : *« Ils préméditent les désastres. On dirait que l'intelligence humaine les inquiète, et ils se hérissent contre elle. L'intelligence est invincible, mais l'élément est imprenable. »* Ce peu de mots suffit pour nous faire entendre la voix unique de Hugo, très présente dans ses livres les moins lus. Dans ces pages, Victor Hugo est en rupture avec l'outil et les propos, reconnus, de la poésie, même de la sienne ; il est atteint par les ondes brutes des éléments de la nature, par celles du cosmos, et il lui vient les mots, inhabituels, pour l'exprimer. Comme si cela allait de soi, car *« l'infini n'a pas de marge, il est écrit de tous les côtés »*, dit-il.

En 1956, le poète André du Bouchet a réuni une petite trentaine de ces délires de Hugo. Redjep Mitrovitsa a rêvé de dire, de jouer, ces pages. Il a été l'élève, et l'un des acteurs les plus proches, d'Antoine Vitez. Vitez, très attaché à Hugo, avait mis en scène *Hernani*, *Lucrèce Borgia* et *Les Burgraves*. Et Redjep Mitrovitsa a demandé à Madeleine Marion de venir le mettre en scène, dans *Egaré dans les plis de l'obéissance au vent*. Plus d'une fois, Antoine Vitez a dit que, sans le conseil et le soutien de Madeleine Marion, il n'aurait pas fait le chemin.

C'est une très belle et grande heure de théâtre à quoi la salle, pleine chaque soir, participe. Le texte est sublime. La médiation de Redjep Mitrovitsa est, comme toujours chez lui, la transparence, la pureté mêmes. Avec Madeleine Marion il a modelé, scandé, dans l'espace de jeu, des coups de soleil, des trouées d'ombre, des *« faces de nuées »*, comme dit bizarrement Hugo, et des reliefs imaginaires, qui font apparaître le corps phosphorescent de Redjep Mitrovitsa comme des élancements de conscience. Et, sans qu'aucun rappel de lui soit dit ici, Antoine Vitez est là.

Michel Cournot

DEPÊCHES

■ **ARTS :** *Temps calme*, **un très beau tableau de Nicolas Poussin**, a été vendu pour au moins 15 millions de livres (120 millions de francs) au Getty Museum de Californie par la Fondation Sudeley, qui gère la fortune d'une famille aristocratique anglaise. Cette toile du maître français du XVII[e] siècle représente un paysage imaginaire où une montagne brumeuse et un village italianisant se reflètent dans un lac. Elle a, semble-t-il, été vendue afin de dégager des fonds pour entretenir le château du XV[e] siècle connu pour avoir été la résidence de Catherine Parr, dernière femme de Henry VIII. Le *Daily Telegraph* rappelle que la Fondation Sudeley s'est déjà défait, ces dernières années, de nombreuses peintures, dont *The Lock* (le verrou) de Constable. – *(AFP.)*

■ **ROCK : soixante-dix-sept enregistrements inédits d'Elvis Presley vont être mis en vente** le 16 août, à l'occasion du vingtième anniversaire de la mort du chanteur, a annoncé jeudi 17 avril à New York, la maison de disques américaine RCA. Une quarantaine de bandes magnétiques ont été trouvées récemment dans un secrétaire ayant appartenu à Vernon Presley, le père d'Elvis. A ces découvertes, RCA va ajouter des inédits connus mais non publiés, comme *I'll Never Stand in Your Way*. Cette chanson a été enregistrée un an avant *That's Allright Mama*, le titre qui lança la carrière du chanteur et fut gravé pour l'anniversaire de sa mère en 1953. Cet ensemble d'inédits prendra la forme d'un coffret de quatre CD et contiendra également une version du *Blowin' in the Wind* de Bob Dylan et des chansons enregistrées lorsque le « King » faisait son service militaire en Allemagne. – *(AFP.)*

CONCERTS

ORCHESTRE DE PARIS
Salle Pleyel - 20 h 30
mer 23, jeu 24 avril
John Nelson
direction
Brigitte Engerer
piano
H. Schaer, J.P. Leconte, J. Mont-Rognon
Chœur de l'Orchestre de Paris
HAYDN - LISZT
OLDHAM*
*œuvre composée pour le vingtième anniversaire du Chœur de l'Orchestre de Paris
60 à 240 F - Tél : 01 45 61 65 89

théâtre des champs-élysées
akademie für alte musik berlin
bach intégrale des concertos brandebourgeois
samedi 26 avril, 20h30 (n° 1, 2, 3, 6)
tarifs : 60 à 290 F
dimanche 27 avril, 11h (n° 4, 5)
tarif unique 100 F
info & location 01 49 52 50 50

ATEM
NANTERRE AMANDIERS
La Reprise
Heiner Goebbels
Du 25 au 30 avril
Loc. 01.46.14.70.00

ensemble intercontemporain
dimanche 27 avril 16 h 30
œuvres de
Knussen
Ligeti
Schöllhorn création
Grisey
Benjamin
Florent Boffard piano
J.-Marie Conquer violon
Ensemble Intercontemporain
direction
George Benjamin

cité de la musique
01 44 84 44 84

cité de la musique
• son musée • ses activités • ses concerts
Ensemble Intercontemporain
Messiaen
David Robertson, dir
25 avril < 20h
Benjamin, Knussen, Ligeti, Schöllhorn, Grisey
George Benjamin, dir
27 avril < 16h30
Porte de Pantin
01 44 84 44 84

cité de la musique
• son musée • ses activités • ses concerts
Solistes de l'Ensemble Intercontemporain
Taïra, Pärt, Schœller, Zimmermann, Xenakis, Reich
3 mai < 16h30
Porte de Pantin
01 44 84 44 84

SAMEDI 26 et DIMANCHE 27 AVRIL
AUDITORIUM DU LOUVRE
Cycle Mise en scène d'opéra
LE CHEF D'ORCHESTRE
LE DECORATEUR
Cinq séances de musique filmée
Verdi/Zeffirelli, Verdi/Visconti, Rossini/Pizzi, Wagner/Karajan, Mozart/Derain
Tarif : 35 F, 25 F (01.40.20.51.86)

LUNDI 5 MAI - 20 h 30
SALLE PLEYEL
Unique récital du pianiste
Krystian Zimerman
HAYDN, BEETHOVEN, SCHUBERT
Tél. loc. par cartes bancaires : 01-45-61-53-05 de 14 heures à 18 heures

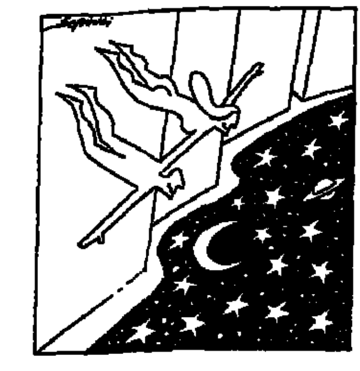
Rencontre Publique au Conseil Economique et Social
Palais d'Iéna, 1, avenue d'Iéna, 75016 Paris (Métro Iéna)
24 et 25 avril 1997
sous le patronage du GAN et de la Fondation Paribas
avec le soutien de : *L'Expansion*, *Le Monde* et *Le Nouvel Observateur*
UN MONDE A CONSTRUIRE
choix économiques, sociaux et culturels
autour d'Immanuel Wallerstein (USA)
Jeudi 24 avril
▶ 9 h - 13 h : INTERROGER LE PASSÉ (Modérateur Bernard Guetta, *Le Nouvel Observateur*).
Intervenants : A. Touraine, P.-M. de la Gorce, E. Zinsou, Y. Cohen.
▶ 14 h 30 - 19 h 30 : COMPRENDRE LE PRÉSENT (Modérateur Gérard Moatti, *L'Expansion*).
Intervenants : P. Engelhard, J.-J. Bonnaud, J.-P. Fitoussi, J.-C. Chesnais, P.-A. Taguieff, O. Dollfus, J.-L. Schlegel.
Vendredi 25 avril
▶ 9 h 30 - 13 h : PENSER L'AVENIR ? (Modérateur Erik Izraelewicz, *Le Monde*).
Intervenants : P. Fedida, P. Gonzales Casanova, C. Faure, K. Saporta, J.-L. Guigou, Z. Hegedus.
▶ 14 h 30 - 19 h 30 : Intervenants : A. Gratchev, N. Wang, S. Amin, D. Schnapper, A. Cotta, G. Soros.
Droits d'entrée : 400 F – Etudiants : 200 F
Renseignements et inscriptions :
Marielle Paquet R.C.L.
tél. : 01-47-02-07-89/fax : 01-47-02-64-26



DIMANCHE 27 AVRIL 17H ET 20H30
90'
MYSTIC REVELATION OF RASTAFARI
percussions et cuivres les ancêtres du reggae
JAMAÏQUE
MARDI 29 ET MERCREDI 30 AVRIL 20H30
RAY LEMA ZAIRE / HENRI DIKONGUÉ
CAMEROUN
2 PL. DU CHATELET PARIS 4 • 01 42 74 22 77

Jordi Savall et les siens

Le musicien catalan est à Paris pour deux concerts



C'EST un peu à une fête de *famille* que nous convie Jordi Savall. Avec son ensemble et son épouse Montserrat Figueiras, ils célébreront les dix ans de la Capella Reial de Catalunya, à quelques semaines du trentième anniversaire de son mariage avec la soprano. Les Parisiens mesureront l'éclectisme du chemin parcouru par les musiciens en compagnie des ensembles qu'ils ont créés. Le Théâtre Grévin propose un captivant parcours, « De la vielle médiévale à la viole baroque ». C'est cependant le rendez-vous de Saint-Roch qui devrait réserver l'émotion la plus intense : prophétesse d'une source musicale longtemps perdue, Montserrat Figueiras y sera la voix de ces sibylles antiques au don visionnaire, incantatoire, dont le message parcourt le bassin méditerranéen de l'Hellespont à Cumes, de l'antiquité grecque à la Catalogne de Philippe II ; avant de s'effacer, victime du concile de Trente (1545-1563).

★ Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 20 h 30, le 21. Tél. : *01-48-24-16-97*. De 110 F à 200 F. Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Pyramides. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-48-24-16-29. 110 F et 200 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Les rendez-vous des Ursulines
Le Studio des Ursulines propose une rencontre-débat avec le cinéaste géorgien Mikhaïl Kobakhidzé et projette, pour l'occasion, l'ensemble des petites merveilles de courts-métrages qu'il a réalisés entre 1961 et 1969 : *Jeune amour, Carrousel, La Noce, Le Parapluie, Les Musiciens*. Ces films avaient été diffusés en salle après leur redécouverte au festival « Côté court » à Pantin (Seine-Saint-Denis), en 1996.
Studio des Ursulines, 10, rue des Ursulines, Paris 5e. Mº Luxembourg. 20 heures, le 21. Tél. : 01-43-54-38-06. 30 F.

Ounsi El Hage
Poète, écrivain et journaliste, il fait partie de la génération qui a bousculé la culture arabe dans les années 50 et 60. Au cours d'une soirée intitulée « Les mots, les êtres », Ounsi El Hage lira ses œuvres en arabe (traduction simultanée en français). En fond sonore, l'orchestre du musicien syrien Abed Azrié.
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e, Mº Jussieu. 19 heures, le 24. Tél. : 01-40-51-38-59. Entrée libre.

Chœur et Orchestre philharmonique de Radio-France
Que celui qui ne pleure pas sur la modulation qui arrive au moment où le chœur entre à la fin de la *Rhapsodie pour contralto* se désigne. *Brahms : Sérénade nº 1, Rhapsodie pour contralto, chœur d'hommes et orchestre, Variations sur un thème de Haydn, Ouverture tragique.* Iris Vermillion (contralto), Marek Janowski (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 22. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

Pablo Cueco, Patricio Villaroel
Pablo Cueco au zarb et Patricio Villaroel au piano dialoguent en accord parfait. Ils intercalent entre leurs compositions Stravinsky, Monk ou Carla Bley.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 21. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ALLEMAGNE, ANNÉE 90 NEUF ZÉRO
Film français de Jean-Luc Godard, avec Eddie Constantine, Hanns Zischler, Claudia Michelsen, André Labarthe, Nathalie Kadem, Robert Wittmers (1 h 02).
Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40).

ANTONIA ET SES FILLES
Film néerlandais de Marleen Gorris, avec Willeke Van Ammelrooy, Els Dottermans, Jan Decleir, Marina De Graaf, Mil Seghers, Veerle Van Overloop (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; George-V, dolby, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

ARLETTE
Film français de Claude Zidi, avec Josiane Balasko, Christophe Lambert, Ennio Fantastichini, Jean-Marie Bigard, Martin Lamotte, Armelle (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) ; Gaumont Opera Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) ; Pathe Wepler, dolby, 18e ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96).

BIG NIGHT
Film americain de Campbell Scott, Stanley Tucci, avec Stanley Tucci, Tony Shalhoub, Isabella Rossellini, Minnie Driver, Ian Holm, Caroline Aaron (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) ; L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) ; Pathe Wepler, dolby, 18e.

GOODBYE SOUTH, GOODBYE
Film taïwanais de Hou Hsiao Hsien, avec Jack Kao, Hsu Kuei-Ying, Lim Giong, Anne Shizuka Inoh, Hsi Hsiang, Lien Pi-Tung (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e.

HARDMEN (**)
Film franco-britannique de J. K. Amalou, avec Vincent Regan, Lee Ross, Ross Boatman, Frankie Fraser (1 h 29).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

KIDS RETURN
Film japonais de Takeshi Kitano, avec Masanobu Ando, Ken Kaneko, Leo Morimoto, Hatsuo Yamaya, Mitsuko Oka (1 h 47).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00).

MICHAEL COLLINS
Film americain de Neil Jordan, avec Liam Neeson, Aidan Quinn, Alan Rickman, Julia Roberts, Stephen Rea.
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e ; Pathe Wepler, dolby, 18e ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e.

ORANGES AMÈRES
Film franco-italo-espagnol de Michel Such, avec Clara Bellar, Lilah Dadi, Sabrina Ferilli, Bruno Todeschini, Raoul Billerey, Annick Blancheteau (1 h 30).
Reflet Medicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

ROMÉO ET JULIETTE
Film americain de Baz Luhrmann, avec Leonardo Di Caprio, Claire Danes, Brian Dennehy, John Leguizamo, Pete Postlethwaite, Paul Sorvino (2 h).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opera I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) ; UGC Odeon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e.

LE SORT DE L'AMÉRIQUE
Film quebecois de Jacques Godbout, avec Rene-Daniel Dubois, Philippe Falardeau, Jacques Godbout (1 h 30).
Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20).

UN JOUR, TU VERRAS LA MER
Film indien de Jahnu Barua, avec Bishnu Kargona, Arun Nath, Kashmiri Saïkia Barua (1 h 46).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

Réservation par téléphone : 01-40-30-20-10.

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 LEMONDE
ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, rock, chanson et musique du monde à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

LUNDI 21 AVRIL

La Dame blanche
de Boïeldieu. Ghyslaine Raphanel (Anna), Gregory Kunde (Brown), Xenia Konsek (Jenny), Jean-Philippe Courtis (Gaveston), Steven Cole (Dickson), Bernadette Antoine (Marguerite), Ensemble orchestral de Paris, Marc Minkowski (direction), Jean-Louis Pichon (mise en scène), Bernard Pisani (chorégraphie).
Opéra-Comique, Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mº Richelieu-Drouot. 19 h 30, les 21, 23, 25 et 29 ; 16 heures, le 27. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 490 F.

Véronique Gens (soprano), Sophie Koch (mezzo-soprano), Simon Edwards (ténor), Thierry Félix (baryton-basse), Christian Ivaldi (piano)
Œuvres de Schubert.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 21. Tél. : 01-53-23-99-19. De 90 F à 250 F.

Ruggero Raimondi (basse), Anne-Marie Fontaine (piano)
Œuvres de Ravel, Duparc, Ibert, Fauré, Moussorgski, Mozart, Denza et Rotoli.
Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. 20 h 30, le 21. Tél. : 01-47-42-67-81. De 150 F à 1000 F.

MARDI 22 AVRIL

Simon Boccanegra
de Verdi. Alexandru Agache (Simon Boccanegra), Miriam Gauci (Maria Boccanegra), Carlo Colombara (Jacopo Fiesco), Serguei Larin (Gabriele Adorno), Vassili Gerello (Paolo Albiani), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Carlo Rizzi (direction), Nicolas Brieger (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 22 et 25. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 530 F.

Chœur et Orchestre philharmonique de Radio-France
Brahms : *Sérénade nº 1, Rhapsodie pour contralto, chœur d'hommes et orchestre, Variations sur un thème de Haydn, Ouverture tragique.* Iris Vermillion (contralto), Marek Janowski (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 22. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

Orchestre philharmonique de Liège
Pousseur : *Les Mille Voix du fleuve*, création. Martinon : *Concerto pour violon et orchestre nº 2.* Tournemire : *Symphonie nº 6.* Daniel Galvez-Vallejo (ténor), Régis Pasquier (violon), Chœur de Namur et de la communauté française, Pierre Bartholomée (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Herbert du Plessis (piano)
Œuvres de Chopin.
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, le 22.

Les Talens lyrique
Monteverdi : *Madrigaux.* Christophe Rousset (direction).
Eglise Saint-Louis-des-Invalides, esplanade des Invalides, Paris 7e. Mº Invalides, Latour-Maubourg. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-44-42-48-38. 100 F.

La Capella Reial
Le Chant de la Sibylle. Montserrat Figueras (soprano), Jordi Savall (direction).
Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Mº Tuileries, Pyramides. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-48-24-16-29. De 110 F à 200 F.

MERCREDI 23 AVRIL

Brundibar
de Krasa. Philippe Servain (Brundibar), Ensemble vocal Opus 14, Enfants de la maîtrise de Paris, Chœur d'enfants de Creteil, Maîtrise de Dole, Ensemble Denojours, Scott Alan Prouty (direction), Charlotte Nessi (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 23, 24 et 28. Tél. : 01-44-73-13-00. 100 F.

Orchestre Saito Kinen
Schoenberg : *Verklärte Nacht.* Beethoven : *Symphonie nº 3 « Eroica ».* Seiji Osawa (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 23. Tél. : 01-49-52-50-50. De 70 F à 510 F.

Carmen
de Bizet. Béatrice Burley, Valérie Marestin (Carmen), Christian Lara, Laurent Chauvineau (don José), Patrick Méroni, Jean-Sebastien Bou (Escamillo), Marie-Paule Dotti, Fabienne Chanoyan (Micaëla), Orchestre Colonne, Didier Lucchesi, Dominique Trottein (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).
Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9e. Mº Trinité, Chaussée-d'Antin, Havre-Caumartin. 20 h 30, les 23, 24, 25, 26 et 30 avril et les 1er, 2 et 3 mai ; 15 h 30, le 27 avril et le 4 mai, jusqu'au 15 juin. Tél. : 01-53-32-32-00. Location FNAC, Virgin. De 100 F à 260 F.

Chœur et Orchestre de Paris
Haydn : *Symphonie nº 80.* Liszt : *Concerto pour piano et orchestre nº 1.* Oldham : *Le Testament de Villon*, création. Hanna Schaer (mezzo-soprano), Jean-Pierre Leconte (ténor), Jacques Mont-Rognon (baryton), Brigitte Engerer (piano), John Nelson (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, les 23 et 24. Tél. : 01-45-61-65-89. De 60 F à 240 F.

JEUDI 24 AVRIL

Aleksander Serdar (piano)
Galuppi : *Sonate pour piano nº 5.* Brahms : *Valses op. 39.* Chopin : *Andante spianato et grande polonaise, Scherzo op. 54.*
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 12 h 30, le 24. Tél. : 01-40-20-52-29. 60 F.

Quatuor Parisii
Magnard : *Sonate pour violon et piano op. 13.* Lekeu : *Nocturne pour voix, piano et quatuor.* Chausson : *Chanson perpétuelle, Concert.* Catherine Dubosc (soprano), Raphaël Oleg (violon), Anne Queffélec (piano).
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. 20 heures, le 24. Tél. : 01-40-49-47-17. 130 F.

Orchestre national de France
Haydn : *Symphonie nº 48 « Marie-Thérèse ».* Rossini : *Stabat Mater.* Barbara Frittoli (soprano), Luciana D'Intino (mezzo-soprano), Paul Austin Kelly (ténor), Michele Pertusi (basse), Chœur de Radio-France, Riccardo Muti (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 heures, le 24 ; 15 heures, le 26. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 220 F.

Gidon Kremer (violon), Oleg Maisenberg (piano)
Schubert : *Sonatines pour violon et piano D 385, D384 et D408, Sonate pour violon et piano D 574.* Kancheli : *Time and Again*, création.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 heures, le 24. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 200 F.

Duo Campion-Vachon
Œuvres de Gershwin, Satie et Rota.
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, le 24.

VENDREDI 25 AVRIL

Sara Fulgoni (mezzo-soprano), Todd Camburn (piano)
Œuvres de Brahms, Barber et Montsalvage.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 25. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

Orchestre symphonique de la NHK de Tokyo
Wagner : *Le Vaisseau fantôme*, ouverture. Sibelius : *Concerto pour violon et orchestre.* Prokofiev : *Symphonie nº 6.* Kyoko Takezawa (violon), Charles Dutoit (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 heures, le 25. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

Ensemble Intercontemporain
Messiaen : *Des canyons aux étoiles.* Jean-Christophe Vervoitte (cor), Vincent Bauer, Michel Cerutti (percussions), Hideki Nagano (piano), David Robertson (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 25. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Nuit de la voix
Ensemble Métamorphoses de Paris, Maîtrise Boréale, Musicatreize, Chœur de chambre Accentus, Discantus, Ensemble vocal Soli Tutti, les Solistes de Lyon, Indigo.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-49-52-50-50.

SAMEDI 26 AVRIL

Brigitte Engerer (piano)
Schumann : *Scènes d'enfants.* Moussorgski : *Les Tableaux d'une exposition.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 11 heures, le 26. Tél. : 01-40-28-28-40. 30 F.

Musica Antiqua Köln
Œuvres de Scheidt, Schmelzer et Biber. Reinhard Goebel (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 26 ; 15 heures, le 27. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

Akademie für Alte Musik Berlin
Bach : *Concertos brandebourgeois BWV 1046, 1047, 1048 et 1051.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 26. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F. Et le 27 avril à 11 heures, « Concertos brandebourgeois BWV 1049 et 1050 » et « Concerto pour flûte, violon, clavecin et cordes BWV 1044 » (100 F).

DIMANCHE 27 AVRIL

Brigitte Haudebourg (pianoforte)
Mozart à Prague.
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 11 heures, le 27. Tél. : 01-48-24-16-97. De 90 F à 200 F.

Michel Bénet (hautbois), Pascal Moraguès (clarinette), Aimée Kreston (violon), Jean Dupouy (alto), Eric Picard (violoncelle), Michel Delannoy (contrebasse)
Milhaud : *Les Rêves de Jacob.* Martino : *Cinque Frammenti.* Prokofiev : *Quintette.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 11 h 30, le 27. Tél. : 01-40-28-28-40. 80 F.

Ensemble Intercontemporain
Knussen : *Two Organa*, création. Ligeti : *Melodien.* Schöllhorn : *Rondo*, création. Grisey : *Vortex Temporum I et II*, création. Benjamin : *At First Light.* Jeanne-Marie Conquer (violon), George Benjamin (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 27. Tél. : 01-44-84-44-84. 100 F.

Quatuor Bellock
Œuvres de Mozart, Kodaly et Rossini.
Chapelle Saint Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris 13e. Mº Saint-Marcel, Gare-d'Austerlitz. 17 heures, le 27. Tél. : 01-42-16-04-24. Entrée libre.

JAZZ

François Constantin Jam Session
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, chaque lundi du 21 avril au 26 mai. Tél. : 01-42-33-37-71. Entrée libre.

Eouz'Gang Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 21. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Martial Solal Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 21 et 22. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Yannick Robert Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 22. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Les Nuits blanches
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 22 et 29 avril et le 6 mai, jusqu'au 27 mai. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Olivier Ker Ourio Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 23. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Olivier Renne Trio
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 23. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Enrico Pieranunzi Trio
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 23, 24, 25 et 26. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Maurice Vander Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 23 et 24. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Jean-Charles Capon, Jean-Louis Chautemps
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 24. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

Jean-Pierre Como Septet
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 24, 25 et 26. Tél. : 01-42-33-37-71. 90 F.

Laurent de Wilde Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 25 et 26. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Ricky Ford Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 25 et 26. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Charlie Musselwhite Blue Band
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 26. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Claude Barthélemy
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 26. Tél. : 01-42-00-14-14. 50 F.

Alain Jean-Marie
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 21 heures, le 27 ; 22 h 30, le 28. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Art Ensemble of Chicago
Massy (91). Centre culturel Paul-Bailliart, 6, allée du Québec. 21 heures, le 26. Tél. : 01-69-20-57-04. 120 F.

Sylvain Kassap Quartet
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Pascal Brechet Quintet
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 24. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

ROCK

Placebo
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 h 30, le 21. Tél. : 01-44-92-45-45. 126 F.

Fiona Apple
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 heures, le 22. Tél. : 01-47-00-55-22.

Tricky
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 h 30, le 23. Tél. : 01-44-92-45-15.

Kenny G
Au grand Rex, 1, boulevard Poissonnière, Paris 9e. Mº Bonne-Nouvelle. 20 h 30, le 24. Location FNAC. De 182 F à 204 F.

Blackstreet, Brownstone, Goodfellaz
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 25. Tél. : 01-42-08-60-00. 148 F.

Sick of It All
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 h 30, le 27. Tél. : 01-44-92-45-45. 110 F.

No One Is Innocent
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-69-43-03-03. 100 F.

CHANSON

Chanson plus bifluorée
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mº Opéra. 21 heures, les 21 et 28. Tél. : 01-42-61-44-16. 100 F.

Le Quatuor
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Bourse. 20 h 30, les 22, 23, 24, 25, 26, 29 et 30 avril et les 1er, 2, 3 et 6 mai ; 15 h 30, le 27 avril et le 4 mai, jusqu'au 31 mai. Tél. : 01-42-97-59-81. De 70 F à 230 F.

Lambert Wilson
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mº Abbesses. 20 h 30, les 22, 23, 24, 25, 26, 29 et 30 avril et les 1er, 2, 3 et 6 mai ; 15 heures, le 27 avril et le 4 mai, jusqu'au 10 mai. Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.

Marie-France
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-42-00-14-14. 50 F.

Souingue !
Théâtre Marigny, Carré Marigny, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. 21 heures, les 22, 23, 24, 25, 26, 29 et 30 avril et les 1er, 2, 3 et 6 mai ; 17 heures, le 27 avril et le 4 mai, jusqu'au 31 mai. Tél. : 01-42-25-20-74. Location FNAC, Virgin. De 120 F à 150 F.

L'Ultima Récital
Théâtre Daunou, 9, rue Daunou, Paris 2e. Mº Opéra. 21 heures, les 22, 23, 24, 25, 26, 29 et 30 avril et les 1er, 2, 3 et 6 mai, jusqu'au 31 mai. Tél. : 01-42-61-69-14. De 100 F à 180 F.

Dick Annegarn et le quatuor Tire-cordes
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, les 23 et 24. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Erik Karol
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-44-59-82-82. De 40 F à 80 F.

Zaniboni
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 20 h 30, le 26. Tél. : 01-44-59-82-82. De 40 F à 80 F.

Brigitte Fontaine
Aubergenville (78). La Nacelle, route de Montgardé. 21 heures, le 26. Tél. : 01-30-95-37-76. De 65 F à 85 F.

MUSIQUE DU MONDE

Sabreen
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu. 20 h 30, les 25 et 26. Tél. : 01-40-51-38-37. 100 F.

Gonzalo Rubalcaba Cuban Band
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Mario Canonge Group & Kann
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 25 et 26. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Ismaël Isaac
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 h 30, le 26. Tél. : 01-44-92-45-45. 132 F.

Misaal
Péniche Makara, quai de la Gare, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 26. Tél. : 01-44-24-09-00. 40 F.

Mystic Revelation of Rastafari
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 17 heures et 20 h 30, le 27. Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.

Juan José Mosalini
Athis-Mons (91). Salle Ventura, rue Samuel-Desbordes. 21 heures, le 25. Tél. : 01-60-48-46-18. 90 F.

Tri Yann
La Courneuve (93). Centre Jean-Houdremont, 11, avenue du Général-Leclerc. Mº Aubervilliers-La Courneuve. 16 heures, le 27. Tél. : 01-49-92-61-61. De 60 F à 90 F.

Les Yeux noirs
Ivry-sur-Seine (94). Théâtre, 1, rue Simon-Dereure. Mº Mairie-d'Ivry. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-46-70-21-55. 110 F.

La Compagnie créole
Puteaux (92). Théâtre des Hauts-de-Seine, 5, rue Henri-Martin. 20 h 45, le 25. Tél. : 01-47-72-09-59. 125 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Russell Maliphant
Unspoken.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 h 30, le 23 ; 18 h 30, le 24. Tél. : 01-44-78-13-15. 90 F.

SOAP Dance Theatre Frankfurt
Rui Horta : *Khôra.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 23, 24, 25 et 26. Tél. : 01-42-74-22-77. 140 F.

Compagnie Castafiore
Marcia Barcellos. Karl Biscuit : *Almanach Bruitax.*
Bobigny (93). Maison de la culture, 1, boulevard Lénine. 20 h 30, les 23, 24, 25 et 26 ; 15 h 30, le 27. Tél. : 01-41-60-72-72. 140 F.

Compagnie Iritis, les Gens d'Uterpan
Frédéric Werlé : *J'aimerais savoir ce que tu me dis en me regardant.* Annie Vigier. Frank Apertet : *Fenix Bocal.*
Bagnolet (93). Théâtre l'Echangeur, 59, avenue du Général-de-Gaulle. Mº Gallieni. 20 h 30, les 24 et 26. Tél. : 01-43-62-71-20. 50 F.

Mark Baldwin Dance company
Mirrors, Hommage, Confessions.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 h 30, les 25 et 26 ; 16 heures, le 27. Tél. : 01-44-78-13-15. 90 F.

Compagnie Claudio Bernardo
Géométrie de l'abîme.
Noisiel (77). La Ferme du Buisson, allée de la Ferme. 20 h 30, le 26. Tél. : 01-64-62-77-77. 120 F.

Compagnie Yankady
Au commencement était le tambour.
Noisy-le-Sec (93). Salle Louis-Jouvet, place du Maréchal-Foch. 20 h 30, le 26. Tél. : 01-49-42-67-17. 100 F.

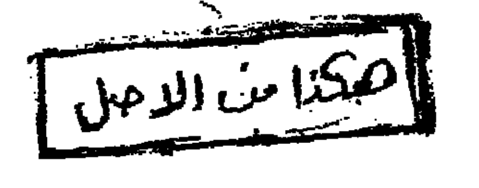
Compagnie Taffanel
Beau fixe.
Maisons-Alfort (94). Théâtre Claude-Debussy, 116, avenue du Général-de-Gaulle. 16 heures, le 27. Tél. : 01-43-96-77-67. 70 F.

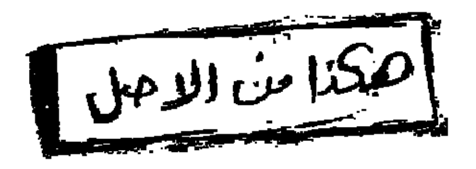
(Publicité)

Myriam Boyer
Jean-Pierre Kalfon
Bruno Subrini
RÉVÉLATION THÉÂTRALE
nomination MOLIÈRES 97
dans une pièce de
Marie Laberge
régie Gabriel Garran

UN EVENEMENT !
Public et presse unanimes.
le faucon
Théâtre Déjazet
01 48 87 52 55
PROLONGATION

"C'est un succès... A classer dans une catégorie rare." F. Ferney LE FIGARO. "Psychologique, policier, réaliste, scabreux et poétique." R. Solis LIBERATION. "On pense aux films de James Dean et de Marlon Brando, à Kazan." F. Portès PARIS MATCH.





COMMUNICATION

LE MONDE / MARDI 22 AVRIL 1997

STRATÉGIE Sur un marché estimé à 152,4 milliards de francs, les annonceurs français ont alloué, en 1996, près de 60 % de leur budget à des opérations de communication « terrain », contre 40 % pour la publicité traditionnelle. ● LES GROUPES publicitaires comme Euro RSCG et BDDP commencent à modifier leur stratégie et à se réorganiser pour tenir compte de cette nouvelle donne, et proposer à leurs clients des « marketing services ». ● PIONNIERS en la matière, les grands réseaux anglo-saxons accentuent leur politique de hors-média. Young & Rubicam Inc. devrait annoncer le rapprochement entre sa filiale Young & Rubicam Advertising (publicité) et sa filiale Wunderman Cato Johnson (marketing service) pour former un ensemble de 60 milliards de francs de chiffre d'affaires. ● LA PRESSE QUOTIDIENNE régionale réclame que le hors-média soit soumis à la loi Sapin.

Les groupes publicitaires se convertissent à la communication « hors média »

La publicité ne représente plus que 40 % des dépenses des annonceurs, qui privilégient les actions de promotion directes. Après les grands réseaux américains, les agences françaises commencent à se réorganiser pour proposer à leurs clients des « marketing services »

LA COMMUNICATION des entreprises ne se réduit plus à la publicité. Young & Rubicam Inc. devrait annoncer dans les prochaines semaines le rapprochement, à l'échelle mondiale, de ses deux filiales, Young Rubicam Advertising, réseau d'agences de publicité, et Wunderman Cato Johnson, réseau d'agences de « marketing services » (marketing direct et promotion des ventes), dont le chiffre d'affaires cumulé avoisinera 60 milliards de francs. Cette stratégie vise à *« fournir une réponse commune aux approches globales de communication des grands clients internationaux »*. Ceux-ci dépensent désormais les deux tiers de leur budget de communication dans le hors-média. Une nouvelle configuration de marché qui pousse les professionnels du secteur à se structurer en conséquence.

Dès 1975, Young & Rubicam Inc. avait fait figure de pionnier en choisissant de se diversifier à l'ensemble des métiers de la communication, à une époque où la majorité des groupes se concentraient sur la publicité.

Depuis quelques mois, en France aussi, les groupes publicitaires accordent une attention croissante au hors-média. Sur un marché estimé à 152,4 milliards de francs, les annonceurs ont alloué, en 1996, près de 60 % de leur budget à des opérations de communication « terrain » qui s'adressent directement aux consommateurs, contre 40 % pour la publicité, selon l'étude France Pub (Havas) publiée fin mars.

EN PLEINE EXPANSION

Les « marketing services », qui regroupent les métiers de communication liés à l'*« acte d'achat »*, sont en pleine expansion. Un développement qu'expliquent les récentes restrictions budgétaires des annonceurs, le nouveau rapport de forces entre les marques et la grande distribution, et les possibilités offertes par les nouvelles technologies.

Depuis quatre ou cinq ans, la communication se focalise sur les ventes. *« Dans les années 80, il suffisait d'avoir une marque qui nourrisse l'imaginaire des consommateurs pour gagner des parts de marché. C'étaient les années du tout-marque »*, se rappelle un professionnel. Aujourd'hui, les problématiques de communication se résument souvent à : *« Comment atteindre mes objectifs de vente dans les deux prochains mois ? »* Dans le même temps, le rapport de forces entre la grande distribution et les industriels obligés de subir le « diktat » des centrales d'achat a ouvert les portes du « trade-marketing ». Cette discipline consiste à adapter le marketing des produits de façon à servir les objectifs des distributeurs (la promotion offerte au consommateur sera, par exemple, différente selon les magasins). De conflictuelle, la relation entre les marques et la grande distribution évolue vers un partenariat commercial.

RELATION INDIVIDUELLE

Enfin, la révolution technologique, qui a débuté il y a deux ou trois ans aux Etats-Unis, permet désormais aux marques de construire une relation individuelle avec leurs consommateurs. Partant du principe que 15 % des consommateurs d'un produit achètent 60 % du volume, plus une marque connaît cette cible, plus elle maîtrise son chiffre d'affaires. La naissance des mégabases de données (plusieurs millions de personnes sont fichées sur informatique en fonction de leur profil de consommation) y contribue, en permettant aux marques de consacrer leurs promotions, leurs cadeaux et leurs mailings aux personnes qu'elles savent intéressées.

Les publicitaires français avaient jusqu'ici tardé à s'adapter à cette réalité de marché et se contentaient de reléguer ces métiers *« peu nobles »* à leur arrière-boutique. Aucun groupe n'était capable de concurrencer les réseaux anglo-saxons (Rap Collins, Wunderman Cato Johnson ou Ogilvy & Mather Direct), spécialistes du « marketing services » depuis plus de quinze ans. Mais, depuis quatre mois, les Français ont amorcé un virage stratégique destiné à combler leur retard.BDDP, quatrième groupe en France, coté depuis peu à la City, se consacre depuis trois mois à l'organisation de son réseau de « marketing services » baptisé Téquila International. S'inspirant de l'expérience fructueuse menée depuis 1995 dans les agences de Paris et de Londres – qui affichent toutes deux des taux de croissance à deux chiffres –, BDDP veut étendre les activités de « marketing services » à une quinzaine de filiales du groupe dans le monde. *« Notre développement est destiné à accompagner nos clients à l'étranger »*, explique Jacques Bouey, directeur général de Téquila en France. L'état-major de Téquila vise 260 millions de francs d'honoraires, soit 60 % de croissance, d'ici deux ans.

Même enthousiasme pour les « marketing services » au sein d'Euro-RSCG, premier groupe publicitaire en France. Mais avant d'attaquer l'international, le groupe a souhaité organiser son offre en France.

PROCHAINS « ROIS DU PÉTROLE »

Les agences ont été fédérées autour d'une méthodologie commune en décloisonnant le marketing, la communication et le commercial : *« On ne raisonne plus par technique, mais en fonction des problématiques globales des directions commerciales »*, explique Pascal Allard, l'un des cinq directeurs associés de La Machine à vendre, le nouveau pôle dédié à la communication commerciale, créé en décembre 1996. La Machine à vendre regroupe cinq sociétés différentes (The Sales Machine, The Sales Machine Consulting, Data Machine, Euro RSC Vitesse et Euro RSCG Motivation) et prévoit de réaliser une marge brute de 120 millions de francs, en France, dès cette année.

Nouveau fer de lance des groupes publicitaires, les « marketing services » représentent l'avenir : *« Dans dix ans, on sera les rois du pétrole »*, clame, enthousiaste, Pierre de Perthuis, directeur général de La Machine à vendre.

Florence Amalou

Les dépenses des annonceurs en 1996

HORS MÉDIA 60,15 %
- RELATIONS PUBLIQUES 5,49 % (Relations presse, portes ouvertes, visites, voyages, séminaires, congrès)
- PUBLICITÉ PAR L'ÉVÉNEMENT 7,49 % (Salons et foires, mécénat, parrainage)
- PROMOTION 15,82 % (Promotions par le prix, objets publicitaires, PLV, jeux)
- MARKETING DIRECT 31,09 % (Mailings, éditions publicitaires, prospectus, marketing téléphonique)
- MULTIMÉDIA 0,26 %

PUBLICITÉ 39,85 %
- TÉLÉVISION 11,88 %
- RADIO 3,00 %
- CINÉMA 0,30 %
- AFFICHAGE 5,27 %
- PRESSE 15,71 %
- ANNUAIRES ET GUIDES 3,69 %

Source : France Pub

En 1996, sur un marché publicitaire global de 152,438 milliards de francs, en hausse de 3,9 %, les investissements dans le hors-média ont progressé de 3,5 %.

La presse quotidienne régionale demande l'application de la loi Sapin

Le Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR) souhaite que *« tous les métiers de la communication hors média soient assujettis à la loi Sapin »*. Cette demande a été largement reprise par les patrons de la presse régionale auditionnés, mardi 8 avril, par les députés de la Mission d'information sur la presse écrite (*Le Monde du 10 avril*). *Objectif : rendre transparentes les pratiques des professionnels du hors-média afin de mettre un frein à cette « concurrence déloyale »*, accrue en régions. Si les recettes publicitaires représentent encore 40 % du chiffre d'affaires des journaux régionaux, certains annonceurs, qui utilisaient 35 % de l'espace publicitaire de la presse régionale en 1991, n'en achètent plus que 25 %. *« Année après année, nous perdons des parts de marché au profit du hors-média »*, souligne Bruno Ricart, directeur marketing du SPQR. Selon lui, les pratiques qui consistent à faire financer par les annonceurs les prospectus de la grande distribution – diffusés par une filiale de La Poste dans les boîtes aux lettres plusieurs heures avant les journaux – s'apparentent à de l'achat d'espace traditionnel. Or *« ces transactions financières sont loin d'être transparentes »*, affirme-t-il.

Edipresse accentue son implantation en Espagne

LE GROUPE SUISSE Edipresse a acheté 50 % de la société Semana, qui édite les hebdomadaires *Semana* (315 000 exemplaires) et *Tribuna* (60 000 exemplaires) et le mensuel *Top Auto*. Edipresse contrôle désormais, dix-huit titres espagnols et devrait réaliser un chiffre d'affaires de 200 millions de francs suisses (près de 800 millions de francs) dans la péninsule Ibérique. Le groupe entre également à hauteur de 49 % dans le capital de l'imprimerie Rivadeneyra.

L'éditeur suisse, dirigé par Pierre Lamunière, renforce ses structures. Paul Miskiewicz devient directeur général d'Edipresse Suisse et Jacques Pilet, rédacteur en chef du *Nouveau Quotidien de Lausanne*, est nommé directeur des publications helvétiques. Il est remplacé au *Nouveau Quotidien* par Alain Campiotti. Le directeur de *La Tribune de Genève*, Eric Lehmann, quittera ses fonctions en septembre, pour s'occcuper du développement du groupe en Asie.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le premier numéro de *Plongeurs international*,** tiré à 47 000 exemplaires, est paru lundi 21 avril. Ce nouveau venu dans la presse magazine s'adresse aux mordus de plongée sous-marine. Ils sont 700 000 en France, et, selon une récente étude de l'Association française pour l'ingénierie touristique (AFIT), 1,4 million de Français (dont 42 % de moins de vingt-cinq ans) ont envie de découvrir ce sport-loisir. Vendu 30 francs, *Plongeurs* est bimestriel, avec l'ambition de devenir mensuel à la fin de l'année. Journal de services qui répond avec un luxe de détails aux interrogations des pratiquants, *Plongeurs* se veut aussi militant lors qu'il s'agit de respecter l'environnement et de sauver la *Calypso* de la rouille.

■ **TÉLÉVISION : Jérôme Clément, président de La Sept/Arte et de La Cinquième,** a procédé, jeudi 17 avril, à trois nominations. Jacques Bouzerand, déjà directeur à La Cinquième, est nommé directeur de cabinet du nouveau président. Deux responsables de La Sept/Arte, Hélène Font et Christian Vion, assureront les fonctions de secrétaire général et de directeur financier de La Cinquième.

■ **PUBLICITÉ : Le groupe McCann-Erickson France** (340 millions de francs de marge brute) vient d'acquérir Pampelonne, l'une des dix premières agences de communication événementielle spécialisée dans les sports et la culture. Créée en 1986 par Dominique Baud et l'ancien joueur international de tennis Jean-François Caujolle, Pampelonne emploie sept personnes pour 2,8 millions de francs d'honoraires en 1996.

■ **AFFICHAGE : Dauphin crée deux produits** dédiés à la Coupe du monde de football, « Quand vient la coupe » et « Quand vient la finale ». Ces offres d'affichage seront réparties dans les dix villes participant à l'événement. Les annonceurs partenaires de la Coupe bénéficieront d'une priorité de réservation jusqu'au 31 août 1997.

■ **NUMÉRIQUE : l'Association française des câblo-opérateurs (AFCO) prévoit de collecter** *« 100 000 abonnés au numérique par le câble à la fin de 1997 »*. Première étape, selon l'AFCO, les réseaux câblés devraient compter 40 000 souscripteurs aux offres numériques dès le début de l'été. Avec le numérique, l'attrait du câble est aussi renforcé par la mise en place d'offres multimédias et par des accès à Internet.

Warner Bros entrerait dans CanalSatellite

FILIALE DE TIME WARNER, le studio américain Warner Bros pourrait nouer un premier partenariat capitalistique direct avec Canal Plus, en achetant 10 % des 70 % qu'il détient dans CanalSatellite (aux côtés de Pathé et de la Compagnie générale des eaux). Warner Bros a suivi le développement de Canal Plus dès sa création en 1984, en lui vendant ses films alors qu'aucune major hollywoodienne ne croyait en ce projet. Le groupe américain Warner Bros bénéficie d'une option d'achat de 10 % qu'il devrait exercer, à condition d'obtenir l'aval des autres actionnaires. Une condition *sine qua non* puisque CanalSatellite est une société en nom collectif.

La transaction est estimée entre 500 millions et 800 millions par les analystes cités, lundi 21 avril, par *La Tribune*, qui n'exclut pas qu'une telle opération puisse être le prélude à un plus vaste rapprochement entre Canal Plus, Havas et Time Warner.

Pour sa part, la Compagnie générale des eaux souhaiterait également se défausser de sa participation de 10 % dans CanalSatellite, au même titre qu'elle compte céder à la maison mère de Warner Bros, Time Warner, ses réseaux câblés. Des négociations en ce sens devraient aboutir dans les prochaines semaines.

Time Warner a annoncé une amélioration de ses résultats au premier trimestre, avec une perte nette de 43 millions de dollars (contre un déficit de 153 millions un an auparavant) et une forte hausse, de 46 % de son chiffre d'affaires, à 3,03 milliards de dollars, reflétant l'acquisition l'an dernier du groupe de Ted Turner, Turner Broadcasting System (TBS).

Nicole Vulser



Chienneries

par Alain Rollat

ÉLECTIONS ANTICIPÉES ou pas, mon chien votera pour les Jules. Il ne jure que par eux depuis qu'il a découvert leur art de vivre dans le nouveau dessin animé de Canal Plus dont ils sont les héros. Mon chien a du flair. Ces deux bâtards ont l'air plus humains que certains hommes. Certes, ils exaspèrent les autres chiens par leur amour de la liberté, leur insolence et leur paresse. Car les Jules sont libres, sans tatouage, sans livret de santé et sans vétérinaire. Ces jumeaux n'ont ni dieu ni maître et ils préfèrent les poubelles-parties aux émissions sponsorisées par « Wah-Wah », la célèbre marque de produits canins qui fabrique tout ce dont ont besoin les chiens à collier. Mais, malgré leur jeune âge, ils ont déjà tout compris, et leur programme, qui tient en une phrase, mérite le respect : *« La vie est une chienne et il vaut mieux en faire sa maîtresse que son épouse si on ne veut pas de chiots dans le dos. »*

La preuve qu'ils ont tout compris, c'est qu'ils ont vite pigé que la tendresse est l'ultime rempart contre la bêtise ambiante personnifiée par leur concierge, cette pauvre Mme Azor, la veuve du roquet qui passe sa vie devant la télé et qui est devenue la méchanceté même à force de singer les images. Les Jules ne restent jamais les pattes croisées devant le malheur d'autrui bien qu'ils soient sans illusions sur leurs contemporains. Mais quand il s'agit de rendre service ils ne s'en remettent jamais aux autres. Surtout pas à Prince, le prétentieux dalmatien de leur député, capable de promettre n'importe quoi. Et si leurs exploits ne se terminent pas toujours à leur avantage, ils n'en font pas une maladie. Les jours où Jules 1 (c'est la tête) a tendance à déprimer devant la naïveté des chiens serviles qui mordent aux combines de Toutoune, le bouledogue de l'entrepreneur de travaux publics pour lequel la politique n'est que l'art de se sucrer, Jules 2 (c'est les jambes) est toujours là pour improviser une fête. Et vice versa.

Certains coupeurs de poil en quatre prétendent déjà que les Jules raisonnent trop. Il est rare, en effet, dans l'univers des va-nu-pattes, d'entendre des chiens sans pedigree parler en employant parfois l'imparfait du subjonctif pour le seul plaisir de respecter la concordance des temps. Les Jules le font pour s'amuser. Il y a dans leur verve franco-belge, signée du dessinateur Picha et du scénariste Jean-François Henry, un délicieux mélange de Feydeau et de Charles Pasqua. On nous permettra donc d'y voir une drôlerie supplémentaire. Il faut tout pardonner à des chiens capables de vouloir devenir cafards parce que les cafards sont les seules bestioles que les prédateurs humains ne cherchent pas à domestiquer.

Plus ambiguë, en revanche, par ces temps de calculs électoraux, est l'inspiration de certaines de leurs aventures liées à l'actualité. Selon mon chien, l'épisode qui fera le plus jaser sera celui de leur confrontation annoncée avec la secte dite *« des Adorateurs de la tête de veau »*...

Shakespeare, tel qu'il se parle et se joue

Un document indispensable, entre théâtre et cinéma, puis la version filmée de « Richard II », mis en scène par Deborah Warner, esquissent un portrait passionnant du grand Will

D'EMBLÉE, on sait que cette femme est de la trempe des actrices exceptionnelles. Elle est assise face à la caméra, devant un fond neutre, vêtue d'un méchant pull de grosse laine, mais quelque chose dans son regard noisette est aussi impératif qu'un élan du cœur : on ne peut que la regarder, l'écouter. Fiona Shaw, actrice anglaise de haute lignée, entreprend de décrire, par les mots et le geste – simples coups de poings sur le haut de sa poitrine –, les différences de rythme des langues française (quatre temps), anglaise (cinq temps) et créole des Antilles (six temps). A l'appui de sa démonstration, l'actrice emprunte à Shakespeare et Hamlet leur inusable *« To be, or not to be ; that is the question »*. Dans sa voix, cela devient *« To be/or not/to be/that is/the quest... / »*, sur le rythme à cinq temps de l'anglais. Reste cet infime *« ... tion »*, quatre lettres, un son court qui est, dit-elle, un petit drapeau que l'auteur agite pour alerter son interprète – *« la phrase n'est pas terminée, il faut continuer... »* – et rebondir aussitôt sur le sixième temps constitué parle début du vers suivant : *« Whether'tis nobler in the mind to suffer »*.

S'il ne fallait retenir qu'une séquence de *Shakespeare, des rois dans la tempête,* le très bon documentaire coécrit par le critique Georges Banu, le traducteur Jean-Michel Déprats et le réalisateur Claude Mourièras qui ouvre cette soirée Comedia, ce serait ces quelques instants passés en compagnie de Fiona Shaw. Il faudrait se souvenir aussi des propos chuchotés par le metteur en scène Peter Brook à l'appui des extraits de son film, *King Lear*, de ceux d'Orson Welles aussi, retrouvés dans les archives de la télévision, et son économie de mots qui va à l'essentiel de la substance d'un prodige universellement reconnu comme tel : le théâtre de William Shakespeare.



Ce petit film indispensable l'aborde par ses rois et ses princes, Lear, Macbeth, Richard III, Jules César, les Henry, etc., mêlant témoignages de metteurs en scène et images d'archives empruntées aussi bien au théâtre qu'au cinéma. Elles nous donnent à retrouver plusieurs des grands interprètes shakespeariens – Orson Welles, bien sûr, Paul Scofield, Tino Carraro, Martin Benrath, Gert Voss, Paul Butler... Tous ont la même ferveur, cet engagement absolu du corps et de l'esprit à servir un théâtre qui les hisse à la hauteur du mythe.

Parmi eux, on retrouve Fiona Shaw dans les défroques de Richard II, dont Deborah Warner a assuré la mise en scène au National Theatre de Londres en 1995 avant d'en assurer elle-même la réalisation pour la télévision.

Richard II est une pièce très actuelle, à un moment où l'Angleterre s'interroge sévèrement sur la pérennité de la couronne et du royaume : elle met en scène, pour la première fois dans l'histoire du théâtre shakespearien, la déposition d'un roi.

RÉGIME RÉVOLU

Pièce dérangeante aussi, parce que le texte se garde d'esquisser une quelconque solution pour ceux qui devront survivre à un régime révolu tandis qu'il magnifie un ordre politique, religieux et social qui appartient pour toujours au passé.

Outre son décor splendide et inattendu, la grande surprise de cette production vient de la décision de confier le rôle-titre à une femme. Du coup, la confrontation de Richard et de son cousin Bolingbroke, presque jumeaux en scène, pose que Richard et le futur Henry IV sont les deux visages d'un même homme, d'un même sang, la manifestation concomittante de la douceur et de la violence, du passé et de l'avenir, de la monarchie et de la révolution, de l'ordre et du mouvement. On ne peut manquer d'identifier ces deux rois à la famille capricieuse, incestueuse des hommes et des femmes politiques de tous les temps qui ont tôt fait d'oublier l'intérêt collectif quand le pouvoir les prend.

Olivier Schmitt

★ « Comedia » : *William Shakespeare,* Arte, mardi 22 avril à 21 h 30.

LUNDI 21 AVRIL

TF 1

20.45

UNE FILLE À PAPAS
Téléfilm de Pierre Joassin, avec Christophe Malavoy, Christian Charmetant (105 min). 402792
Une adolescente profite de l'absence de sa mère pour faire tourner en bourrique son père et son beau-père.

22.30

▶ 52 SUR LA UNE
Magazine proposé par Jean Bertolino. Avoir 20 ans en l'an 2000. (70 min). 1808624
Le témoignage de quatre adolescents de milieux différents qui auront vingt ans en l'an 2000. Caricatural.

23.40 Agence tous risques. Série. Les orages du souvenir.
0.30 Football. Magazine.
1.05 et 2.05, 3.05, 4.10, 4.50 TF 1 nuit.
1.15 7 sur 7. Magazine. Invité : Lionel Jospin (rediff.). 2.15 et 4.20, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 3.20 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. Série. [1/6] (rediff.). 5.00 Musique. Concert (15 min).

France 2

20.55

UNE FEMME EN BLANC
Feuilleton d'Aline Issermann, avec Sandrine Bonnaire [4/6] (105 min). 7709976
Le docteur Roux et Eric ne se quittent plus, mais Margaux, qui le prend mal, va se réfugier dans les bras de Bernard...

22.40

FRANCHEMENT
Magazine présenté par Arlette Chabot, Alain Duhamel. Débat entre Dominique Strauss-Kahn et Alain Madelin (70 min). 8703976

23.50 Au bout du compte.
23.55 Journal, Bourse, Météo.
0.15 Le Cercle de minuit. Magazine présenté par Laure Adler. Eloge de l'art contemporain (75 min). 2039006
1.30 Histoires courtes. Court métrage. Dialogue au sommet. 2.00 Patagonie Force 10. Documentaire. 3.00 D'un soleil à l'autre. Magazine. 3.25 Tonnerre de Zeus. Documentaire. 3.50 24 heures d'info. 4.00 Météo. 5.05 Chip et Charly. La baguette magique (35 min).

France 3

20.50

LE CLAN DES SICILIENS ■
Film d'Henri Verneuil, avec Jean Gabin, Alain Delon (1968, 125 min). 84340402
Nouvelle réunion de Gabin et de Delon six ans après Mélodie en sous-sol, *ou l'art des grands comédiens.*

22.55 Journal, Météo.

23.25

IL FAUT VIVRE DANGEREU SEMENT ■
Film O de Claude Makovski, avec Annie Girardot (1975, 95 min). 2714112
Un détective privé, qui a pour compagne une fille de petite vertu recyclée dans la restauration, est emporté par une intrigue aussi ténébreuse que celle du Grand Sommeil, *de Howard Hawks.*

1.00 Lignes de mire (55 min). 9888358
1.55 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok, confidences pour piano. 2.05 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton.

Arte

20.45

▶ LE DIABLE PROBABLEMENT ■ ■
Film de Robert Bresson, avec Antoine Monnier, Tina Irassari (1977, 90 min). 333334
Evocation d'une double crise, celle du monde moderne et celle de l'adolescence confrontée à ce monde, dans le style hiératique, austère, propre à Bresson.

22.15 Kinorama. Magazine.

22.30

▶ PICKPOCKET ■ ■ ■
Film de Robert Bresson, avec Martin Lassalle, Marika Green (1959, N., 70 min). 2189421
Par perversion intellectuelle, un jeune homme vole un portefeuille. Malgré la sollicitude d'un ami et l'affection d'une jeune voisine de sa mère, il décide de persévérer et s'associe à un pickpocket professionnel.

23.40 Court-circuit. Parasitage d'image, court-métrage d'Alina Teodorescu. L'héritage, court-métrage de Sylvia Dahmen (30 min). 5070518
0.10 I Vitelloni ■ ■ ■ Film de Federico Fellini, avec Franco Interlenghi (1953, N., v.o., rediff., 110 min). 3533209
2.00 Atacama. Documentaire. La sécheresse du silence (rediff., 40 min). 8784396

M 6

20.45

ŒIL POUR ŒIL
Film de Steve Carver, avec Chuck Norris, David Carradine (1983, 120 min). 954841
Un Texas Ranger d'El Paso affronte un ancien champion de karaté lié à la mafia mexicaine. Du cinéma infantile.

22.45

MEURTRE EN MÉMOIRE
Téléfilm O de Robert Lewis, avec Nancy Allen, Robin Thomas (105 min). 9549957
A la suite à de troublantes hallucinations, une jeune femme perd progressivement la mémoire et change de personnalité.

0.30 Culture pub. Magazine.
1.00 Jazz 6. Magazine. Al Jarreau, Jazz à Vienne 1996 (60 min). 6512648.
2.00 Best of Patricia Kaas. 3.10 Fréquenstar. 4.00 Movida opus 3. 4.50 Fan de (rediff.). 5.15 Turbo (rediff., 30 min).

Canal +

20.35

PRÊT-À-PORTER ■ ■
Film de Robert Altman, avec Marcello Mastroianni (1994, 125 min). 7601599
Une comédie extravagante dans laquelle Altman a noué plusieurs intrigues et multiplié les personnages.

22.40 Flash d'information.

22.50

CHUNGKING EXPRESS ■ ■
Film de Wong Kar-Wai, avec Brigitte Lin Chin-Hsia (1994, v.o., 99 min). 4786112
Un jeune policier, quitté par la femme qu'il aime, mange des boites d'ananas périmées, portant la date de la fin de leur amour. Il y a, en fait, deux films ; un film noir à la manière d'Hollywood, et une sorte de comédie romantique.

0.50 Légendes d'automne ■ Film d'Edward Zwick (1994, ♦, 130 min). 85257342

Radio

France-Culture

20.30 Le Grand Débat. Faut-il avoir peur de l'immigration ? 1.
21.30 Fiction : Parole donnée. Franz Kafka (*Lettre au père*).
22.40 Toit ouvrant. Exposition au musée Picasso d'Antibes.
0.05 Du jour au lendemain. Olivier Rolin (Mon galurin gris). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.30 Concert. Donné en direct du théâtre des Champs-Elysées, à Paris, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Sir Simon Rattle : Symphonie n° 70, de Haydn ; Métamorphoses, de R. Strauss ; Symphonie fantastique, de Berlioz.
22.30 Musique pluriel. Rencontres pour orchestre et piano solo, de Kelterborn, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Arturo Tamayo ; The River (extrait), de Bjornstad.
23.07 Entre les lignes.
0.00 La Rose des vents. Extrait du concert donné le 25 février, à la Maison des Cultures du Monde. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Maeterlinck et la musique. Chanson de Mélisande et extraits de la musique de scène, de Fauré. Pelléas et Mélisande, extraits, acte II, de Debussy. Œuvres de Chausson, Sibelius, Schœnberg.
22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Maeterlinck, Humperdinck, Dukas, Rachmaninov. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

ABONNEZ-VOUS
et économisez jusqu'à 294 F
soit 42 numéros gratuits

1 AN - 1890 F
au lieu de 2 184 F*

Le Monde

* Prix de vente au numéro - tarif en France métropolitaine uniquement

BULLETIN - RÉPONSE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

☐ 3 MOIS - 536 F au lieu de 546 F ☐ 6 MOIS - 1 038 F au lieu de 1 092 F ☐ 1 AN - 1 890 F au lieu de 2 184 F

Je joins mon règlement soit : ________ F 701 MQ 001
☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde
☐ par carte bancaire N° ____ ____ ____ ____
Date de validité ____ Signature :
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité : Pays :

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 086 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 21 bis rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N Y Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel.: 800-428-30-03
6 mois	1 123 F	1 560 F	
3 mois	572 F	790 F	

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc
60646 Chantilly Cedex

TV 5

20.00 Thalassa (France 3 du 18/4/97).
21.00 Enjeux - Le Point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Le monde est à vous. Invité : Julien Clerc (France 2 du 13/4/97).
0.00 Festival franco-ontarien. Ouverture [1/2].
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Rembrandt, querelles d'experts.
21.25 Apartheid. [1/2].
22.30 Les Aventures de Yong Ko.
23.20 Au bord de Paris.
23.40 L'Autre Amérique. [3/6] (55 min).

Animaux

20.30 Terre d'Amérique.
21.00 Monde sauvage. Charognard qui rit qui pleure.
21.30 Aventure animale. Magazine.
22.00 La Nature et ses peurs.
23.00 Planète sauvage. Chasseurs du ciel.

Paris Première

20.00 et 0.15 20 h Paris Première.
21.00 Mon beau-frère a tué ma sœur ■ Film de Jacques Rouffio (1986, 100 min). 15983063
22.40 Le J.T.S. Magazine.
23.10 Jamiroquai, Mother Earth. Concert enregistré à l'Astoria de Londres en 1994 (65 min). 21418624

France Supervision

20.30 Eglantine ■ ■ Film de Jean-Claude Brialy (1971, 90 min). 57283402
22.00 Le Monde des spectacles.
23.10 Festival Chopin. Concert (80 min). 49846763
0.30 Margaret Price. Concert enregistré au festival de musique classique d'Aix-en-Provence, en 1994 (450 min). 81072984

Ciné Cinéfil

20.30 Et ta sœur ? Film de Maurice Delbez (1958, N., 80 min). 92299518
21.50 En marge de l'enquête (Dead Reckoning) ■ Film de John Cromwell (1947, N., v.o., 100 min). 79178353
23.30 L'Homme aux mille visages ■ Film de Joseph Pevney (1957, N., 120 min). 7388228

Ciné Cinémas

20.30 Manhattan ■ ■ ■ Film de Woody Allen (1979, N., 95 min). 8813063
22.05 Anastasia ■ ■ Film d'Anatole Litvak (1956, v.o., 110 min). 80405995
23.55 L'Année du chat ■ Film de Dominik Graf (1988, 115 min). 33748228

Festival

20.05 La Baby-sitter. Le Nouveau Monde.
20.30 Le Mystère von Bülow ■ ■ Film de Barbet Schroeder (1990, 105 min). 14029889
22.15 La Femme abandonnée. Téléfilm d'Edouard Molinaro (1992, 85 min).
23.40 French Lovers. Court métrage d'Eric Rochant (10 min).

Série Club

19.50 Sankukai. Princesse 2.
20.15 L'Ile aux naufragés.
20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Les Dames de cœur.
21.45 et 1.30 Constance et Vicky.
22.30 Sherlock Holmes. Le pendu du Glasgow.
23.00 Two. Chasse à l'homme.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir.
0.40 Formule 1 (50 min).

Canal Jimmy

20.00 Mister Gun. Le Pélican.
20.30 Souvenir. Numéro un : France Gall.
21.40 New York Police Blues. Casse-tête chinois.
22.30 Chronique de la route.
22.35 Le Petit Criminel ■ ■ ■ Film de Jacques Doillon (1990, 100 min). 48474179
0.15 Vélo. Magazine.
0.40 Blondie Live. Concert enregistré au Canadian National Expo, à Toronto, en 1983 (60 min). 38378377

Disney Channel

19.30 Dinosaures.
20.10 L'Elixir de vie. Téléfilm (90 min). 2293792
21.40 Santo Bugito.
22.05 La Rédac.
22.35 Sinbad.
23.00 Planète Disney.
23.50 Mozu, le singe des neiges (70 min).

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Le Prophète du mal. Téléfilm de Jud Taylor (1993, 100 min)
22.35 Murphy Brown. Mère et fille.
23.00 Téva débat. Magazine.

Eurosport

10.30 Tennis. En direct. Open messieurs de Monte-Carlo. 1er jour (450 min). 89561024
18.00 World Cup Legends.
19.00 Motocyclisme.
20.00 Speedworld. Magazine.
22.00 Tennis. En direct. Open messieurs de Monte-Carlo (60 min). 89561024
23.00 Eurogoals.
0.00 Snooker (90 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique Polac.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. Noël en Allemagne.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

Muzzik

20.00 La Musique avant tout.
21.00 Lucia di Lammermoor. Opéra en trois actes de Gaetano Donizetti Enregistré à l'Australian Opera (150 min). 3710537
23.30 DeJohnette, Hancock, Metheny, Holland. Concert enregistré à l'Académie de musique de Philadelphie (60 min). 59247
0.30 Le Journal de Muzzik.
1.00 Maxim Vengerof, portrait (55 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 1.15 No Comment. 23.45 Odéon. 0.15 Eurozoom. 0.45 Sportsweek. 1.45 Art et Collection.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الاصل

parle et se joue

هكذا من الاجل

Les Etats-Unis saisis de vertige face à l'« affaire » des écoutes

Selon l'édition européenne du quotidien américain « The Wall Street Journal », les pratiques de l'ex-cellule de l'Elysée font apparaître le Watergate comme « un jeu d'enfant »

LA PRESSE américaine, qui s'y connaît en « affaires » en tout genre et qui a à son actif la démission d'un président de la République – Richard Nixon, impliqué dans le scandale du Watergate à la suite des révélations du *Washington Post* –, éprouve, ces jours-ci, un sentiment de vertige face à ce que nous appelons en France l'« affaire » des écoutes de la cellule antiterroriste de l'Elysée. Sous le titre « Le Watergate de la France », le *Wall Street Journal Europe* consacrait, le 17 avril, un éditorial à ce scandale, estimant que certaines des récentes révélations font apparaître le Watergate comme *« un jeu d'enfant »*. Disséquant l'affaire, l'influent quotidien économique revient sur ces pratiques des *« cabinets noirs secrets »* (en français dans le texte) qui, dit-il renvoient à *« l'histoire de la France, celle des règnes des rois »*. Citant l'éditorial du *Monde* – dont, rappelle le *Wall Street Journal*, le directeur de la rédaction, Edwy Plenel, fut mis sur écoutes pendant plusieurs années –, qui estimait que François Mitterrand avait *« violé la loi »*, l'éditorialiste porte un jugement très sévère sur ces pratiques. *« Cette utilisation impudique, par le régime de Mitterrand, d'une surveillance de ceux qui en étaient les critiques ou les détracteurs, porte un coup sérieux à la démocratie »*, affirme-t-il. *« Jacques Chirac et son gouvernement*, ajoute le *Wall Street Journal*, *feraient bien de purger ce chapitre ignominieux de l'histoire de France en rendant publics »* l'ensemble des faits relatifs à cette « affaire ». Cela pourrait permettre aux prochains gouvernements, ajoute le quotidien américain, de regagner la confiance de l'opinion publique, si altérée au cours de la V[e] République. D'une manière générale, les journaux américains soulignent, à l'occasion de cette « affaire », les *« excès monarchiques de la V[e] République, son manque de responsabilité démocratique et de transparence »*. A la lecture de ces commentaires très sévères – comment ne le seraient-ils pas ? – reviennent, comme en écho, les jugements de la presse française au moment de l'affaire du Watergate. Le jour même du départ de Richard Nixon de la Maison Blanche, le 9 août 1974, André Fontaine écrivait dans *Le Monde* : *« On ne le savait plus, on ne voulait plus le croire. Mais il y a encore, au moins, une nation sur cette terre où la loi, décidément, est plus forte que les hommes, où à peine nommés par un président, des juges sont capables de lancer des réquisitions contre lui, où un parti peut préférer la manifestation de la justice au maintien d'un des siens au pouvoir. »*

Manifestement la France, à en juger par l'« affaire » des écoutes de l'Elysée, mais aussi par d'autres qui sont instruites actuellement, n'a pas su tirer les leçons du Watergate. Préfaçant l'ouvrage *The End of a Presidency* consacré à la couverture, par le *New York Times*, de l'affaire du Watergate, le célèbre journaliste américain James Reston écrivait : *« Il a fallu une guerre civile pour mettre un terme à l'esclavage, deux guerres mondiales apocalyptiques pour restaurer la paix et l'ordre dans le monde, une énorme dépression économique pour réformer le système social américain et la guerre du Vietnam et le Watergate pour que les excessifs pouvoirs présidentiels soient placés sous contrôle. »*

Près de quinze ans après les faits, les Français commencent tout juste, pour leur part, à découvrir l'extrême gravité de l'« affaire » des écoutes de l'Elysée. Comme l'écrivait André Fontaine, dans ce même numéro du *Monde* du 10 août 1974 : *« Nos vieilles nations catholiques, à force de le fréquenter, sont devenues bien indulgentes au péché... »*

Franck Nouchi

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Lionel Jospin sait que la partie ne sera pas facile. La gauche n'est pas favorite. Si Jacques Chirac dissout l'Assemblée nationale, c'est en fonction des échéances européennes et des difficultés économiques, mais c'est surtout parce qu'il pense que la majorité peut gagner plus aisément dans un mois que dans un an (...) Si l'élection avait eu lieu à sa date normale, le clivage européen aurait été hégémonique. A partir du moment où il y a dissolution, le dualisme classique, l'éternelle opposition gauche-droite, va ressurgir. Pour le Parti socialiste, cela vaut mieux que si la question de l'euro avait été au centre du débat.

LES ÉCHOS
Nicolas Beytout

■ Reste un argument, déterminant celui-là. Ces élections anticipées que l'on annonce permettront à la France, pour la première fois depuis vingt-cinq ans, de ne pas subir la longue paralysie qui précède toujours un scrutin national. Or le pays est loin d'avoir effectué sa mutation. Plusieurs réformes ont été engagées, bien ou mal. Mais aucune n'est achevée, ni la réforme de la santé, ni celle des armées et des industries de la défense. Ni la réforme de la justice, encore moins celle de la fiscalité et de l'Etat. Toutes ces réformes sont nécessaires, chacun l'admet, droite et gauche confondues. En juin prochain, la France pourra s'y plonger alors qu'elle risquait de s'arrêter.

LA TRIBUNE
Pascal Aubert

■ Le piquant de l'affaire est que l'Elysée et Matignon vont devoir trouver les mots pour expliquer aux Français qu'il est impossible aujourd'hui de gouverner et de réformer tranquillement avec une majorité parlementaire sans précédent depuis trente ans. Pour les convaincre dans le même mouvement que demain, paradoxalement, une majorité plus resserrée aura les mains plus libres. L'exercice relève du grand art.

FINANCIAL TIMES

■ Deux raisons sont avancées pour ces élections anticipées. La première, c'est que le terme des cinq ans de la nouvelle législature devrait coïncider exactement avec le terme du mandat du président Chirac. (...) La seconde, c'est que le président français souhaite que l'incertitude électorale soit derrière lui avant que ne commence cet hiver crucial au cours duquel seront désignés les pays qui entreront dans l'euro (...). Les risques sont considérables. Une élection en mai ou juin pourrait, d'ores et déjà, mettre en péril le calendrier, sinon le résultat, de la conférence intergouvernementale européenne et la privatisation, très délicate, de Thomson. Le pari, si Jacques Chirac décide ces élections anticipées, est un pari qu'il ne peut pas se permettre de perdre.

EN VUE

■ **Salvatore Gravano**, lieutenant du gangster John Gotti, dévoile des secrets de la « famille » la plus puissante des Etats-Unis en *prime time* sur la chaîne de télévision américaine ABC. Salvatore, surnommé *« Sammy le taureau »*, fait la promotion du livre de **Peter Maas** *Underboss*, basé sur des entretiens qu'il a accordés à l'écrivain. Gravano, qui vit caché alors que la mafia a mis sa tête à prix (5,6 millions de francs), avoue le meurtre de dix-neuf personnes dont celui de son beau-frère et de son meilleur ami.

■ L'acteur noir **Sidney Poitier**, qui a été rendu célèbre par le film *Devine qui vient dîner ce soir*, a accepté, à soixante-dix ans, un nouveau rôle : ambassadeur des Bahamas auprès du Japon. Poitier, qui a toujours gardé la double nationalité américaine et des Bahamas, vient de présenter ses lettres de créances à l'empereur du Japon **Hirohito**.

■ **Stella McCartney**, fille de l'ex-Beatles Paul et de la végétarienne la plus connue de Grande-Bretagne, Linda, vient d'être nommée styliste en chef de la maison de couture Chloé à Paris. Elle remplace à ce poste **Karl Lagerfeld**. Ce dernier a réagi : *« Je pensais que la maison Chloé allait choisir un nom célèbre. Ce qu'elle a fait – mais dans le monde de la musique, pas dans celui de la mode. »* Stella, qui a vingt-cinq ans et n'est diplômée que depuis dix-huit mois de la fameuse école de design St Martin's school de Londres, avoue avoir été inspirée dès l'enfance par la garde-robe de sa mère qui s'habillait presque exclusivement chez Chloé.

MARDI 22 AVRIL

TF 1

16.30 Dingue de toi. Série. [2/2] 2 oui pour 1 non.
17.00 Melrose Place. Feuilleton. [1/2] On achève bien les mamans.
18.00 Sous le soleil. Série. Etat critique.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.45

LES AVENTURES DE RABBI JACOB ■ ■
Film de Gérard Oury, avec Louis de Funès, Marcel Dalio (1973, 100 min). 513445
Excellente satire des préjugés xénophobes et racistes de la société française.

22.25

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (110 min). 8805209
0.15 et 0.55, 2.00, 3.05, 4.10 TF 1 nuit.
0.30 Reportages. Magazine. Après la rue... la vie (rediff., 30 min). 9554198
L'ARES (Agence de réinsertion économique et sociale) propose du travail aux SDF plutôt qu'un assistanat.

1.05 Très chasse. Documentaire (rediff.). 2.10 et 4.20 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 3.15 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. Série. [2/6] (rediff.). 5.00 Musique. Concert (10 min).

France 2

16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.20 Le Prince de Bel Air. Série. Cinéma.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.35 Studio Gabriel. Julien Clerc.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !, Météo.

20.55

LES ENFANTS DU SILENCE ■ ■
Film de Randa Haines, avec William Hurt, Marlee Matlin, Piper Laurie (1986, 125 min). 7808483

23.00 Les films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

23.10

OSTERMAN WEEK-END ■ ■
Film de Sam Peckinpah, avec Rutger Hauer (1983, 100 min). 9826803
D'après un roman de Robert Ludlum, un film terrible sur le mensonge et l'utilisation néfaste de la télévision et de la vidéo.
0.50 Au bout du compte.
0.55 Journal, Bourse, Météo.
1.15 Le Cercle de minuit. Magazine. Cinéma. Invités : Eric Neuman et Jacques Lebas, Jérôme Clément.

3.05 Little Karim. Documentaire. 3.55 24 heures d'info. 4.05 Météo. 5.10 Chip et Charly. L'artichaut d'or (35 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 et 1.25 Un livre, un jour. *Histoire de l'Espagne*, de Joseph Pérez.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LES GRANDS CIRQUES DU MONDE
Divertissement. Cirque Moira Orfei (Italie) et Cirque buch (Allemagne) (95 min). 696803
22.25 Mr. Bean. Série. Le mini-golf de Mr. Bean.
22.55 Journal, Météo.

23.25

▶ VU DE PRÈS
Documentaire de Jon Palfreman. Sœurs siamoises (55 min). 2485342
Deux sœurs siamoises, originaires de la Thaïlande, ont été recueillies par une famille américaine. Reliées par le bassin, elles devront subir une opération délicate : la séparation des deux corps.
0.20 Cinéma étoiles. Présenté par Christian Nève et Claire Germouty (30 min). 60588

0.50 Rencontres à XV. (rediff., 30 min). 1.20 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok, confidences pour piano. 1.35 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton (50 min).

La Cinquième

18.20 Le Monde des animaux. Habitats aquatiques : Eblouissantes richesses de l'île Christmas.
18.50 50 jours pour 50 Palmes. [24/50] 1970.

Arte

19.00 Ivanhoé. Série. [2/24] Marchands d'esclaves.
19.30 7 1/2. Délinquants sexuels : comment éviter la récidive ?.
20.00 Archimède. Magazine (30 min). 2938
20.30 8 1/2 journal.

20.45

LA VIE EN FACE : LE BOURGMESTRE A DIT
Documentaire (1996, 45 min). 868398
Saint-Josse-ten-Noode est la plus petite et la plus pauvre commune de Bruxelles. L'octogénaire humaniste Guy Cudell, bourgmestre depuis cinquante ans, assume ouvertement sa volonté de défendre le social dans sa commune, où deux habitants sur trois sont d'origine étrangère.

21.30

COMEDIA : WILLIAM SHAKESPEARE
● Lire page 30.
21.35 Shakespeare, des rois dans la tempête. Documentaire de Claude Mouriéras (60 min). 2578803
William Shakespeare à travers des entretiens des extraits de films et de mise en scène de référence.
22.35 Richard II. Théâtre. Drame en cinq actes de William Shakespeare, mise en scène et réalisation de Deborah Warner et Fiona Shaw (130 min). 1320174
0.45 ▶ Le Diable probablement ■ ■ Film de Robert Bresson, avec Antoine Monnier, Tina Irassari (1977, rediff., 95 min). 5546894
2.20 Jojo la Frite. Court métrage (1996, rediff., 20 min). 1540205

M 6

17.30 Classe mannequin. Série.
18.05 Agence Acapulco. Série.
19.00 Loïs et Clark. Série. La mère de la mariée.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série. Leçon d'aviation.
20.35 E = M 6 junior.

20.50

LA COCCINELLE À MONTE-CARLO ■
Film de Vincent McEveety, avec Dean Jones, Julie Sommers (1977, 115 min). 322718
Troisième épisode des aventures de la petite voiture.

22.45

PRISON DE FEMMES
Téléfilm O de Karen Arthur, avec Judith Light, Stacey Keach (105 min). 9518829
Le combat d'une détenue qui décide de se révolter contre les pratiques abusives des gardiens à l'égard des prisonnières.
0.30 Zone interdite. Magazine (rediff.).

2.20 Culture pub. Les nouveaux gourous de la politique (rediff.). 2.45 Hot forme (rediff.). 3.15 Coulisses. Documentaire. CharlElie Couture. 3.40 Jazz 6 Al Jarreau, Jazz à Vienne 1996 (rediff.). 4.40 Mister Biz (rediff.). 5.05 Fan de (rediff., 25 min).

Canal +

15.40 Légendes d'automne ■ Film d'Edward Zwick (1995, 130 min). 6184280
17.50 ▶ Les Jules... chienne de vie ! Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 Best of Nulle part ailleurs. Magazine. Invités : Valérie Lemercier, André Dussollier, Blackstreet.

20.15

FOOTBALL
En direct. Demi-finale retour de la Coupe de l'UEFA : Monaco - Inter de Milan. 20.30 Coup d'envoi ; A la mi-temps, Basket : ASVEL-Barcelone (135 min). 77532

22.30 Flash d'information.
22.35 Babylon 5 (rediff.).

23.15

AVEC LES FÉLICITATIONS DU JURY
Film d'Alek Keshishian, avec Joe Pesci (1994, v.o., 99 min). 4573358
Un étudiant pressé de réussir perd sa thèse. Un clochard la trouve et exige d'être logé pour la rendre. Une comédie vaguement humaniste où Joe Pesci est dirigé à contre-emploi.
0.55 Neuf mois Film de Patrick Braoudé (1994, 105 min). 42408830
2.40 Radio Rebels Film de Michael Lehmann (1994, v.o., 89 min). 8647217

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Jacques Henric [2/5].
20.30 Archipel médecine. En direct et en public. Franc-parler santé : Médicaments génériques : A quoi ça sert ?
22.40 Nuits magnétiques. Lisbonne en trompe-l'œil [1/4].

0.05 Du jour au lendemain. Jean Echenoz (Un an). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.)

France-Musique

20.30 Concert. En direct du théâtre des Champs-Elysées, à Paris, par le chœur symphonique de Namur et de la Communauté française et l'Orchestre philharmonique de Liège et de la Communauté française de Belgique, dir. Pierre Bartholomée, Denis Menier, chef de chœur : Œuvres de Pousseur, Mardnon, Tournemire.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Rosenthal.
23.07 Atout Chœur.

0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Diabelli, Ponce, Saumell, De Cabezon. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 16 Octobre 1996, à la Salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Kurt Sanderling. Œuvres de Brahms : Concerto pour violon et violoncelle op. 102 ; Symphonie n° 1 op.68.

22.40 Les Soirées...(suite). Œuvres de Bach, Graun, Abel, Haydn. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Envoyé spécial (France 2 du 17/4/97).
21.30 Perfecto. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture (France 2 du 18/4/97).
23.45 Viva. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Vol au-dessus des mers. [3/11]. Avenger, vengeance dans le Pacifique.
21.25 Lire, c'est vivre. Rabelais-sur-Seine-Saint-Denis.
22.20 Yankis Go Home. Elections sous haute surveillance.
23.00 L'Atelier de Robert Combas.
23.15 Rembrandt, querelles d'experts.
0.05 Apartheid. [1/2].

Animaux

21.00 Monde sauvage. Créature du jour et de la nuit.
21.30 Flipper le dauphin.
22.00 Le Joyau du continent.
23.00 From the Horse Mouth.
23.30 Singes d'Amazonie.

Paris Première

20.00 et 0.05 20 h Paris Première. Maria Pacôme.
21.00 Le Gai Savoir. Magazine.
22.00 Le J.T.S. Magazine.
22.30 Eaux profondes ■ ■ Film de Michel Deville (1981, 95 min). 24838838

France Supervision

20.10 Haute couture printemps-été 97.
20.30 CinéActu. Magazine.
20.45 Edson Cordeiro. Concert (60 min). 61379464
21.45 Pourquoi pas ? ■ Film de Coline Serreau (1977, 90 min). 65499071
23.15 Des religions et des hommes. L'Eglise orthodoxe : le schisme de 1054.
23.30 London Brass. D'Olivier Mille.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Secret de Mayerling ■ Film de Jean Delannoy (1949, N., 95 min) 8888377
22.05 La Chasse (La Caza) ■ ■ Film de Carlos Saura (1965, N., v.o., 85 min) 17646803
23.30 Prélude à la gloire ■ Film de Georges Lacombe (1949, N., 100 min) 57182700

Ciné Cinémas

20.30 I Want to Go Home ■ ■ Film d'Alain Resnais (1989, 105 min). 8884551
22.15 Le Bûcher des vanités ■ Film de Brian De Palma (1990, v.o., 125 min). 85794919
0.20 Les Grincheux Film de Donald Petrie (1993, 105 min). 43323887

Festival

20.30 Sans rancune. Pièce de théâtre en deux actes de Sam Bobrick et Ron Clark. Mise en scène de Pierre Mondy. Enregistré au Théâtre du Palais-Royal en 1992. Avec Roland Giraud, Nicole Calfan.
22.45 Eclats de famille. Téléfilm de Didier Grousset (1994, 85 min).

Série Club

20.15 L'Ile aux naufragés. Not Guilty.
20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Buck Rogers. Un amour de princesse.
21.35 et 1.30 Constance et Vicky.
22.30 Sherlock Holmes. Le portrait hanté.
23.00 Les Dames de cœur. Le gang du troisième âge.
23.50 Chapeau melon et bottes de cuir. Haute tension.

Canal Jimmy

21.00 Spin City. Une étoile est née.
21.30 Le Fugitif. Mort d'un petit tueur.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Tour de France auto 96.
23.15 Star Trek : la nouvelle génération. L'arsenal de la liberté (v.o.).
0.00 VR5. Vies parallèles (v.o.).
0.45 L'Homme invisible. Le manteau de vison (30 min).

Disney Channel

19.30 Dinosaures. Dino-dimat.
20.10 L'Incroyable Voyage Film de Duwayne Dunham (1993, 90 min). 2260464
21.40 Animalement vôtre.
22.10 Thunder Alley.
22.35 Les Histoires secrètes d'Enid Blyton.
23.05 Opération Mozart.
23.35 Zorro. Zorro amoureux.

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Mortelle rencontre. Téléfilm de Christian I. Nyby II (100 min)
22.35 Murphy Brown. Moscou sur Potomac.
23.00 Téva débat. Magazine.
0.00 Téva spectacle (90 min).

Eurosport

18.30 Basket. En direct. O. Ludljana-Olympiakos (90 min).
20.00 In Extremgliss.
20.25 Basket. En direct. ASVEL-Barcelone (95 min.)
22.00 Tennis. Open messieurs de Monte-Carlo. 2[e] jour (30 min). 13868236
22.30 Football.
0.00 Basket-ball (90 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique Lanzmann.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. Découvrir Berlin de A à Z.
22.30 L'Heure de partir (80 min).

Muzzik

21.00 Symphonie n° 9, de Chostakovitch. Concert enregistré au Philharmonic Concert Hall de Munich (30 min). 975
21.30 Symphonie n° 10, de Chostakovitch. Concert enregistré au Philharmonic Concert Hall de Munich (55 min). 31398
22.25 Dvorak et Brahms, concertos pour violon. Concert enregistré en 1993 (60 min). 6372358
23.25 Les Instantanés de la danse. Magazine.

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Cinéma. 0.45 Visa. 1.45 Style.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Sheena, reine de la jungle. Film de John Guillermin (1984, 120 min). Avec Tanya Roberts. *Aventures.*
22.30 *Le* Duel des aigles. Film de Fritz Kiersch (1992, 105 min). Avec Anthony Michael Hall. *Drame.*
0.35 Mon père avait raison. Film de Sacha Guitry (1936, N., 95 min). Avec Sacha Guitry. *Comédie.*

TMC

20.35 Romulus et Rémus. Film de Sergio Corbucci (1962, 110 min). Avec Steve Reeves. *Aventures.*

TSR

20.35 Police Academy. Film de Hugh Wilson (1983, 100 min). Avec Steve Guttenberg, GW Bailey, George Gaynes. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MARDI 22 AVRIL 1997

Une vie dissolue

par Pierre Georges

UNE SEMAINE d'absence et tout est repeuplé ! Mobilisation ici. Mobilisation là. Mobilisation partout. Les états-majors sonnent le rassemblement. Les sondeurs passent le pays au tamis. Les candidats se font tirer le portrait et cherchent d'urgence des imprimeurs. Les militants sont rappelés au service actif. Même les territoriaux.

La dissolution n'est pas la guerre. Mais cela y ressemble vaguement. Ne manquent plus à l'appel que l'ordre de marche donné par le président, article 12, le « Aux urnes, citoyens » qui, ce lundi soir à la télévision, devrait signifier l'ouverture des hostilités. Et, sauf à supposer – ce serait assez comique –, que Jacques Chirac annonce que la dissolution est dissoute dans l'atmosphère, l'affaire semble bien engagée. Nous irons voter. En mai, en juin ? Mais nous irons choisir nos champions, nos couleurs, nos élus, dans cette interruption volontaire d'Assemblée. La fleur au vote ? C'est une autre histoire..

A ce propos d'ailleurs, une protestation. On nous cache tout ! Au courrier ce matin, le numéro 27 de la *Lettre du gouvernement*. En date du 16 avril. Donc encore tiède, à peine sortie du four et des presses de Matignon. Or, sur quoi titre cette publication que l'on pourrait supposer plutôt bien informée des projets et grandes manœuvres en route ? C'est simple. Sur « *Un schéma national pour dessiner la France de 2015* ». Formidable sens de l'actualité ! 2015, odyssée du schéma. De dissolution, d'élections anticipées, pas un mot. Certes on sait que, constitutionnellement, l'affaire ne relève pas de Matignon. Mais tout de même, cela en dit long sur la fiabilité de la presse de pouvoir. Pour le reste, force est de constater que la majorité mène une vie politique parfaitement dissolue. Devant l'annonce en effet, ou plutôt devant cette magnifique « opération de préparation de l'opinion à l'opportunité d'une dissolution », la seule question que se pose l'électeur est la suivante : pourquoi une majorité qui a la plus grande des majorités, et à peu près partout, s'obstine-t-elle à organiser des élections anticipées pour s'assurer la majorité ? Pourquoi une majorité court-elle prématurément après le pouvoir qu'elle a déjà, devançant ainsi l'appel ? Tout cela manquerait infiniment de logique, n'étaient la règle du jeu politique et toutes les considérations que les analystes politiques dissèquent à satiété : chevauchement des calendriers, risques accrus dans quelques mois, sondages plutôt favorables, besoin d'une légitimation populaire sur les réformes, affaires à venir, pari de donner au président une majorité confirmée pour le « quinquennat » restant.

En fait, au travers de toutes ces explications, se profile presque l'idée d'une dissolution d'un type nouveau, d'une dissolution « de confort », pour de pures raisons d'opportunité. Absolument pas contestable sur le plan constitutionnel. Plus discutable sur celui des principes quand il n'y a ni crise, ni urgence. On ignore s'il existe un métabolisme des démocraties, voire des électeurs. Mais si tel est le cas, ces métabolismes seront dérangés, bousculés. Quand une majorité, si majoritaire, ne va pas au bout de son mandat, donc de son bilan, quand une opposition ne va pas au bout de son opposition, donc de son projet, on condamne l'électeur à ne pas aller au bout de sa réflexion et de son vote. Donc de son choix, précipité et, lui aussi, un peu dissous.

Circulation alternée à Paris en cas de forte pollution

Les véhicules transportant au moins trois personnes y échapperont

JOËL THORAVAL, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, et Philippe Massoni, préfet de police, devaient préciser lundi 21 avril les modalités de mise en place des mesures de restriction de la circulation automobile dans Paris et sa périphérie immédiate – essentiellement la circulation alternée des véhicules – en cas de grave pollution atmosphérique (*Le Monde* du 13 mars). La décision avait été annoncée par Corinne Lepage, ministre de l'environnement, à l'Assemblée nationale le 11 mars après que la pollution dans la capitale ait atteint le niveau 2 de la procédure d'alerte, qui en compte trois au maximum.

Les pouvoirs publics ont décidé, en application de la loi sur l'air du 30 décembre 1996, que la procédure sera déclenchée dès que le seuil d'alerte de niveau 2 sera dépassé. Les mesures entreront effectivement en vigueur si la pollution 2 persiste plusieurs jours et à plus forte raison si elle arrive au niveau 3. Il s'agira d'instituer une circulation sélective en fonction des plaques minéralogiques des véhicules, selon qu'elles sont paires ou impaires. Les voitures, quelle que soit leur origine géographique, qui portent par exemple un numéro initial comme 214 pourront circuler les jours pairs alors que celles qui ont le numéro 139 ne seront autorisées que les jours impairs. La zone concernée est Paris *intra-muros* ainsi que l'ensemble des communes de proche banlieue desservies par le réseau ferré ou routier des transports en commun.

COVOITURAGE

Des dérogations sont prévues, notamment pour les véhicules de livraison professionnels, les taxis, les bus, naturellement, ainsi que tous les véhicules accomplissant des missions d'urgence et de service public. Les motos seront également concernées par ces mesures. Enfin, on précise à la préfecture de région que ne seront pas soumises à ces contraintes les voitures dans lesquelles ont pris place au moins trois voyageurs. Il s'agit de faciliter le covoiturage, pratique à laquelle ont jusqu'à présent peu recours les Français. Les comptages révèlent que, sur cent véhicules qui circulent dans Paris, cinquante-cinq n'ont à bord que le conducteur. Déjà, certaines sociétés d'autoroutes (par exemple sur l'A 14 entre la Défense et Orgeval) offrent des abonnements gratuits aux usagers pratiquant le covoiturage.

MM. Massoni et Thoraval ont précisé que pendant les périodes où la circulation alternée sera en vigueur – ce qui, selon les constatations relevées ne devrait arriver que deux ou trois jours par an au maximum –, l'utilisation des transports en commun sera gratuite. Les pouvoirs publics annonceront l'entrée en vigueur des mesures la veille dans l'après-midi, par voie de presse à grande échelle, après s'être assurés auprès des services météorologiques et des experts de Airparif (l'organisme de surveillance de la qualité de l'air) de la réalité des risques. Les services de la préfecture de police seront chargés de dresser les procès-verbaux à l'encontre des conducteurs en infraction – les « contractuelles » n'étant chargées que du contrôle du stationnement –, mais on précise que la phase « d'information et de persuasion » des automobilistes précédera la « phase des amendes ».

5 000 manifestants, à Alès, contre le Front national

CINQ MILLE PERSONNES ont défilé, samedi 19 avril à Alès, dans le Gard, pour protester contre une réunion publique du délégué général du Front national, Bruno Mégret. Une soixantaine d'associations, de syndicats et de partis politiques avaient organisé cette manifestation en la situant dans le prolongement du « *réveil citoyen de Strasbourg* ». Cette protestation « *contre la haine et le racisme* » avait reçu le soutien des représentants des Eglises catholique et protestante d'Alès, mais seuls des pasteurs s'étaient joints au cortège qui a parcouru dans le calme les rues de la cité minière.– *(Corresp.)*

Le gel de printemps provoque des dégâts dans des vignobles du Var

LA TEMPÉRATURE étant tombée dans la nuit du 17 au 18 avril à près de – 5 degrés, le gel a atteint les bourgeons, qui étaient en avance dans leur floraison. Les pertes seraient de 50 % à 80 % de la récolte escomptée. Les vins concernés sont des côtes-de-provence, des coteaux varois et des coteaux d'Aix principalement. Le même phénomène aurait détruit plus de 80 % des récoltes de côtes-du-rhône sur le canton de Saint-Paul-Trois-Châteaux, dans le sud de la Drôme.

OTAN : les chefs d'état-major des armées des seize pays membres de l'OTAN doivent se réunir, mardi 22 et mercredi 23 avril, à Bruxelles pour déterminer la nouvelle architecture des grands commandements alliés, qui se veut plus ramassée et plus souple que l'actuelle et a donné lieu à d'âpres discussions au cours des derniers mois (*Le Monde* du 27 février). Au centre des entretiens, auxquels participe le général Jean-Yves Douin, chef d'état-major français des armées, le maintien des deux grands commandements stratégiques (Europe et Atlantique), la réduction à deux (Nord et Sud) du nombre des commandements régionaux (avec la disparition du quartier général de High Wycombe, en Angleterre) et la mise en place de PC sous-régionaux (en Norvège, au Danemark, en Grèce, en Turquie, en Italie et en Espagne, par exemple). Cette rénovation des structures n'est pas acquise d'avance, en raison de la surenchère entre Etats. – *(AFP.)*

Le maire communiste de Villejuif réélu

I., 24 580 ; V., 13 486 ; A., 45,13 % ; E., 13 166

Un. g. (Pierre-Yves Cosnier, PCF, m.s.), 7 272 (55,23 %), 34 ÉLUS ; un. d. (Daniel Richard RPR), 3 773 (28,65 %), 6 ÉLUS ; Verts (Alain Lipietz), 1 249 (9,48 %), 2 ÉLUS ; div. (Valérie Siraud, div. g.), 872 (6,62 %), 1 ÉLU ; ext. g. (Luc Benizeau), 0.

[Pierre-Yves Cosnier, maire sortant et suppléant de Georges Marchais à l'Assemblée nationale, retrouve son siège dès le premier tour, comme en 1995. Son élection avait été invalidée par le Conseil d'Etat pour « *manœuvres électorales* ». Le FN a été le grand absent de ce scrutin, faute d'avoir pu fournir les attestations nécessaires pour deux de ses candidats. Sa non-participation n'aura pas profité au candidat de la majorité, dont le nombre de voix s'est au contraire érodé. Alain Lipietz, représentant des Verts, officiellement investi par le PS pour les législatives, s'est présenté contre la liste Cosnier, à laquelle participaient les socialistes. Luc Benizeau (extrême gauche), accusé par neuf de ses colistiers d'avoir usurpé leur signature, n'a pas diffusé ses bulletins de vote.

11 juin 1995 : *I., 25 144 ; V., 14 125 ; A., 43,82 % ; E., 13 864.*

Un. g. (Cosnier), 7 172 (51,73 %) ; un. d. (Richard), 4 175 (30,11 %) ; Verts (Lipietz), 1 308 (9,43 %) ; FN (Malen), 1 209 (8,72 %).]

CANTONALE EN HAUTE-CORSE

Canton de Venaco (1er tour)

I., 1 973 ; V., 1 327 ; A., 32,74 % ; E., 1 286.

Paul Giacobbi, PRS, c.t., 585 (45,49%) ; Jean-Marc Cermolacce, RPR, 406 (31,57%) ; Paul Perfettini, PCF, c.t., m., 245 (19,05%) ; Jean Poli, UPC, 50 (3,88%)...BALLOTTAGE.

[Le canton de Venaco ne devrait pas échapper à la gauche, dont le conseiller général sortant, François Giacobbi, sénateur (RDE), a occupé le siège pendant quarante-six ans d'affilée, jusqu'à son décès, le 7 mars 1997. Son fils, Paul Giacobbi, Parti radical-socialiste, est dès le premier tour proche de la majorité absolue. Le candidat du Parti communiste triple le score habituel de son parti.

22 mars 1992 : *I., 1 596 ; V., 1 451 ; A., 9,08 % ; E., 1 426.* François Giacobbi, MRG, 630 (44,18%) ; Jean-Marc Cermolacce, div. d., 323 (22,65%) ; Robert Alberti, PS, 290 (20,33%) ; Jean-Dominique Vincensini, PC, 76 (5,33%) ; Jean-Louis Costa, CN, 67 (4,69%) ; Pierre Savelli, MPA, 29 (2,03%) ; Claude Liiri, FN, 11 (0,77%)].

Nouvelle baisse à Paris

LES VALEURS FRANÇAISES continuaient à céder du terrain, lundi 21 avril, en fin de matinée, pénalisées par le retour de l'incertitude politique. En baisse de 1,23 % au début des échanges, l'indice CAC 40 abandonnait 0,97 %, à 2 522,91 points, à midi.

Quelques heures plus tôt, à la Bourse de Tokyo, les valeurs japonaises avaient terminé la séance en hausse. L'indice Nikkei était repassé pour la première fois depuis un mois au-dessus des 18 500 points, gagnant 199,52 points, soit 1,09 %, à 18 551,66 points.

Sur le front des changes, le franc était en repli face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3740 francs pour 1 deutschemark. Sur les marchés de taux d'intérêt, le contrat notionnel du Matif était en baisse sensible, cédant 40 centièmes à 128,32 points. Les taux à trois mois anticipés pour la fin du premier semestre remontaient fortement. Ils s'inscrivaient à 3,67 % après être tombés jusqu'à 3,29 % mercredi 16 avril. Les opérateurs estiment que la Banque de France n'hésitera pas à relever ses taux directeurs si le franc subit d'importantes attaques.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	21/04 Titres échangés	Capitalisation en F
Coflexip	1268140	398206657,80
Alcatel Alsthom	286473	190688881
Elf Aquitaine	228353	123635751
Total	207315	95159697,30
L'Oreal	48871	93283389
Carrefour	23590	80127910
B.N.P.	311496	66706532,60
Lyonnaise Eaux	130197	68272755
Eaux (Gle des)	80076	59572511
Axa	164990	58287363,10

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 21 avril, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18352,10	+1,43	–4,18
Hong Kong index	12541,20	+0,20	–6,76

Tokyo: Nikkei sur 3 mois

19070,10 – 18636,30 – 18202,50 – 17768,70 – 17334,90; 18352,10; 23 janv. – 6 mars – 21 avril

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 19/04	Var. en % 17/04	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2547,56	–2,59	+10,01
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+18,64
Milan MIB 30	—	—	+3,09
Francfort Dax 30	3347,51	–1,06	+15,88
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+15,44
Madrid Ibex 35	—	—	+10,32
Amsterdam CBS	—	—	+14,56

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 18/04	% 17/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,9200	+0,15	325	349
Ecu	6,5805	+0,02	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,7549	–0,45	5,5000	6,1000
Belgique (100 F)	16,3310	+0,14	15,7800	16,8800
Pays-Bas (100 fl)	299,7200	–0,12	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4120	–0,07	3,1300	3,6300
Danemark (100 krd)	88,4400	+0,14	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,9620	+0,01	8,5400	9,3800
Gde-Bretagne (1 L)	9,4400	–0,25	8,0200	9,8700
Grece (100 drach.)	2,1370	–0,14	1,8500	2,3500
Suede (100 krs)	75,4300	+0,11	69	79
Suisse (100 F)	395,9800	+0,21	383	407
Norvege (100 k)	81,4100	–0,85	75,5000	84,5000
Autriche (100 sch)	47,8720	+0,16	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9920	+0,03	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3500	–0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,1300	–0,57	3,8300	4,4300
Japon (100 yens)	4,5941	–0,65	4,4000	4,7500

PARITES DU DOLLAR	21/04
FRANCFORT : USD/DM	1,7140
TOKYO : USD/Yens	125,8400

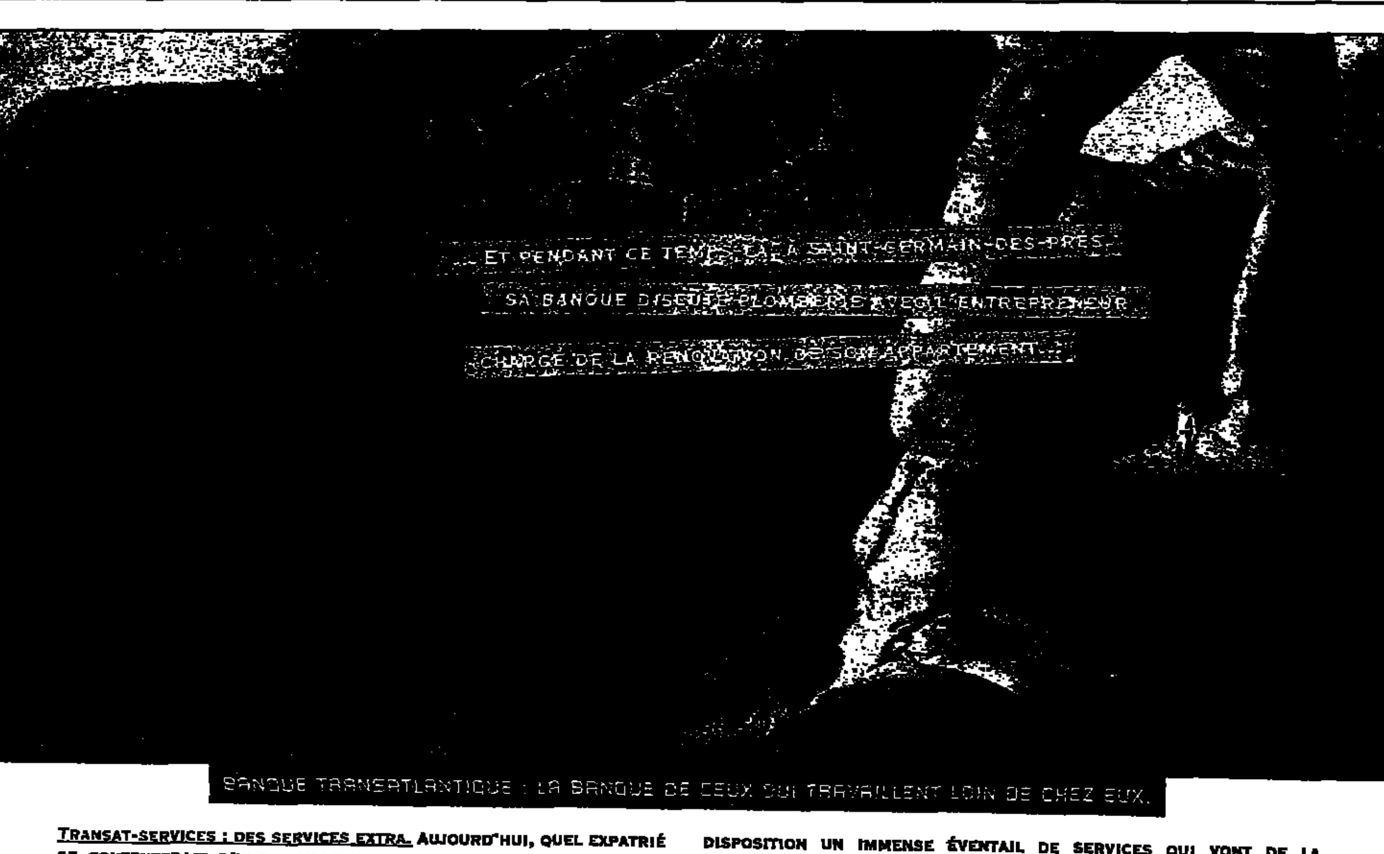
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 18/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,15	5,70
Allemagne	3,05	5,82
Grande-Bretagne	—	7,52
Italie	6,70	7,54
Japon	—	2,35
Etats-Unis	—	6,89

MATIF

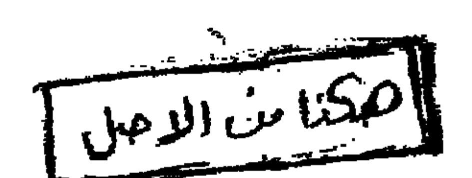
Echéances 18/04	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Juin 97	—	128,72
Sept. 97	—	127,14
Déc. 97	—	96,70

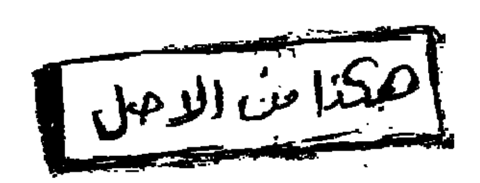
Tirage du Monde daté Dimanche 20 lundi 21 avril 1997 : 578 973 exemplaires. 1 - 3



TRANSAT-SERVICES : DES SERVICES EXTRA. AUJOURD'HUI, QUEL EXPATRIÉ SE CONTENTERAIT D'UNE SIMPLE "BANQUE-RELAIS" ENTRE LUI ET LA FRANCE ? SÛREMENT PAS VOUS. VOUS AVEZ BESOIN D'UNE BANQUE TRÈS PARTICULIÈRE, CAPABLE DE PRENDRE EN CHARGE ET DE GÉRER AU MIEUX DE VOS INTÉRÊTS VOTRE ÉPARGNE, VOTRE PATRIMOINE, VOS PLACEMENTS... TOUT EN TENANT COMPTE DE VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE ET GÉOGRAPHIQUE. CETTE BANQUE HORS DU COMMUN EXISTE, C'EST LA BANQUE TRANSATLANTIQUE. ET AUJOURD'HUI AVEC TRANSAT-SERVICES, LA BANQUE TRANSATLANTIQUE MET À VOTRE DISPOSITION UN IMMENSE ÉVENTAIL DE SERVICES QUI VONT DE LA RÉSERVATION DE SPECTACLES, EN PASSANT PAR L'ENVOI EXPRESS DE MÉDICAMENTS, L'ACHAT DE LIVRES SCOLAIRES OU LA LOCATION DE MAISONS DE VACANCES. FAMILLE, SANTÉ, RÉPARATION, CADEAUX... MÊME À DES KILOMÈTRES DE CHEZ VOUS, PLUS RIEN NE VOUS ÉCHAPPE ! TRANSAT-SERVICES RÉPOND À TOUTES VOS ATTENTES... MÊME, ET SURTOUT, À CELLES QUI SEMBLENT IMPOSSIBLES. PENSEZ-Y ET N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER AU 33 1 40 22 84 45. VOUS SEREZ ÉTONNÉ DE VOIR CE QUE NOUS POUVONS FAIRE POUR VOUS

CIC Banque Transatlantique
17, Boulevard Haussmann - 75009 Paris.





Le Monde ÉCONOMIE

ENJEUX ET STRATÉGIES

MARDI 22 AVRIL 1997

DOSSIER

La Russie chaotique

▼ Oligarchie

Les réformes promises se font attendre, alors que la corruption reste le principal obstacle à la croissance. Pourtant le pays devrait entrer au G 7 en juin...

L'année 1997 doit être celle d'une « reprise de la croissance » en Russie, claironne-t-on au Kremlin, comme les années précédentes. Mais, en 1996, la récession s'est encore aggravée par rapport à 1995. Il se trouve pourtant des analystes en Russie pour croire, cette fois-ci, les prévisions officielles. L'idée courante est que, le PIB ayant été divisé par deux en cinq ans, il ne peut guère tomber plus bas ; et que, à défaut de retour à la croissance, il n'y aurait plus de chute de la production. La population se serait simplement installée dans la crise. Selon les sondages, cette population passe deux ou trois fois plus de temps qu'avant à cultiver les pommes de terre sur les fameux lopins individuels ou fait des « petits boulots ». Une partie des Russes vit ainsi en autarcie, dans une économie qui s'est tiers-mondisée.

Au niveau de l'Etat, les revenus sont de plus en plus exclusivement tirés des exportations de gaz, de pétrole et d'autres matières premières. Une bonne part de ces revenus reste bloquée sur des comptes secrets ouverts à l'étranger (lesquels ont atteint 60 milliards de dollars en cinq ans, selon les estimations courantes).

Une des particularités du « tiers-monde » russe est que ses nouveaux pauvres sont souvent, outre des retraités ou des femmes seules, des enseignants, médecins ou chercheurs. Cela constituerait une des explications à leur célèbre « patience » : leur éducation les rendrait peu enclins aux révoltes. Les ouvriers non reconvertis, eux, sont retenus par la crainte de licenciements : même s'ils ne touchent presque plus de salaire de leurs entreprises en sommeil, ils en conservent certains avantages sociaux (logements, accès aux magasins de l'usine et à ses entrepôts, où il reste parfois quelque chose à voler).

Le problème aujourd'hui est que, s'il veut réduire son déficit, le pouvoir est acculé à des réformes de structure, qui, mal conduites, risquent de supprimer ces pauvres « avantages ». En Russie comme ailleurs, les démunis sont plus menacés que ceux qui amassent des fortunes grâce à la corruption, phénomène aujourd'hui reconnu, y compris par Boris Eltsine, comme obstacle principal à la croissance. C'est aussi la cible prioritaire proclamée des réformes de structure promises.

L'an dernier, comme les années précédentes – sauf en 1992 –, le Kremlin ne s'est pas résolu à poursuivre les réformes promises. L'année 1993 fut consacrée à... bombarder le Parlement et à adopter une nouvelle Constitution. De 1994 à 1996, la politique de stabilisation monétaire a porté ses premiers fruits, mais il y eut aussi la guerre en Tchétchénie et les féroces luttes de clans autour du président. L'année dernière, celle de sa réélection suivie de sa maladie, *« a vu l'économie délibérément sacrifiée sur l'autel de la politique »*, a reconnu Evgueni Iassine, ministre de l'économie. Jusqu'en mars dernier, peu de gens croyaient en une « résurrection » possible de Boris Eltsine et le spectre d'une nouvelle présidentielle donnait le frisson ; celle de 1996 avait déjà été un terrible accélérateur de tendances négatives : augmentation des évasions de capitaux par crainte d'un retour des communistes, gel total des réformes, largesses fiscales promises à tour de bras et nouvelles envolées de cynisme politique.

C'est à ce moment de profond pessimisme dans les milieux réformateurs qu'un hebdomadaire économique, *Expert*, lançait un pavé dans la mare, en publiant en janvier une série d'études visant à prouver que l'ère du libéralisme en Russie serait close. Ceux-là mêmes qui l'avaient promu auraient admis, dès 1995 selon *Expert*, que les désordres entraînés (effondrement des finances publiques, essor de l'économie de l'ombre et de la corruption) ne pouvaient être surmontés en Russie en introduisant « encore plus de libéralisme ». Alors qu'ils cherchaient auparavant (1992-1994) à distribuer le plus largement possible la propriété, ils se sont mis à favoriser sa concentration entre des mains « amies » : ce furent les fameux accords « prêts contre actions » dont ont bénéficié des groupes dirigés par les « jeunes loups » de la gestion russe (Menatep et Onexim en particulier).

Sophie Shihab
(notre correspondante à Moscou)

Lire la suite page II

▼ CHRONIQUE

par Erik Izraelewicz

L'entreprise est sa marque

Quand elles se marient, les entreprises se trouvent, elles aussi, confrontées à un délicat problème, le choix de leur nom de famille. De plus, la décision ne dépend d'aucune règle ni loi. Les conjoints peuvent accoler leurs deux patronymes. Ils peuvent ne retenir que celui du mari ou celui de l'épouse, mais il est souvent difficile, dans le monde des affaires, de savoir qui est l'homme et qui est la femme. Ils peuvent enfin s'inventer un nouveau nom. C'est désormais la solution la plus fréquente. Les noms Adecco (Adia et Ecco), Dexia (Crédit local de France et Crédit communal de Belgique), Natexis (Crédit national et BFCE) et autres Novartis (Ciba-Geigy et Sandoz) en témoignent.

Avec la multiplication des fusions, cette affaire de patronyme n'est pas aussi anodine qu'il peut y paraître à première vue. Le choix est tout d'abord révélateur des termes du mariage : un mariage d'amour, un mariage de raison entre partenaires égaux ou une union forcée. L'intérêt, croissant, porté à cette question et l'émergence de ces nouveaux noms traduisent aussi l'importance que prend, pour une entreprise, son patronyme. Une entreprise est de plus en plus une marque.

en millions de francs

	1990	91	92	93	94	95	96
Franco-françaises							
Étrangères en France							
Françaises à l'étranger							

Axe : 0 – 100 000 – 200 000 – 300 000 – 400 000 – 500 000 – 600 000

Marché des fusions-acquisitions

Source : Magazine "Fusions & Acquisitions"

La solution de facilité consiste à conserver les noms des deux conjoints. C'est celle qu'avaient choisie, en 1995, les deux groupes pharmaceutiques britanniques Glaxo et Wellcome, réunis au sein de Glaxo-Wellcome. C'est aussi celle retenue, en 1996, par le suédois Pharmacia et l'américain Upjohn, devenus Pharmacia and Upjohn. C'est enfin celle adoptée au début de ce mois par Suez et la Lyonnaise des eaux, avec Suez-Lyonnaise des eaux. A priori, tout le monde y trouve son compte, les salariés comme les clients des deux conjoints. Ils conservent, les uns et les autres, leurs marques. En réalité, il ne s'agit bien souvent que d'une solution provisoire. Avec le temps, l'un des deux noms finit par l'emporter sur l'autre, le premier en général : à la Bourse comme dans les pharmacies, les professionnels disent Glaxo, et pas Glaxo-Wellcome.

Le deuxième voie, celle où l'un des deux conjoints impose son nom à l'autre, révèle généralement un mariage sinon mieux assumé, en tout cas plus complet. C'est l'UAP qui va disparaître dans AXA. L'assureur ne l'a jamais caché : le nouveau groupe doit tirer profit de cette alliance le plus rapidement possible : la fusion sera donc totale, jusque dans le nom. *« Tout le monde sera AXA d'ici à l'an 2000,* expliquait Claude Bébéar, son PDG, *la distribution de produits communs va débuter prochainement sous une marque commune AXA à travers le monde »* (*La Tribune* du 13 mars).

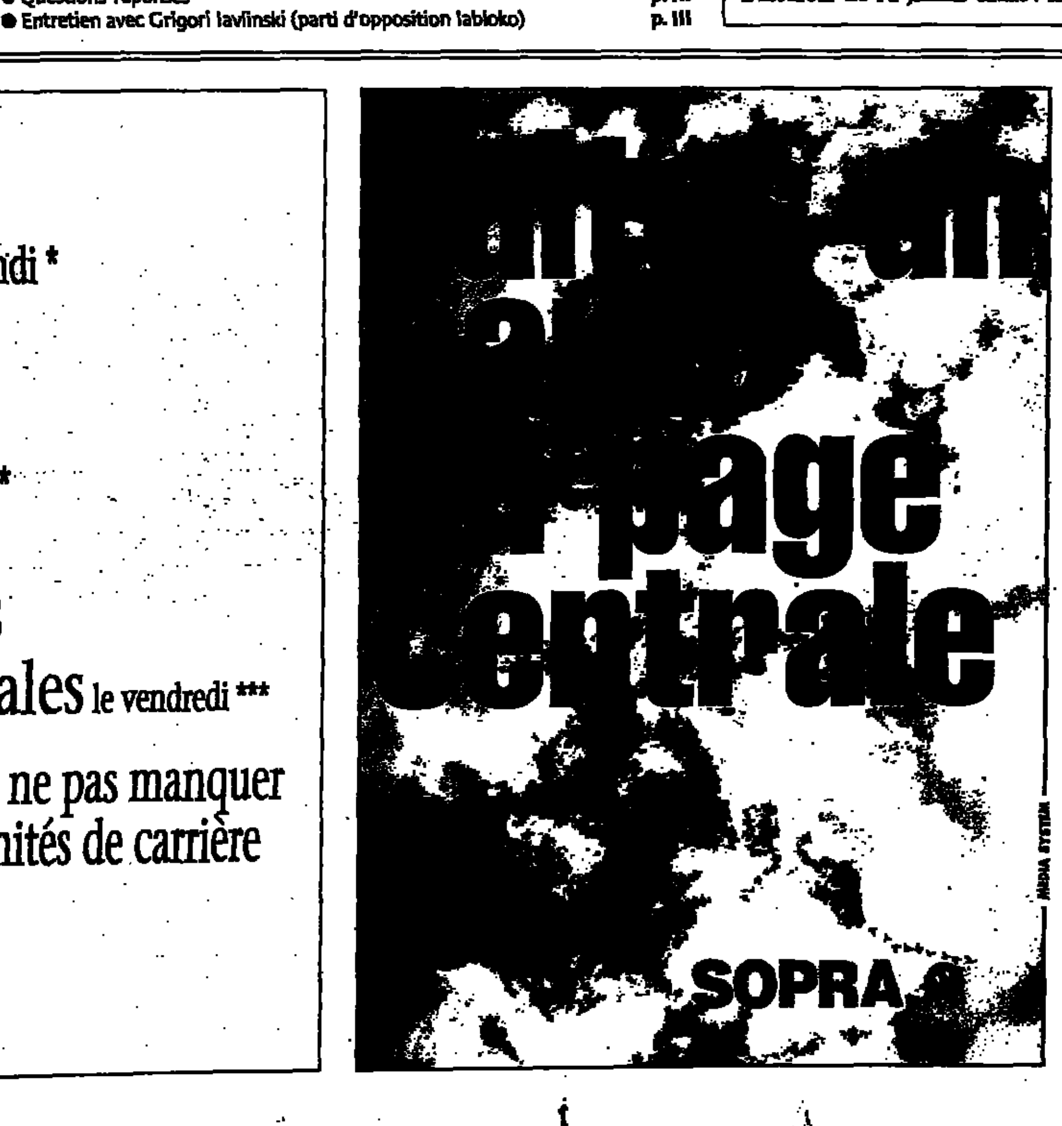
L'autre direction, enfin, c'est la création d'un nouveau nom. C'est la solution la plus courante aujourd'hui. Ce sont les deux pharmaciens suisses, aux marques pourtant connues, Ciba-Geigy et Sandoz, qui disparaissent dans Novartis. Ce sont, dans le travail intérimaire, le français Ecco et le suisse Adia qui ont choisi pour nom de famille Adecco. C'est le Crédit local de France et le Crédit communal de Belgique qui se regroupent au sein de Dexia. C'est le Crédit national et la BFCE qui vont se mêler, en juin, dans Natexis. Ce type de solution permet d'éviter de froisser quelques susceptibilités. Mais ce n'est pas là son seul avantage. En fait, ce choix en faveur d'un *« nom simple, court, prononçable dans toutes les langues étrangères ou presque »* – selon le cahier des charges fixé par les parents de Dexia à leurs « créatifs » – traduit l'importance que prend pour l'entreprise sa marque, son nom. C'est d'abord autour du nom que se crée, pour les personnels des entreprises concernées, sinon une famille, en tout cas une culture commune. Cette marque, c'est ensuite, pour les clients, industriels ou consommateurs de base, la garantie d'un produit clairement identifié, d'une offre globale. C'est l'une des raisons qui avaient conduit BSN à se faire baptiser Danone. C'est aussi l'une des motivations d'Adecco : le concurrent de Manpower veut pouvoir offrir aux grandes entreprises internationales un même service partout dans le monde. Il est important que celles-ci retrouvent partout le même logo. Derrière l'enseigne, il y a le même service.

Enfin, le nom commun est aussi un signal aux marchés, l'outil d'un contrat proposé aux actionnaires et aux prêteurs en tout genre. Dexia et AXA sont de très gros émetteurs sur les marchés internationaux de capitaux : leur nom à lui tout seul doit contribuer à alimenter, à Paris, à Tokyo et à New York, un climat de confiance. Dans une économie de plus en plus mondialisée, de plus en plus immatérielle et qui s'organise de plus en plus en réseaux, l'entreprise est aussi de plus en plus une marque.



Le Monde Économie le lundi *
Le Monde Emploi le mardi **
et la rubrique
Le Monde des Initiatives locales le vendredi ***
Trois rendez-vous à ne pas manquer pour vos opportunités de carrière

* daté mardi
** daté mercredi
*** daté samedi



ESSEC
M.S.

3ème cycles
Mastères Spécialisés

Votre choix professionnel

Onze formations d'expertise en un an
- M.S. Marketing Management
- M.S. Techniques Financières
- M.S. Assurance-Finance
- M.S. Management et Ingénierie Logistique
- M.S. Gestion Achats Internationaux
- M.S. Droit des Affaires Internationales et Management
- M.S. Management Urbain, Environnement et Services
- M.S. Management Stratégique des Services
- M.S. Management des Industries Agro-Alimentaires, en partenariat avec l'ENSIA, l'ENGREF et l'INA-PG
- M.S. Stratégie et Ingénierie des Affaires Internationales, en partenariat avec l'EPSCI
- M.S. Management des Systèmes d'Information Répartis, en partenariat avec l'ENST

Contact
Elyane Rosello
tel. 01 34 43 30 83
fax. 01 34 43 30 30

Clôture des Inscriptions : 12 mai 1997

Association loi 1901. Affiliée à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles Val d'Oise-Yvelines. Membre de la Fesic. Membre de la Conférence des Grandes Écoles

Une stabilisation économique acquise au prix d'un endettement coûteux

▼ La politique d'emprunts internes et internationaux pratiquée par Moscou n'est pas tenable sans une amélioration des rentrées fiscales

La Russie est-elle enfin sur le point de réussir son entrée sur la scène économique internationale ? Si la stabilisation macroéconomique récente y semble propice, la forte croissance de l'endettement intérieur, dans un contexte de dérapage majeur des finances publiques, inquiète tous les observateurs. En quelques mois, la stabilisation macroéconomique, première étape indispensable à la transition vers le marché, s'est affirmée ; après avoir frôlé l'hyper-inflation en 1992, la Russie pourrait connaître une hausse des prix de 20 % en 1997. Les taux d'intérêt réels ont diminué. En dépit d'un déclin persistant de la production de pétrole, l'excédent commercial est, à 20 milliards de dollars environ, l'un des plus élevés au monde. Selon les rapports officiels, Moscou vient même d'afficher, au premier trimestre, un taux de croissance positif, pour la première fois depuis 1991.

Certes, les relevés statistiques doivent être manipulés avec prudence. Nombre d'économistes s'interrogent sur les nouvelles méthodes de calcul des services officiels et ne se risquent pas à donner d'estimations précises de la récession en 1996. La plupart considèrent néanmoins que le creux de la vague a été atteint et qu'une croissance modérée devrait être enregistrée cette année. La mauvaise prise en compte de l'économie parallèle aurait, en fait, surestimé l'ampleur de la récession des dernières années.

Indépendamment des incertitudes statistiques, le gouverneur de la banque centrale, Serguei Doubinine, estime qu'il est aujourd'hui possible de desserrer quelque peu la politique monétaire, très rigide depuis deux ans, dans un souci de lutte contre l'inflation. Selon lui, la vitesse de circulation de la monnaie devrait continuer à se ralentir, et l'assouplissement des taux permettrait enfin d'augmenter le capital disponible pour les entreprises. Ce scénario optimiste permettrait de réduire le troc et les arriérés de paiements interentreprises. A partir de là, on se prend à rêver que les capitaux pourraient cesser de quitter le pays pour s'investir en Russie même. Selon Interpol, le rythme actuel des sorties de fonds illégales atteindrait entre 1 et 2 milliards de dollars par mois.

Mais il est encore trop tôt pour pouvoir jurer d'un tel enchaînement vertueux. Les banques locales trouvent des sources de profit bien plus fructueuses sur les marchés des titres et dans le montage d'opérations politico-industrielles que dans le financement d'investissements productifs classiques. A l'occasion de l'assemblée annuelle de la BERD, qui s'est tenue les 14 et 15 avril à Londres, le Tout-Moscou de la finance était présent dans la capitale britannique, pour tenter d'associer des partenaires étrangers privés à leurs projets.

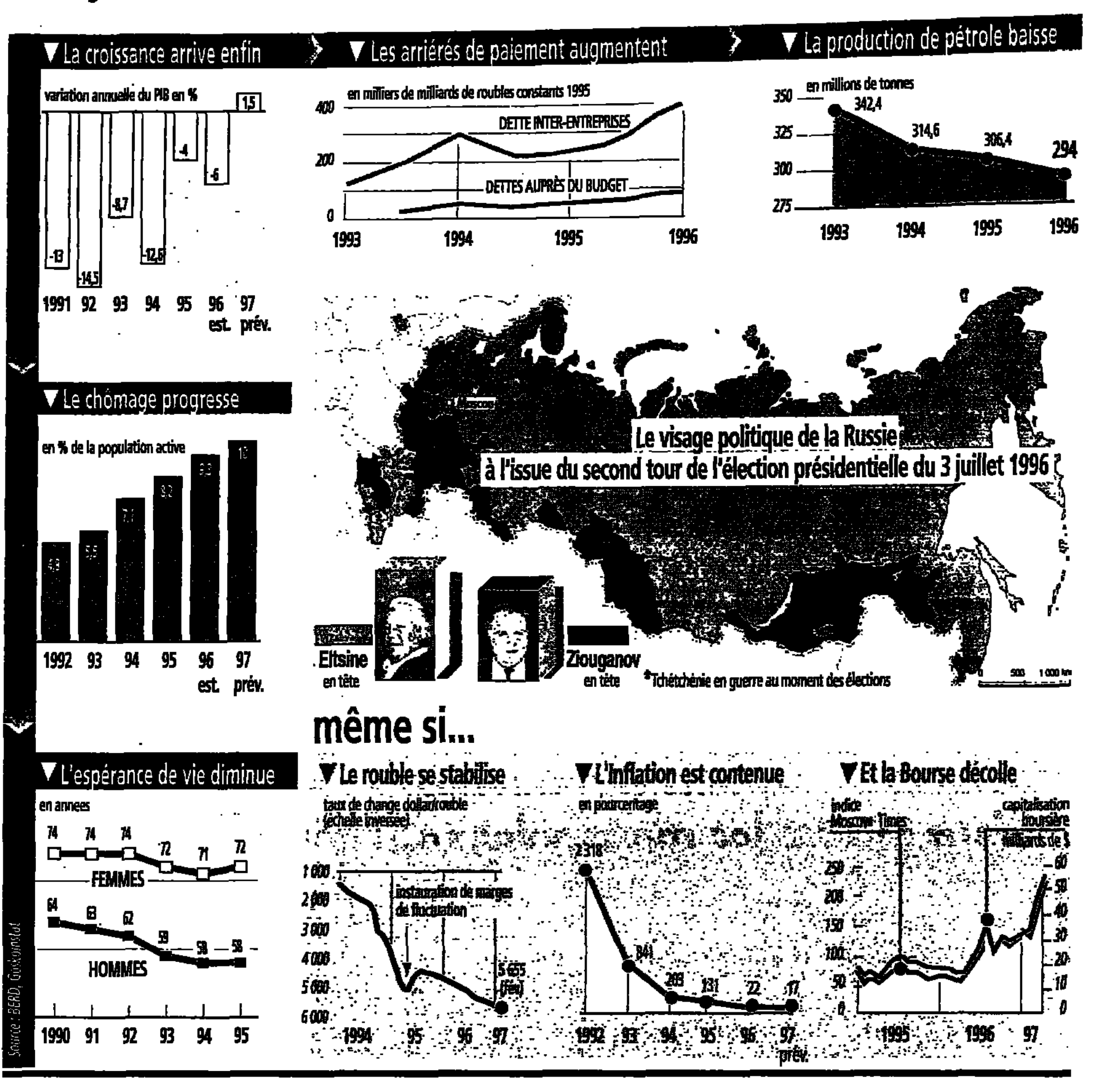
A l'intérieur du pays, si les rendements des obligations d'Etat (GKO) ont fortement baissé ces derniers mois (30 % environ en rythme annuel), ils demeurent attirants compte tenu de la poursuite de la désinflation. Les GKO, dont le volume est passé de 3 % à 9 % du PIB entre 1995 et le début de 1997, financent plus des trois quarts du déficit budgétaire russe. Les banques russes, déçues par la baisse des taux, se tournent actuellement vers le marché ukrainien par exemple, pour trouver des rémunérations plus attrayantes. En attendant de voir si l'Etat russe ne sera pas prochainement contraint de servir des taux d'intérêt plus élevés, faute d'amélioration des finances publiques. A la Bourse de Moscou, dont la capitalisation est encore très modeste, les indices se sont récemment envolés, gagnant 60 % depuis le début de l'année.

Les gouvernements successifs de Viktor Tchernomyrdine n'ont pas ménagé leurs efforts pour parvenir à une normalisation des relations financières avec l'étranger. En avril 1996, quelques semaines après la conclusion d'un crédit *« historique »* de 10 milliards de dollars du Fonds monétaire international (FMI), le pays a obtenu un rééchelonnement pluriannuel de sa dette extérieure publique. Celle-ci atteint actuellement 125 milliards de dollars environ, dont 25 milliards contractés depuis 1992, c'est-à-dire après la disparition de l'URSS. Un accord est également intervenu à la rentrée avec le Club de Londres ; il est en cours de finalisation avec les quelque 600 banques créditrices. A l'automne, surtout, la Russie a reçu une notation étonnamment favorable de la part des agences comme Standard and Poor's et Moody's, lui permettant de se présenter sur les marchés internationaux des capitaux. Deux emprunts, de 1 milliard de dollars, puis de 2 milliards de marks, ont déjà été lancés, et de nouveaux sont en préparation. Une telle politique d'emprunts internes et internationaux n'est tenable que si les rentrées fiscales s'améliorent. Sinon la Russie sera contrainte d'accélérer ses emprunts, activant le dérèglement des structures économiques et le découragement des investisseurs. L'amélioration de la situation fiscale dépend bien sûr de la réforme du code des impôts. Celle-ci passe par la réduction des tranches de l'impôt sur le revenu, l'élargissement de l'assiette, la révision des milliers d'exemptions fiscales.

Le premier vice-premier ministre, Anatoli Tchoubaïs, a annoncé, jeudi 17 avril, une prochaine révision majeure du budget de 1997, et la création d'un département spécial chargé de collecter les *« recettes urgentes »*. M. Tchoubaïs, déjà très impopulaire dans le pays depuis sa gestion des privatisations, en 1992-1993, s'est déclaré conscient que les nouvelles mesures *« provoqueront un mécontentement justifié »*.

Françoise Lazare

Les dysfonctionnements s'amplifient...



La Russie chaotique

Suite de la page I

Un responsable de ces opérations, Alfred Kokh, justifiant les sommes quasi symboliques que le gouvernement a retiré de la cession des parts les plus juteuses de son industrie, avait dit : *« Le capital national a peu de moyens et doit bénéficier d'un protectionnisme éclairé, pour pouvoir concourir avec l'Occident en ayant accès au secteur pétrolier avant lui. »* En pratique, ce fut la foire d'empoigne entre clans. En conséquence, l'Etat n'aurait plus, aujourd'hui, le choix des moyens pour retrouver le chemin de la croissance : ce sont ses créatures, les nouveaux empires financiers et industriels du pays (« l'oligarchie » décriée par tous), qui seraient seuls capables, désormais, de définir les règles du jeu, y compris politiques.

Dépendant de ces groupes, l'Etat devrait faire preuve de pragmatisme, renoncer à imposer des règles égales pour tous et, pour sauver ce qui peut l'être, favoriser les intérêts de l'oligarchie en arbitrant en son sein. Le développement des petites et moyennes entreprises attendra des jours meilleurs. L'Etat pourrait alors lancer, sur un modèle qualifié d'« asiatique », une politique industrielle à base d'ententes pour un partage des marchés, et d'un plus grand protectionnisme (malgré la chute du PIB, les importations ont augmenté de 50 % depuis 1993 ; la moitié des produits consommés seraient importés, le taux s'élevant à 70 % ou 80 % à Moscou).

Cette thèse s'accompagne d'une vue sceptique sur la « stabilisation financière », menée sous l'impulsion du FMI : elle aurait eu trop d'effets secondaires négatifs. Le libéralisme en Russie, supposé assainir le système monétaire et de crédit, et rendre optimal celui des prix, aurait abouti à son contraire. L'inflation n'a été réduite qu'au prix d'une séquestration des dépenses qui a poussé à l'explosion des impayés. L'Etat ne paye plus ses fonctionnaires et ses fournisseurs, qui ne payent plus leurs propres clients ni leurs salariés, et personne ou presque ne s'acquitte des impôts.

Cela favorise l'économie grise, où la corruption et la criminalité prospèrent, où l'on a recours aux transactions en dollars et au noir, à une multitude de « monnaies » de substitution et au troc. Au sein de cette économie virtuelle, les prix sont des abstractions comptables, généralement surévaluées. La libéralisation du commerce extérieur n'a pas non plus joué son rôle théorique, qui est d'abaisser les prix : Moscou reste la troisième ville la plus chère au monde pour les hommes d'affaires.

Mais un léger vent d'optimisme souffle depuis le remaniement ministériel qui a commencé en mars. *« Une machine à trois roues s'est mise en place : Boris Eltsine avec un regain de volonté réformatrice, Anatoli Tchoubaïs avec ses capacités administratives et Boris Nemtsov* (le jeune gouverneur de Nijni-Novgorod nommé premier vice-premier ministre, au même titre que M. Tchoubaïs, plus particulièrement chargé des finances) *avec sa popularité »*, résume Brigitte Grandville, expert en macroéconomie qui a vécu, de l'intérieur, le lancement des réformes en 1992. Estimant que la Russie souffre d'un manque de rigueur dans son libéralisme et non pas d'un « excès » de celui-ci, elle rappelle que le troc constituait 80 % des transactions fin 1991 et qu'il a baissé à 20 % en mars 1992 avec la libéralisation des prix. S'il a augmenté à nouveau, c'est, dit-elle, parce que les entreprises cherchent à échapper à une imposition beaucoup trop complexe et lourde, impossible à respecter. Alors que l'impôt sur le revenu des particuliers ne représente qu'une part infime de l'ensemble.

La même distorsion, *« héritage soviétique »*, souligne Brigitte Grandville, se retrouve dans les tarifs élevés du gaz, de l'électricité et des transports appliqués aux entreprises, qui s'en trouvent étouffées, alors que les particuliers payent moins. De même, l'Etat consacre toujours 5 à 6 % du PIB à payer les charges des logements pourtant privatisés des Russes, subventionnant les heureux propriétaires de grandes surfaces beaucoup plus que les pauvres.

PRIVILÈGES FISCAUX

Le gouvernement prévoit de s'attaquer à tous ces problèmes, mais l'attente des premiers résultats éventuels sera forcément longue. La nomination de Boris Nemtsov doit notamment permettre de faire supporter l'attente. L'opposition accuse cependant le Kremlin de manquer de volonté politique : sinon, dit-elle, il pourrait faire rentrer de l'argent rapidement en supprimant, par exemple, tous les privilèges fiscaux distribués (et plus certainement vendus) aux entreprises ou associations, et qui sont régulièrement annulés sur le papier ; ou en relevant les compteurs aux départs des oléoducs au lieu de taxer chaque producteur ou « trader » sur la base d'accords « à la tête du client» ; ou encore en imposant des règles strictes aux banques commerciales qui prennent en dépôt l'argent du budget, en attendant la création d'un système étendu de Trésors de l'Etat (ce qui est promis depuis des années).

En théorie, tout le monde est d'accord qu'il faut des réformes de structures, euphémisme pour la lutte contre la corruption. Mais le consensus s'arrête au moment de la mise en pratique qui signifie heurter de front à la fois les anciens « lobbies » militaro-industriels et agricoles détenteurs de nombreux privilèges, les nouveaux groupes bancaires et industriels, et ceux que l'on appelle aujourd'hui les « monopoles naturels », sans doute les plus puissants de tous.

Parmi ces derniers figurent Gazprom, les chemins de fer et la société d'électricité EES, pour ne citer que ceux officiellement nommés au nombre des cibles. Car il y en a d'autres, non moins nocifs, mais qui restent à l'abri. Ce sont notamment les « monopoles » des administrations régionales, de plus en plus indépendantes du Kremlin et de plus en plus maîtres de larges parts des richesses locales. Le maire de Moscou, Iouri Loujkov, est ainsi à la tête de ce qui constitue sans doute un des plus gros « holdings » du pays, que personne, à ce jour, ne s'est risqué à évaluer. Tous ces groupes et monopoles ont d'ailleurs leurs propres services de sécurité, ce qui dissuade l'Etat d'y envoyer les siens, sauf entente préalable.

L'urgence des réformes est dictée par l'absence d'autres moyens rationnels de financer le déficit. Mais les résistances risquent d'être trop lourdes, comme le suggère l'expérience d'un jeune chef d'entreprise, Vakha Bendoukidze. Il a ses entrées au Kremlin, mais ne fait pas partie du « groupe des sept » nouveaux banquiers russes qui défrayent la chronique depuis qu'un des leurs, le sulfureux Boris Berezovski, a prétendu qu'ensemble ils *« contrôlent la moitié de l'économie russe »*. Ni même du « groupe des treize » (les mêmes plus Gazprom, EES et des société pétrolières) qui a financé la réélection de Boris Eltsine avant de s'entredéchirer aussi allègrement que le « groupe des sept ».

CHANTAGES

Vakha Bendoukidze est actionnaire majoritaire d'Ouralmash, un gros producteur de machines de l'Oural, et il veut le restructurer. Pour cela, il estime que le monopole de l'électricité EES doit être le premier à rompre le nœud des impayés en baissant les tarifs qu'il facture, souvent triples des prix industriels en Occident (même si le prix payé réellement peut être inférieur de 50 %, à l'issue d'un rachat de reconnaissance de dette). *« Un combinat métallurgique a récemment calculé,* dit-il, *qu'il paye à EES 75 millions de dollars d'électricité par an, alors que la construction d'une centrale pour ses besoins propres ne lui coûterait que 50 millions et le gaz pour la faire tourner, 25 millions par an. »*

Cette opération des plus rationnelles ne se fait pourtant pas : *« Je connais,* poursuit Bendoukidze, *un cas où la branche locale de l'EES a menacé tel candidat à la rationalisation de lui couper l'électricité durant tout le temps de la construction de sa propre centrale, à moins que cette branche ne reçoive la majorité des actions du nouveau projet »*...

Briser les monopoles n'est donc pas chose facile. Mais il est non moins difficile de leur faire baisser leurs prix ou payer leurs impôts. Ces groupes ont recours à divers chantages, dont le plus évident est qu'ils ne peuvent payer l'Etat alors que la somme que leur doivent les consommateurs serait bien plus importante. Le mieux armé face à l'Etat est Gazprom, sans doute la plus grosse des sociétés productrices de gaz au monde et dont la capitalisation est égale à celle de toutes les autres sociétés russes cotées. Son directeur, Rem Viakhirev, a obtenu presque clandestinement en 1993 de gérer 35 % des parts que l'Etat y possède, mais nul, au sein même du gouvernement – à l'exception sans doute de Viktor Tchernomyrdine –, ne sait exactement ce qu'il en fait. Boris Nemtsov parviendra-t-il à faire en sorte que l'on cesse d'appeler Gazprom un « Etat dans l'Etat » ?

Boris Eltsine comprendra-t-il que le véritable retour du pays à la croissance est, au minimum, à ce prix ? A l'approche de l'entrée officielle de la Russie au sein du G7, aux côtés des grands pays industrialisés, laquelle devrait intervenir en juin lors du sommet de Denver, l'enjeu est immense, car une poursuite de la « crise de transition », déjà bien trop longue, risque de dégrader de façon irréversible certains secteurs d'activité. Déjà des experts doutent des capacités de rebond de la Russie. Les institutions internationales savent qu'une augmentation des financements externes, sans réformes de structures, ne contribuerait guère *« qu'à accroître le matelas de devises de certains agents »*, comme l'expriment les diplomates. *« A favoriser l'accumulation primitive du capital russe... en Suisse »*, comme on le dit plus crûment à Moscou.

S. Sh.

La gabegie du budget de l'Etat russe

▼ Des milliards de dollars de fonds publics ont été détournés en 1996, selon la Chambre des comptes, qui dépend du Parlement

MOSCOU
de notre correspondant

Salaires et retraites impayés, employés corrompus, services publics à la dérive, commandes non honorées : l'Etat russe traverse une profonde et dangereuse crise financière. L'une des causes est connue : les impôts ne rentrent pas. Pour les premiers mois de 1997, les rentrées fiscales sont toujours inférieures (de 40 %) aux prévisions budgétaires. Les entreprises ne payent pas leurs dus. Certaines, durement touchées par la récession, en sont incapables. D'autres, florissantes, sont « protégées » en haut lieu, à l'image de Gazprom, l'« enfant chéri » du premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine. Bénéficiaire, ce monopole d'exploitation et de distribution de gaz doit 2,4 milliards de dollars d'arriérés d'impôts à l'Etat. Mais la crise des finances publiques a aussi une autre cause : le gaspillage, voire le détournement pur et simple, des fonds publics.

Pour sa première année d'existence, la Chambre des comptes, qui dépend de la Douma et du Conseil de la Fédération, les deux chambres du Parlement russe, a dressé un tableau partiel, mais édifiant de la mise en œuvre du budget 1996 : coûteux privilèges fiscaux et douaniers accordés aux « amis », fonds d'Etat gérés illégalement par les banques privées, transferts de fonds sur simples coups de téléphone, détournements et « disparitions »... Au total, les dégâts s'élèvent à plusieurs milliards de dollars. *« Ce qui aurait été suffisant pour payer les salaires et les retraites »*, estime la Chambre des comptes dans un rapport en partie publié par l'hebdomadaire *Argumenti i Fakti.*

Sur le sujet brûlant des salaires non versés, la Chambre révèle que les inspecteurs du travail ont découvert près de 6 000 milliards de roubles (environ 6 milliards de francs) sur les comptes bancaires d'entreprises qui ne payaient pas leurs employés. Mais que seuls 10 % des directeurs ont dû acquitter une amende, tandis que 0,1 % sont l'objet de poursuites judiciaires qui ont peu de chances d'aboutir.

D'entrée, la Chambre déplore que le budget (un texte législatif, voté par le Parlement) ne soit pas géré selon la loi, mais par de *« nombreuses instructions, directions, lettres et télégrammes »*. Lors de l'audit, les inspecteurs de la Chambre (dont les salaires ne sont pas versés depuis des mois...) ont découvert qu'il suffisait de produire une *« note »*, parfois pas même enregistrée ou datée, signée par un des adjoints du ministre des finances ou par l'un des « chefs de département » de ce ministère, pour recevoir des fonds, en devises, du budget de l'Etat. Dans certains cas, découverts notamment lors de l'audit de la Vnechekonombank, il a suffit d'un « ordre verbal » pour obtenir un transfert de fonds d'Etat.

La Chambre révèle aussi que des sommes, provenant des réserves en devises du gouvernement, ont été déposées sur un compte baptisé *« activités internationales »*, mais ont été utilisées à d'autres fins. Dont la création d'un salon de coiffure pour la présidence ! Afin de protéger le budget russe des *« influences »*, un Trésor a été mis en place, il y a trois ans. Mais, en réalité, seule la moitié des fonds d'Etat transite par ce système, sans être d'ailleurs l'objet d'une surveillance particulière, selon la Chambre des comptes. L'autre moitié du budget va directement sur des comptes de banques commerciales. Tous les ministères dits « de force » (défense, intérieur, KGB, etc.), ainsi que le ministère de l'énergie atomique, préfèrent « gérer » leur budget de cette façon.

En théorie, le ministère russe des finances, le « minfin », ne doit conserver ses fonds qu'à la banque centrale de Russie (sauf dans les régions où celle-ci n'a pas de filiale). Cependant, dans la pratique, même à Moscou, des « comptes budgétaires » du « minfin » sont ouverts dans des banques commerciales, dites « autorisées », dont la Vnechekonombank, la banque Menatep, l'Intourbank, l'Avtobank, etc. Et bien que la loi stipule que, au cas où elles manieraient de l'argent de l'Etat, les banques commerciales sont tenues de le faire gracieusement, les établissements autorisés sont en fait rémunérés, souligne le rapport.

La Chambre des comptes explique la confiance accordée à certaines banques par les relations privilégiées que leurs dirigeants entretiennent avec le pouvoir. Par ailleurs, l'audit souligne que la liste des « banques autorisées » est établie par une commission où siègent les représentants mêmes de ces établissements.

La Chambre des comptes s'est aussi intéressée au « trou noir » du budget russe : les exonérations fiscales et de droits de douanes. Selon elle, ces « cadeaux » en droits fiscaux et de douanes ont coûté au total près de 32 000 milliards de roubles à l'Etat (30 milliards de francs) en 1996. Et sept des onze décisions gouvernementales d'accorder des préférences fiscales ont été prises en violation de la loi. La Chambre note que ces cadeaux bénéficient avant tout à l'*« élite des affaires »*, liée à la classe politique russe. Et son rapport révèle que Boris Eltsine avait signé, en mars 1995, un oukase supprimant toutes les exemptions de droits de douanes, mais que ce décret présidentiel a été ignoré par le gouvernement jusqu'à ce que le président signe un nouvel oukase, rétablissant ces exemptions.

La Chambre des comptes fait aussi état de détournements ou disparitions de fonds d'Etat, notamment dans les caisses de retraite, d'assurances sociales et pour l'emploi. Pour 1995-1996, la Chambre a découvert des vols d'un montant de 15 000 milliards de roubles (15 milliards de francs). Le ministère des finances a disposé à sa guise de 603 millions de dollars, baptisés *« fonds monétaires temporairement libres »*. Si les dépenses sociales n'ont été financées qu'à hauteur d'un tiers des prévisions, les prêts (avantageux) à diverses sociétés privées ont eux dépassé, de quatre fois, les sommes inscrites dans le budget, souligne l'audit.

La Chambre des comptes relève aussi que, bien que l'Etat russe contrôle toujours 42 % des entreprises du pays, il n'existe aucun registre des propriétés fédérales : *« Personne ne peut dire qui contrôle les propriétés d'Etat. »*

Plus grave peut-être, les autorités, administratives, politiques et judiciaires ont ignoré les découvertes et les recommandations faites par la Chambre des comptes. C'est pourquoi son vice-président, Iouri Boldirev, soulignant que la plupart des pratiques dénoncées par ses inspecteurs sont déjà illégales, ne croit pas aux « nouvelles » mesures anti-corruption annoncées par le gouvernement.

Jean-Baptiste Naudet

LE POUVOIR EN RUSSIE

Questions-réponses

1 Que devient la Communauté des Etats indépendants ?

Au lendemain de la disparition officielle de l'URSS, en décembre 1991, était créée une Communauté d'Etats indépendants (CEI), associant douze des quinze anciennes Républiques de l'URSS (les trois pays baltes n'en ont jamais fait partie). L'ambition de la CEI était de maintenir une cohésion économique dans l'ancienne Union soviétique.

Cinq ans après sa création, les membres de la CEI n'ont pourtant qu'une coopération économique limitée. Plusieurs d'entre eux, dont l'Ukraine ou, plus récemment, l'Ouzbékistan, ont pris leurs distances vis-à-vis de Moscou en matière politique, à propos de l'élargissement de l'OTAN. L'Ukraine et l'Azerbaïdjan ont également signé un projet de construction d'oléoduc vers l'Europe traversant la Georgie, évitant donc la Russie.

Seule la Biélorussie se rapproche actuellement de Moscou, comme en témoigne la signature, début avril, d'un traité d'union entre les deux pays.

2 Existe-t-il un pouvoir régional en Russie ?

La Fédération de Russie est divisée administrativement en 21 Républiques, une région autonome (le Birobidjan), 49 régions administratives (oblasts), 6 territoires administratifs (krais), 10 arrondissements autonomes (okrougs) et deux cités autonomes (Moscou et Saint-Pétersbourg).

La Iakoutie, la plus vaste des Républiques, au cœur de la Sibérie, est considérée comme l'une des plus prospères de la Fédération, aux côtés de la République des Komis et de la Carélie, et d'autres oblasts et territoires administratifs d'Extrême-Orient. Leur prospérité s'explique principalement par leur faible peuplement et leur immenses ressources énergétiques.

Les régions les plus pauvres se situent surtout dans les parties européennes de la Fédération, ainsi qu'au sud ; c'est là que le candidat communiste, Guennadi Ziouganov, a emporté ses meilleurs scores à l'élection présidentielle de juin 1996.

En l'absence d'un système de relations budgétaires satisfaisant, la plupart des entités administratives choisissent de débudgétiser un grand nombre de recettes et de dépenses, d'entraver la libre circulation des biens sur le territoire. La Tchétchénie, qui a proclamé son indépendance en mars 1992, n'entretient plus de relations budgétaires avec la Russie. De nombreuses Républiques et territoires ont signé des accords bilatéraux avec l'Etat fédéral, en matière de propriété des ressources naturelles ou de quotas d'exportations.

3 Qui sont les jeunes loups nommés à la tête du nouveau gouvernement pour redresser l'économie russe ?

Il s'agit essentiellement d'Anatoli Tchoubaïs. Nommé, le 7 mars 1997, numéro deux du gouvernement russe (premier vice-premier ministre), il hérite, le 17 mars, du portefeuille des finances. Libéral, artisan d'une privatisation contestée en 1992 et 1993, il est la bête noire des communistes et nationalistes de la Douma. Au sein du gouvernement, il devra s'imposer contre les « barons » du secteur de l'énergie, dont le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, d'obédience plus conservatrice, est l'un des représentants. Pour redresser l'économie russe, il lui faudra résoudre la crise des non-paiements, assurer une meilleure collecte de l'impôt, s'attaquer aux grands monopoles.

Nommé, le 17 mars 1997, au poste de premier vice-premier ministre, Boris Nemtsov, le jeune gouverneur de la région de Nijni Novgorod – il a trente-sept ans –, répondra désormais de la politique sociale et de la lutte contre les grands monopoles, soit la société de distribution d'électricité (EES), les chemins de fer et le géant du gaz Gazprom, qui doivent des milliards de dollars à l'Etat.

Il faut aussi compter avec Alfred Kokh, trente-cinq ans. Cet économiste de Saint-Pétersbourg, proche d'Anatoli Tchoubaïs, est vice-premier ministre, en charge des impôts. Les rentrées fiscales pour les premiers mois de 1997 n'ont atteint que 39 % des sommes espérées, contraignant le gouvernement à procéder à des coupes claires (compression des dépenses de 25 % par rapport aux prévisions) dans le budget de 1997.

Pour sa part, Iakov Ourinson, cinquante-deux ans, a pris, le 17 mars, la tête du ministère de l'économie à la place d'Evgueni Iassine. De même que Boris Nemtsov, ce réformateur convaincu aimerait que les sociétés incapables d'honorer leurs dettes cèdent des parts de leur capital.

Mikhaïl Fradkov, lui, a été promu de vice-ministre à ministre des relations économiques extérieures, en remplacement d'Oleg Davidov. Ce dernier estimait qu'après la renégociation de sa dette extérieure, l'entrée sur le marché international des capitaux, la signature d'accords commerciaux avec l'Union européenne, l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) restait le principal dossier en suspens. Anglophone et hispanophone, M. Fradkov a représenté la Russie au GATT (à qui l'OMC a succédé) à Genève, en 1991-1992.

Grigori Iavlinski, chef du parti démocratique d'opposition Iabloko

« Il faut mettre les monopoles sous contrôle »

MOSCOU
de notre correspondante

« Une reprise économique en Russie est-elle aujourd'hui crédible ?

– Il y a une liste de conditions à remplir pour cela. Il faut simultanément barrer la route à l'inflation, payer les retards de salaires et de retraites, baisser fortement les taux d'intérêt sur les bons d'Etat, dépasser les 50 % de rentrées fiscales, mettre les monopoles sous contrôle, arrêter la chute des investissements et la fuite des capitaux. Pour ce faire, il faut vaincre la corruption, au moins au sein du pouvoir. Comme celui-ci ne saura pas tout faire, la chute de l'activité va se poursuivre ; je pense qu'elle sera de 2 à 2,5 % en 1997 par rapport à 1996. Ce qui ne veut pas dire qu'il y aura plus de troubles sociaux qu'aujourd'hui, du moins si on arrive à maintenir une inflation faible. Mais, contrairement à ce qui se dit, je pense que l'instabilité politique va continuer.

– L'arrivée au gouvernement, le 7 mars, d'Anatoli Tchoubaïs, premier vice-premier ministre et titulaire du portefeuille des finances, vous a pourtant donné de l'espoir, puisque vous aviez commencé à négocier avec lui l'entrée de membres de votre parti au gouvernement...

– En Russie, on ne peut pas vivre sans espoir. Nous avions proposé à Anatoli Tchoubaïs de signer un programme anti-crise, car nous ne faisons confiance ni à Boris Eltsine ni à Viktor Tchernomyrdine. Eux voulaient nous utiliser sans s'engager. En Russie, l'idée que le pouvoir doit prendre des engagements devant la société fait toujours défaut. Anatoli Tchoubaïs, lui, est meilleur que les autres. Certes, tout ce qu'il fait s'arrête à mi-chemin, généralement sans résultats. Mais les autres ne font même pas ça...

– Et l'arrivée, au gouvernement le 17 mars, de Boris Nemtsov, premier vice-premier ministre ? Dans le livre qu'il vient de publier, il dit que vous feriez un bon président ou un bon premier ministre...

– Le recours à Boris Nemtsov, c'est comme un nouveau pontage sur le cœur malade du pouvoir. Nous sommes convenus avec lui de l'aider, en lui préparant des projets, en lui suggérant des priorités. Notamment sur la question des monopoles, la mise en place d'un système régional du Trésor, la loi « partage-production » sur les gisements pétroliers. Celle-ci est fondamentale pour la Russie, afin d'y attirer enfin des investissements, mais les communistes continuent à s'y opposer et le gouvernement a été d'une extraordinaire passivité. De ce point de vue, j'espère que l'arrivée de Nemtsov sera utile, que quelques projets seront adoptés cette année.

– Le tandem Tchoubaïs-Nemtsov pourra-t-il tenir longtemps ?

– Boris Nemtsov a de grandes capacités d'adaptation. Il va travailler avec Anatoli Tchoubaïs avec entrain. Même s'il est trop tôt pour savoir ce qu'ils vont faire. Pour l'instant, ils cherchent à améliorer l'image du pouvoir, ils sortent des oukases sans beaucoup de sens concret. Voyez avec les monopoles, ils disent qu'ils ne vont rien démonter. On a tort de dire que les communistes ne menacent plus la stabilité, les monopoles sont la base de leur longévité et ils les défendront bec et ongles. Alors que si on veut équilibrer le budget, il faut commencer par effectuer un audit sérieux chez Gazprom, pour avoir enfin une idée des coûts, de la structure de la propriété, des processus de décision. Sans cela, l'économie n'aura aucun point d'appui pour se tourner vers la croissance. Il reste peut-être des sociétés d'audit qui ne sont pas payées par Gazprom ? Mais ça, c'est une décision que seul Boris Eltsine peut prendre.

– Les médias ont souvent dit que vous préconisez « un peu d'inflation » pour rompre le cercle vicieux des impayés...

– Je n'ai jamais dit ça. C'est Egor Gaïdar (NDLR : chef du parti rival Choix de la Russie) qui cherche à garder sa place au soleil en inventant cette différence entre nous. J'ai seulement dit qu'il faut baisser l'inflation en trouvant des solutions aux problèmes-clés de l'économie, pas en cessant de payer les salaires. Une inflation supprimée par des méthodes techniques aboutit aux mêmes résultats que l'inflation elle-même. Le pouvoir va à nouveau être tenté d'avoir recours à la planche à billets...

Quant aux médias, l'Occident est persuadé, à tort, qu'ils sont libres. En 1991, nous pensions avoir supprimé la censure politique. En 1997, elle est rétablie : nos médias ont été achetés par nos financiers qui, à la différence des vôtres, sont liés au gouvernement. Nos médias sont tous sous pression, déforment les faits, mentent parfois ouvertement et sont des instruments de propagande.

– Y compris la *Novaïa gazeta*, qui vous est très favorable ?

– Vous parlez *sérieusement* ? Elle a un tirage minime. C'est l'exception qui confirme la règle. Comme Nemtsov. Nous avons un gouvernement semi-criminel, et les gens convenables n'y entrent pas. Sauf lui. C'est d'ailleurs une tradition soviétique : il y a toujours quelqu'un pour enjoliver l'ensemble.

– Vous voilà bien radical, alors que votre programme ne diffère pas de celui du gouvernement actuel, présenté d'ailleurs dès novembre dernier par Evgueni Iassine, ministre de l'économie...

– J'en suis très heureux, mais nous, ce programme, nous l'avions déjà proposé en 1994, lors de l'adoption du budget, et nous insistons sur son contenu depuis 1992. C'est comme l'exposé que vient de faire à Moscou le directeur général du FMI, Michel Camdessus. Il a été très bien, très ouvert, il a dit que tant qu'il y aura de la corruption en Russie, il n'y aura pas d'investissements, pas de croissance. Mais n'était-ce pas clair depuis toujours ?

– On raconte à Moscou que vous avez reçu des menaces plus ou moins anonymes...

– Oh, ça, c'est tous les jours. Mais je n'aime pas en parler. Vous connaissez le niveau de la criminalité en Russie, y compris organisée. Ce n'est pas une question d'épisodes particuliers, c'est un système. Il y a deux groupes principaux qui violent la loi : ceux qui sont tout en haut et ceux qui sont tout en bas. Quand les deux travaillent ensemble, il est très difficile de s'y opposer.

– Pourtant au Kremlin on affirme que la criminalité peut être vaincue par une collaboration entre les services de sécurité du pouvoir et ceux, privés, des grands groupes financiers, qui seraient très efficaces...

– Sans commentaire... »

Propos recueillis par
Sophie Shihab

Bibliographie

● **Russie, le gouvernement des provinces**, sous la direction de Marie Mendras (numéro spécial de la revue trimestrielle *Nouveau Monde*, éditée par le Centre de recherches entreprises et sociétés – CRES –, n° 7, 1997, 217 p., 150 F).
● **Politique étrangère** (revue trimestrielle de l'Institut français des relations extérieures – IFRE –, n° 4, hiver 1996/1997, 935 p., 110 F).
● **Lost Opportunity. Why Reforms in Russia Have not Worked**, de Marshall I. Goldman. (W. W. Norton and Cy, New York, 290 p.)



LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	mars	fév.	fév.	janv.	janv.	fév.	janv
Dernier mois connu	+0,9	-3,6	+1,1	-3,1	+0,5	+0,2	+0,9
Cumul sur 12 mois	+6,6	+3,2	+6,5	-0,3	+1,5	+1,8	+3,9
Taux de chômage (en %)	mars	fév	mars	fév.	janv.	fév.	mars
Dernier mois connu	5,2	3,3	11,2	12,8	12,4	6,2	9,3
Un an avant	5,5	3,3	10,4	12,1	12,2	7,9	9,4
Indice des prix (en %)	mars	fév.	mars	mars	mars	fév.	fév.
Dernier mois connu	+0,1	-0,2	-0,2	+0,1	+0,1	+0,4	+0,2
Sur 12 mois	+2,7	+0,6	+1,5	+1,1	+2,2	+2,9	+2,2
Solde commercial (en milliards)	janv.	fév	janv.	janv.	janv.	janv.	janv.
Dernier mois connu (monnaies nationales)	-18	+462	+6,5	+11,7	+ 5 497,2	-0,6	+2,1
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	-170,1	+ 6 782,8	+98,8	+100,6	+69 095,7	-11,6	+34,4
Cumul sur 12 mois (en dollars)	-170,1	+61,1	+ 65,3	+19,5	+44,9	-18,1	+25,3
Croissance du PIB (en %)							
4e trimestre 1996 (rythme annuel)	+3,8	+3,9	+0,3	+0,4	-0,9	+4,7	+2,9
Sur 12 mois	+3,1	+3,1	+2,2	+2	+0,1	+2,6	+2,3
Solde des paiements courants en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	-2,1	+1,4	-0,7	+1,3	+3,5	-0,1	0
Déficit public en % du PIB							
1997 (prévisions OCDE)	-1,8	-2,6	-3,4	-3,2	-3,7	-3,7	-1,5
1996 (estimations OCDE)	-1,6	-4,1	-4,1	-4,1	-6,7	-4,8	-2,7
Dette publique en % du PIB 1996	64,2	87,4	61,3	55,1	124,4	56,1	100,5

LA SITUATION FRANÇAISE

Ménages		Entreprises		Commerce extérieur (Fab, en mds de F)	
Consommation (en mds de F 1980)		**Investissements de l'industrie**		**Exportations**	
fév. 97	57,64 (- 1,7 %)	1996 (en volume)	+ 3 %	janv 1997	125,1
fév. 96	59,32	prévisions 1997	+ 6 %	déc. 1996	128,6
Immatriculations de voitures neuves		**Créations d'emplois**		**Importations**	
mars 1997	151 586	total 1996	- 17 000	janv. 1997	113
mars 1996	191 942	sur un an	- 0,1 %	dec. 1996	120,1
Mises en chantier de logements		**Nb de créat. d'entreprises** (fév. 1997)		**Taux de couverture**	
cumul depuis 1-1	44 700	total dont reprises	23 480	janv 1997	110,3
1997-96	-11,1 %	fév. 1996	22 283	déc. 1996	107
Taux de salaire horaire		**Nb de défaillances**		**Solde agroalimentaire**	
4e trimestre 1996	+0,6 %	janv. 1997	4 556	janv. 1997	+ 4,5
sur un an	+ 2,9 %	janvier 1996	5 152	décembre 1996	+ 5,1
Pouvoir d'achat		**Invest. français à l'étranger** (en mds de F)		**Solde industriel** (hors matériel militaire)	
3e trimestre 1996	+ 0,4 %	1996	137,8	janv. 1997	+ 10,6
sur un an	- 0,4 %	1995	93,9	déc. 1996	+ 5
Taux d'épargne		**Invest. étrangers en France** (en mds de F)		**Solde énergétique**	
3e trimestre 1996	12,3 %	1996	109,9	janv. 1997	- 7,8
un an avant	14,6 %	1995	121,8	déc 1996	- 8,8

Les incertitudes du projet de réforme fiscale en Allemagne

▼ Europe occidentale
L'économie allemande qui, depuis quelques mois, bénéficie d'une embellie aurait tout à gagner d'une meilleure visibilité budgétaire

Les discussions entre la coalition gouvernementale et l'opposition sociale démocrate sur le projet de réforme fiscale proposé en janvier par le chancelier Helmut Kohl aboutiront-elles ? Pour être adoptée, cette loi nécessite l'aval du Bundesrat, aujourd'hui dominé par l'opposition, et donc l'assentiment du SPD. Or les points de désaccord sont de taille : les propositions s'inspirent des politiques de l'offre, contraires aux orientations défendues par le SPD. Par ailleurs, les difficultés budgétaires actuelles ne facilitent guère l'adoption d'une loi dont le coût pourrait se révéler élevé au regard des bénéfices conjoncturels qu'elle pourrait générer.

Dans l'état actuel des propositions du gouvernement, les taux d'imposition des particuliers devraient être significativement réduits à partir de 1999. Le taux minimal serait fixé à 15 % contre 25,9 %, et le taux maximal serait abaissé à 39 % au lieu de 53 %. La progressivité de l'impôt ne serait plus que partiellement maintenue, des tranches d'imposition remplaçant, aux extrêmes, l'ancien système. Equivalant à une perte de revenus fiscaux d'environ 65 milliards de deutschemarks pour l'Etat, ces mesures devraient être, pour partie, compensées par le renoncement à de nombreux exemptions ou abattements, et par un élargissement de l'assiette fiscale.

Au total, c'est néanmoins un allégement de près de 45 milliards de marks sur la fiscalité directe que propose le gouvernement pour 1999. Soit l'équivalent d'une réduction d'environ 8 % des impôts des ménages, ou encore un surcroît de 1,8 % de leurs revenus disponibles actuels.

Les mesures proposées visent à créer, à long terme, un cadre favorable à l'investissement, susceptible d'améliorer le potentiel de croissance et d'emploi du pays, non d'agir sur la demande à court terme. Dans cette optique ont été proposées des réductions des taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés. L'impact conjoncturel de la réforme dépendra en fait largement de la combinaison de deux effets : des changements introduits par la nouvelle loi sur le comportement d'épargne et de consommation, et des mesures de rééquilibrage budgétaire que les pertes de revenus fiscaux nécessiteront pour contenir une dégradation des finances publiques,

Observée sur longue période, la propension à épargner des ménages allemands décrit une relation positive assez fidèle à l'évolution de la pression fiscale. Une baisse de la fiscalité devrait donc avoir un effet négatif sur les taux d'épargne des particuliers. Dans l'état actuel des propositions, toutefois, l'effort consenti bénéficiant plus particulièrement aux revenus élevés, les estimations aujourd'hui disponibles tablent plutôt sur un effet inverse. La suppression d'un grand nombre d'exemptions, de même que l'élargissement de l'assiette de l'impôt à de nouveaux revenus, ceux notamment du travail dominical et du travail de nuit, rogneraient en outre une bonne partie des gains de pouvoir d'achat que la réduction des impôts directs autoriserait sur les catégories de bas et moyens revenus, les plus enclines à consommer. Ce surcroît de consommation pourrait néanmoins excéder 1 % l'an environ, ce qui n'est pas négligeable.

Ces résultats ne tiennent cependant pas compte des différentes mesures susceptibles d'être adoptées afin de combler les pertes de revenus fiscaux de l'Etat. A l'exception d'une hausse d'un point du taux de TVA, les propositions actuelles ne donnent pas de précisions sur les moyens de combler le trou de 30 milliards de deutschemarks restant que générerait cette nouvelle loi (soit 0,6 % du PIB de 1999). Or, selon les hypothèses retenues par certains économistes allemands, des mesures destinées à économiser 30 milliards de DM également répartis entre réduction des transferts sociaux, réduction des dépenses et réduction des investissements publics conduiraient à une perte nette de croissance comparable à l'effort budgétaire réalisé. A court terme, l'effet global de cette réforme serait ainsi significativement négatif.

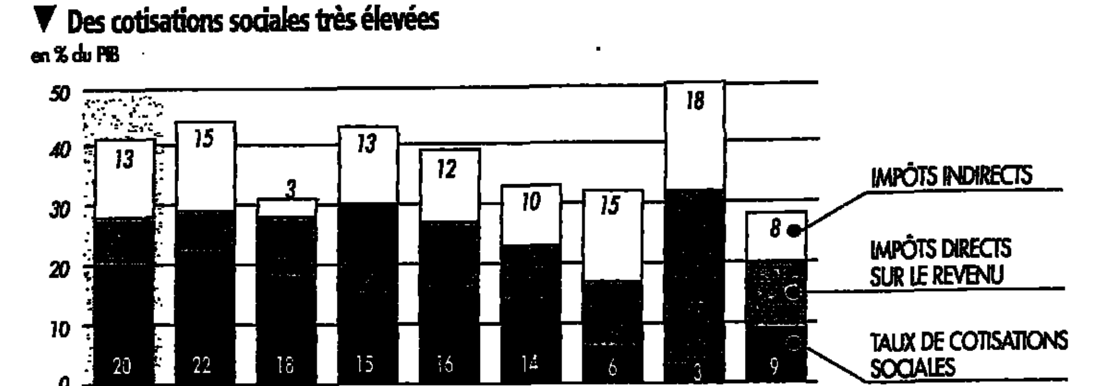
Rien ne permet d'affirmer aujourd'hui que de telles mesures de compensation seront nécessaires ou adoptées. Cependant, dans le climat actuel de contrainte que les échéances de l'UEM (Union économique et monétaire) imposent aux politiques budgétaires, des perspectives de pertes d'une telle ampleur ne peuvent être laissées pour compte.

L'opposition souhaite aboutir à une correction des efforts fiscaux consentis aux ménages : moins de baisse globale de l'impôt, mais plus d'efforts pour les revenus moyens dès 1998, afin de stimuler la consommation plutôt que l'épargne, de sorte que l'activité allemande pourrait en retirer quelques fruits. Autre point d'achoppement, les cotisations sociales. L'Allemagne est, avec la France, l'un des pays occidentaux où le poids des charges sociales est le plus élevé, tandis que le poids des impôts sur le revenu des particuliers y est relativement faible. Le projet actuel devrait conduire à accentuer ce particularisme.

Les chances d'aboutir à un accord apparaissent ténues, alors que s'est ouverte en Allemagne la campagne électorale des législatives d'octobre 1998. En tardant à conclure sur ce projet, les forces en présence risquent cependant de prolonger la période d'attente observée ces derniers temps sur le front de la consommation.

L'environnement économique, en Allemagne comme en France, bénéficie depuis quelques mois d'une embellie significative. Le gros des efforts en matière budgétaire est maintenant passé, le contexte monétaire s'est notablement amélioré, enfin la réévaluation du dollar et celle de plusieurs monnaies européennes constituent un socle solide à une reprise des exportations... et sans doute, à terme, des investissements. Dans cet environnement, de loin le plus favorable qu'ait connu l'Allemagne depuis le début de la décennie, une meilleure visibilité budgétaire serait sans doute un précieux atout pour asseoir la reprise sur des bases solides.

Véronique Riches
Economiste (Société générale)



Source : Datastream

Ukraine : la crise politique hypothèque les réformes

▼ Ex-URSS
La création de la hrivna, nouvelle monnaie ukrainienne, est un succès, et l'inflation est tombée à 2,8 % en 1996

En 1996, l'Ukraine a bénéficié des premières retombées du programme de stabilisation lancé à l'automne 1994. Le taux mensuel de l'inflation est tombé à 2,8 % (contre 47,1 % en 1993) et l'introduction, le 2 septembre 1996, d'une véritable monnaie, la hrivna, se révèle un franc succès. L'opération avait été bien préparée : pour faire échec à la spéculation, le gouvernement a instauré un strict contrôle du change et bloqué les prix jusqu'au 16 septembre ; mais il n'a pas obtenu du FMI la constitution d'un fonds de stabilisation. La bonne tenue du taux de change de la hrivna, soutenu seulement par des apports modiques de la Banque nationale, en est donc d'autant plus remarquable.

Pour s'inscrire dans la durée et relancer la croissance, ces résultats doivent cependant être consolidés par de nouvelles réformes. En effet, les progrès de la stabilisation sont dus en partie à quelques acrobaties dans le domaine budgétaire, les recettes fiscales n'ayant pas atteint les montants prévus (la collecte de la TVA et celle de l'impôt sur les revenus ont été de 4,7 % et de 10 % inférieures aux hypothèses). Pour réduire le déficit budgétaire, le gouvernement a reporté une partie des dépenses sur les exercices suivants, avec pour conséquence une forte montée des arriérés de paiement (4,6 % du PIB fin 1996), qui ont surtout affecté les salaires dans le secteur public et les prestations sociales.

Outre les manifestations de mécontentement qu'ils ont provoquées, les dédits répétés de l'Etat altèrent la confiance des opérateurs économiques, née de la désinflation et de la fermeté de la monnaie. En témoignent le degré de dollarisation de l'économie ukrainienne, le recours toujours important des entreprises au troc et, surtout, l'existence d'un secteur informel prolifique qui représenterait plus de 40 % du PIB.

Par ailleurs, la récession n'a pu encore être enrayée. Si les conditions climatiques détestables ont leur part de responsabilité dans la chute de la production agricole (la récolte céréalière s'est située à son plus bas niveau depuis 1960), celle-ci tient bien davantage à l'absence de changement dans les formes de propriété des exploitations et dans leur mode de fonctionnement. Ainsi, fin 1996, les fermes privées n'occupaient que 2 % des terres agricoles. La mollesse des réformes se fait tout autant sentir dans l'industrie, où, en 1996, seule la sidérurgie a affiché une croissance tirée par les exportations, notamment vers les autres Etats de la Communauté des Etats indépendants (CEI), tandis que les branches manufacturières, non compétitives, continuaient de réduire leur activité. Or les privatisations, quand elles ne se heurtent pas à un veto du Parlement (dominé par les conservateurs, notamment communistes), comme dans le cas des entreprises « stratégiques », n'ont guère infléchi le comportement des producteurs.

L'Ukraine a donc encore bien des ajustements structurels à effectuer avant que la stabilisation monétaire et financière ne débouche sur le cercle vertueux de la croissance. C'est précisément à cette tâche qu'entend s'employer le gouvernement en 1997-1999. Il propose une refonte complète du système fiscal visant à encourager la légalisation du secteur informel et la dynamisation de l'économie officielle, tout en sapant les bases de la corruption. Ainsi, les multiples exonérations fiscales, accordées généralement à des fins clientélistes, seront supprimées ; mais la pression pesant sur les entreprises et les ménages sera allégée : l'impôt ne représentera plus que 35 % du PIB en 1997, contre 46 % dans la loi de finances 1996.

La création d'entreprises sera encouragée par une simplification des formalités et la levée des multiples licences, dont l'attribution donne lieu à une corruption de grande ampleur. L'Etat pourra, sans avoir à consulter au préalable l'ensemble des salariés, vendre les actifs d'une société endettée à son égard et, si nécessaire, procéder à sa mise en liquidation. Enfin, en faisant dépendre plus étroitement les pensions de retraite des salaires perçus durant la vie active, le gouvernement espère pousser employeurs et salariés à déclarer ceux-ci dans leur intégralité.

A la surprise générale, le programme gouvernemental a été approuvé globalement par le Parlement, moyennant quelques amendements, qui, pour n'être pas mineurs (maintien des restrictions sur la vente des terres, réduction des fermetures de mines de charbon), n'en modifient pas les lignes de force. Mais la bataille a repris de plus belle à l'occasion du vote du budget pour 1997. Les députés ont refusé d'y procéder avant d'avoir examiné une par une les lois fiscales prévues dans le programme et dont le projet de loi de finances anticipe l'application. La crise, ponctuée par des menaces de dissolution brandies par le président Koutchma, le renvoi pour « incompétence » de quelques ministres et la démission du vice-premier ministre, Victor Pinzennyk, partisan acharné de l'accélération des réformes, n'était toujours pas dénouée à la mi-avril 1997. Or ce conflit met non seulement en péril les succès de la stabilisation, mais aussi la poursuite de l'aide internationale : tant qu'il ne sera pas résolu, le FMI ne débloquera pas la première tranche du crédit de 3,5 milliards de dollars sur trois ans, négocié dans le cadre de la facilité de financement élargie.

L'Ukraine a pourtant grand besoin de ce financement, qui en conditionne d'autres, pour rembourser sa dette énergétique à l'égard de la Russie (6 milliards de dollars environ) et priver celle-ci de toute possibilité de chantage concernant le lourd contentieux politique qui pèse sur les relations des deux pays. Celles-ci sont de plus en plus orageuses et marquées par une véritable guerre commerciale menée à coups de droits de douane et de quotas. Quant à la signature du traité d'amitié et de coopération, déjà ajournée à six reprises et fixée une nouvelle fois pour le début de 1997, elle a disparu de l'ordre du jour.

Marie-Agnès Crosnier.

▼ PIB
variation annuelle en %, prix constants
-26,9 / -40 / -7,3 / -6,1

▼ Prix à la consommation
Indice, taux moyen mensuel
35,5 / 47,1 / 14,4 / 9 / 2,8

▼ Déficit budgétaire
en % du PIB

▼ Taux de change
dollar contre karbovanets puis hrivna (moy. au dernier trim.)
563 / 8557 / 78638 / 177127 / 1,83942
Changement de monnaie le 2 sept 1996.

Source : Ukrainian Economic Trends

BACHELIERS 1997
Préparer SCIENCES PO
Juillet - Août
Equipe expérimentée
CONCEPTANCE
Tél. 01.43.78.63.64
Monsieur CAMUS



COURS PARTICULIERS INTENSIFS à Cincinnati, Ohio, USA
répondant aux besoins des entreprises et des cadres supérieurs
Hôtel et déjeuner du lundi au samedi inclus dans le prix forfaitaire du séjour.
PROGRAMME:
40 heures d'instruction par semaine, du lundi au samedi (déjeuner avec le professeur)
DURÉE:
De 2 à 4 semaines
Établie en 1972
Pour d'avantage de renseignements contactez:
CINCILINGUA
322 East Fourth Street - Cincinnati, Ohio 45202 U.S.A.
(513) 721-8782 - FAX: (513) 721-8819
http://www.cincilingua.com

هكذا من الاصل

Passage à l'euro : serons-nous prêts ?

par Didier Cahen

A partir du 1er janvier 1999, l'euro sera la monnaie unique des Etats membres désignés en 1998 pour participer à l'Union économique et monétaire (UEM) ; les monnaies nationales participantes deviendront des subdivisions temporaires de l'euro. L'euro coexistera – en tant que monnaie scripturale – avec ces unités monétaires nationales jusqu'à la date (trois ans au maximum) à laquelle des pièces et billets en euro seront mis en circulation.

Dès le démarrage de l'Union monétaire, l'ensemble des agents économiques privés seront, à des degrés divers, en contact avec l'euro : les actions seront cotées en euro, les ordres de Bourse seront validés en euro, des prêts à long terme pourront être contractés en euro, les citoyens pourront effectuer des règlements en euro par carte bancaire (...) ; les grandes entreprises, les PME actives dans la zone euro, le secteur du tourisme et des loisirs, tout comme les commerçants des régions touristiques et frontalières, souhaiteront utiliser la monnaie unique dès son lancement, afin de bénéficier le plus tôt possible de ses nombreux attraits.

Qui parle de cela aux Français ? Actuellement, tout est fait pour réduire la question de l'euro à un débat sur les critères de convergence du traité de Maastricht, sur le taux de conversion qui sera définitivement arrêté en 1999, sur le taux de change de l'euro par rapport au dollar. En passant sous silence les difficultés pratiques du passage à l'euro, les responsables politiques nous préparent au désordre...

Les administrations françaises diffusent, communiquent et n'aident que très peu les entreprises, les citoyens à se préparer à l'avènement de la monnaie unique. C'est ainsi que l'administration fiscale ne s'est toujours pas prononcée sur des déclarations fiscales et des règlements en euro en 1999. C'est ainsi que l'administration tarde à considérer comme caduque l'article 16 du code du commerce qui oblige les sociétés françaises à tenir leur comptabilité uniquement en francs. C'est ainsi que les collectivités locales sont généralement incapables de répondre à toute demande d'information. C'est ainsi que les modalités pratiques du basculement en euro du stock de la dette publique ne sont toujours pas arrêtées.

L'attitude des administrations reflète les directives du pouvoir politique. Le silence de Bercy sur un sujet qui envahit les quotidiens des professionnels et peuple les colloques devient accablant. Il suscite le doute et nourrit les ambiguïtés. Il sonne comme un aveu, celui du désarroi des administrations devant un projet dont les acteurs privés sont, heureusement, en train de s'emparer. Et ce n'est pas le moindre paradoxe que de constater à quel point la communication de l'euro auprès du grand public français est aujourd'hui l'affaire... de la Commission européenne.

La connaissance des implications du passage à la monnaie unique au sein des sociétés françaises est souvent lacunaire, de même qu'est encore partielle la perception du fait que l'ensemble des fonctions de l'entreprise est concerné. De nombreuses sociétés sont dans l'attente de signes, d'impulsions claires des pouvoirs publics. Et, pourtant, la course à l'euro sera gagnée par les entreprises qui, les premières, auront su achever les préparatifs techniques, se libérer de cette contrainte coûteuse pour engager la course aux opportunités, celle de l'intégration européenne...

Les Etats membres de l'Union monétaire perdront une prérogative qu'en fait ils ne peuvent plus exercer depuis longtemps

A moins de quatre cents jours ouvrés du démarrage de l'UEM, l'attentisme, la réserve des élus, des partis politiques, des pouvoirs publics, des syndicats et des administrations inhibent les préparatifs et interdisent l'adhésion. Le temps perdu coûtera cher. Il est donc urgent que les plus ardents promoteurs de l'euro et de l'Europe sortent de leur réserve et reviennent sur le devant de la scène pour expliquer les attraits de l'UEM. Il serait pour le moins paradoxal que la France respecte les critères de convergence, mais que le démarrage de l'UEM ne puisse s'effectuer le 1er janvier 1999, en raison d'un manque de préparation de certains acteurs.

L'euro est un grand projet qui peut redonner élan et confiance. Encore ne faut-il pas oublier que l'Union monétaire ne peut réussir que si on la fait entrer dans la tête des citoyens de l'Europe. D'où la nécessité impérieuse d'associer l'opinion publique à une réforme faite pour elle et d'assurer une pédagogie active (en particulier *via* la télévision) en direction des utilisateurs de la future monnaie. Même si le remplacement des pièces de monnaie et des billets de banque n'est prévu qu'aux alentours de 2002, il est essentiel d'expliquer au grand public la finalité de l'introduction de l'euro et de lui montrer que l'Europe n'est pas la cause des problèmes économiques et sociaux actuels mais en est un révélateur.

Finalement, ce qui comptera, ce n'est pas ce que les citoyens savent, c'est ce qu'ils veulent. Si les responsables politiques parviennent à instaurer un climat de confiance – ce qui suppose qu'ils soient crédibles –, les citoyens cesseront de voir le basculement comme un saut dans l'inconnu, mais comprendront que, en rapprochant leurs économies au sein de l'Union, ils se donnent les moyens de préparer l'avenir, ce que ne saurait faire aucun Etat membre pris isolément.

Il est également indispensable de remettre cet instrument qu'est la monnaie unique dans une perspective politique. Si l'on ne donne de l'Europe qu'une vision strictement comptable, technique ou mécanique, alors à coup sûr nous pouvons craindre l'échec. Enfin, il faut non seulement expliquer, convaincre, il faut aussi stimuler les préparatifs. Le grief principal soulevé à l'encontre du processus d'Union monétaire est celui de la perte de souveraineté nationale. Mais quelle est la véritable marge d'indépendance des politiques monétaires aujourd'hui ? Dans un contexte de forte interdépendance des économies et de liberté de mouvement des capitaux, la mise en œuvre d'une politique monétaire autonome est devenue une illusion.

Mieux vaut donc copiloter un navire libre de son chemin que d'être seul à tenir la barre d'un navire téléguidé par d'autres. En fait, avec le processus d'Union monétaire, la majorité des Etats membres perdront une prérogative qu'ils ne peuvent plus exercer depuis longtemps. En gérant collectivement la politique monétaire de l'UEM, les banques centrales participantes partageront, au contraire, une souveraineté effective sur la gestion de l'une des plus fortes monnaies du monde. Faisons donc de l'euro la grande affaire de la France en nous préparant en conséquence ; établissons rapidement le cadre général du basculement de la société française vers l'euro. Et donnons résolument à cette union monétaire le caractère d'acte fondateur de l'union politique, à vocation fédérative, de l'Europe. N'en faisons pas une union monétaire honteuse à la Tartuffe, qui préfère ignorer ou cacher ses conséquences politiques...

Didier Cahen, consultant, est l'auteur de « L'Euro 1997-1999, l'heure des préparatifs » (Les Editions d'organisation).

Vouloir la croissance, c'est dissocier la notion de société et d'entreprise

par Paul-Louis Brodier

Une croissance nettement plus forte est une condition nécessaire pour la relance de l'activité des entreprises, et donc pour l'emploi. Cette conviction est de plus en plus partagée, mais les attitudes sont fort diverses quant au « comment ». Les partisans de l'intervention des pouvoirs publics plaident, selon les sensibilités, pour la réduction des déficits budgétaires, la dévaluation compétitive, la baisse des taux d'intérêt, la réduction des charges, la flexibilité, le lancement de grands travaux, etc. D'autres affirment que, puisque la somme des intérêts particuliers des actionnaires fait l'intérêt général, il faut avant tout favoriser le libre jeu des marchés, et donc déréglementer. D'autres encore pensent qu'il n'y a rien d'autre à faire qu'attendre... Pendant ce temps, le rythme des faillites et des licenciements reste soutenu. Et il risque de le rester, si l'on continue à « oublier » que la croissance résulte d'abord de la valeur ajoutée réalisée par chaque entreprise.

La raison d'être de toute entreprise est de créer des richesses, c'est-à-dire de réaliser une production de biens et de services à partir d'autres biens et services, dits de consommation et intermédiaires. La richesse créée – qu'il ne faut pas confondre avec le profit ou l'accroissement de la valeur du patrimoine – consiste ainsi non en la production obtenue, mais en la « transformation » opérée pour obtenir cette production. Par exemple, pour une boulangerie, c'est le fait d'obtenir du pain à partir de farine. La valeur ajoutée est la contrepartie économique de la richesse créée. Elle est égale à la différence entre la valeur de vente de la production – pour faire simple, le chiffre d'affaires – et la valeur d'achat des consommations intermédiaires. Elle constitue le revenu de l'entreprise et sert à rémunérer l'ensemble des ressources mises en œuvre : le travail, l'outil de production et les capitaux engagés.

La richesse créée par la nation résulte de la richesse créée par chaque entreprise et sa contrepartie économique est le PIB, le produit intérieur brut. D'où la relation fondamentale : le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées des entreprises. Vouloir la croissance du PIB devrait donc se traduire, dans chaque entreprise, par vouloir la croissance de la valeur ajoutée. Or ce n'est pas le cas. La valeur ajoutée reste étonnamment absente des objectifs de gestion. Pourquoi cette anomalie ? A cause de la confusion qui existe entre « société » et « entreprise ».

La société est définie en droit comme le « contrat » par lequel deux ou plusieurs associés conviennent de mettre en commun leurs biens ou leur industrie en vue de partager le bénéfice qui en résulte, et comme « la personne morale » née de ce contrat. En revanche, l'entreprise n'existe pas en droit ! Les économistes la définissent comme une « organisation » mettant en œuvre deux facteurs de production, le capital et le travail, et dont la finalité est de créer des richesses. Une simple observation suffira à marquer la différence : n'ayant pas le statut d'associés (c'est-à-dire de propriétaires, d'actionnaires) les membres du personnel ne font pas partie de la société et sont considérés comme des tiers. En revanche, en tant que « facteur de production », ils font partie de l'entreprise.

Pour des raisons touchant à l'histoire, la confusion reste la norme. Le concept de société est fort ancien (sa définition est reprise du droit romain), alors que celui d'entreprise est beaucoup plus récent (sa première définition date de 1798, d'après le dictionnaire Robert). Quant à la notion de valeur ajoutée, elle est encore plus récente: elle n'a été introduite dans la comptabilité nationale qu'après la seconde guerre mondiale. N'existent ainsi, jusqu'à présent, que le droit « des sociétés » et la comptabilité « des sociétés » qui, l'un comme l'autre, reflètent la préoccupation du seul propriétaire : le profit. L'entreprise, confondue avec la société, se voit donc assignée une finalité qui n'est pas la sienne. Et ce détournement de finalité est certainement l'une des causes majeures tant du ralentissement de la croissance que de la « crise du sens » qui marque notre époque.

Le profit, au sens de bénéfice, est ce qui reste après avoir déduit les coûts du chiffre d'affaires. Une logique implacable semble donc s'imposer : pour préserver « ce qui reste », il faut soit augmenter le chiffre d'affaires, soit réduire les coûts. Pour nombre d'entreprises, augmenter le chiffre d'affaires est devenu fort difficile : la taille de nombreux marchés ne croît plus, les parts de marché sont de plus en plus dures à prendre ou à conserver du fait de la mondialisation, et, pour résister à la concurrence, on voit mal comment faire autrement que baisser les prix. Apparemment, il n'y a pas d'autre issue que « réduire les coûts », et d'abord les plus importants : la masse des salaires et celle des achats. Les objectifs financiers de la société tenant lieu d'objectifs d'entreprise, le personnel n'est plus perçu que comme un coût à réduire.

Si la finalité de l'entreprise devient distincte de celle de la société, les ressources mises en œuvre ont d'abord le statut de « facteurs de création de richesses », et l'objectif économique premier est de préserver l'équilibre entre la valeur ajoutée et le coût global de la structure : salaires du personnel, amortissement de l'outil de production et rémunération normale des capitaux engagés. Chaque produit est porteur d'une valeur ajoutée. Par exemple, celle du pain est égale à la différence entre son prix de vente et le coût de la farine. Comment obtenir une valeur ajoutée totale suffisante pour maintenir la structure, ses capacités, son savoir-faire ? En recherchant soit la « croissance par les quantités », soit, si le marché arrive à saturation, la « croissance par la valeur », la valeur étant ce qui justifie le prix que le client est prêt à payer.

La croissance de l'économie dépend donc autant des quantités produites que de la valeur ajoutée dont est porteur chaque bien ou chaque service. Si l'on tient vraiment à affirmer que l'intérêt général est la somme des intérêts particuliers, il ne peut s'agir que de ceux des entreprises. Car seule la croissance de leur valeur ajoutée permettra de concilier trois objectifs légitimes : les profits, les salaires et l'emploi.

Paul-Louis Brodier est le fondateur de l'IVA (Institut de la valeur ajoutée).

LIVRES

Peut-on croire en « l'autre politique » ?

par Philippe Arnaud

REDRESSER L'ÉCONOMIE DE LA FRANCE. EXPOSÉ RAISONNÉ DE L'AUTRE POLITIQUE
de Jean-Pierre Vesperini
Economica. 82 p., 49 F.

La France va mal, et la raison de ses difficultés tient en deux mots : sa politique monétaire. Tel est en substance le propos de Jean-Pierre Vesperini, professeur d'économie à l'université de Rouen, qui veut rompre avec le monétarisme ambiant. *« La France doit retrouver sa souveraineté monétaire »*, déclare-t-il. Comment ? En utilisant les deux outils essentiels que sont le taux de change et les taux d'intérêt.

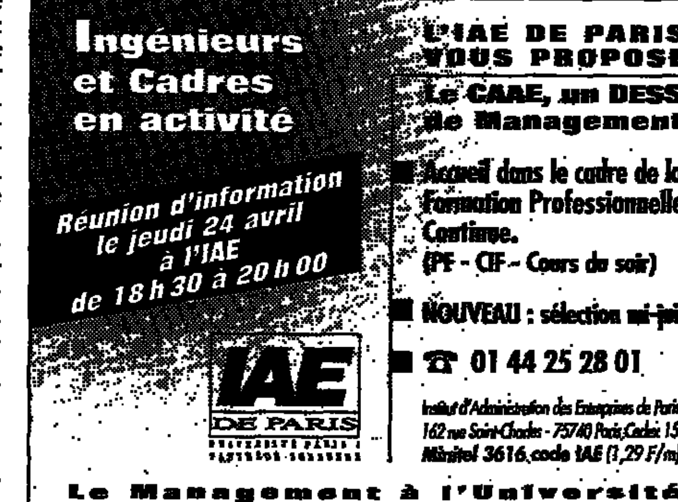
Le raisonnement, au demeurant classique, est le suivant : la sous-évaluation du dollar handicape actuellement l'industrie française. Elle pèse sur la croissance et l'emploi. Graphiques et chiffres à l'appui, l'auteur entend montrer que, depuis dix ans, les phases d'appréciation du dollar ont toujours correspondu à des phases de hausse du taux de croissance de la production industrielle française (et inversement). La dernière année d'équilibre des échanges avec les Etats-Unis a été 1990. Il suffirait donc de retrouver un niveau de prix relatifs équivalent à cette période pour restaurer un niveau de compétitivité identique à ce qu'il était alors. Ce calcul permet de situer le « bon » taux de change du dollar autour de 6,50 francs. Ce qui suppose une dévaluation (ou une dépréciation) du franc de 25 % par rapport au dollar. CQFD.

Le deuxième outil de la politique monétaire – les taux d'intérêt – pourrait également être utilisé. Mais, comme le remarque l'auteur, *« les taux courts réels ont baissé très fortement au cours de ces derniers mois »*. Sans beaucoup d'effet sur la croissance. Il ne leur reste maintenant *« qu'une faible marge de baisse »*. Conclusion : c'est surtout le taux de change qui pose problème aujourd'hui.

Le fort *« ajustement »* de change proposé devrait entraîner un supplément de croissance de 2 %, autrement dit se traduire par un régime de croissance de 4 % par an. Cet objectif est *« réalisable »*, estime M. Vesperini, si l'on se souvient qu'en 1988 et 1989 les taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) se sont élevés à 4,5 % et 4,3 %. Ainsi peut-on chiffrer à 170 000 le nombre de créations nettes d'emplois par an, induites par ces mesures. Il faudrait donc cinq ans pour faire tomber le taux de chômage aux environs de 10%... La solution préconisée présente néanmoins deux risques : l'inflation et la spéculation contre le franc. Mais, pour l'auteur, les exemples récents de manipulation réussie du taux de change que représente le cas de la Grande-Bretagne et de l'Italie permettent d'affirmer que ces risques sont faibles.

En revanche, cet essai inspire deux remarques critiques. Premièrement, le lien croissance-emploi est loin d'être mécanique. Deuxièmement, peut-on prendre le risque de retarder la construction politique de l'Europe pour un résultat hasardeux et finalement peu spectaculaire : 10 % de chômeurs... au bout de cinq ans ?

Finalement, on referme l'ouvrage en se disant que les scénarios de politique alternative, par les temps qui courent, ne convertissent que les déjà convertis. On peut être d'accord avec l'auteur quand il critique vertement ceux qui vivent *« éloignés de la réalité »* et *« dans une bulle monétaro-financière »*. On peut même trouver cela jubilatoire. Et rester malgré tout sceptique sur une rhétorique souverainiste, qui n'est peut-être plus adaptée aux problèmes du moment. D'ailleurs l'auteur excipe, en quatrième de couverture, d'une liste impressionnante de diplômes. Cet ultime « argument » d'autorité n'est-il pas, aussi, comme la signature du doute ? Ah qu'il est difficile, pour les « experts », ou prétendus tels, de vivre à l'ère du soupçon !



CNRS – UNIVERSITÉ D'AUVERGNE

CERDI

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

65, boulevard François-Mitterrand
63000 Clermont-Ferrand – France
Tél. : 04-73-43-12-00. Fax : 04-73-43-12-28
E.mail : CERDI@u-clermont1.fr

MAGISTÈRE EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Formation de haut niveau en 3 ans sur l'économie internationale et les pays en développement ou en transition, en particulier la Chine.

- combinant théorie, expérience, stages à l'étranger.
- ouverte sur concours à Bac + 2.
- associée à licence, maîtrise, DEA ou DESS.
- prolongement possible par doctorat.

Dossier à déposer :
– avant le 15 mai pour l'accès en 1re année.
– avant le 31 mai pour l'accès direct en 3e année.

PROGRAMME DE FORMATION EN GESTION DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

RECRUTEMENT DE LA 4e PROMOTION (1997-1999)

- programme de formation de haut niveau de 16 mois, dont 4 mois de stage, portant sur la conception et la mise en œuvre de la politique économique et des décisions publiques et s'adressant à des cadres des pays en développement et en transition.
- admission sur dossier et concours, ouvert à des diplômés de l'enseignement supérieur (niveau maîtrise ou 3e cycle, de préférence en économie), ayant une expérience professionnelle de plusieurs années.
- dossiers de candidature et de bourse à retirer auprès des ambassades de France et au CERDI (fin avril - début mai) et à retourner au CERDI avant le 13 juin.

La législation américaine a freiné les investissements étrangers à Cuba

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

L'adoption par les Quinze, le 14 avril, de l'accord intervenu quarante-huit heures auparavant entre la Commission européenne et les Etats-Unis sur la non-application à l'Europe de deux législations américaines, dont une relative au commerce avec Cuba – l'autre concernant l'Iran –, éloigne le risque d'un dangereux affrontement commercial transatlantique. Sans régler pour autant le fond du litige portant sur le caractère extra-territorial de la loi Helms-Burton visant à durcir l'embargo appliqué à l'île, depuis 1962, par Washington.

La plainte que l'Union européenne devait présenter ce jour-là devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a été suspendue à la suite de l'annonce de cet accord de principe, passé entre le commissaire européen chargé des questions de commerce international, Leon Brittan, et le négociateur du président Clinton, Stuart Eizenstat. Le président Clinton s'engage à continuer de ne pas appliquer, jusqu'à la fin de son mandat, en 2001, le chapitre III de la loi Helms-Burton. Ce chapitre permet aux ressortissants américains de déférer devant les tribunaux des Etats-Unis toute personne convaincue de « *trafic* » sur des biens confisqués à Cuba après la révolution castriste.

Par ailleurs, le titre IV de la loi prévoit que les autorités américaines devront refuser tout visa d'entrée aux Etats-Unis à toute personne (y compris les directeurs de sociétés les actionnaires ainsi que leurs épouses, leurs enfants mineurs) qui se serait livrée au « *trafic* » évoqué. La loi n'a pas d'effet rétroactif et ne vise que les activités en relation avec Cuba postérieures à son entrée en vigueur, le 15 juillet 1996.

La Maison Blanche devra aussi convaincre le Congrès d'amender le chapitre IV, afin de suspendre les sanctions contre les dirigeants et actionnaires d'entreprises étrangères et leurs familles. En échange, l'Union européenne a accepté de suspendre sa plainte devant l'OMC durant au moins six mois et de « *décourager* » les investissements concernant ces biens confisqués.

RÉFORMES FREINÉES

Diversement accueilli par les pays de l'Union européenne, dont certains, comme la France, l'Espagne, l'Italie et la Belgique, ont regretté que la trêve accordée aux Etats-Unis devant l'OMC ne s'accompagne pas d'une dénonciation explicite du caractère extra-territorial de la loi américaine et d'une suspension immédiate des sanctions, l'accord dépend du bon vouloir du Congrès des Etats-Unis.

Les explications du négociateur américain, insistant sur l'engagement européen de respecter les propriétés « *confisquées par le gouvernement cubain* », n'ont pas convaincu les représentants cubano-américains les plus hostiles au régime castriste. Pour Lincoln Diaz Balart, élu de la Floride à la Chambre des représentants, « *cet accord est une reddition du gouvernement de Clinton face à l'Union européenne* ». Egalement floridienne et républicaine, la représentante Ileana Ros-Lehtinen a annoncé qu'elle s'opposerait « *à tout affaiblissement de la loi Helms-Burton* ».

▼ Embargo
Un an après sa promulgation, le bilan de la loi Helms-Burton, véritable pomme de discorde entre Washington et ses alliés, est mitigé

Les dirigeants cubains ont réagi avec prudence et sans grande illusion face au compromis américano-européen. « *Un éventuel accord entre les Etats-Unis et l'Europe ne règle pas le problème de la loi Helms-Burton pour Cuba* », a déclaré le ministre du commerce extérieur, Ricardo Cabrisas, à l'agence officielle Prensa Latina.

Après un peu plus d'un an de sa promulgation, dix-huit jours après que la chasse cubaine eut abattu deux petits avions pilotés par des exilés de Miami, le bilan de la loi Helms-Burton est pour le moins mitigé. Sur la scène diplomatique, elle s'est convertie en l'une des principales pommes de discorde entre Washington et ses principaux alliés canadien, européens et mexicain. « *Le principal effet de la loi Helms-Burton est d'avoir freiné le timide processus d'ouverture politique qui avait commencé à Cuba* », souligne le cubanologue Jorge Dominguez.

« *Le gouvernement des Etats-Unis et la communauté exilée de Miami ne pouvaient faire de meilleur cadeau aux durs du pouvoir cubain, qui cherchaient à bloquer les réformes* », ajoute M. Dominguez, dans un entretien qu'il a accordé au *Monde* lors d'un séminaire sur les « transitions démocratiques » qui s'est tenu récemment à Saint-Domingue.

Pour Jorge Dominguez, qui enseigne à Harvard, les transformations provoquées par la disparition de l'Union soviétique et la dissolution du bloc socialiste n'ont pas été seulement économiques. « *Depuis le début de la décennie, l'Etat et le Parti communiste cubains ont perdu une part importante du contrôle qu'ils exerçaient sur la vie quotidienne.* » Cette perte de contrôle politique s'exprime par les critiques de plus en plus ouvertes du régime que l'on entend dans les rues, ainsi que par « *l'apparition d'une pensée politique pluraliste au niveau individuel* ». Autre facteur d'ouverture politique : « *la fin du projet idéologique cohérent de la direction cubaine, projet dont il ne reste aujourd'hui que le nationalisme* ».

Ce sont « *ces changements politiques subtils et insuffisants* » que la loi Helms-Burton est venue contrarier. « *Elle justifie le discours des fonctionnaires cubaines qui affirment que le gouvernement des Etats-Unis s'intéresse moins à la démocratie à Cuba qu'à la récupération des biens des anciens latifundistes* », poursuit le professeur Dominguez, qui se rend régulièrement dans l'île.

La détérioration des relations cubano-américaines s'est accompagnée d'un coup de frein au mouvement de réformes économiques engagé après l'effondrement du camp socialiste. Le vice-président cubain, Carlos Lage, ordonnateur de ce plan, vient de déclarer à *Granma*, l'organe officiel du Parti communiste, que la priorité du gouvernement n'était pas d'autoriser l'ouverture de petites et moyennes entreprises privées, mais de rendre plus efficaces les établissements publics. L'obligation de payer des impôts, contrainte que la révolution avait abolie, et les contrôles souvent tatillons ont provoqué une réduction du nombre d'artisans et de restaurateurs installés à leur compte, qui ne sont plus que 172 000, contre 208 000 un an plus tôt.

« *Même si elle reste largement lettre morte en raison de la suspension de son chapitre III, la loi Helms-Burton a un impact économique négatif pour Cuba*, ajoute Jorge Dominguez. *Elle dissuade les grandes entreprises internationales, qui ont des intérêts aux Etats-Unis, de s'implanter à Cuba et favorise l'arrivée de petites et moyennes entreprises européennes, canadiennes et latino-américaines, parfois d'aventuriers du capitalisme sauvage, qu'elle protège de la concurrence des grosses sociétés.* » Cuba y perd, car, pour attirer ces entreprises qui disposent souvent de technologies moins performantes et de marchés plus limités, La Havane doit accorder plus de facilités à ces entreprises et « *payer le coût du risque politique* ».

Les autorités cubaines reconnaissent que la loi Helms-Burton a un effet néfaste sur le flux d'investissements et le climat d'affaires. Lors d'un récent séminaire organisé à La Havane par l'hebdomadaire britannique *The Economist*, Carlos Lage a admis que la loi américaine avait affecté la *zafra*, la récolte sucrière, qui demeure la principale source de devises, en rendant plus difficile l'obtention de financements internationaux. L'architecte des réformes a cependant ajouté que 42 nouvelles entreprises mixtes ont été constituées avec des investisseurs étrangers depuis le vote de la loi.

Au moins une société de poids, la cimenterie mexicaine Cemex, a quitté Cuba après avoir reçu un avertissement des Etats-Unis lui reprochant d'utiliser une usine ayant appartenu à une compagnie américaine. Le retrait d'une autre entreprise mexicaine, Domos, qui avait investi dans les télécommunications, est en partie dû à des difficultés financières liées à la dévaluation du peso. Les parts de Domos dans la compagnie de téléphone cubaine Etecsa ont été rachetées par l'entreprise publique italienne STET. D'autres sociétés, comme le groupe touristique espagnol Sol-Melia ou la canadienne Sherrit, ont ouvertement défié les sanctions américaines.

Ian Delaney, le président de Sherrit, qui a d'importants intérêts dans l'exploitation du nickel et la recherche pétrolière à Cuba, a annoncé qu'il comptait étendre ses investissements au tourisme, à l'industrie sucrière, aux transports et aux communications. « *Cuba constitue la meilleure opportunité d'investissement au monde* », répète Ian Delaney, qui affiche volontiers son militantisme anti-Helms-Burton lors des conférences organisées à La Havane.

Largement dictée par des considérations de politique intérieure, liées au poids du lobby cubano-américain, la politique cubaine des Etats-Unis n'est pas exempte de contradictions. Javier Ferreiro, un commerçant galicien, a été arrêté au début du mois à Miami et accusé de « *trafiquer avec l'ennemi* », sous prétexte qu'il a vendu à Cuba de la sauce tomate, des conserves de légumes, des couches jetables et des serviettes sanitaires *made in USA*, pour un montant de 463 000 dollars. Javier Ferreiro, qui risque selon le procureur une peine maximale de cent ans de prison, affirme avoir acquis ces produits en République dominicaine et à Panama. Mais la loi Helms-Burton n'a pas empêché huit compagnies de téléphone américaines de verser 32 millions de dollars au gouvernement cubain pour les appels réalisés au second semestre 1996.

Jean-Michel Caroit

Protéger les droits de propriété

Le Cuban Liberty and Democratic Solidarity Act of 1996, plus connu sous le nom de loi Helms-Burton, vise à renforcer l'efficacité de l'embargo commercial appliqué par les Etats-Unis à Cuba depuis le début des années 60. Présentée comme un moyen de protéger les droits de propriété des citoyens américains et de rétablir la démocratie dans l'île, cette loi entend sanctionner « *toute personne* » (quelle que soit sa nationalité) qui « *trafique* » (selon la terminologie américaine) avec des biens confisqués par le gouvernement cubain après le 1er janvier 1959 et à propos desquels existent des réclamations émanant de citoyens américains. La notion de « trafic » englobe toute activité commerciale réalisée à l'aide de biens confisqués. Aucune distinction n'est opérée selon que les biens appartenaient, au moment de la nationalisation, à des citoyens cubains ayant acquis ultérieurement la nationalité américaine ou à des citoyens américains.

L'obsession du chômage occulte les autres problèmes sociaux en France

▼ Sondage
Une majorité de Français critiquent la politique économique du gouvernement, jugée déconnectée des réalités sociales

Si Jacques Barrot, le ministre du travail et des affaires sociales, escompte une stabilisation du chômage en France à la fin de l'année, voire la création nette de 140 000 emplois en 1997, l'INSEE, lui, table sur un taux de 12,9 % de demandeurs d'emploi à la fin du premier trimestre, quasiment inchangé sur celui du mois de février (12,8 %). Comment s'étonner, face à ces statistiques, que le chômage demeure la principale préoccupation des Français, loin devant tous les autres problèmes ?

Ce qui est plus nouveau et plus inquiétant à la fois, c'est que cette quasi-obsession face à l'emploi finisse par occulter toutes les autres questions économico-sociales, y compris le droit au logement ou le financement des retraites, ainsi que l'atteste un sondage sur « Les problèmes sociaux et leur incidence économique » que vient de réaliser l'institut BVA pour le compte du magazine *Passages* et dont les enseignements seront tirés, le 25 avril, à l'occasion d'un forum organisé à l'Unesco autour de ces thèmes.

L'autre leçon à tirer de cette consultation est qu'au sein de l'éventail politique les électeurs de gauche, apparemment peu convaincus de la crédibilité des options économiques avancées par leurs partis – et notamment le PS –, ont tendance à revenir quinze ans en arrière, lorsque les socialistes n'avaient pas encore effectué leur conversion à l'économie de marché, et à réhabiliter le clivage ancien entre « nantis » et « exploités ».

Pour 54 % des personnes interrogées par BVA début avril, réduire le chômage doit rester la première priorité de l'action gouvernementale. Il y a quatre ans, 47 % répondaient à cette question dans le même sens, alors que la France et l'Europe continentale dans son ensemble subissaient la plus grave récession économique qu'elles aient connue depuis la seconde guerre mondiale. La grande différence est qu'à l'époque la lutte contre le sida ou la drogue, le droit au logement ou la sécurité dans les rues venaient à quelques points d'écart parmi les soucis quotidiens des Français. Aujourd'hui, la revendication sur l'emploi écrase tout le reste. Ils ne sont plus qu'une poignée (5 % à 6 %) à réclamer encore au gouvernement une action sur ces questions sociales, voire sur la précarité, encore que ce thème puisse être directement lié à la question de la réduction du chômage.

« *Les angoisses de 1993 n'ont guère varié* », relèvent les auteurs de l'étude. « *Mais la réduction du chômage suscite encore plus d'attente* » auprès des responsables politiques, ajoutent-ils, estimant que « *cette absence d'évolution, d'une période à l'autre, constitue un déni évident de l'action politique menée depuis quatre ans dans différents domaines* ».

Un constat conforté par les réponses apportées à la question sur l'implication sociale du gouvernement dans la politique économique qu'il entend mener et défendre. Au total, 58 % des personnes sondées considèrent que Matignon « *mène une politique économique qui ne prend pas en compte les problèmes sociaux* ». Seulement 38 % sont d'un avis contraire, tandis que 4 % des personnes interrogées préfèrent ne pas se prononcer sur le sujet.

ÉCONOMIE AUTISTIQUE

« *De tout cela, on peut déduire que le constat sur la fracture sociale, tel que l'avait établi Jacques Chirac lors de la campagne électorale, était naturellement juste. D'une période à l'autre, il y a au moins une constance sur ce point et sur l'ampleur des problèmes à régler. En revanche, au-delà du diagnostic, c'est le point mort, et les Français en ont bien conscience* », explique Emile Malet, directeur de la revue *Passages*.

« *Nous sommes typiquement dans un cas d'économie autistique qui se contenterait d'une satisfaction affichée pour ce qui est des indicateurs macroéconomiques, dont beaucoup sont plutôt bons, tels la lutte contre l'inflation ou l'excédent du commerce extérieur, sans prendre en compte des paramètres sociaux particulièrement alarmants. C'est l'explication toute simple de tous les commentaires que l'on entend aujourd'hui autour de ce qu'on appelle maintenant l'horreur économique et de son dérivé, l'économie morbide* », ajoute-t-il.

Autant de griefs adressés à l'actuel gouvernement, à rapprocher d'un autre sondage, réalisé début avril par le même institut pour Canal Plus, d'où il ressort que 71 % des Français considèrent que ce même gouvernement n'est « *pas assez exigeant* » vis-à-vis des entreprises dans le cadre de la lutte contre le chômage. Un autre gouvernement, confronté aux mêmes difficultés économiques et sociales, pourrait-il faire mieux ? Rien n'est moins sûr, à en juger par les résultats d'une étude conduite à la même époque par la Sofres : 61 % des personnes interrogées ne jugent pas particulièrement convaincantes les propositions, économiques notamment, du Parti socialiste en vue des prochaines élections législatives, dont l'échéance initiale (1998) pourrait être avancée. Alors que l'image du PS et de son leader, Lionel Jospin, se dégradent dans l'opinion, 42 % des Français et 54 % des sympathisants socialistes reprochent à cette gauche d'être « *trop conciliante* » à l'égard de l'actuel pouvoir.

Au-delà des clivages politiques, l'appel à un lien naturel entre économie et social, seul moyen d'éviter la « *déshumanisation des esprits* », est unanime. Peu à peu, chacun en convient. Le dernier exemple en date, outre la prise de conscience qui a suivi l'épisode de la fermeture de l'usine Renault à Vilvorde, est la décision du président du Conseil économique et social, Jean Mattéoli, d'exiger de la section des problèmes économiques et généraux et de la conjoncture, la section « noble » du CES, forte d'une quarantaine de membres venus d'horizons divers, qu'elle intègre dorénavant les « *effets sociaux* » au rapport de simple conjoncture qu'elle est appelée à fournir à la fin de chaque session.

Serge Marti

▼ Une urgente nécessité : réduire le chômage

Quelles devraient être selon vous les actions prioritaires pour le gouvernement?

	en %
1 Réduire le chômage	54
2 Réduire la précarité économique	9
3 Lutter contre la drogue	6
4 Assurer le droit au logement	5
5 Réduire le déficit de la Sécurité sociale	5
6 Garantir le financement des retraites	5
7 Lutter contre le racisme	4
8 Lutter contre le sida	4
9 Assurer la sécurité dans les rues	3

De laquelle de ces deux opinions vous sentez-vous le plus proche?

Sondage BVA/Passages.

Visiblement,
vous avez des responsabilités.
Ça tombe bien, maintenant vous pouvez les élargir.

MBA ESCP

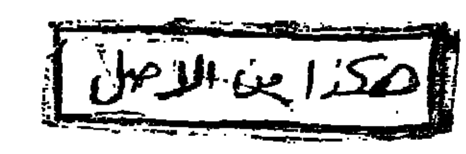
Le MBA ESCP, programme inter-européen de management, s'adresse à de jeunes cadres fortement impliqués dans l'entreprise et promis à une évolution de carrière rapide. Sa pédagogie originale en temps partagé permet le maintien d'une responsabilité à plein-temps en entreprise pour obtenir, en 18 mois, un diplôme de standard international (MBA).

01 49 23 22 70
Email : gougeon@escp.fr

Ecole Supérieure de Commerce de Paris
79, avenue de la République
75011 Paris

ENTREPRISES
Communiqués financiers 24 h/24
3615 LEMONDE

ETUDIANTS
TROUVEZ VOTRE STAGE
3615 LEMONDE





Secteurs de Pointe

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR : INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

La Direction Développement recrute un

Spécialiste en acquisition de données cartographiques

Rattaché au Directeur du Développement, vous définissez et assurez la mise en œuvre et la conduite du Programme Développement dans le domaine de la Cartographie (vectorisation de fonds de cartes, géocodage, organisation de tournées de distribution).

Ingénieur ou Bac + 5, vous avez nécessairement une expérience minimum de 3 ans dans la conduite de projets cartographiques et dans l'acquisition de données cartographiques. Idéalement, vous connaissez différents SIG (Arcinfo, Mapinfo, Géoconcept) de préférence dans le domaine de l'aide à la décision ou du Géomarketing.

Vos qualités relationnelles et votre expérience d'animation, vous permettrons de réussir dans cette mission.

...des Français apprécient la publicité en boîte à lettres ! Médiapost, leader de la publicité sélective en boîte à lettres, permet aux annonceurs de mieux cibler leur communication directe. Des résultats probants : un Chiffre d'Affaires de 360 MF en 96... et 180 professionnels qui associent leurs compétences dans le cadre d'une ambiance d'entreprise propice à l'investissement, l'initiative et la responsabilisation. Rejoignez-les !

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. R&D/PT à MEDIAPOST Service du Recrutement 15 Bd du Gal de Gaulle 92126 Montrouge Cedex.

médiaPOST
GROUPE LA POSTE



à la rencontre de nos énergies

An sein de la Direction des Etudes et Recherches d'Electricité de France, vous serez intégré dans une équipe de plusieurs ingénieurs dans le groupe Prospective, Evaluation, Méthodes.

Vos capacités d'écoute, d'ouverture sur le monde extérieur, vous permettront de conduire des réflexions sur les évolutions à long terme dans le domaine des applications de l'électricité (industrie, résidentiel, tertiaire, transport).

Ingénieur Grande Ecole, armé de solides connaissances complémentaires en économie (Master en économie ou en administration d'entreprise, HEC, ESSEC, ENSAE, etc.), vous avez lors de votre première expérience (3 à 5 ans), conduit des études de prospective/ évaluation, sur le moyen et/ou long terme.

Adepte du travail en équipe et de l'animation de groupes de travail, venez nous apporter votre vision d'économiste dans les études et les réflexions prospectives.

Ingénieur spécialiste de la prospective



Merci d'adresser votre candidature sous la référence LM/E51 à EDF-GDF, Département Recrutement, 16 rue de Monceau 75383 Paris Cedex 08.

Polymères Techniques

UN INGÉNIEUR MATÉRIAUX D'ENVERGURE

Un Groupe chimique français de tout premier plan recherche un ingénieur ayant 5 à 10 ans de vie professionnelle impliquant une expérience significative et réussie de développement dans le domaine des polymères techniques ou de spécialités.

Sur le plan international, pour un vaste secteur de marchés et en liaison étroite avec les Chefs de produits, les services commerciaux et de recherche, il sera chargé :

- de consolider des positions acquises
- d'identifier des futurs besoins en termes de produits nouveaux et/ou d'applications nouvelles
- de conduire des actions de développement jusqu'à la vente.

Ce poste conviendrait à un diplômé d'une grande école d'ingénieur, ayant des qualités marquées d'initiative, de dynamisme, ainsi que de discernement et de dialogue.

Larges possibilités d'évolution au sein du Groupe. Anglais courant indispensable. Poste basé en Normandie.

Ecrire sous réf. 17A 3174.7M Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

Institut National Agronomique Paris-Grignon
16, rue Claude Bernard 75231 Paris Cedex 05

recrute
12 enseignants-chercheurs

- 4 Professeurs
Géobotanique *; Pathologie végétale ; Mathématiques appliquées * ; Zootechnie Génétique animale
- 8 Maîtres de Conférences
Agronomie et Systèmes de cultures et environnement * ; Dynamique des milieux et organisation spatiale ; Physiologie appliquée à la reproduction ; Zootechnie Génétique animale ; Valorisation non alimentaire des bioressources * ; Automatique ; Microbiologie * ; Commerce et Marketing *.

Inscriptions jusqu'au 27 Avril 1997 pour les concours marqués d'un astérisque (*)
Inscriptions jusqu'au 27 août 1997 pour les autres concours

Renseignements : - site Internet : http://www inapg.inra.fr/
- auprès du : Service des Ressources humaines de l'INA-PG Tél : 01 - 44.08.18.57
Fax : 01-44.08.18.75 E mail : recrut @ inapg.inra.fr

Nous sommes une société de services prestataire interne d'un groupe puissant, spécialisé dans la distribution de produits pharmaceutiques. Notre vocation est d'optimiser en permanence une architecture informatique ouverte et très performante (plus de 1 000 PC, une centaine de serveurs plus des mainframes) et de développer des applications innovantes et d'envergure internationale... Nous recrutons dans le cadre de notre expansion :

INGÉNIEURS DE TEST LOGICIEL

Au sein d'une équipe de développement logiciel, vous assurez, grâce à votre connaissance des outils et techniques appropriés, la mise en place de procédures et méthodes de test. Vous fournissez ainsi un support méthodologique efficace aux équipes développement. (réf. AD01)

SOFTWARE CONFIGURATION MANAGER*

En liaison avec une cellule spécialisée dans les outils d'assurance qualité logicielle, vous êtes responsable de la conception et de la mise en place des méthodes et procédures de configuration des logiciels en développement. (réf. AD02)

SOFTWARE QUALITY ASSURANCE MANAGER**

Vous participez de façon active à la mise en place d'un ambitieux programme d'assurance qualité. Vous êtes le promoteur de nouvelles méthodes de travail et contrôlez leur mise en œuvre par les équipes de développement. (réf. AD03)

CHEF DE PROJET LOGICIEL

Vous encadrez une équipe de développeurs et participez très activement à la mise en œuvre d'une application nouvelle de dimension internationale. Vous connaissez bien les bases de données relationnelles et la programmation en C. (réf. AD04)

■Pour tous ces postes, vous êtes de formation supérieure, vous avez 28/32 ans et une expérience réussie dans une fonction similaire. Rigoureux, méthodique, votre sens relationnel et votre sensibilité à la démarche assurance qualité logicielle vous permettront de réussir dans ces fonctions. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Une rémunération motivante est prévue pour ces postes basés à Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet en précisant la référence choisie à notre conseil Agora Sélection, 18 rue Volney, 75002 Paris.

*Gestionnaire de configuration logicielle
**Responsable assurance qualité logicielle

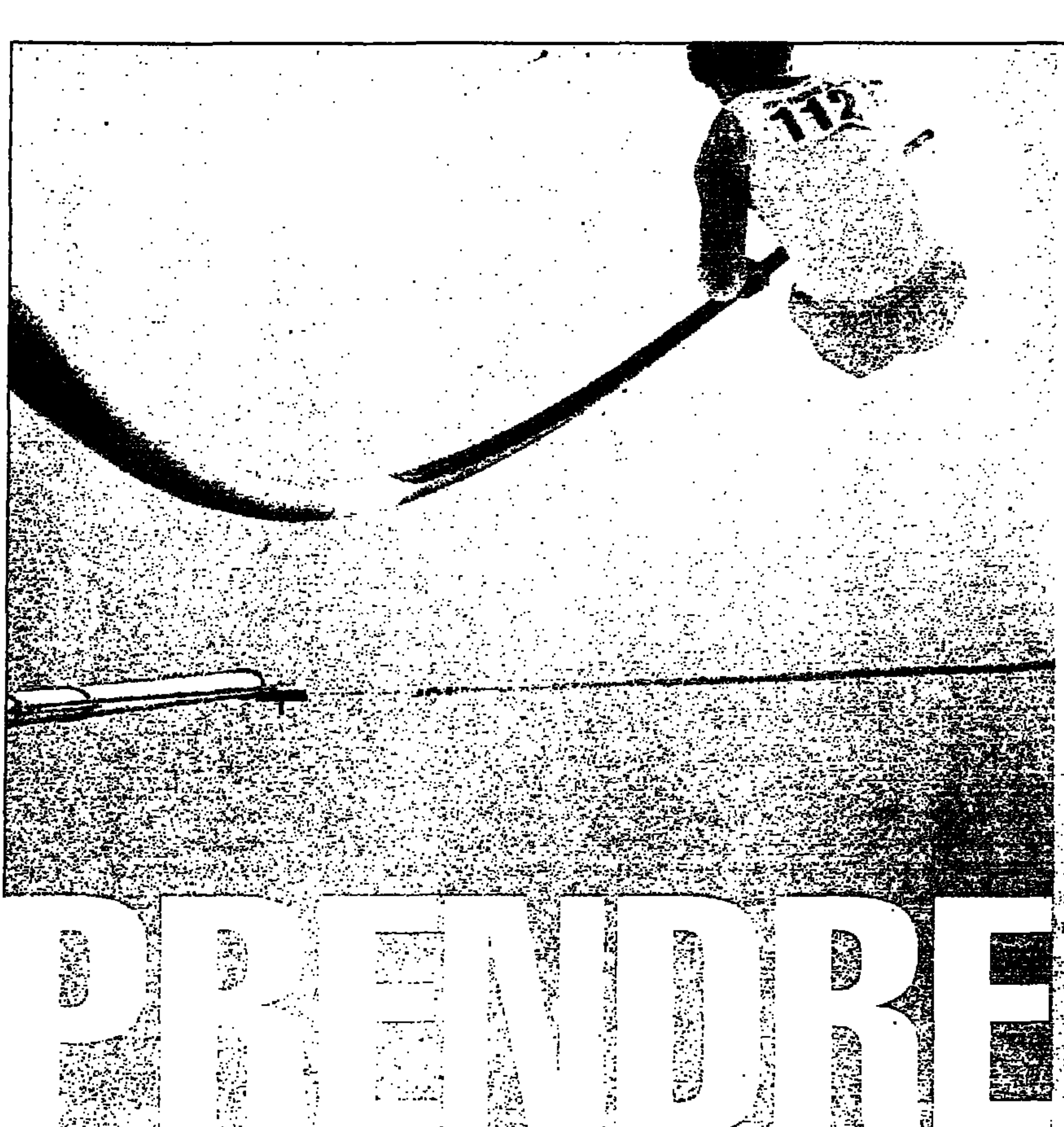
AGORA Sélection

REPRODUCTION INTERDITE

Secteurs de Pointe



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR : INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi



Se dépasser est assurément le maître mot de notre culture d'entreprise et ce depuis 1968, date de notre création. Avec 2 500 collaborateurs et un chiffre d'affaires de plus de 1,3 milliard de francs, nous sommes aujourd'hui parmi les toutes premières SSII françaises. A vous de voir plus grand, en développant votre sens de l'initiative et de l'autonomie. Notre conception de notre métier vous y incite. Spécialistes de l'ingénierie des systèmes d'information complexes et des progiciels haut de gamme, nous sommes reconnus par tous les secteurs d'activité pour notre expertise, notre technologie et notre large choix de produits.

Directeurs d'agence et Responsables de marché

A 28/35 ans, ingénieur de formation ou de formation supérieure bac + 4/5, vous avez une expérience technique confirmée en ingénierie informatique et une première expérience réussie soit dans la commercialisation de solutions innovantes – grands projets d'intégration ou progiciels techniques et thématiques – auprès de grandes entreprises ou organisations, soit dans la gestion d'un centre de profit de type agence.
Aujourd'hui, donnez une autre dimension à votre parcours professionnel et rejoignez-nous en prenant la responsabilité du développement d'une agence ou d'un marché sur la banque, l'industrie ou les télécommunications. Vous gérerez tous les leviers qui vous permettront de réussir : positionnement stratégique, développement commercial et des ressources humaines, pilotage de la production dans un souci permanent de rentabilité et de service rendu au client. (Réf. DA ou RM)

Ingénieurs commerciaux

De formation supérieure, de préférence en informatique, vous avez 3 à 8 [illegible] dans la vente de solutions informatiques complexes (chez une SSII, un constructeur ou un éditeur). Vous commercialisez des solutions leaders sur leur marché : intégration de systèmes et ingénierie, progiciels thématiques ou techniques (progiciels ressources humaines, progiciels bancaires de Sopra, Règles du Jeu, Administration & Pilotage, Inter.Pel...), tant en France qu'à l'international.
Votre sens commercial et vos réussites vous permettent d'animer rapidement une équipe commerciale ou technique, dans la perspective d'étendre vos responsabilités vers une fonction de direction d'agence ou de marché. (Réf. IC)

Consultants gestion industrielle ou financière

De formation supérieure, vous avez une spécialisation en gestion industrielle ou financière (grandes écoles, IAE, APICS...) et, lors de votre parcours professionnel d'une durée de 5 à 8 années chez un éditeur, une SSII ou un utilisateur, vous avez conduit plusieurs projets significatifs de mise en œuvre d'un progiciel intégré (SAP, Oracle Applications, BPCS, MFG/PRO...). Votre expertise en gestion industrielle ou financière et vos qualités naturelles – autonomie, excellent relationnel, sens du service et de l'engagement – doivent vous permettre d'apporter à nos clients l'avantage stratégique et la valeur ajoutée qu'ils attendent. (Réf. Cind)

Ecrivez-nous sous la référence choisie à Jérôme Bruyas, Sopra, Direction des Ressources Humaines, 3 rue Lauriston, 75116 Paris.

e-mail: jbruyas@sopra.tm.fr

SOPRA

MEDIA SYSTEM



La Direction Après-Vente joue un rôle essentiel au sein du groupe : elle assure et développe le service à la clientèle, commercialise les pièces de rechange et optimise les coûts d'entretien. Elle contribue très largement à la fidélisation de nos clients.

Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs, complétée par une formation économique type IAE, mastère ou équivalent. Vous avez eu l'occasion de vivre à l'étranger au cours d'un stage ou d'une formation complémentaire et vous parlez couramment l'anglais.
Vous occuperez dans un premier temps – environ 2 années – un poste opérationnel en ingénierie (essais, études, qualité) qui vous permettra d'acquérir une réelle expertise et d'appréhender parfaitement le produit automobile. Vous serez ainsi préparé à prendre une responsabilité Après-Vente de type métier (résolution des problèmes remontés par le réseau) ou projet (participation à la conception des futurs véhicules en vue d'optimiser les coûts d'entretien).
Vous aimez les contacts, possédez le sens du service et savez vous adapter. L'environnement de premier plan que nous vous proposons vous permettra d'exprimer largement votre potentiel.
Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo) sous réf. LFJM/SL à Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes Cedex, qui transmettra.



RENAULT

MEDIA SYSTEM

Consultants en organisation informatique

NANTES

Au sein du Département des Titres et de la Bourse, vous êtes chargé de la maîtrise d'ouvrage des projets informatiques concernant les outils mis à disposition de notre réseau d'agences. Ces postes s'inscrivent dans un contexte de forte évolution réglementaire (Relit Grande Vitesse, passage à l'Euro...).
En liaison avec les services d'études informatiques, vous analysez l'existant, recueillez les besoins de notre réseau d'agences et rédigez les cahiers des charges. Vous validez les spécifications fonctionnelles détaillées, supervisez la phase de tests, assistez les utilisateurs dans la mise en œuvre opérationnelle et présentez les dossiers dans les instances de décision.
Pour conduire ces projets, nous recherchons :

Consultants juniors, titulaire d'un diplôme de niveau bac + 5, universitaire, école d'ingénieur ou de commerce, disposant de préférence, d'une première expérience dans le domaine des valeurs mobilières. (Réf. CS/JUN)

Consultants seniors, justifiant d'une expérience de conduite de projets informatiques, d'environ 5 années, dans le secteur tertiaire (banque, assurance...). (Réf. CS/SEN)

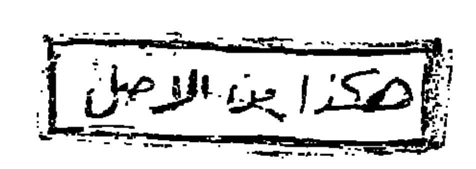
Merci d'adresser lettre manuscrite et CV, sous la référence choisie, à Christine Salafa, Société Générale, Service du Recrutement, Espace 21, 92972 Paris-La Défense Cedex.

Avec 45 000 collaborateurs dans le monde, 2 000 agences en France et plus de 500 implantations dans 70 pays, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, groupe international, est active dans tous les métiers de la banque et de la finance.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

http://www.socgen.com

CONJUGUONS NOS TALENTS.



هكذا من الاصل

Ingénieurs Commerciaux

4ème opérateur mondial, le groupe France Télécom est également la première société française pour le recrutement de jeunes (6000 postes en 1996-1997) : c'est une réelle volonté de développement et une forte capacité de recherche qui permettent à l'entreprise de mieux préparer les défis technologiques de demain.

Depuis 1986, France Télécom Grands Comptes développe la nature et le volume des prestations du Groupe en apportant des réponses adaptées aux besoins d'une clientèle exigeante dans un environnement concurrentiel tant sur le plan national qu'à l'international. Dans le cadre de son développement, recrute :

15 Ingénieurs Commerciaux H/F

Grands Comptes réf LM/222

Responsable de la relation commerciale auprès de très grands comptes, vous traitez l'ensemble des questions que se posent vos clients dans le domaine des Télécommunications. Vous déterminez la stratégie commerciale et portez toute l'offre du Groupe France Télécom.

[illegible] vous êtes diplômé d'une Ecole d'Ingénieur (X, Centrale, [illegible]) ou d'une Ecole de Commerce (HEC, ESSEC,...), vous parlez l'anglais et vous [illegible] d'au moins 7 ans de la vente de systèmes complexes de [illegible] ou d'informatique à des Grands Comptes.

15 Ingénieurs Commerciaux H/F

[illegible] réf LM/222

[illegible] Grand Compte, vous avez la charge de la relation commerciale [illegible] qui vous est attribuée et bâtissez les offres adaptées et [illegible] avec la stratégie commerciale développée sur le Compte.

Commercial expérimenté (2 à 5 ans) dans la vente de services aux entreprises, vous avez une formation supérieure (Ecole d'Ingénieur ou de Commerce), vous parlez l'anglais et connaissez le domaine des télécommunications.

15 Assistantes Commerciales H/F

Entreprises réf LM/[illegible]

[illegible] Grands Comptes, [illegible]

[illegible]

REPRODUCTION INTERDITE

Ingénieurs Commerciaux



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

MATRA SYSTÈMES & INFORMATION propose, en France et à l'International, une offre globale d'exploitation des données d'Observation de la Terre destinée à des systèmes de souveraineté (sécurité, défense, environnement, économie...) et à des applications commerciales (agriculture, cartographie, télécoms...). Nous recherchons un

RESPONSABLE COMMERCIAL H/F
«Observation de la Terre»

Dans le cadre de notre développement, vous êtes responsable du suivi de grands comptes institutionnels et de la promotion d'offres innovantes sur de nouveaux marchés.
Votre présence sur le terrain vous permet d'apporter une vraie valeur ajoutée à nos propositions et fait de vous l'interlocuteur privilégié de nos clients depuis la prospection jusqu'à la réalisation des contrats, en passant par toutes les phases de négociation. Vous êtes appuyé dans l'ensemble de vos démarches par nos équipes techniques aux compétences reconnues.
Vous avez complété votre formation commerciale supérieure par une expérience significative de vente de systèmes de haute technologie. La maîtrise de l'anglais est indispensable. Le poste est basé en région parisienne ouest et nécessite de fréquents déplacements.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, C.V., photo et prétentions) à Claudine Glanc :

MATRA SYSTÈMES & INFORMATION
6, rue Dewoitine - B.P. 14
78142 Vélizy Villacoublay Cedex



REUNIR LES HOMMES DE TALENT

Région Champagne
Agro-Fournitures

JEUNE INGÉNIEUR DES VENTES

Une société leader (CA 4 milliards), rattachée à un Groupe industriel français de tout premier plan, recherche un Ingénieur des Ventes.

Ingénieur agronome, il aura des talents de négociateur, des qualités d'initiative et d'autonomie, la volonté de réussir dans la fonction commerciale, et si possible la connaissance du milieu élevage.

Sur son secteur géographique, après accord sur les objectifs, il sera responsable de leur réalisation.

Il gérera son budget commercial, analysera et communiquera toutes informations utiles (essais techniques, formation des distributeurs, participation à des manifestations régionales, liaisons avec les organismes officiels) ainsi que le suivi des ventes (règlement, livraisons, qualité...).

Poste complet et formateur. Evolution de carrière au sein du groupe.

etap

Ecrire sous réf.
17A 3173 7M
Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

Ingénieurs Conseils

Ingénieur Conseil senior
la logistique de nos clients vous intéresse

Filiale d'un grand groupe international, nous renforçons notre cabinet de consultants spécialisés dans les études et la mise en place de systèmes logistiques.

Directement rattaché au responsable, vous interviendrez sur des projets d'envergure et participerez au développement du cabinet par l'animation d'équipes de consultants.

A 35 ans environ, votre formation Grande Ecole, Ingénieur ou Commerciale, doublée d'un MBA, vous a permis de développer vos compétences et votre potentiel comme consultant au sein d'un cabinet, puis comme responsable logistique dans une société de dimension internationale. Véritable manager d'équipe, à l'aise dans les relations de haut niveau, vous serez amené à vous déplacer fréquemment en France comme en Europe. Vous maîtrisez nécessairement l'anglais et, si possible, une seconde langue européenne.

La qualité de vos interventions et la réussite de votre action commerciale vous permettront d'évoluer dans l'ensemble du groupe.

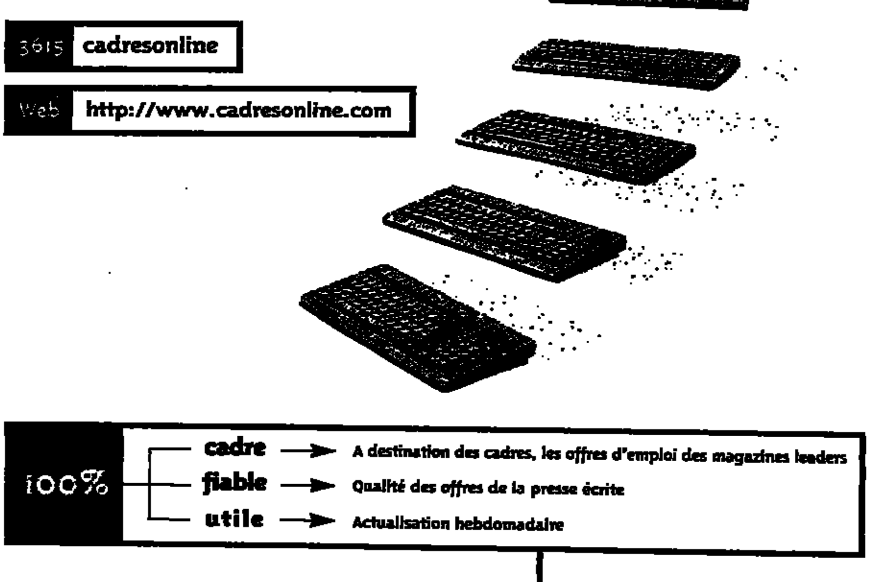
Vous souhaitez en savoir plus ? Appelez du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures en précisant la référence 422 au

01 41 38 17 17

MEDIA SYSTEM

Désormais, vous pouvez aussi compter sur votre clavier pour faire évoluer votre carrière.

3615 cadresonline
Web http://www.cadresonline.com



100%
- cadre → A destination des cadres, les offres d'emploi des magazines leaders
- fiable → Qualité des offres de la presse écrite
- utile → Actualisation hebdomadaire

Minitel ou internet, votre clavier peut devenir le marchepied qui aidera votre carrière à faire un bond.
Cadres on line vous ouvre en permanence l'accès à

plus de 2 000 postes
issues de dix-neuf titres leaders en matière d'offres d'emploi.

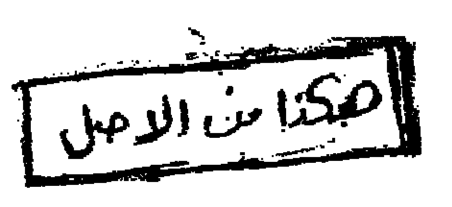
Fiable, les annonces sont des offres d'emploi publiées dans la presse.
Performant, votre recherche s'effectue par mots-clefs.
Complet, vous avez accès à un bouquet de services évaluation de salaire, guide du CV, tests d'évaluation, réponse directe aux annonces, commande d'ouvrages de références.

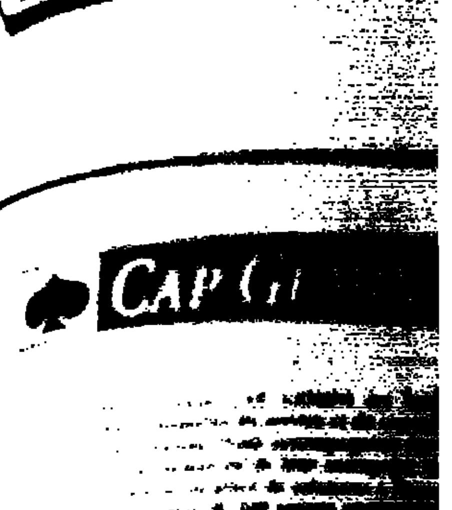
Connectez-vous, vous regarderez sans doute votre clavier sous un autre angle.

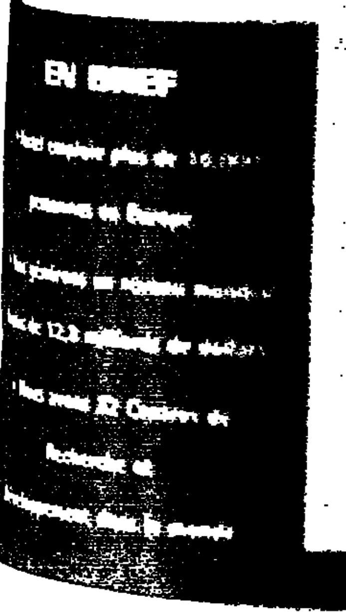


CADRES ON LINE

3615 cadresonline : 2,23F la mn







REPRODUCTION INTERDITE



Secteurs de Pointe

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU **MONDE** SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi



Notre Groupe CAP GEMINI est leader européen dans le domaine du service et du conseil en systèmes d'information. Nous accompagnons nos clients dans la transformation de leur entreprise, en particulier par la mise en place de solutions à base de progiciels intégrés (plus de 500 projets réalisés dans 15 pays). Pour répondre à l'attente de nos clients nationaux, comme internationaux, nous renforçons l'ensemble de nos centres de compétences répartis sur toute la France (Paris et 25 villes en province) par l'intégration de plusieurs

EXPERTS FONCTIONNELS

- **gestion de production**
- **administration des ventes et logistique**
- **finance et contrôle de gestion**
- **ressources humaines.**

Devenez CONSULTANT SAP

RV dans "LE MONDE Initiatives" du 23/04/97

Merci d'adresser ou de télécopier votre candidature (CV, photo, lettre de motivation et rémunération actuelle) en portant la référence choisie sur lettre et enveloppe :
pour Paris : *réf. 4/4913 à OPTEAMAN, Le Quintet A - 12 rue Danjou - 92517 Boulogne cedex.*
Fax : 01 47 61 49 45.
pour la Province : *réf. 4/4924 à Emmanuelle Calvet - CAP GEMINI - 4/5 place Charles Hernu - BP 2122 - 69603 Villeurbanne cedex.*

Ingénieurs passionnés par les nouvelles technologies de communication internet/intranet,

nous vous proposons d'intégrer la filiale d'un groupe télécom international en pleine expansion.

Après une période de formation (HTML, objet, JAVA...), vous exprimerez votre talent au sein de nos équipes projet.

Mobiles, dynamiques et enthousiastes, vous justifiez d'une première expérience de 6 à 18 mois dans le domaine de l'ingénierie informatique et télécom.

Ces postes sont à pourvoir immédiatement.

*Pour plus d'informations, téléphoner au 08 36 68 48 08 (2,23 francs/mn) réf. *11.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) s/réf. VIVINTER à NC Communication, 108, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, qui transmettra.

NC.Communication

Notre entité constitue le pôle R&D d'un des plus grands groupes nationaux de service. Pour assurer notre mission de réflexion et d'anticipation, nous renforçons nos compétences.

Responsable d'affaires

Vous analysez l'environnement et identifiez les besoins des utilisateurs pour déterminer les implications des technologies nouvelles dans le domaine des systèmes automatisés : recherche de cas d'emploi, études de faisabilité, élaboration d'argumentaires techniques et économiques. Vous initiez et pilotez les projets du domaine : organisation, spécification des besoins, animation des acteurs, coordination de la mise en œuvre en veillant aux impacts organisationnels et humains.

De formation supérieure, à 35 ans environ, vous avez piloté des projets techniques et participé au développement de produits. Vous maîtrisez des technologies avancées telles que les systèmes d'information, l'électronique, la mécanique, les réseaux, la robotique, l'automatisation des processus.

Votre curiosité intellectuelle et votre sensibilité à la gestion vous permettront d'élargir votre domaine d'intervention et d'appréhender les enjeux au-delà de la technique.

Pour ce poste situé en région parisienne, nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite + CV, sous référence ABD2/LM, à notre Conseil SPH, 9, rue Royale, Galerie Royale 2, 75008 Paris, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.

SPH
SYSTEMES ET POTENTIELS HUMAINS

Rejoignez l'univers européen des réseaux d'entreprise.

NORTEL
NORTHERN TELECOM
A World of Networks

À l'avant-garde des nouvelles technologies depuis plus de 100 ans, NORTEL conçoit, fabrique et intègre les réseaux numériques les plus performants partout dans le monde. Nous recherchons, pour notre Centre Technologique Européen basé à Marne-La-Vallée, des:

EN BREF

- Nortel emploie plus de 16.000 personnes en Europe.
- Nous générons un revenu mondial de plus de 12,8 milliards de dollars.
- Nous avons 32 Centres de Recherche et Développement dans le monde.

INGENIEURS SUPPORT LOGICIEL
INGENIEURS SYSTEMES OU TECHNICIENS EXPERIMENTES EN TELECOMMUNICATIONS
INGENIEURS SYSTEMES D'APPLICATIONS UNIX
INGENIEURS FORMATEURS TECHNIQUES
INGENIEURS DEVELOPPEMENT LOGICIEL SENIOR • Experts en applications péritéléphoniques vocales
INGENIEURS DEVELOPPEMENT LOGICIEL SENIOR • Experts en protocole de communication SS7

Pour l'ensemble de ces postes, votre expérience minimum de 2 ans, vos connaissances techniques en Télécoms réseaux et en signalisation (TCP/IP RNIS, LAN...) alliées à vos compétences informatiques UNIX, C, C++ en station de travail SUN et HP 9000, vous permettront de vous adapter rapidement à votre nouvel environnement. Vous maîtrisez la langue anglaise.

Merci d'adresser votre candidature (Lettre de motivation, CV détaillé en anglais et en français) sous référence 00547 mentionnée sur la lettre et l'enveloppe à: NORTEL, Service Recrutement Europe, 33, Quai Paul Doumer, Paris La Défense 92415 Courbevoie Cedex. Discrétion assurée.

Pour insérer votre annonce dans
Le Monde Économie et Le Monde Emploi
Appelez Le Monde Publicité au
01-42-17-39-33 – Fax : 01-42-17-39-38

REPRODUCTION INTERDITE

Informatique Réseaux Télécommunications



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

Nous sommes un groupe de dimension mondiale, leader dans le domaine des solutions de télécommunications destinées aux grandes entreprises et administrations. Les très importantes perspectives de développement du marché des Centres d'Appels («Call Centers») intégrant téléphonie/informatique, nous conduisent à rechercher des

INGENIEURS D'AFFAIRES CONFIRMES H/F

PARIS OUEST

AVANT-VENTE/REALISATION — TÉLÉCOM/INFORMATIQUE

Missions et Responsabilités

Au sein de notre Centre de Compétences Européen, vous êtes responsable de la conduite de projets de «Centres d'Appels». Vous intervenez en avant-vente et élaborez une offre technique répondant aux besoins spécifiques du client (gestion des appels, exploitation de numéros verts, interfaces,...). Dans le cadre du planning et du budget établis, vous gérez le projet dans son ensemble (intégration de produits différents, développements logiciels,...) en coordonnant l'action des différents intervenants. Vous assurez le lien permanent entre le client, l'ingénieur commercial et les responsables techniques. Par ailleurs, vous êtes associé aux évolutions de nos produits et pouvez être amené à gérer des relations avec nos partenaires et/ou sous-traitants.

Profil et Offre

Agé de 30 ans environ, vous êtes ingénieur en télécom ou informatique. Vous avez une expérience confirmée de conduite et de réalisation d'affaires dans un domaine proche du nôtre (PABX, ACD, serveurs vocaux ou environnement Client-Serveur...). Vous avez une bonne connaissance des environnements informatiques des entreprises. Vous savez travailler en équipe et fédérer les compétences. Vos aptitudes relationnelles, votre capacité à traduire techniquement un besoin et votre efficacité font de vous un interlocuteur reconnu et apprécié des clients. Autonome, vous êtes disponible pour des déplacements de courte durée en France et en Europe (anglais impératif). Vos résultats et la croissance de notre activité sur un marché très porteur sont garants de votre évolution au sein de notre groupe.

PREMIERE Ligne

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous la référence 6929 à notre conseil : PREMIERE LIGNE - 54, avenue du Général Leclerc - 92513 BOULOGNE Cedex
Fax : 01 46 05 00 34.

★ EURO RSCG

DIRECTEUR PRODUITS
Ouest de la France

Systèmes d'information
380-400 KF + voiture

L'ENTREPRISE
Filiale européenne d'un important groupe international de services, spécialisée dans la conception et la prestation de systèmes d'information spécifiques à des secteurs d'activités où son expertise est réputée

LE POSTE
Membre du Comité de Direction, le Directeur Produits dirige un service de développement de prestations et de logiciels de process. Il sera responsable d'une filière de marché, c'est-à-dire chargé de concevoir et développer sur mesure les logiciels requis par ses clients, sous de fortes contraintes en matière de qualité, de flexibilité et de délais.

Le poste comprend cinq axes clés de travail :

- **Avant-vente** : apporter une contribution active d'expertise dans le cadre de l'élaboration des propositions de l'offre.
- **Ingénierie de projet** : assurer la maîtrise d'œuvre (intégration) des projets : développement et maintenance des logiciels, recettage des logiciels applicatifs, mise en exploitation, documentation commerciale des utilisateurs, assistance clients.
- **Suivi de clientèle**, avec pour objectif la satisfaction pleine et entière des clients.
- **Plan Assurance Qualité** visant la certification ISO 9001 de l'activité développement de logiciels.
- **Gestion** : être responsable, pour son unité, du budget, du compte d'exploitation et des résultats par rapport à des objectifs.

LE PROFIL RECHERCHÉ
40 ans environ, ingénieur diplômé en informatique, ayant une expérience significative et réussie d'abord technique puis managériale en développement, maintenance et conduite de projets en environnement process dans la logistique et le transport.

Expérimenté notamment en bases de données relationnelles avec L4G.

Compétent en management (motivation des hommes, lois sociales...) et en gestion (budgets, compte d'exploitation...)

Manager confirmé et de haut niveau, charismatique, proche de ses hommes, sachant capter leur confiance et leur insuffler le goût de l'excellence, l'ambition de relever des défis de façon réactive et dynamique, le réflexe de la performance et de l'optimisation des produits qu'ils développent, et une attitude positive face aux fortes contraintes de qualité, performance et délais.

La maîtrise de l'anglais est indispensable à la dimension européenne du poste : d'autres compétences linguistiques seront fortement appréciées.

Disponible pour des déplacements réguliers en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous réf.3/566 à BERNARD JULHIET - 11/15 Quai de Dion Bouton - 92806 Puteaux Cedex.
Confidentialité assurée.

Membre du Syntec

BERNARD JULHIET
CONSEIL ET DEVELOPPEMENT

PARIS - LILLE - BRUXELLES

Carrières Internationales



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

In 1971, INTEL introduced the world's first microprocessor ; today more than 80% of all PCs worldwide are equipped with INTEL microcomputer components. The INTEL Pentium® Processor has become the standard for today's PCs. More than 45 000 employees have as their aim to maintain the company's reputation for technical innovation and its market leadership position. The European Distribution Sales Organization now wish to add experienced professionals with the following nationalities to their team : English, French, Dutch, Scandinavian, Italian.

intel®

ENGLISH, FRENCH, DUTCH, SCANDINAVIAN, ITALIAN

Internal Sales Representatives

Distribution-Europe / based in Munich - Germany

To support our distributors for defined regions or product lines with emphasis on price negotiations, product information, delivery commitments, backlog and inventory management and -last but not least- achieving planned revenue. This requires close liaison with the regional sales organizations.

You will have a business or technical degree and a minimum of 3 years'experience in sales / product marketing of computer or semiconductor products. You will have proven your ability to work flexibly but with a strong target orientation, to deal with multiple tasks and to develop a constructive relationship with distributors. Excellent communication and team-player skills are essential qualities. Fluency in English and at least on other European language (native) is required. Familiarity with PC applications software is a prerequisite, SAP experience an asset.

Ambitious graduate candidates offering the desired skills are also welcome to apply.

We offer interesting positions providing scope for creativity and initiative, excellent opportunities for personal development together with an attractive compensation and benefits package, including profit sharing. Relocation assistance is available.

For further information please call Marlen Erber-Ludwig, telephone 00 49 89 13.06.820 or submit your full career details in English to our consultants.

Additional information on Intel and other job openings you will find in Internet : http://www.intel.com

Erber-Ludwig & Partner GmbH
Recruitment Advertising & Selection
Nymphenburgerstraße 148
D-80634 München
Fax : 00 49 89 16.17.11
E-Mail: erber-ludwig@t-online.de

MEDIAPA

Le Monde Economie le lundi *

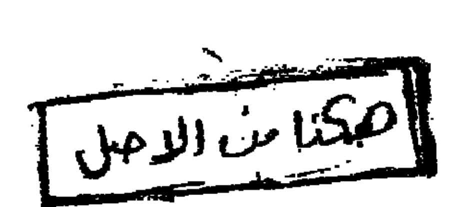
Le Monde Emploi le mardi **

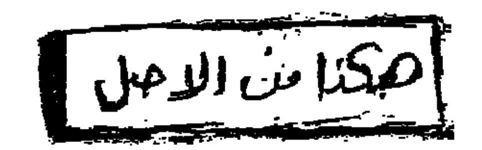
et la rubrique

Le Monde des Initiatives locales le vendredi ***

Trois rendez-vous à ne pas manquer pour vos opportunités de carrière

* daté mardi
** daté mercredi
*** daté samedi





REPRODUCTION INTERDITE

Informatique - Réseaux Télécommunications

Groupe RACINE

Membre de Spector Photo Group



Filiale Française d'un grand groupe international de 4,5 Milliards de Francs, nous sommes spécialisés dans le développement de masse de pellicules photo de type loisirs. Dans le cadre de la refonte de nos systèmes d'information en liaison avec les filiales européennes, nous recherchons notre

Responsable Informatique

Bagneux (92)

Directement rattaché au Directeur administratif et financier, vous prendrez la direction de l'équipe informatique France (4 p), et vos missions vous conduiront principalement à :

- ☐ Mener l'analyse des flux de l'entreprise et des besoins des utilisateurs sur l'ensemble des services opérationnels en liaison avec les filiales et la direction générale du groupe.
- ☐ Etudier la mise en place de moyens modernes de communication (Groupware, EDI, Internet, etc...).
- ☐ Concevoir les différents scénarios de transition de l'ancien système vers une solution progicielle intégrée.
- ☐ Prendre en charge le déploiement opérationnel de ce nouveau système sur l'ensemble de la société, dans un souci constant de haute disponibilité.

A 30/40 ans, Bac + 4/5, vous avez une parfaite connaissance de l'AS400, de la micro et des réseaux LAN (WINDOWS NT) ou WAN (X25, TRANSFIX), et possédez une expérience de 2 à 3 ans dans la mise en place de progiciel intégré. Véritable homme de changement, pragmatique et tenace, vous privilégiez les solutions techniques simples et concrètes, et saurez engager notre informatique dans une relation client/fournisseur.

Pour ce poste, un anglais courant est exigé.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Stéphane Amiot. Michael Page Informatique**, 3 bd Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** (Consultez 3,48F/Min) sous référence SAM16447.

Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

Responsables techniques en état-major

En matière de service, de relations commerciales et de technologies, nous écrivons l'histoire. Grande entreprise industrielle et commerciale au service de ses clients, France Télécom a su inscrire ses performances dans une logique d'évolution, de compétition mondiale et de mutation technologique qui ouvre constamment des territoires nouveaux. Nous sommes aujourd'hui engagés dans une importante démarche de développement de nos systèmes d'information.

Au sein de la Direction du Système d'information, vous venez renforcer l'état-major des services de production, situés à Saint-Quentin-en-Yvelines, qui pilote nos 14 centres principaux dont celui de Bordeaux.

Responsable technique Système/Réseau

Votre mission est double : assurer le support 2e niveau et améliorer performances et qualité de service à travers des actions court terme et des projets moyen terme. Ingénieur, vous avez acquis en 10 années et plus, une solide culture technique mixant les mondes MVS et UNIX sur des plates-formes multisites et avez la personnalité voulue pour donner du souffle à une équipe de 30 experts en cours de constitution. **(Réf. 165 LM)**

Sachez que nous cherchons aussi ses adjoints :
Plate-forme d'intégration, support 2e niveau et missions d'expertise. **(Réf. 166 LM)**

Chef du centre de Bordeaux

Votre mission est triple : gestion des équipes du centre (17 pers.), « hébergement » d'une cinquantaine de spécialistes et conduite de missions transversales.
De formation bac + 4/5, vous apportez votre expérience de la conduite d'un gros site de production (MVS de préférence) et savez gérer le quotidien. Venez faire tourner le Centre comme une horloge. **(Réf. 167 LM)**

Merci d'adresser votre candidature à notre conseil Jean Thily, **« Carrières de l'Informatique »**, sous la référence choisie.
ALEXANDRE TIC, 9 rue Royale, 75008 Paris.



France Telecom



COMPUSERVE NETWORK SERVICES

CompuServe Network Services (CNS), une division de CompuServe Inc, fournit l'infrastructure réseau globale pour CompuServe Information Services (CSi) et est un intégrateur de systèmes en réseau pour plus de 1.100 grands comptes à l'échelon mondial. Les systèmes de CNS comprennent entre autres Frame Relay, Remote Lan Access, connexions IBM, hébergement Lotus Notes ainsi que des services Internet/Intranet incluant des connexions sécurisées distantes ou par accès dédiés.

Une nouvelle phase importante de développement de nos activités, donne l'occasion à des professionnels réseaux de rejoindre notre équipe de Support Technique avant-vente et après-vente.

Ingénieurs Systèmes Réseaux

Vous serez plus particulièrement chargé d'assurer la gestion en première ligne du vaste réseau COMPUSERVE, et deviendrez un élément clé de l'équipe européenne de Support Technique à la vente.

Vous apporterez votre connaissance de spécialiste et votre soutien aux forces de vente. Vous mettrez tout en oeuvre pour satisfaire notre clientèle.

Doté d'une formation supérieure (Bac+4 ou 5) et d'une expérience professionnelle d'environ 5 ans, vous possédez une solide expérience technique des réseaux WAN & LAN, des protocoles TCP/IP et des routeurs CISCO.

Rigoureux, proche du terrain, vous êtes un bon communicant, disponible, mobile, et maîtrisez parfaitement l'anglais.

Pour ce poste, basé en **région parisienne**, merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre et CV sous la réf. AISR à Agnès ROSTOUCHER - **KP Consultants** - 87, rue de la Saussière 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT.

K.P Consultants
Ressources Humaines Hautes Technologies

Groupe KP

Dans le cadre de son activité de Conseil en Télécommunication et Téléinformatique, SETICS recherche

3 INGENIEURS TELECOMS

○ 1 EXPERT RESEAUX RADIO
Une expérience de 5 à 10 ans, dans le domaine des télécoms civiles/militaires, vous a permis d'acquérir des compétences en propagation radio, services et protocoles radio ainsi qu'une connaissance des produits industriels.

○ 1 INGENIEUR MESSAGERIE ET SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION
Une expérience de 3 à 5 ans dans ces domaines vous a permis d'acquérir des compétences sur les normes et les produits X400/X500 civils/militaires. Anglais courant indispensable.

○ 1 EXPERT TELECOMS
Une expérience minimum de 5 ans dans le domaine des télécoms militaires vous a permis d'acquérir en plus des compétences techniques (architecture réseaux, protocoles de signalisation, ...) une bonne maîtrise des méthodes de conduite de projets.

Pour ces trois postes, la faculté d'autonomie des candidats ainsi qu'une bonne capacité rédactionnelle sont souhaitées.

Envoyer CV à SETICS - 194, rue de Tolbiac - 75013 PARIS

Texas Instruments Software
Paris La Défense



1500 personnes - 270 millions de dollars de CA en 1996 N°1 mondial dans le domaine du Génie Logiciel avec COMPOSER - 1500 clients dans le monde - nous recherchons

20 Consultants

EXPÉRIMENTÉS :
Vous avez 3 à 5 ans d'expérience dans les métiers du développement ou du conseil en informatique. Vous connaissez les méthodes, les AGL, les bases de données relationnelles. Diplômés de l'enseignement supérieur (Bac+5), vous êtes familiers des environnements IBM gros systèmes ou client-serveur.

DÉBUTANTS :
Diplômés de l'enseignement supérieur (Bac+5), vous êtes motivés par une carrière de consultant dans les technologies de pointe.

Pour ces postes, la maîtrise de l'anglais est indispensable.

Votre assistance, vos conseils, contribueront au succès des grands comptes dans la mise en place de solutions TEXAS INSTRUMENTS SOFTWARE.

Merci d'adresser votre dossier de candidature + salaire sous réf. TX04-97 à notre conseil, qui garantit toute confidentialité.

NP Conseil
1, rue des Berges - 93500 Pantin

Publipanel

CIC Société Bordelaise

recrute

UN CHARGÉ DE MISSION ORGANISATION/ INFORMATIQUE CONFIRMÉ

De formation BAC +4/5 (MIAGE, DESS Génie Logiciel, Ecole d'Ingénieur), vous justifiez d'une expérience de 2 à 3 ans en organisation et/ou en informatique et dans la conduite de projets.

UN CHARGÉ DE MISSION ORGANISATION/ INFORMATIQUE DÉBUTANT

De formation BAC +4/5 (MIAGE, DESS Génie Logiciel, Ecole d'Ingénieur), vous avez effectué un ou plusieurs stages en organisation et/ou en informatique.

Pour ces deux postes, vous suivez et mettez en œuvre des projets organisationnels et informatiques et assurez l'interface entre les utilisateurs et les informaticiens.

Vous maîtrisez les outils bureautiques, votre connaissance du milieu bancaire serait un plus.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions) à CIC Société Bordelaise
Patrice Guiho - Direction des Ressources Humaines
20, Quai des Chartrons 33058 Bordeaux Cedex.

Entreprise de Conseil en Management, spécialiste des outils de simulation de gestion recherche un

Ingénieur de Développement

Anglais courant **250/300 KF**

Votre mission consiste à prendre en charge le développement d'applications de gestion et de simulation, vous réalisez tests, recettes et les documentez. Vous serez amené à conduire des actions de formation auprès des clients et à assister les consultants lors des séminaires.

De formation Ingénieur ou Grande Ecole de Commerce, passionné par la gestion et la finance ainsi que par l'informatique, vous avez une expérience de 2 ans au moins en développement dans un univers micro. Vous maîtrisez des outils tels que Delphi et les technologies de l'Internet (HTML, Java,...).

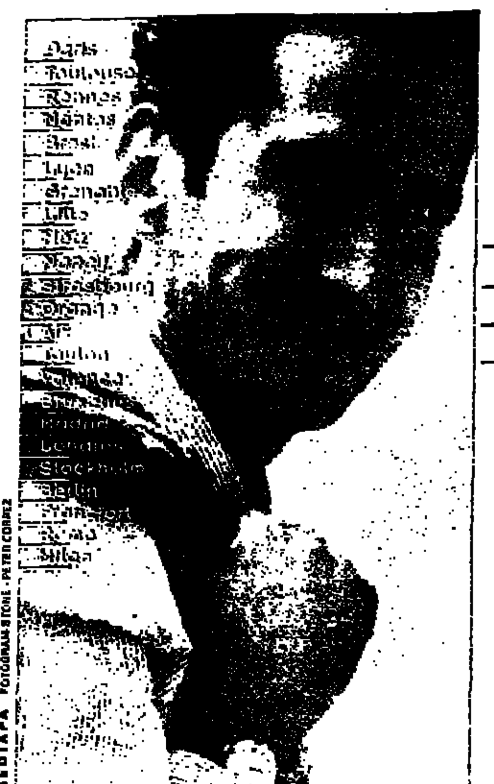
Votre capacité d'écoute et votre conscience professionnelle vous permettront de travailler de façon autonome et d'évoluer dans un environnement international très motivant.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Dimitri Tsamados, Michael Page Informatique,** 3 bd Bineau, 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** (Consultez 3,48F/Min) sous la référence DT16360.

Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

REPRODUCTION INTERDITE

Informatique - Réseaux Télécommunications



Consultants en systèmes d'information décisionnels

INGÉNIEURS GRANDES ECOLES

Pouvez-vous offrir meilleure évolution à votre carrière ?

Leader français de l'ingénierie et du conseil technologique. Altran a réalisé en 1996 *une croissance de 35 %*. Regroupant 3200 consultants dans 8 pays d'Europe, nous sommes partenaire de 300 grands groupes dont nous accompagnons la progression dans leurs projets d'innovation.

Alors, si jouer un rôle actif dans les projets majeurs de demain vous motive, *rejoignez nos équipes.*

Notre fonctionnement souple et décentralisé vous offre une dynamique de carrière à la mesure de nos ambitions.

Nous recherchons pour une de nos filiales, acteur majeur sur le marché du conseil et de l'ingénierie des systèmes *d'information de l'aide à la décision, des consultants* débutants ou expérimentés.

Ils s'appuient sur toutes les technologies de pointe en matière de systèmes d'information et doivent intégrer rapidement les contraintes et les attentes de nos clients qui appartiennent à l'ensemble des directions : Marketing, Financière, Commerciale, Contrôle de gestion, Ressources Humaines, Logistique ...

Nous intervenons au sein de tous les secteurs : banque, assurance, administration, industrie, services ...

Nos consultants mettent en œuvre les technologies les plus évoluées du marché :

- Outils d'analyse et de requêtes : Business Objects, Essbase, Gentium, GQL, Holos, Impromptu, Oracle Express, Powerplay, SAS, TM1 ...
- Data Mining : statistiques, intelligence artificielle ...:
- SGBDR : Oracle, Sybase, Ingres, Informix ...
- Yield Management ...
- Intranet, Internet, Groupware.

Si vous recherchez une large autonomie, la responsabilité de projets stratégiques, un contact privilégié avec des clients au sein d'une société dynamique, rencontrons-nous.

→ http://www.altran.fr

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant sur l'enveloppe la réf. LMDE-422 à Jean-Michel Martin, ALTRAN, 58 Bd Gouvion St-Cyr, 75858 Paris Cedex 17.





Avec vous, Le Monde Sans Fil est de plus en plus grand

Responsables de projets

1 million de clients au début de 1997, soit environ 40 % de parts du marché de la téléphonie mobile, SFR est aujourd'hui la principale entreprise de Cegetel, le pôle télécommunications du groupe Générale des Eaux. Pionnier dans la conception, la réalisation et la maintenance de réseaux nationaux en téléphonie mobile, SFR est aussi une entreprise particulièrement innovante dans l'offre des services à la clientèle du téléphone mobile.

Notre activité croissante ainsi que l'évolution de nos équipes nous conduisent à créer deux postes :
vous assurez la conduite de projets pluridisciplinaires d'ingénierie de détail et de déploiement des reseaux de télécommunications au niveau national. Véritable pilote, vous prenez en charge plusieurs projets, dans le respect des délais, des budgets et des critères de qualité impartis. Vous êtes éditeur des dossiers d'ingénierie et des plans de management de projets. Votre sens des contacts et du travail en équipe, votre rigueur, votre dynamisme et votre pragmatisme seront nécessaires pour coordonner les différents intervenants et mener ainsi à bien vos projets. Ingénieur de formation, vous êtes depuis quelques années un professionnel en conduite de projets dans l'un des domaines suivants : commutation, signalisation, radiocommunications, services à valeur ajoutée...

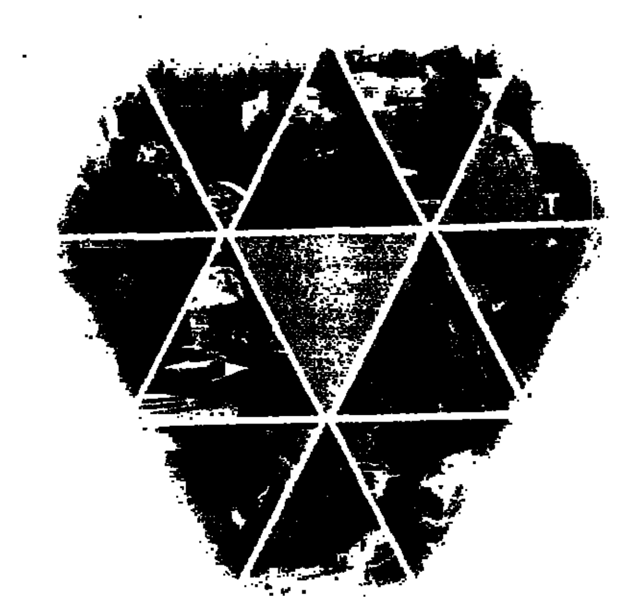
Pour ces postes à pourvoir à Paris, adressez votre candidature (CV, photo et prétentions) sous la réf. SMA/RP/LM2 (à préciser sur l'enveloppe), à SFR, Département Recrutement/Intégration, La Défense 6, 1 place Carpeaux, 92915 Paris-La Défense Cedex.

SFR

LE MONDE SANS FIL EST A VOUS.

MEDIA SYSTEM

Au cœur des télécommunications, conservez votre longueur d'avance



Alcatel Télécom est l'un des leaders mondiaux des systèmes de télécommunications, avec une gamme de produits et services allant de *la commutation numérique aux systèmes de transmission*, des liaisons radio ou spatiales aux services de téléphonie mobile cellulaire.

CONSULTANTS TÉLÉCOM GESTION DE RÉSEAU

Pour la gestion de réseau de l'ensemble de ses produits, Alcatel Télécom a mis en place une plate-forme TMN moderne, Almap, qui fournit aux différentes divisions d'Alcatel Télécom les outils de développement et applicatifs communs nécessaires à une gestion intégrée multivendeurs.

De conception orientée objet et conforme aux standards les plus récents, Almap se positionne comme leader du marché, et implémente les concepts de systèmes distribués, clients-serveurs. Pour contribuer à son succès grandissant, Alcatel Télécom renforce *l'équipe conseil-support d'Almap.*

Véritable expert auprès des clients internes et externes, vous les assistez dans la conception, le prototypage, le développement d'applications de gestion dans des domaines aussi variés que : ATM, Mobiles, SDH/SONET, ADSL, Satellites. Dans ce cadre, vous assurez l'interface entre les utilisateurs et les équipes R&D, Gestion de Produit, Ventes et Promotion d'Almap.

De formation ingénieur grande école, vous avez 5 à 10 ans d'expérience en informatique, télécommunications et gestion de réseau et bénéficiez idéalement d'une double compétence de développement et de support client. Toutes ces notions – TMN, CMIP, OSI, TCP/IP, SNMP, HP OV DM, C++, Web, Java, CORBA, IDL, GDMO/ASN1 – vous sont familières. Un anglais parfait et un solide sens relationnel sont indispensables pour ce poste, basé en banlieue sud de Paris, qui nécessite de nombreux déplacements en France et en Europe.

ALCATEL
TÉLÉCOM

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. 3980 à : Austin Knight - 26, avenue de l'Opéra 75001 Paris, qui transmettra.

SYSTÈMES GSM

En conjuguant la puissance de Nortel (Northern Telecom) et de Matra Communication, NORTEL MATRA CELLULAR s'impose aujourd'hui comme l'un des leaders mondiaux des systèmes de communication GSM.
Globales et novatrices, ses compétences s'étendent de l'ingénierie des réseaux jusqu'à l'installation complète d'infrastructures clés en main. Le siège mondial implanté en France, à Guyancourt (78), gère les activités développées sur les cinq continents.

Building the networks

for a mobile generation

INGÉNIEUR AVANT-VENTE/APPELS D'OFFRES

Rattaché au Département Business Development et dans un contexte résolument international, vous nouez des relations techniques avec les opérateurs de réseaux cellulaires afin de cerner leurs besoins. Chargé de répondre aux appels d'offre, tant du point de vue technique que financier et commercial, vous défendez et argumentez les solutions proposées.

Débutant à fort potentiel ou doté d'une expérience de 2/3 ans dans le secteur des télécoms, vous avez de solides connaissances des réseaux publics et privés et des télécommunications mobiles. Organisé et doté d'un esprit d'analyse, vous savez prendre le bon leadership sur un projet. Vous connaissez Excel, Word et PowerPoint. Bilingue anglais.

Pour nous rejoindre et prendre part à notre succès, merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions), en précisant la référence IVA/M03, à Nortel Matra Cellular, DRH, Armelle Commelin, 1 place des Frères Montgolfier, 78042 Guyancourt.

NORTEL MATRA CELLULAR

MEDIAPA



"MARCHÉS DES MOBILES"



France Telecom
Direction Régionale de Quimper

Sous la responsabilité de Directeur du Développement des Services & Réseaux, vous élaborez le plan de développement régional des Mobiles, fédérez et animez les différents acteurs intervenants sur ce marché, dynamisez le réseau des conseillers commerciaux, améliorez la qualité du service clients, élaborez un compte *d'exploitation «mobiles», assurez son reporting mensuel en Conseil* de Direction...Manager d'une équipe de 12 personnes, dont 4 cadres, vous conforterez notre position de leader au plan régional.

A 30-35 ans environ, de formation commerciale (Sup de Co, Essec, Hec...) ou Ingénieur, vous possédez une expérience de **développement de marchés Grand Public** et de management d'équipe de vente de **3 ans minimum**.

Merci d'adresser lettre + CV + photo + rémunération souhaitée impérative en précisant sur l'enveloppe s/réf.BR0497F, a *RH PARTNERS*, BP 1233, 29102 QUIMPER et de consulter la définition de fonction sur le 3617 RHPARTNERS (3,48 F/mn).
Réponse aux dossiers conformes et complets.

RH PARTNERS

OLC

DEA - DESS de Maths ou Informatique
DÉBUTANTS

Vous êtes débutant, titulaire d'un diplôme universitaire de Mathématiques ou d'Informatique et avez choisi notre métier, celui des S.S.I.I.

Notre groupe conçoit et réalise, pour une clientèle de grandes entreprises, des systèmes informatiques utilisant les techniques les plus modernes. Il vous propose un travail passionnant dans des équipes dynamiques et compétentes et une évolution de carrière conforme à vos ambitions et à vos mérites.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, photo et C.V) à INGESOFT - 15, rue du Dôme - 92100 BOULOGNE.

Ingé Soft

